



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Permission has been granted to the National Library of Canada to microfilm this thesis and to lend or sell copies of the film.

The author (copyright owner) has reserved other publication rights, and neither the thesis nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her written permission.

L'autorisation a été accordée à la Bibliothèque nationale du Canada de microfilmer cette thèse et de prêter ou de vendre des exemplaires du film.

L'auteur (titulaire du droit d'auteur) se réserve les autres droits de publication; ni la thèse ni de longs extraits de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation écrite.

ISBN 0-315-53852-X

LA RESTRUCTURATION RURALE EN PROVINCE DE SASKATCHEWAN:
L'EXEMPLE DE LA PAROISSE DE ST-HAURICE DE BELLEGARDE (1898-1970)

par Yvette Le Gal

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes Supérieures en vue de
l'obtention de la maîtrise ès arts en histoire.

Université d'Ottawa



Yvette Le Gal, Ottawa, Canada, 1989

REMERCIEMENTS

Les restructurations rurales constituent un large pan de l'histoire de la dépopulation des campagnes. Elles représentent une tendance qu'il n'est pas toujours facile de saisir dans son ensemble. C'est pourquoi, il m'aurait été difficile de rédiger la présente étude sans l'aide inestimable des professeurs Cornelius Jaenen et Hubert Watelet. A cet égard, je suis reconnaissante au professeur Watelet de m'avoir fait connaître le professeur Jaenen pour qui la région étudiée est bien connue. Peu d'étudiants ont la bonne fortune d'être appuyés à la fois par des spécialistes de l'histoire des mentalités, du Canada et des études ethniques. Je suis également reconnaissante au département d'histoire de l'Université d'Ottawa car cette étude fut avant tout une inspiration de son séminaire d'histoire sociale.

Je voudrais aussi souligner l'apport indispensable de Monseigneur C. Halpin et de R. Toupin qui m'ont généreusement ouvert les archives de la paroisse à la Chancellerie de Régina. Mes remerciements s'adressent aussi aux employés du Saskatchewan Archives Board ainsi qu'à L. Blais, du Bureau du Conseil privé, qui m'ont aidé à trouver des documents.

Je voudrais en outre exprimer ma gratitude à Monique Paiement et son mari qui ont fait équipe pour me seconder tout au long de ce travail en exécutant la dactylographie et la mise en page avec compétence et patience.

Je tiens enfin à remercier mon fils et tout particulièrement mon mari dont la compréhension et le soutien m'ont grandement facilité la tâche. Je leur dédie ce texte, qui s'offre comme une réflexion, ainsi qu'à mon père qui m'a beaucoup fait connaître et apprécier le passé de la région étudiée.

SOMMAIRE

Du début du 20^e siècle jusqu'à 1931, le fait démographique essentiel pour ce qui est de l'actuelle province de la Saskatchewan, c'est l'accroissement remarquable de sa population. En 1931, elle est la troisième province du Canada pour le peuplement, après l'Ontario et le Québec. Quarante ans plus tard, elle n'est plus qu'au sixième rang. Si les pertes de population, subséquentes à la sécheresse des années 1930 et à la Grande Dépression semblent partiellement compensées par le progrès continu de sa population urbaine, c'est une province immobilisée dans son développement démographique puisque sa population totale s'est fixée, pendant quarante ans, entre 921 mille et 926 mille habitants.

La baisse de la proportion rurale de la population de la province est continue à compter du recensement de 1911. Mais la population rurale ne baisse pas dans toutes les municipalités dans la même proportion. Bien plus, la répartition de cette baisse varie dans des hameaux ou des villages de townships circonvoisins, partageant des sols à capacité productrice fort semblables et à peu de choses près, des conditions climatiques et des incidences de précipitation similaires, une sélection de cultures pareillement armées et productives, des pratiques culturelles, ainsi qu'un équipement mécanique ou technique tout aussi développé et finalement un rapprochement à un point de services d'égale distance.

En voulant mieux comprendre ce qui peut assurer la persistance de certains centres par rapport à d'autres, nous avons cherché à établir la relation entre les processus politique, économique, la vie quotidienne, les comportements et les tendances de fond. Partant de townships diversifiés

quant à leur composition ethnique et religieuse, un petit îlot francophone du sud-est de la Saskatchewan, la paroisse de St-Maurice de Bellegarde, est utilisé comme révélateur de cette complexité de l'évolution.

C'est depuis la fin du 19^e siècle, une paroisse indépendante, peuplée principalement de Belges, Français et Canadiens français. Les paroissiens ne suivent pas nécessairement la ligne tracée par Regina, ils font leur affaires, se débrouillent bien entre eux, deviennent des propriétaires d'importance et augmentent en nombre jusqu'en 1950. A ce moment, la paroisse compte environ 1000 âmes.

Or, la province déploie un réformisme scolaire pour instaurer un conformisme linguistique. L'école est l'instrument d'assimilation: la présence obligatoire; l'effacement de la classe de toute trace de profession religieuse, de toute influence dérangeante, dont le français; un programme contrôlé et surveillé de près pour façonner une nouvelle génération dont les valeurs sont anglo-celtiques, ce sont là quelques-unes des mesures de "réforme" entreprises.

Jusqu'à la fin de 1960, la persistance de cet îlot francophone tient pour une grande part au religieux: aux liens qui unissent la communauté et son église paroissiale. Le confort fait cependant son entrée dans le milieu après 1950; les amateurs de modernisation délaissent tranquillement la ferme mixte et se spécialisent principalement dans la culture céréalière. Les jeunes gens s'acculturent et commencent à quitter la terre. Les effectifs de la paroisse commencent aussi à se comprimer. La lame de fond est la migration des jeunes gens, mais aussi des retraités, ces derniers étant attirés par les services commerciaux et de santé des grands centres régionaux. Les 719 âmes de la paroisse en 1959 tombent à 257 en 1979.

Entre les pressions externes et les migrations, la solidarité de la communauté, centrée sur l'univers religieux est atteinte. Toutefois, les valeurs religieuses ne sont pas nécessairement abandonnées. Il semble y avoir une certaine continuité sociale au niveau de la région.

TABLE DES MATIERES

	PAGE
INTRODUCTION	xii
CHAPITRE I. LA DYNAMIQUE D'UNE GENERATION PIONNIERE, 1898-1914	1
A. Des Territoires à la province	
1 Le milieu physique	
2 L'occupation du sol	
3 Les débuts de l'activité agricole	
4 La présence gouvernementale	
B. La municipalité	
C. L'administration scolaire	
1 La législation territoriale	
2 La législation provinciale	
3 La scolarisation en français	
D. La paroisse	
1 La dépendance hiérarchique	
2 St-Maurice de Bellegarde	
3 Les installations locales	
4 La vie quotidienne	
CHAPITRE II. LE TEMPS DE LA DEUXIEME GENERATION: LES LIMITES SPATIALES ET DE SUBSISTANCE, 1914-1945	52
A. Le milieu provincial	
1 Les comportements démographiques	
2 L'anglo-conformisme	
3 Crises économiques et contraintes climatiques	
4 La vie quotidienne	
B. Le niveau municipal	
1 Les responsabilités	
2 Les moyens d'intervention	
C. Du district à l'unité scolaire	
1 Le laminoir de Régina par l'école	
2 La consolidation des districts scolaires	
3 La scolarisation à Bellegarde	
D. La paroisse	
1 La pratique religieuse	
2 La paroisse comme noyau social	
CHAPITRE III. LES TENDANCES DES ANNEES 1945-1970	121
A. La province	
1 L'électrification et ses conséquences	
2 L'emprise technologique ultérieure	
3 Vie économique	
B. La municipalité	
1 La fin de l'expansion	
2 Le réaménagement régional	

- C. L'unité scolaire
 - 1 Les conséquences locales du régime des unités scolaires
 - 2 L'impasse administrative
- D. La paroisse
 - 1 La pratique religieuse
 - 2 La vie sociale
 - 3 La paroisse désenclavée

CONCLUSION 170

BIBLIOGRAPHIE 229

ABBREVIATIONS

AASB	Archives de l'Archevêché de St-Boniface
ACFC	L'Association catholique franco-canadienne (1912) L'Association culturelle franco-canadienne (1964)
APB	Archives de la paroisse de St-Maurice de Bellegarde
ARAP	Administration du rétablissement agricole des Prairies
CAR	Chancellerie de l'Archevêché de Régina
CCF	Co-operative Commonwealth Federation
JAC	Jeunesse agricole catholique
RMA(61)	Municipalité rurale d'Antler n° 61
RMS(31)	Municipalité rurale de Storthoaks n° 31
RPVB	Registre des procès-verbaux des réunions des commissaires d'école de Bellegarde (1904-1961)
RPVRS	Registre des procès-verbaux des réunions des syndics de la paroisse de St-Maurice de Bellegarde (1935-1959)
SAB	Saskatchewan Archives Board

LISTE DES TABLEAUX

1.	Ménages selon l'ethnie, paroisse de St-Maurice de Bellegarde, 1900	37
2.	Population selon l'ethnie, paroisse de St-Maurice de Bellegarde, 1900	38
3.	Population par municipalités, 1921-1926	53
4.	Exploitations agricoles, par municipalités en 1926	53
5.	Population des municipalités, Storthoaks(31), Antler(61), 1926-1961	133
6.	Population totale par municipalité, 1951-1971	134
7.	Population des centres des townships 6, 7 et 8, 1931-1971	136

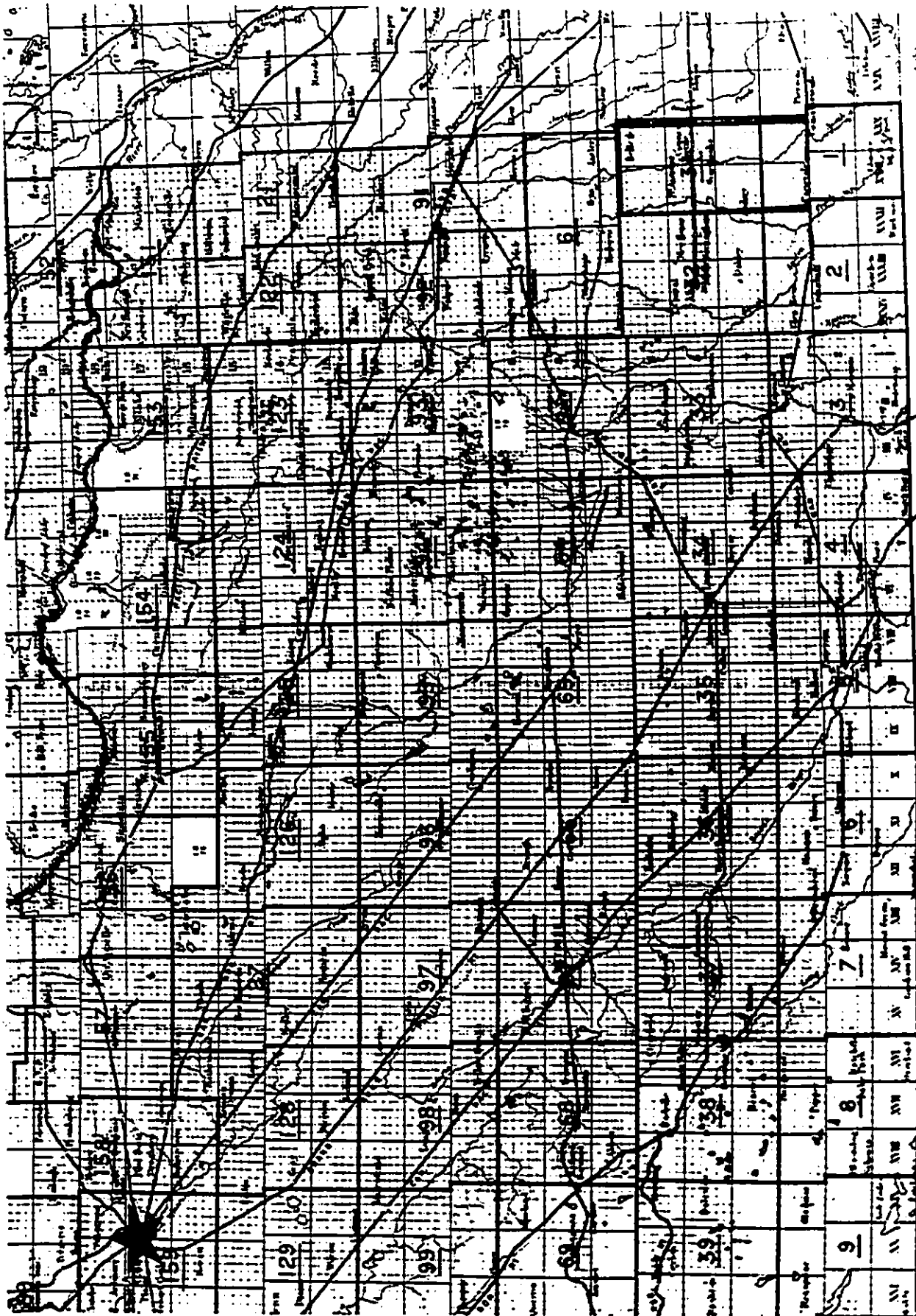
LISTE DES ANNEXES

ANNEXE

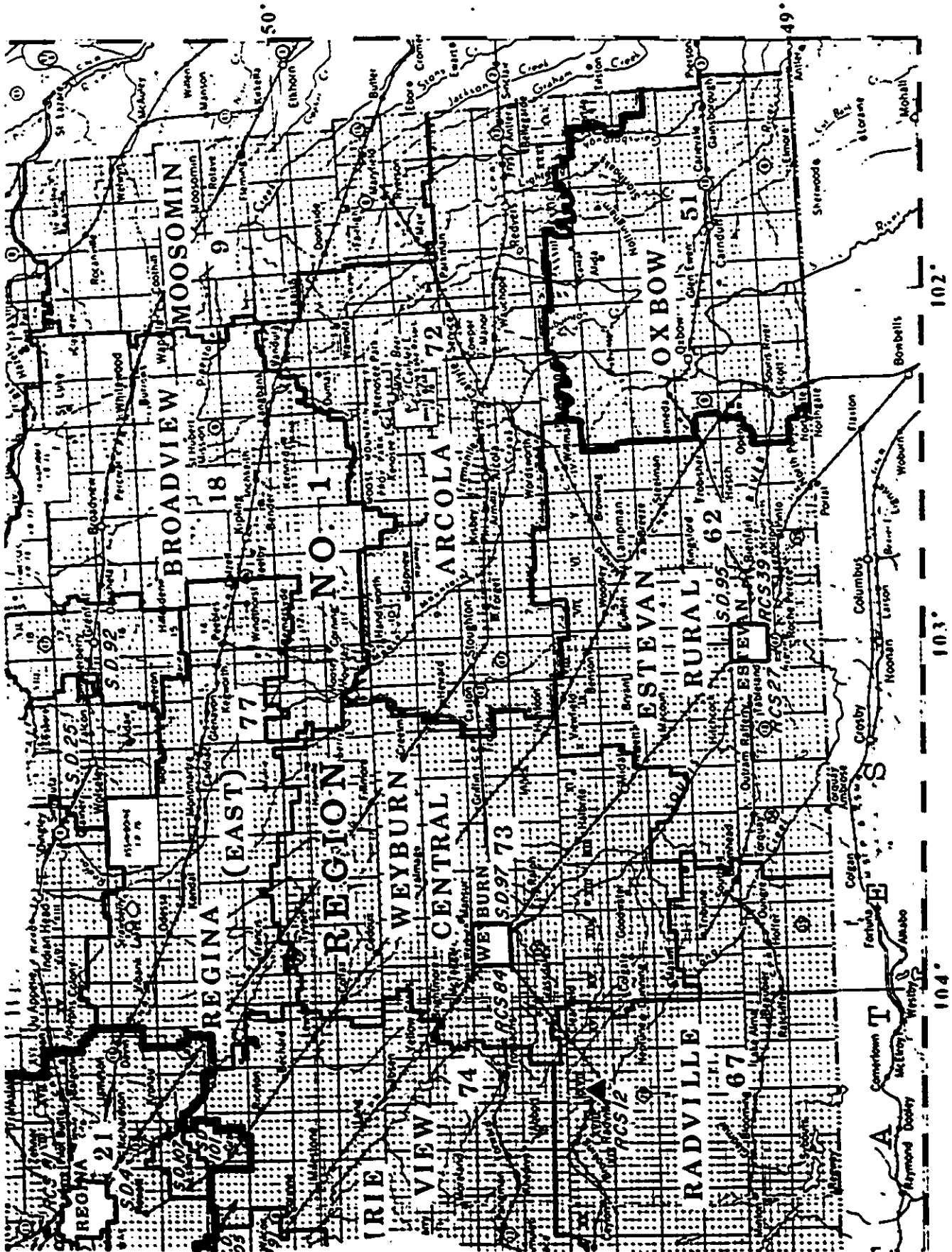
- "A" Répartition des homesteads inscrits dans les townships 6, 7 et 8, ranges 30 et 31 à l'ouest du 1^{er} méridien.
- "B" Répartition en pourcentage des homesteads individuels selon l'identité linguistique et le sexe de l'acquéreur (townships 6, 7 et 8, ranges 30 et 31 à l'ouest du 1^{er} méridien).
- "C" Population du Canada, par province et territoires, 1871-1921, 1931-1986.
- "D" Conditions rattachées à l'enseignement, district scolaire de Bellegarde, octobre 1930.
- "E" Chutes de pluie totales, Carlyle, Saskatchewan, 1922-1960.
- "F" Chutes de neige totales, Carlyle, Saskatchewan, 1922-1960.
- "G" Liste des secours approuvés par le Conseil municipal de Storthoaks(31), 1935.
- "H" Bétail et grandes cultures par municipalités, 1931.
- "I" Densité de la population, Saskatchewan et division de recensement n° 1, 1901-1941 (au mille carré).
- "J" Population totale, rurale et urbaine en Saskatchewan, 1885-1941.
- "K" Population des municipalités, selon la religion (1921) et les origines (1934-1941).
- "L" Population des municipalités, selon la religion, 1941-1951.
- "M" Nombre de fermes de recensement, population en Saskatchewan, 1911-1966.
- "N" Rendement du blé en Saskatchewan.
- "O" Les grains de l'Ouest, superficie, production, paiement, 1961-1971.
- "P" Fermes de recensement classées selon le mode d'exploitation, par municipalité, 1931-1971.
- "Q" Bétail et grandes cultures par municipalité, 1931-1971.
- "R" Population paroissiale et scolaire.

- "S" Statistiques de paroisses.
- "T" Recettes ordinaires, quêtes et activités sociales, St-Maurice de Bellegarde, 1924-1979.
- "U" Députés à Régina, circonscriptions intégrant les townships 6, 7 et 8, 1905-1975.
- "V" Climat idéal pour la culture du blé dans le sud-est de la Saskatchewan.

Source: Archives nationales, Canada, Collection nationale de cartes et plans, NMC-28556, H1/502/1915.
Department of Public Works, Saskatchewan, Map of the Southern Part of the Province of
Saskatchewan, Railways constructed...Boundaries of Municipalities...corrected to September 1st 1915.



N O R T H
W E S T



INTRODUCTION

Depuis 1941, le centre rural n'est plus le lieu de résidence privilégié de l'habitant du Canada. A compter de cette année, c'est la tendance à la baisse dans le nombre des exploitants qui est le fait essentiel marquant la vie agricole au Canada. Des 733 000 fermes de recensement qui existaient à ce moment, nous n'en retrouvons en effet pas plus de 318 000 en 1981.¹ Même en Saskatchewan, une province canadienne où se trouve un fort contingent de la population rurale du pays, le recensement décennal de 1981 avait marqué une baisse de 25% dans ses effectifs ruraux comparativement à ceux de 1941.²

Si l'analyse démographique nous a bien montré le phénomène de la dépopulation générale des campagnes canadiennes au profit des villes, ses données statistiques ne nous ont cependant pas fourni un cadre de réflexion suffisant pour nous permettre de comprendre les origines de ces mouvements de restructuration dans le milieu rural lui-même. A quels facteurs déterminants faut-il en effet associer la subsistance sinon la croissance de certains centres villageois ou paroissiaux précis en Saskatchewan par rapport à d'autres à caractère et à vocation fort similaires mais qui se sont entièrement désagrégés?

Tant que la population de la province de la Saskatchewan a suivi un mode de croissance démographique continue, cette province a peu tenté d'analyser les perspectives d'avenir de ses centres ruraux. Mais à partir des années 1930, au moment où l'optimisme s'y heurte aux contraintes économiques et climatiques, la province s'attache à mieux définir la spécificité du développement rural et les conditions indispensables à sa vitalité.

De nombreux ouvrages canadiens se sont consacrés à l'analyse comparative des processus de développement économique et démographique au niveau du pays et de la province. Il reste cependant que dès que l'on veut prendre conscience de l'existence indépendante d'un village, comme d'une paroisse, de la vitalité de leur cercle intérieur, de leur couleur, de ce qui les distingue, la démarche apparaît complexe. Pour aller au fond des faits et rejoindre un village, ou une paroisse, il faudrait pouvoir distinguer ce qui est propre à ce milieu local des phénomènes qui lui sont extérieurs, tout en ne retenant de ceux-ci que l'essentiel de ce qui le touche. Seulement, on prend alors le risque que cette entreprise ne s'exerce dans un espace sans continuité, isolé du monde qui l'entoure. Pour bien orienter l'analyse d'un village, comme d'une paroisse, sur tous les plans et donc lui donner une cohérence, nous pensons qu'il serait utile de cerner au départ les divisions et subdivisions administratives qui encadrent le milieu local; en tout cas dans l'Ouest canadien. C'est pourquoi nous avons distingué quatre cercles concentriques, fréquemment confondus en un seul espace d'observation. En un premier cercle, qui est le point de départ de notre observation, nous avons le territoire ou la province, sa législation, ses valeurs et ses mécanismes de décision. Puis, dans un second cercle d'observation, la municipalité et ses modes administratifs suivi du cercle de l'administration scolaire et ses sources de conflits, pour faire apparaître enfin dans le détail, le cercle intérieur de la paroisse étudiée et sa spécificité sociale.

C'est bien dans cette perspective, pensons-nous, qu'il sera possible de déterminer dans le jeu des conditionnements, ceux qui ont le plus pesé dans le processus de la restructuration rurale, dans le milieu étudié de la

province de la Saskatchewan. L'observation d'un cadre bien délimité sur une période relativement longue, et relié aux cercles concentriques mentionnés, devrait permettre en outre, contrairement aux études antérieures qui ont surtout privilégié les facteurs économiques dans de grands ensembles géographiques, de découvrir si des variantes locales frappantes auraient été le résultat de causes négligées jusqu'ici par ces méthodes d'analyse fréquentes d'un vaste ensemble envisagé sur une période relativement brève.

Une telle démarche suppose néanmoins l'obligation de choisir une communauté où l'évolution sociale servirait de révélateur à plusieurs niveaux. Par exemple, l'arrêt du choix sur une communauté qui subirait les effets multiplicateurs de restructurations voisines, en raison notamment des chevauchements administratifs suscités par ces restructurations. Mieux encore, une communauté qui nous ferait découvrir les changements ruraux et qui, par ses contacts, nous mettrait en présence d'autres ethnies que les siennes et donc nous offrirait le moyen d'interpréter certaines différences opposant diverses entités communautaires.³ De ce fait, et par l'observation du jeu des différents cercles signalés plus haut, nous éviterons en outre l'écueil de ne rechercher qu'une explication au conditionnement démographique rural.

A cette fin, notre choix s'est porté sur une communauté qui correspond à ce modèle aux conditionnements multiples. Il s'agit de la paroisse de St-Maurice de Bellegarde qui a fait partie de la ligne du front pionnier francophone du sud-est de la Saskatchewan. Cette paroisse, qui s'est établie au cours des années 1890, est sise sur le quart nord-ouest de la section 36 qui correspond à la ligne du 6^e canton (ou township), à l'intérieur du 31^e rang (ou range), à l'ouest du 1^{er} méridien.⁴

Compte tenu de sa situation géographique, c'est-à-dire placée comme elle l'est dans la 36^e et dernière section de la ligne du township 6, la population de la paroisse s'est trouvée dans l'obligation de transiger avec deux municipalités, d'être aux prises avec deux divisions administratives scolaires et de recevoir des services de diverses communautés environnantes d'ethnies et de cultures différentes, puis de mener ses transactions économiques et sociales aussi bien dans la province de résidence que hors-province.

La paroisse s'établit ainsi au cours de la vague d'immigration qui a attiré différentes ethnies dans l'Ouest canadien à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle. Le terrain plat de la prairie et la facilité qu'il présente pour la réalisation d'un arpentage uniforme et rapide durant les années 1870-1880, sont des facteurs importants dans le peuplement de ce pays nouveau. Aussi, suivant de près le tracé des chemins de fer et l'arpentage, l'afflux des colons dans la région de la prairie commence-t-il de façon marquée autour des années 1880. Etant donné que la numérotation des sections commence par le n^o 1 au coin inférieur sud-est de chacun des townships et se poursuit d'est en ouest jusqu'au coin supérieur nord-est de la section n^o 36, l'orientation du peuplement de la prairie correspond à celle du mode d'arpentage. C'est donc dire qu'elle progresse d'est en ouest. Moyennant le paiement de dix dollars de droit d'enregistrement, tout immigrant qui est chef de famille ou qui est en mesure de déclarer sous serment qu'il a ses 21 ans révolus peut, conformément à la loi du 14 avril 1872, le Dominion Lands Act, prendre possession d'un quart de section des terres publiques non concédées (ou d'une étendue de moindre dimension) ce qui correspond à 160 acres ou à environ 65 hectares. Il doit y prendre

résidence durant un minimum de six mois par an et défricher dix acres à chaque année pour la durée de trois ans. Après quoi, lui-même ou à défaut sa veuve, ses héritiers ou ses légataires peut ou peuvent revendiquer le droit de propriété.⁵ L'immigrant ne peut occuper de cette façon qu'un seul quart de section gratuitement; ce domaine familial s'appelle le homestead. La loi reconnaît également un droit de préemption aux occupants des terres publiques de 1871 à 1890 et de nouveau de 1908 à 1918. Ces derniers possèdent en effet la priorité d'achat du quart contigu en échange d'un paiement variant de 1,00\$ à 3,00\$ l'acre.

La concession de terres gratuites a dès lors une sorte d'effet magnétique. Des milliers d'immigrants viennent avec la certitude que 160 acres suffisent pour faire vivre un ménage. Pourtant, l'Ouest s'était-il quadrillé en lots trop petits pour leur assurer une subsistance ou satisfaire aux appétits? A partir de 1913, un mouvement de désaffection s'opère. Ce n'est toutefois pas sans dommages car dès 1914 l'on parle déjà d'un phénomène de dépopulation rurale en Saskatchewan.

Quoiqu'il en soit, la mécanisation se répand sans qu'il y ait fracture entre l'univers du cheval et celui du tracteur. Les deux manières de travailler se côtoient durant un certain temps. Puis, un cycle prolongé de sécheresse se déclenche qui, de surcroît, coïncide avec le krach économique des années 1930. La force du courant expansionniste se brise de la sorte. Or, c'est alors que la solidarité communautaire prend toute son importance, c'est que St-Maurice de Bellegarde devient à ce moment-là, le noyau d'une formation nouvelle qui se constitue peu à peu.

Cette étude s'appuie d'abord sur les registres paroissiaux, les rapports annuels de la paroisse, la correspondance des prêtres résidents de

la paroisse, les procès-verbaux des réunions des Conseils municipaux, des commissaires d'école que l'on a pu consulter, Et ensuite sur divers travaux portant sur l'agriculture des Prairies, les sols, le climat et certaines études rurales. Nous avons ainsi voulu prendre conscience de l'enchaînement des faits, des transitions, et des ajustements des premiers dans les seconds, tout en mettant l'accent sur ce qui fait partie intégrante du processus de la restructuration rurale. Notre travail se divise en trois parties correspondant en gros aux trois générations envisagées: la génération pionnière, de 1898-1914, et les deux autres de 1914-1945 et 1945-1970 qui connaissent de façon progressivement plus étroite les influences des administrations scolaires, municipales et provinciales.

Le premier chapitre de notre étude se fonde en grande partie sur les mémoires publiés par le prêtre fondateur de la paroisse, Jean Gaire, ainsi que sur le journal qu'il publiait durant les années 1902 à 1913 (Le Défenseur du Canada). A cela viennent s'ajouter les quelques rares documents qui portent sur la paroisse et qui se trouvent aux archives de la province, à Regina, et quelques pièces de correspondance consultées à l'Archevêché de Saint-Boniface, dans la province du Manitoba.

Les registres de la paroisse sont conservés sur microfilms à Regina. Etant donné, toutefois, que quelques notes sont encartées à l'intérieur des registres et qu'elles ont été filmées en même temps que les pages des volumes, l'information n'est pas toujours complète. Les registres ont donc dû être consultés à la paroisse elle-même. Le tableau de départ se complète, bien entendu, à l'aide de ces registres mais en partie aussi par des données tirées des histoires de familles pionnières rédigées pour le compte d'une société historique locale, par des descendants, qui font

fréquemment partie du groupe de la deuxième génération des pionniers. La somme d'information disponible sur les 721 pionniers et pionnières que l'on retrouve dans ces récits sur les nouveaux venus d'avant 1930, varie bien entendu d'un texte à l'autre. Ce sont surtout les femmes qui sont les inconnues dans ce mouvement d'immigration qui a précédé 1930. Nous apprenons, par exemple, dans telle histoire de famille, à propos des immigrants d'ethnie anglophone que Mary Stuart est née à Inverness en Ecosse et rien de plus. Quelques textes du même genre présentent bien l'histoire du père cependant la mention à la mère sera simplement, "Mrs. Hamilton" ou d'autres mentions équivalentes. En dépit de cette présentation lacunaire, une quantité de renseignements sur l'origine des immigrants peut néanmoins être tirée de ces histoires de familles.

Les deux autres chapitres du travail sont orientés par les divers documents déjà mentionnés. A la Chancellerie de Régina, le fond des quatre dossiers qui contient les lettres échangées entre les évêques et les prêtres résidents durant les années 1897 à 1969 a contribué à la reconstitution des tableaux des différentes périodes. Ces dossiers contiennent, dans un ordre chronologique, des pièces de correspondance qui portent tout autant sur la comptabilité de la paroisse ou la pratique religieuse des paroissiens que sur l'état des récoltes et les conflits scolaires. Le dépouillement de ces dossiers pièce par pièce a été fructueux puisqu'il a permis de dégager des rythmes de vie et de définir nos trois périodes à l'étude. Mais plusieurs thèses, notamment celles de R. Painchaud, R. Huel, K.A. McLeod nous ont également permis non seulement de rattacher la paroisse à l'ensemble provincial, mais aussi de tirer parti d'excellents éclairages sur le type d'immigration recherché et sur les conflits linguistiques et scolaires de la

période précédant la Deuxième Guerre mondiale. Pour qu'une analyse de l'adaptation de l'homme à son environnement nous soit possible, il nous fallait porter notre regard sur une période de temps de longue durée, en l'occurrence quasi un siècle. D'autre part, compte tenu que le milieu géographique étudié est relativement restreint il arrive que la documentation soit incomplète et il est alors difficile de la comprendre ou de juger de sa pertinence. C'est pourquoi l'on s'est efforcé tout au long de la rédaction, de vérifier l'information écrite auprès de quelques témoins privilégiés de la génération des fils ou filles des pionniers.

Découvrir des réalités vivantes, poser des problèmes concrets de financement, de genre de vie, d'états d'âme, d'ouvrir la fenêtre sur la campagne vivante de nos ancêtres plutôt que de confectionner un tableau à ce point général que la notion de la moyenne viendrait fausser la réalité d'une diversité en évolution, telle a été notre approche. Ainsi, partant de l'observation successive des cercles concentriques (territoire ou province, municipalité, administration scolaire, paroisse ou village) nous cherchons essentiellement à comprendre ce qui, dans le contexte des faits liés à la dépopulation des centres ruraux de la Saskatchewan, détermine l'évolution d'une communauté précise, voire même ses perspectives d'avenir, relativement à d'autres communautés et relativement au cercle extérieur de la province. Finalement, nous cherchons à savoir si les causes profondes des restructurations prennent naissance hors de la communauté elle-même ou si elles tiennent plus à l'essence même de la vie de celle-ci. Nous serions heureux si ce travail pouvait renouveler dans une certaine mesure ce type d'enquête sur le peuplement rural, dans l'Ouest canadien, au niveau local.

NOTES, INTRODUCTION

- 1 Annuaire du Canada, 1985, Statistiques Canada, Ottawa, 1985, p. 303. Pour fins du recensement agricole, Statistique Canada retient les termes census farms ou fermes de recensement. Ces termes désignent une ferme, un ranch ou tout autre exploitation agricole d'un acre (0.4 hectare) ou plus, dont le volume de ventes de produits agricoles, durant les 12 mois qui précèdent la date de recensement, atteignait un certain montant: au moins 50\$ de 1931 à 1971. Recensements du Canada, 1931, 1966, 1971.
- 2 Huitième recensement du Canada, 1941, vol. I, p. 184.
- 3 Notre emploi du terme ethnie correspond à la définition qu'en donne Madeleine Grawitz: "Groupement naturel caractérisé par des traits communs somatiques, linguistiques ou culturels et le sentiment d'appartenance de ses membres". Cet ensemble d'individus qui est lié non par la race, mais "par son caractère spontané non biologique" s'associe fréquemment durant la période de colonisation de l'Ouest canadien, au terme nationalité puisque le peuplement par blocs suscite le regroupement de personnes provenant d'un lieu déterminé qui partagent une langue, des coutumes, une histoire et souvent une religion. Toutefois, ces ensembles d'individus ne forment pas une entité politique. Pour cette raison, nous utilisons de préférence le terme ethnie.

La signification que nous réservons au terme culture correspond aussi à la dimension anthropologique que lui donne M. Grawitz: "l'ensemble des valeurs, des façons de vivre et de penser de tous les membres d'une société". (Voir M. Grawitz, Lexique des Sciences Sociales, 2^e éd., Paris, 1983, pp.92-93, p.144.)

- 4 Chaque township (canton) a une dimension de 36 milles carrés. Le township est subdivisé en 36 unités d'un mille carré que l'on nomme la section. La section est elle-même divisée en quatre lots carrés de 160 acres, appelés des quarts de section. Les townships ont été établis en partant de la frontière de l'Etat d'Ohio, en direction du nord, c'est-à-dire depuis la rivière de ce nom. Cette rivière a en effet servi de référence aux arpenteurs lorsqu'ils ont fixé le 1^{er} méridien (80° 32' 20"). Les ranges (ou rangs) qui déterminent les longitudes sont numérotés progressivement vers l'ouest à partir de ce premier méridien d'origine. Sur le plan horizontal, les townships sont numérotés vers le nord depuis l'Ohio. Ce quadrillage du terrain permet de repérer rapidement et aisément tout terrain divisé de la sorte. Dans cette étude, nous nous référons à une population qui se situe à l'intérieur des ranges (ou ranges) 30 à 34 et ceux-ci correspondent aux tracés des townships 4 à 8.

Les townships 4, 5, et 6 (ranges 30 et 31) sont de la responsabilité locale de la municipalité rurale de:

Storthoaks(31) et les townships 7 et 8 (ranges 30 à 34) sont du ressort de l'autorité administrative de: Antler(61). Pour d'autres renseignements sur le mode d'arpentage voir: Don W. Thomson, L'homme et les méridiens, Vol.2., Ottawa, 1973, pp. 21-63.

St-Maurice, établie dans le township 6, devient une paroisse en 1898. Cette même année, le hameau qui se développe auprès de son église paroissiale prend le nom de Bellegarde.

- 5 Dominion Lands Act, Statutes of Canada, 1872, cité dans J.H. Archer, C.B. Koester, Footprints in Time, (Canada), 1965, pp. 58-60. Les femmes n'avaient accès à une concession de terre gratuite que lorsqu'elles étaient le seul soutien de famille. Voir à cet effet: C.Fairbanks, S. Brooks Sundberg Farm Women on the Prairie Frontier..., London, 1983, p.75.

CHAPITRE I
LA DYNAMIQUE D'UNE GÉNÉRATION PIONNIÈRE, 1898-1914

A. Des Territoires à la province

1. Le milieu physique

a) Le rapport entre le milieu et l'orientation du peuplement

La vague d'immigrants qui se dirige, à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, vers la plaine qui s'étend entre les Montagnes Rocheuses et le bouclier canadien, pénètre dans une zone écologique à peine habitée par l'homme: des éléments indigènes et métis y constituent la majorité d'une population clairsemée. La vie agricole et l'élevage du bétail se limitant à quelques points isolés, c'est une économie nomade qui prédomine où le peuplement et l'agriculture n'occupent qu'une place secondaire.

Les nouveaux venus se répandent à l'intérieur de la grande plaine, non pas dans la partie septentrionale qui s'intègre au bouclier canadien et qui est recouverte de la forêt boréale, mais dans la partie méridionale de la prairie naturelle. Le Nord ne leur offre en effet que peu d'intérêt puisqu'ils doivent y franchir des étendues de muskeg, de marécages, des forêts épaisses, des lacs ou des affleurements rocheux. C'est donc plutôt vers la prairie naturelle de la partie méridionale des provinces des Prairies actuelles que des milliers de nouveaux venus se dirigent. Cette prairie naturelle s'étage en trois zones principales. La première zone, la plus au nord qui forme un croissant de forêt-parc à paysages de bosquets de trembles convient à l'agriculture et c'est elle qui retient au départ les immigrants du Nord-Ouest.

Au cours des années 1880, c'est la deuxième zone de prairie proprement dite, formée de terres noires et de terres brunes qui commence à retenir les colons. Ce croissant de prairie, qui vient à constituer la zone agricole la

plus prospère de la grande plaine, suit la frontière de la présente province du Manitoba et se rétrécit en se dirigeant vers le nord, donc en direction du croissant de forêt-parc. La terre noire du croissant de prairie se prête particulièrement à la culture et à l'élevage. C'est cette terre noire à l'est de Moose Mountain qui incite précisément l'abbé Jean Gaire, prêtre colonisateur du Nord-Ouest, à y fonder, entre autres, la paroisse de St-Maurice de Bellegarde au cours des années 1890. Les frontières de cette zone de prairie aux herbes moyennes et hautes se définissent de manière habituelle par les composantes végétales indigènes de l'écosystème de la prairie. Ces composantes végétales en présence sont bien entendu le fruit d'éléments déterminants dont le climat et le paysage. Non seulement retrouve-t-on de petits écosystèmes individuels à l'intérieur de la zone de prairie mais ses marges comportent en outre des contacts complexes où chevauchent soit des vallées et la prairie, des collines sablonneuses et la prairie ou encore des buttes sinon des plateaux et la prairie. C'est donc dire que cette zone de prairie proprement dite, qui est associée à un paysage généralement plat, contient suffisamment d'anomalies pour que les rapports des habitants avec le milieu en soient influencés.¹

La troisième zone de la partie méridionale de la prairie naturelle est formée de terres semi-arides où les herbes courtes et clairsemées se sont révélées propices à l'élevage du bétail et à la culture irriguée. Hors du voisinage des rivières ou sur quelques plateaux, les arbres sont rares dans cette zone semi-aride.

Compte tenu que ce sont des townships du croissant de prairie qui font l'objet de la présente étude, nous nous sommes intéressées au déroulement du processus de rétention des sites de l'habitat en cette zone particulière. A

cette fin, l'hypothèse que formulait Judith Wiesinger, en 1985, pour analyser et expliquer le processus de peuplement dans le sud du Manitoba au cours des années 1872 à 1891, nous a fourni des indices sur la façon d'établir le choix du site de l'habitat. S'appuyant sur le principe que l'analyse du peuplement dans sa forme statique sans l'examen de son processus n'est pas un moyen d'explication satisfaisant, elle a cherché à incorporer l'élément du temps à son modèle explicatif. Cependant, elle vient à constater que cette incorporation ne suffit pas non plus: les propositions théoriques doivent constamment être modifiées pour correspondre à chacune des régions particulières. Elle tire néanmoins des conclusions d'un intérêt général, notamment, que la distance du homestead par rapport à la voie ferrée ou à un centre de services perd de son importance avec le temps, que la proximité d'un sentier et d'une voie ferrée sont d'une importance limitée, que la distance importe beaucoup moins que le coût de la terre - ce qui compte c'est que ce coût soit le moins élevé possible - et que c'est l'obtention de la terre elle-même qui est l'objectif qui prime au départ.² Notre observation des cartes des townships 6, 7 et 8 aurait néanmoins tendance à nuancer ces conclusions dans le sens d'une importance durable de la proximité d'une voie ferrée.

C'est certes le facteur distance qui influence l'abbé Jean Gaire lorsqu'il recherche de bonnes terres agricoles pour installer des immigrants en 1891.³ Il porte effectivement son choix sur un site qui n'est qu'à une centaine de kilomètres de la première paroisse qu'il avait fondée à Grande-Clairière, en 1888. C'est toutefois une végétation naissante dans une aire diversifiée auprès d'un ruisseau qui détermine de façon nette son choix du site de la future paroisse de St-Maurice de Bellegarde. Quant aux premiers

immigrants qu'il invite à s'installer à cet endroit, c'est beaucoup moins la distance ou le ruisseau qui influence leur choix ultime que la rumeur de l'arrivée d'un chemin de fer. En effet, les trois premiers colons qui viennent choisir des homesteads dans les townships 6, 7 et 8 arrêtent volontairement leur choix sur des terres qui sont situées non pas près du ruisseau mais bien dans la ligne du chemin de fer prévue. A la suite, ce sont les quarts de section contigus qui sont retenus par d'autres colons. Si le cercle des homesteads retenus s'élargi avec le temps, nous constatons en outre que l'orientation du peuplement continue à se concentrer tout autour du premier noyau des homesteads, c'est-à-dire dans les environs de la ligne de chemin de fer prévue. Nous convenons cependant avec J. Wiesinger que l'orientation du peuplement fut déterminée par des motifs qui sont liés au caractère précis d'un lieu dans le temps et bien entendu au caractère particulier des pionniers en question.⁴

b) Le sol

Les townships 6, 7 et 8 font partie de la grande zone céréalière du croissant de prairie aux herbes courtes et moyennes. Cette vocation céréalière laisse croire que la qualité des sols des townships va à l'encontre des déclarations du capitaine John Palliser qui explora ces régions durant les années 1857-1858. Si jusque-là, les Territoires du Nord-Ouest avaient été associés à la région froide du pôle arctique, J. Palliser identifie à ce moment la présence d'une ceinture fertile dans les Territoires, mais aussi d'une région triangulaire de "plaines arides" ayant pour base le 49^e parallèle et atteignant son sommet au 52^e parallèle. Ce triangle se caractérise, selon J. Palliser, par de "vastes étendues de terres sablonneuses incultes" qui sont impropres à la culture agricole.⁵

Les sols des townships 6, 7 et 8 font néanmoins partie du grand groupe des sols noirs et sont de ce fait de l'ordre chernozémique, cet ordre des sols qui se rencontre dans les régions de la prairie ou de parc de climat frais. Parmi les constituants de ces sols noirs, l'on remarque un horizon de surface très foncé et de manière habituelle un horizon brunâtre celui-ci recouvrant également un horizon généralement calcaire et dont le degré de saturation en base est élevé.⁶ Ce sont des sols qui sont légèrement ondulés et parfois accidentés mais qui forment de bonnes terres agricoles. Leur capacité de rétention des eaux varie selon la texture du sol, les régions où le sol loam est prépondérant (comme il l'est à St-Maurice de Bellegarde) étant les plus efficaces. Le niveau de matière organique varie aussi suivant la topographie; toutefois il y est suffisant, sauf sur les buttes ayant subi l'effet de l'érosion. Les surfaces bien drainées de ces sols présentent peu de limite quant à leur usage agricole.⁷

c) Le climat

Les herbes courtes qui se trouvent dans le croissant de prairie aux herbes moyennes et hautes sont l'indice d'un climat sec compte tenu qu'elles sont des plantes xérophiles. La précipitation, tout comme les autres aspects climatiques de cette région, y varie grandement. La station du Service de l'environnement atmosphérique à Carlyle⁸ en Saskatchewan établissait la moyenne normale des chutes totales de pluie en cette région au niveau de 300.9 mm pour les années 1951 à 1980. Toutefois, durant cette même période, les chutes de pluie ont varié de 166.0 mm à 530.4 mm par an.⁹ La précipitation totale, en neige et en pluie, représente donc un facteur primordial par rapport à la capacité productrice de la région. Comme il n'y a pas de forêts ni de conformations sur le terrain qui puissent faire

obstacle aux mouvements rapides des masses d'air, la prairie subit de violentes secousses climatiques et de grands vents asséchants. De rapides changements apportent à l'automne, des gels précoces. A ce compte, la durée de la saison de croissance peut varier.

2. L'occupation du sol

C'est en juillet 1891 que trois colons d'origine belge, Alphonse Copet, Cyrille Delaite et Joseph Delaite choisissent les premiers homesteads dans le township 7 dans la ligne d'un futur chemin de fer. C'est précisément une période où le Canada offre des perspectives attrayantes aux immigrants et une période également où certains facteurs encouragent le peuplement des terres de l'Ouest. A compter de 1896, le Canada a un nouveau gouvernement libéral qui se montre favorable à l'immigration. A cette époque, les meilleurs sols agricoles du Haut-Canada sont occupés et presque toutes les terres gratuites du Midwest aux Etats-Unis le sont aussi. Compte tenu du rythme de l'expansionnisme américain dans le Midwest, de nombreux Canadiens s'inquiètent à ce moment du sort de la Terre de Rupert à l'ouest. Des progrès techniques qui avaient accompagné l'expansionnisme américain venaient en outre faciliter, sinon inciter le progrès du peuplement en direction ouest. Au cours des années 1860, le peuplement du Midwest avait en effet suscité et contribué à l'accélération, du progrès de la mécanisation. Etant donné qu'un homme seul ne pouvait pas en réalité cultiver 160 acres, l'industrie des machines aratoires avait pris de l'essor, témoin la moissonneuse, la lieuse et la batteuse. Les industries de la meunerie, de la conservation de la viande, de la fabrication de matériaux de clôtures avaient aussi progressé.¹⁰ Les élévateurs à grains, une nouvelle construction en hauteur qui révolutionne l'emmagasiner des

céréales ainsi que leur classification, avait facilité la tâche des chemins de fer et ces bâtiments font également partie intégrante de tout le mouvement d'accélération de l'immigration. Il y avait eu bien entendu la découverte, vers 1841, d'un blé dur à croissance rapide, bien adapté au climat chaud et sec, le Red Fife, développé par un immigrant écossais en Ontario. Ce blé était de la sorte venu ajouter aux possibilités qu'offrait l'Ouest en tant que centre producteur de blé.¹¹

Le livre du botaniste et explorateur canadien, John Macoun, qui porte le titre Manitoba and the Great North-West et qui avait été publié en 1882, avait aussi contribué largement à changer les opinions sur la capacité agricole de l'Ouest. L'image qui présentait l'Ouest comme une terre à ceinture fertile mais ayant un centre en forme triangulaire de terre aride et qui avait été élaborée au cours d'études scientifiques menées entre autres par John Palliser (1857), était remise en question par J. Macoun. La théorie de J. Macoun invoquant plutôt les possibilités d'exploitation agricole de la région fait disparaître le triangle Palliser et elle est à la base de la déviation de la construction du chemin de fer Canadien Pacifique vers la région du sud, celle précisément que Palliser avait qualifiée d'un désert caractérisé de plaines arides et de terres sablonneuses incultes.¹² La capitale du Nord-Ouest est aussi saisie par ce courant et elle se déplace de Battleford à Régina (1882).

D'autres facteurs, dont le prix du blé à la hausse, les débuts de l'arpentage systématique de cette contrée peu connue, une politique de distribution des terres, l'extension des chemins de fer, sont conjugués pour créer un engouement pour les Territoires du Nord-Ouest. L'année de pointe dans l'arpentage de la prairie avait été 1883 et c'était justement à

l'automne de cette même année que la construction du Canadien Pacifique atteignait les Rocheuses.¹³ Après 1896, Clifford Sifton, le nouveau ministre de l'Intérieur, responsable de l'immigration, se croit investi de la tâche missionnaire de revivifier la foi dans l'Ouest. Il met en oeuvre une politique d'immigration sélective et néanmoins effective. Cette politique est considérée comme sélective car si elle est indifférente quant à l'origine ethnique des immigrants, elle décourage l'immigration des non-agriculteurs.¹⁴ Sifton estime qu'il n'y a pas lieu de chercher à attirer une main-d'oeuvre qui viendra de toute façon d'elle-même. Comme il croit que le peuplement agricole n'est pas un processus inévitable et qu'en plus c'est sur l'agriculture que repose la base d'une société stable et progressiste et qu'en elle se trouve également la garantie de l'avenir national, il consacre ses efforts à encourager l'immigration d'agriculteurs.¹⁵ Ainsi, selon l'image de Sifton, c'est le brave paysan en peau de laine de mouton, né sur le sol et dont les ancêtres sont fermiers depuis des dizaines de générations, qui a une femme robuste et une demi-douzaine d'enfants qui représente l'immigrant de choix.¹⁶ Ce sont donc des immigrants qui, malgré le froid, la misère, lutteront, de même que leurs enfants et petits-enfants qui les suivront.

La période qui correspond aux années 1900-1913 représente un intervalle de temps bref mais une période où la croissance et le progrès furent remarquables en bien des domaines. Au cours des années 1881 à 1901, la population des Territoires est passée de 25 515 à 158 940.¹⁷ Dans le district électoral d'Assiniboia Est, où se regroupent les townships 4 à 8, la population a plus que doublé entre 1891 et 1901, passant de 20 482 à 49 693.¹⁸ En ce district, c'est une population d'origine des Iles

britanniques qui y détient la majorité numérique (51.9%) en 1901; le groupe des Français de son côté n'y représente que 2.7% de l'ensemble et de ce fait, il y occupe presque le même rang que les habitants d'origine scandinave (2.6%). Après les Britanniques, les trois groupes les plus représentés sont les Russes (15.8%), les Allemands (9.2%) et les Austro-Hongrois (7.9%).¹⁹

En 1911, les immigrants en provenance des Iles britanniques forment 51% de la population de la Saskatchewan. Les groupes des Français et des Belges y représentent respectivement 4.7% et 0.3% du total de la population. Les peuples les plus représentés après les Britanniques sont les immigrants d'origine allemande (13.9%), austro-hongroise (8.4%) et scandinave (6.9%). La même année, le district électoral d'Assiniboia présente une population qui se répartit sur une base légèrement différente. Les immigrants britanniques y forment à ce moment 56.7% du total, les deux autres ethnies les plus représentées y étant les Allemands (9.0%) et les Scandinaves (8.2%). De son côté, le groupe des Français constitue 5.7% et celui des Belges 1.1% du total du district.²⁰

En 1911, la répartition démographique de la Saskatchewan est fortement rurale (83.9%). La forte proportion de ses habitants est employée à une tâche rémunérée dans le secteur de l'agriculture (64%). Les deux autres occupations les plus importantes y sont le commerce et le transport où oeuvrent, en chacun de ces secteurs, environ 7% des employés de la province.²¹

Les hameaux et les villages se sont dotés, dès l'arrivée du chemin de fer, d'un élévateur à grains et d'un magasin général. Dès que la population a augmenté, d'autres services ont été offerts. De fait, les commerces se

propagent dans chacun de ces milieux suivant un rythme qui est fort similaire. Il y a entre autres, une cours à bois, une quincaillerie, une forge, un commerce de voitures à cheval et de harnais, un négociant de machines aratoires et une banque. Il y a bien entendu le bureau de poste, l'école et l'église qui viennent s'intégrer à ce processus de structuration.²²

3. Les débuts de l'activité agricole

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) prévoit selon l'article 95 que c'est le gouvernement fédéral qui a la charge d'énoncer les lois relatives à l'agriculture. Toutefois, comme l'article 93 réserve exclusivement aux provinces le droit de légiférer en matière d'éducation, ce sont les provinces qui se sont chargées de l'enseignement et de la formation dans le secteur de l'agriculture. En Saskatchewan, un Collège de l'agriculture s'établit à Saskatoon, tout près du Collège des Arts et des Sciences, en 1907.

Le principe avait été établi dès 1874, en Ontario, qu'un Collège de l'agriculture devait se protéger des mauvaises influences du milieu universitaire. Comme des théories sur l'évolution s'enseignaient à l'Université et qu'en plus les étudiants y fumaient la cigarette, le Collège de l'agriculture ontarien avait été situé en retrait à Guelph. Le président de la nouvelle Université de la Saskatchewan, W.C. Murray, n'estimait pas une telle séparation souhaitable. En 1907, il choisit plutôt de situer les Collèges de l'agriculture et des Arts et Sciences côte à côte et en plein coeur du nouveau campus universitaire. Bien entendu, une université dans une province à vocation agricole se doit de mettre les intérêts de l'agriculture à l'avant-scène. Cependant, une université qui veut

contribuer au développement de sa province dans tout ce qui paraît essentiel, doit, croyait Murray, veiller à ce que l'enseignement des sciences facilite la maîtrise de la nature tout en s'assurant que l'étude des humanités communique des principes et un art de vivre aux étudiants. Par cette planification, qui relevait d'une pensée à la fois traditionaliste et moderniste, Murray souhaitait qu'en son Collège de l'agriculture se conservent les meilleurs aspects du passé tout en y rencontrant les besoins de l'avenir.²³

Le ministère de l'Agriculture est créé à Ottawa en 1868. La responsabilité du secteur de la recherche est assumée par le gouvernement fédéral. À la lumière de la sécheresse qui marque les années 1880, la Chambre des Communes à Ottawa suggère la création d'une ferme expérimentale en 1884 dans le but de mieux renseigner les cultivateurs sur les méthodes agricoles courantes. Une loi à cet effet reçoit la sanction en 1886 et c'est à ce moment que des fermes expérimentales sont établies dont une à Brandon au Manitoba et une autre à Indian Head dans les Territoires du Nord-Ouest.

Très tôt, les agriculteurs se rendent compte que la terre vierge produit à merveille d'année en année mais qu'à la fin de la troisième ou quatrième récolte, la qualité de la récolte diminue et qu'il faut un labour très profond pour réduire la somme d'herbes nuisibles.²⁴ En 1898, il y a environ 50 000 personnes sur des terres agricoles dans le Nord-Ouest. C'est justement à la fin des années 1890 qu'Angus Mackay, chercheur à Indian Head, démontre la valeur de la jachère d'été, pour cette population agricole, comme moyen de maximiser la rétention de l'humidité. La jachère se réalise par un labour au début de l'été suivi de plusieurs hersages pour détruire

les mauvaises herbes. Ce procédé permet de conserver l'humidité pour la récolte de l'année suivante.²⁵ Un autre chercheur, W. Saunders, avait déjà démontré dès 1890 que l'ensemencement hâtif permettait un rendement plus élevé et ce, pour toutes les variétés de céréales.²⁶ Le simple fait de retarder les semailles de deux semaines pouvait donc réduire le rendement de façon marquée.²⁷ C'est une leçon que les agriculteurs comprennent tôt.

Le temps de la moisson est aussi une période de travail intense. Dès que les équipes de 20 à 25 batteurs se mettent à la tâche, les relations sociales cessent, les vaches sont négligées, l'assiduité scolaire tombe et les femmes font la cuisine durant tout le jour. Au repas, la table de la cuisine s'allonge et les hommes qui se pressent autour de cette table apprennent à manger rapidement en faisant disparaître leurs coudes. Comme les journées de travail sont longues, les batteurs sont affamés. Ces journées commencent soit à 6 heures ou à 7 heures et se prolongent jusqu'à midi sans arrêt; il y a un repas de deux heures puis reprise des travaux jusqu'à la tombée du jour, c'est-à-dire vers 7 ou 8 heures du soir. Les repas doivent donc être copieux. Au petit déjeuner à 6 heures, il y a des steaks, des pommes de terre, du pain et du café en abondance. A midi et au repas du soir le même menu est servi mais avec les ajouts de légumes et d'un dessert tels des fruits secs. Il arrive assez fréquemment que la ménagère prépare aussi un goûter de petits pains chauds ou de sandwiches avec biscuits, gâteaux et café qu'elle va servir vers 4 heures de l'après-midi, aux batteurs dans les champs. Les jours de pluie font le désespoir des femmes qui doivent quand même servir les repas à tout ce monde. En période de moisson, la comptabilité du fermier se fait vite ou pas du tout, ses calculs, s'il en fait, sont le plus souvent sur la porte de l'étable. C'est

le blé qui est cultivé et récolté de préférence car c'est un travail facile et bien payant.²⁸

La superficie des terres cultivées en blé, en Saskatchewan, prend de l'importance au tournant du siècle, passant de 487 170 acres cultivées en 1900 à 1 381 921 acres en 1905 et en 1906 à 2 117 484 acres.²⁹ Le fermier acquiert de nouvelles machines aratoires, il ne cultive plus qu'avec les chevaux, et il achète parfois une lieuse (qu'il nomme à St-Maurice de Bellegarde, le bèneleur, du terme anglais bind) mais celle-ci n'est pas encore solide et elle lui cause des problèmes. D'autant plus, qu'il n'y a pas de mécanicien ni de pièces de réparation à des centaines de milles à la ronde. Les toutes premières se vendent à crédit par la compagnie Massey. Le premier paiement est dû à la suite de la première récolte et le second après la récolte suivante. Au moment où la deuxième récolte est prête à être coupée, le fermier s'étonne de voir arriver le représentant de la compagnie avec cet ultimatum, "Pay now or hand it back". Le fermier demande un jour de répit pour aller vendre une vache au boucher du village. Ainsi, il paie mais il n'oublie pas la compagnie et il parle de "sa Massey" avec amertume et la place pour cette raison bien au rancart dans sa cours.³⁰ Quand il y a succession de mauvaises récoltes comme durant les années qui précèdent 1913, le fermier bien entendu ne peut payer ses dettes.

Déjà en 1913, le mouvement du peuplement de la Saskatchewan se ralentit. Certains fermiers qui se sont endettés ont l'impression que ce ralentissement découle du fait que l'homme engagé vient manger tous les profits. Pour la plupart des fermiers cependant, le réel gremlin ne peut être que le négociant des machines agricoles.³¹

4. La présence gouvernementale

Peu après la sanction définitive de l'existence de la Confédération canadienne en 1867, le gouvernement du nouveau Dominion entreprit de négocier l'admission de la Terre de Rupert, propriété de la Compagnie de la baie d'Hudson. C'est en 1868 que fut sanctionné l'Acte de la Terre de Rupert permettant la cession de toutes les terres et territoires de la dite compagnie. Le Dominion crée en 1870, partant du territoire colonial établi auprès de la rivière Rouge, la province du Manitoba. Au-delà de cette petite province, jusqu'aux Montagnes Rocheuses, les Territoires du Nord-Ouest sont administrés en général directement par Ottawa entre 1870 et 1876, à l'aide du lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba et d'un conseil local. En 1882, le Parlement d'Ottawa divise ces territoires en quatre districts provisoires, la Saskatchewan, l'Assiniboia, l'Athabasca et l'Alberta. A compter de 1886, chacun des districts est autorisé à élire un représentant à la Chambre des Communes d'Ottawa. En 1888, les Territoires obtiennent leur premier gouvernement représentatif lorsque le conseil est remplacé par une Assemblée législative élue. Cette Assemblée n'eut cependant force d'autorité réelle qu'en 1897 au moment où le gouvernement responsable fut accordé. Le Dominion se détermine à créer deux nouvelles provinces en 1905. D'une part, la Saskatchewan qui est formée des districts Assiniboia et Saskatchewan et d'autre part, l'Alberta qui est créée à partir des districts Athabasca et Alberta. Regina et Edmonton sont choisies comme les capitales de ces deux provinces.³⁷

Avant la création de ces provinces, c'est par le biais d'une force policière que le gouvernement d'Ottawa parvient d'abord à manifester sa présence sinon sa volonté dans les Territoires. C'est le 23 mai 1873 que

le premier ministre canadien fait adopter, par le Parlement d'Ottawa, une loi qui autorisait la création d'une force policière à cheval.³³ Par cette loi, il veut garantir que dès leur arrivée dans les Territoires, les colons se sentent en sécurité. La présence d'une force policière se révèle également utile pour les besoins du ministre de l'Intérieur à Ottawa. Les patrouilles de la force le renseignent de première main sur l'état des récoltes dans le Nord-Ouest; les trajets des patrouilles ont souvent pour but de dresser des cartes détaillées sur le développement des Territoires voire même de fournir au ministre des données sur les arrivées et les départs des immigrants dans le Nord-Ouest.

A partir de 1896, le nouveau ministre de l'Intérieur, Clifford Sifton, systématise davantage la collecte des données de la force; il exige que les mouvements de migrations soient relevés en détail selon le sexe, l'âge, l'origine et la destination des migrants.³⁴ La police n'est cependant plus en mesure de surveiller d'aussi près toutes les régions des Territoires après 1900. Les nouvelles villes et villages où se rassemblent une population plus importante retiennent alors la grande part de son attention.³⁵ D'autres composantes du mandat de la police sont d'assurer un service vétérinaire, de contrôler les maladies contagieuses et de fournir de l'aide aux indigents. Dès qu'il y avait récolte déficitaire, le danger existait que le nouvel exploitant ne soit pas en mesure de s'en tirer lors de la campagne agricole suivante. La police a donc la responsabilité d'intervenir s'il y a risque d'indigence. C'est sous forme de grains de semailles que se traduit le plus fréquemment son aide immédiate. Or, le ministère de l'Intérieur s'oppose à toute compassion à l'égard des immigrants. De cette manière la charité ne peut être accordée par la police

qu'a ceux qui se trouvent en situation de réelle détresse.³⁶

Après 1905, ce sont les provinces et les municipalités locales qui se chargent de fournir de l'aide aux personnes dans le besoin.³⁷ Au fur et à mesure que l'ensemble des quarts de section se peuple, les habitants se trouvent d'ailleurs de moins en moins isolés compte tenu que les distances entre les demeures diminuent. C'est aussi autour de 1913 qu'Antler installe le téléphone et c'est vers 1916 que celui-ci rejoint Bellegarde. Dès ce moment, les nouveaux venus, lorsqu'ils sont dans la misère, n'attendent plus d'être découverts par la police, ils lui téléphonent plutôt. De la sorte, les fonctions de la police dans l'Ouest ont évolué de 1874, l'année de leur arrivée dans les Territoires, à la période qui précède la guerre de 1914.

B. La municipalité

Conformément à l'article 92 (8) de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, les institutions municipales des provinces relèvent exclusivement de la législation provinciale. C'est ainsi qu'en Saskatchewan, l'accroissement de la population donne lieu à des demandes insistantes de la part des citoyens, en faveur d'une entité de gouvernement local. C'est pourquoi le gouvernement de la Saskatchewan se dote, le 1^{er} novembre 1908, d'un ministère des Affaires municipales. Par ses lois de 1908 et de 1909 vouées à l'amélioration locale, la province espère supprimer les erreurs des anciennes provinces canadiennes tout en conservant les meilleures qualités de leurs systèmes municipaux. Comme les conditions diffèrent en Saskatchewan, même de celles du Manitoba sous certains rapports, la province se veut novatrice à quelques égards.³⁸ Le simple fait, par exemple, de créer un ministère des Affaires municipales était à cette époque une mesure inédite et ce sont bien la Saskatchewan et le

Manitoba qui furent les premières provinces du Canada à se doter d'un tel ministère.³⁹ Néanmoins les institutions administratives fondées furent beaucoup plus le reflet du bagage culturel des immigrants que la résultante du processus de peuplement dans un espace précis.⁴⁰

Les années qui suivent 1909-1910 témoignaient déjà d'un freinage dans l'arrivée des nouveaux venus dans les townships 6, 7 et 8. C'est au cours de cette période qu'il y eut mise sur pied dans ces townships, des administrations locales. Deux corps municipaux furent constitués, l'un qui regroupait Antler, Fry's, Redvers et Wauchope, dont le siège administratif était à Redvers, et qui s'était donné le nom Municipalité rurale d'Antler, n° 61. La seconde Municipalité rurale (n° 31) regroupait Bellegarde, Storthoaks et Fertile et administrait son territoire à partir de Storthoaks. Les postes des six conseillers et du préfet étaient électifs, ce dernier étant choisi par tous les électeurs de la municipalité, chacun des six conseillers était généralement le représentant d'une division composée d'un township et demi. L'administrateur (ou secrétaire-trésorier) était nommé par le conseil municipal réuni.

La société pionnière offre donc l'occasion à des individus de participer à la direction administrative du milieu. Il s'agit là d'une occasion qui ne leur aurait sans doute pas été possible dans leur milieu d'origine. J.H. Fry, par exemple, qui est le premier conseiller de la division numéro un d'Antler (61), c'est-à-dire, de la division qui correspond au territoire des environs de Fry's, était d'abord bottier et cordonnier en Angleterre, puis fermier au Manitoba, avant son arrivée dans le township 7, en 1900. La division numéro quatre, qui correspond aux environs du village d'Antler, est représentée par W.K. Campsall qui est de

souche agricole ontarienne. Si le pays est nouvellement peuplé, si la population est d'origine très diverse, si l'on rencontre chez elle des coutumes et des valeurs différentes, les façons de vivre et de penser n'influencent en somme que très peu la constitution des institutions locales. S'il est vrai qu'il y a innovations à quelques égards, ces institutions ne font que conserver et copier dans l'ensemble ce qui existe déjà ailleurs.

Au départ, les deux municipalités consacrent beaucoup de temps à la rédaction des arrêtés municipaux. La première décision administrative porte ordinairement sur l'enfermement des animaux en sorte à pouvoir sévir contre tout empiètement à la propriété privée. Un second arrêté municipal cherche d'habitude à réglementer les colporteurs et les marchands ambulants au moyen de l'émission d'un permis.⁴¹ D'autres arrêtés prévoient des dispositions pour assurer l'extermination des loups (en offrant une prime de deux dollars la peau) et des gaufres bruns par une prime sur présentation de la queue. La municipalité de Storthoaks se préoccupe de l'achat et de la distribution de poisons qu'elle considère efficace contre le gaufre brun. Ces poisons portent de toute manière des noms fatidiques comme Kill Em Quick, Strychnine Half and Half.⁴²

Le gouvernement provincial conserve la charge de suppression des mauvaises herbes. Mais, lorsque ses inspecteurs d'herbes nuisibles tentent en 1910 de mettre la législation provinciale en vigueur, ils sont accueillis par les fermiers comme des visiteurs intrus et indésirables. C'est pourquoi le gouvernement choisit ensuite de reporter cette responsabilité aux municipalités qui désormais ont le contrôle tant des herbages nuisibles que des insectes.⁴³ C'est ainsi qu'en 1919, les municipalités doivent organiser

la lutte contre le fléau des sauterelles.

Dès 1910, la municipalité d'Antler (61) définit les responsabilités du médecin et de l'inspecteur de santé publique. Elle cherche aussi à favoriser la santé et la propreté à l'intérieur de son territoire. Lorsque la variole sévit dans les districts voisins, un avis public placé par elle dans le journal Redvers Observer, demande à la population de se prémunir d'un vaccin.⁴⁴

La population indigente fait parfois appel à l'aide de la municipalité. Celle-ci peut se montrer généreuse comme elle le fut à l'égard du citoyen qui demande 30 dollars en 1910 dans le but de s'acheter une jambe artificielle⁴⁵ mais elle peut aussi choisir de lésiner sur les dépenses. Les municipalités sont tout autant prudentes que ne l'était Clifford Sifton vers 1896 lorsqu'il manifestait sa crainte que la charité ne contribue à former une classe de mendiants à la solde de la nation.⁴⁶

Si la municipalité communique encore avec la police de Carlyle (dont le poste de détachement avait été établi en 1902) pour qu'elle détermine l'aide à accorder à la femme d'un fermier de la localité - celle-là souffrant d'une de ces "maladies féminines mystérieuses"⁴⁷ - nous voyons néanmoins par les exemples soulevés que la plupart des anciennes responsabilités afférentes aux questions civiles qui relevaient antérieurement de la police sont maintenant la charge de la municipalité.

C. L'administration scolaire

1. La législation territoriale

Pour élucider la façon dont se définit l'école dans une population pionnière, nous devons d'abord retrouver les principaux antécédents du régime scolaire instauré dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce n'est en

effet qu'en examinant la relation de ces antécédents à la situation du début du 20^e siècle que nous serons en mesure de comprendre son mode d'insertion dans la communauté francophone de St-Maurice de Bellegarde.

C'est en 1875 que le Parlement d'Ottawa avait par la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest accordé à ces Territoires une forme d'administration gouvernementale y prévoyant une mise en oeuvre progressive d'un gouvernement représentatif. L'appareil gouvernemental de départ comprenait un lieutenant-gouverneur et un Conseil de cinq représentants nommés par le gouvernement fédéral qui détient à la fois les pouvoirs législatif et exécutif. La législation de 1875 prévoyait, conformément à l'article 11, une ordonnance scolaire qui accordait un système d'écoles confessionnelles aux Territoires du Nord-Ouest. Le lieutenant-gouverneur appuyé du Conseil de l'Assemblée recevait la responsabilité de l'organisation du conseil spécial chargé de l'Instruction publique dans les Territoires. L'ordonnance scolaire promulguée le 11 avril 1875 stipule que la majorité des contribuables en chacun des districts (ou parties des Territoires) peut établir les écoles qu'elle juge à propos. La minorité des contribuables, en chacun des districts, peut de son côté établir des écoles publiques confessionnelles, qu'elles soient protestantes ou catholiques.⁴⁸

L'ordonnance scolaire ne contient aucune mention sur la langue de l'enseignement. Cependant, un amendement est apporté à la législation de 1875 en 1877 et celui-là consacre le statut d'égalité de l'anglais et du français au Conseil et devant les cours juridiques des Territoires. Cela signifie que les deux langues peuvent être employées au cours des débats du Conseil et qu'elles doivent être utilisées dans ses procès-verbaux; les décrets ou les règlements édictés par le Conseil doivent également être

imprimés dans les deux langues.⁴⁹ Il apparaît de la sorte que l'égalité linguistique ait été enchassée dans la constitution territoriale.⁵⁰ Il y a à cette époque, environ 6 000 habitants dans les Territoires, la population de langue française y représentant environ 48% des effectifs, soit 2 896 habitants par rapport à 3 104 habitants de langue anglaise (52%).⁵¹

En 1882, les Territoires du Nord-Ouest sont divisés en quatre districts provisoires: Assiniboia, Saskatchewan, Alberta et Athabasca. Le recensement de trois districts révèle qu'il y a 17 591 habitants en Assiniboia, 6 115 en Alberta et 4 486 en Saskatchewan. Etant donné que les Francophones ne sont qu'au nombre de 4 500 ou 5 000, l'on voit qu'ils constituent dès lors une minorité. Ce n'est que dans le nord du district de la Saskatchewan qu'ils sont plus nombreux où ils représentent environ 50% de la population. (Les townships 6, 7 et 8 seront partie intégrante du district d'Assiniboia Est).⁵²

Le système administratif scolaire conserve néanmoins sa dualité opérationnelle. Un modificatif à l'ordonnance scolaire, en 1885, représente toutefois un amendement d'une portée importante: il est dorénavant requis que les limites des districts scolaires de la minorité soient coterminales de celles du tracé géographique des districts scolaires de la majorité.⁵³ Ce modificatif place de la sorte une restriction sur la région d'où peut provenir la clientèle de l'école de la minorité, ce qui rend la mise sur pied de telles écoles plus difficile. Une autre modification a des conséquences négatives sur le district scolaire confessionnel en 1886. Si jusqu'à cette année les titres des districts scolaires désignaient clairement l'affiliation religieuse de chacun des districts, qu'il soit protestant ou catholique, ils n'ont plus à inclure de désignation religieuse

des ce moment. Cependant, le fait de supprimer cette obligation a pour conséquence de créer un troisième statut de district, soit le "district public" tout court. Etant donné que les tâches d'inspection, de sélection de manuels scolaires et d'administration des examens relèvent immédiatement, dans les cas des districts scolaires non désignés, de l'ensemble du Conseil de l'Education (qui fut instauré en 1884), la suppression a l'effet, en réalité, de remettre en question la dualité opérationnelle du système administratif scolaire. D'où il suit que le statut de l'école confessionnelle paraît se transformer en un privilège.⁵⁴

C'est en 1886 que la question du français comme langue d'enseignement est soulevée pour la première fois à l'intérieur d'une ordonnance scolaire des Territoires du Nord-Ouest. Si cette ordonnance en fait mention comme langue admissible dans l'enseignement c'est cependant dans le but d'en réduire son influence. Selon cette ordonnance, l'anglais représente dès lors la langue d'enseignement dont toutes les écoles doivent faire usage bien que les commissaires d'écoles conservent la faculté d'autoriser qu'il y ait enseignement d'un cours primaire en français.⁵⁵

En 1888, lorsque le Conseil territorial se transforme en Assemblée, aucun Francophone n'y est élu. Le nouveau lieutenant-gouverneur, Joseph Royal, choisit néanmoins de prononcer son discours d'ouverture en anglais et en français. C'était de fait la première fois qu'une personne prononçait un discours en français dans ces lieux. Toutefois, c'est également en 1888 qu'une ordonnance de l'Assemblée rend la prestation d'un cours primaire d'anglais obligatoire pour toutes les écoles. Lorsqu'il préside à l'ouverture de l'Assemblée en 1889, J. Royal ne répète pas son geste de l'année précédente, il ne prononce son discours qu'en anglais. C'était là

le reflet du changement d'opinion qui s'était opéré dans les Territoires. Les représentants qui font partie de l'Assemblée partagent l'avis qu'un Canada qui veut se constituer en un milieu idéal se doit d'être en conséquence, uniforme, unilingue, séculier et homogène.⁵⁶

Deux nouveaux amendements sont apportés à l'ordonnance scolaire territoriale en 1892. Ils prévoient d'une part l'abolition de la dualité du système administratif scolaire et d'autre part, l'obligation d'enseigner toutes les matières du cours secondaire en anglais uniquement, l'enseignement religieux ne pouvant se donner dorénavant qu'après les heures des cours soit, après 15 h 30. La prestation d'un cours primaire en français, abolie en 1888, est cependant rétablie à ce moment. Mais, encore une fois, il s'agit d'une prérogative qui est laissée à la décision discrétionnaire des commissaires locaux. C'est aussi en 1892 que les sections catholiques et protestantes du Conseil de l'Education territorial sont supprimées. Le Comité de l'Instruction publique qui remplace ce dernier Conseil est chargé à la fois de l'administration et de la réglementation de toutes les écoles publiques soient-elles protestantes ou catholiques.⁵⁷

Les amendements de 1892 confirment d'autre part le principe que les "droits" des Francophones se sont en réalité transformés en "privilèges". Conformément à la proposition de F.W. Haultain, il est à cet égard prévu que les délibérations de l'Assemblée ne seront rédigées et publiées que dans la langue anglaise.⁵⁸

Au moyen de l'article 41, l'organisation d'écoles confessionnelles n'est plus autorisée, à compter de 1901, que dans les districts existant. Le ministère de l'Education qui se substitue au Comité de l'Instruction

publique à ce moment dispose dès lors de tous les pouvoirs administratifs et réglementaires. Il est chargé de déterminer les titres des enseignants, de voir à l'inspection des écoles, au contrôle des bibliothèques et également au choix des manuels scolaires. C'est ainsi que l'école confessionnelle vient à être tout à fait vidée de son motif d'existence: toutes les écoles sont soumises à un seul régime réglementaire.⁵⁹

L'objet de l'école est maintenant celui de promouvoir une société canadienne homogène quant à sa pensée et sa langue. Le principe directeur est le suivant: une expérience commune, une langue commune formeront une citoyenneté. De ce point de vue, c'est l'école publique qui renferme l'espoir de la nation. La nouvelle éducation doit, en s'instaurant, faire de l'école le centre social et communautaire dont la tâche primordiale est de former le caractère. En sorte à assurer, par ailleurs, un esprit de corps nécessaire à la réalisation de cette tâche par les enseignants, de nouveaux programmes respectueux de la nouvelle philosophie sont élaborés. Il y a dès lors interdiction faite à l'exception et refus de tout ce qui peut représenter une influence dérangeante pour les écoles quant à leur mission.⁶⁰

2. La législation provinciale

En 1905, le gouvernement de Wilfrid Laurier nomme un député libéral, Walter Scott, comme le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan. Il donne à ce dernier la responsabilité de former un gouvernement durant la période de transition entre la création de la province de la Saskatchewan, le 1^{er} septembre 1905 et la première élection provinciale prévue le 13 décembre 1905. Le parti libéral s'étant attiré 52% du vote populaire, Walter Scott devient en décembre 1905, le premier ministre de la province.⁶¹ La question

des écoles séparées avait dominé la campagne électorale. Cette question fut d'ailleurs la cause de la démission du ministre fédéral, C. Sifton, celui-ci s'opposant à la proposition de Wilfrid Laurier de remettre en vigueur la législation de 1875 qui avait accordé des écoles confessionnelles subventionnées de l'Etat.⁶²

En raison de l'opposition soulevée, Laurier se résoud à incorporer dans la constitution des nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, la législation scolaire existante des Territoires. Toutes les écoles demeurent donc sous le contrôle de l'Etat; l'école publique est accordée à la majorité dans le district scolaire; la minorité dans le même district peut se construire une école séparée mais elle ne peut y dispenser un enseignement religieux qu'en dehors des heures de classe régulière; l'enseignement d'un cours primaire en français est autorisé une heure par jour.⁶³

Pour soutenir d'autre part ces efforts conjugués qui tendent à l'assimilation des effectifs ethniques nombreux en présence, la province cherche à promouvoir le respect de l'assiduité scolaire. Afin de mieux entériner ce changement dans les comportements, le gouvernement de Regina voit à la mise en oeuvre de nouvelles modifications à la Loi scolaire (de 1909). D'abord la durée de l'année scolaire est prolongée. Ensuite, dans le but d'inciter les districts scolaires ruraux à demeurer ouverts plus longtemps, un subside de 75 cents par jour est prévu pour chaque jour d'enseignement et un supplément de 25 cents est accordé pour chaque jour additionnel d'enseignement qui dépasse le total cumulatif de 160 jours. L'assiduité scolaire pour la province entière de la Saskatchewan se chiffre à 57% en 1914, comparativement au total de l'assiduité scolaire en Ontario

qui est de 63.28% au même moment.⁶⁴ Dans la mesure où le taux de l'assiduité scolaire progresse en Saskatchewan, il est permis de supposer que les pressions exercées par le gouvernement de Régina commencent à porter fruit auprès des effectifs scolaires ethniques.

3. La scolarisation en français

Nous venons de voir que le sort réservé à la scolarisation en français avait déjà été déterminé par le gouvernement des Territoires avant l'arrivée de la plupart des colons des townships 6, 7 et 8. Dans ces conditions, la scolarisation en français représente de façon inévitable une question problématique dès l'arrivée dans la colonie. La correspondance des prêtres résidents de St-Maurice en est d'ailleurs souvent le témoignage. Nous avons noté à ce propos qu'en plus de 56% des pièces de correspondance examinées ayant trait aux années 1897 à 1913, qui se trouvaient dans les archives de la paroisse de St-Maurice de Bellegarde à la Chancellerie de l'Archevêché de Régina, il y avait mention précisément de la situation de l'école locale.

C'est le 26 septembre 1899 que Bellegarde se dote d'une école qui a pour nom officiel, The Bellegarde Catholic Public School District No 50 of the North-West Territories.⁶⁵ Le prêtre résident de la paroisse, C.W. Lalonde, reçoit en 1900 l'autorisation d'enseigner à cette école. Cependant, il démissionne dès le mois de septembre de l'année suivante car la "classe" lui donne des problèmes; il trouve que les élèves ne sont pas assidus et compte tenu que les parents ne voient pas à les y envoyer sur une base régulière, leur connaissance du catéchisme laisse à désirer.⁶⁶

Les commissaires du district scolaire de Bellegarde ont à envisager des difficultés lorsqu'ils doivent transiger avec les représentants du ministère de l'Education de Régina. Le fait que la communauté était dans l'ensemble

francophone constituait un élément essentiel dans leurs difficultés. C'est aussi à ce titre que les commissaires sont amenés à constater les mouvements des régimes politiques et éducatifs qui ont à s'infiltrer sur le plan communautaire. En dépit des pressions envahissantes de Régina, l'attitude des commissaires ne tient pas toujours du conformisme. De fait l'emprise de Régina, comme nous le verrons, ne sait pas toujours s'affirmer.

En septembre 1902, le sous-commissaire de l'Education des Territoires du Nord-Ouest communique avec le secrétaire-trésorier du district de Bellegarde. Il lui rappelle à ce moment que si le ministère n'a pas été en mesure de leur proposer un enseignant qui parle français et qui est de religion catholique romaine, cela n'est pas une raison suffisante pour qu'il y ait autorisation accordée à un enseignant quelconque.⁶⁷ A la lumière du fait que seul l'embauche d'enseignants certifiés par le ministère donne accès à des subsides scolaires, il s'agit là d'une question qui n'est pas sans importance. En octobre 1902, les commissaires tentent d'obtenir de tels services d'un enseignant dûment certifié en faisant appel à une agence d'emploi à Régina. L'effort se révèle infructueux compte tenu que cette dernière limite sa recherche à la ville de Toronto où, précise-t-elle, les enseignants catholiques s'y font rares. Elle propose donc aux commissaires que plutôt de laisser leurs enfants en "état de négligence", ils embauchent un de ses enseignants compétent et progressiste à raison de 600.00\$ par an.⁶⁸

Le sous-commissaire presse le district scolaire, en janvier 1903, de le placer en possession d'une preuve suffisante que l'enseignant, A.S. Jobin, qui fut recommandé par Mgr Langevin de St-Boniface, possède bien les titres de scolarité requis pour se charger d'une école. Or, en avril le sous-

commissaire se montre manifestement étonné que les commissaires aient néanmoins embauché ce même Jobin bien qu'il ne soit pas en possession d'un certificat légal ou provisoire des Territoires. Il rappelle aux commissaires que chacun d'entre eux sera tenu individuellement responsable des sommes d'argent qui auront été recueillies et dépensées sur une base illégale, c'est-à-dire, en fonction du paiement d'un salaire d'enseignant qui ne possède pas la certification reconnue de son ministère.⁶⁹

L'inspecteur ministériel qui vient observer le travail de Jobin en juin 1903 ne manque pas de souligner certaines lacunes: les élèves n'acquièrent pas de bonnes connaissances de l'anglais, l'enseignement se donne surtout en français ainsi que de simples commandements comme ceux de s'asseoir ou de s'approcher; il aimerait tout compte fait que Jobin sache mettre plus d'effort à accomplir le travail exigé du gouvernement.⁷⁰

Les facteurs linguistiques et religieux s'intègrent, bien entendu, aux transactions du district avec le ministère d'Education, mais le facteur politique est aussi présent. En 1905, par exemple, le ministère laisse entendre qu'il acceptera de certifier un enseignant de Bellegarde pour la période d'octobre 1905 à janvier 1906 et de renouveler cette entente à la suite si le même parti politique gouvernemental se trouve toujours à ce bureau après l'élection provinciale. En dépit de ce sous-entendu, la visite électorale du candidat reconnu conservateur, F.W. Haultain, attire peu d'électeurs à Bellegarde en novembre 1905. Dix d'entre eux se présentent à son assemblée mais ce sont tous des partisans libéraux.⁷¹

Les trois ou quatre commissaires en poste à Bellegarde se réunissent en moyenne cinq fois par an. Parfois leurs réunions doivent être remises à deux ou trois reprises en raison des tempêtes de neige. Le rapport de

l'inspecteur ministériel fait souvent partie de leurs délibérations. Il les contraint d'ailleurs assez fréquemment à agir. En 1910, par exemple, ils acceptent de se soumettre à une nouvelle "ordonnance" de sa part sans quoi l'école ne conservera pas son droit au subside: ils se résignent à acheter deux drapeaux Union Jack. Mais, ils leur arrivent d'être plus lents à se soumettre. En 1913, l'inspecteur leur demande de peindre l'école. Le secrétaire-trésorier prétend ne pas avoir le temps de s'en occuper; la décision est ainsi prise d'attendre une autre année avant de se conformer à cette demande. En 1914, ils décident cependant qu'il serait préférable de se plier à l'exigence précise de l'inspecteur qui cette fois demande de faire peindre l'intérieur de l'école.⁷²

Les enseignants, en Saskatchewan, au début du siècle, sont en général de très jeunes filles, il arrive ainsi que les commissaires constatent non seulement un manque d'assiduité chez les élèves mais aussi chez l'enseignante. C'est en assurant la correspondance du paiement salarial aux jours de présence réelle que le problème se règle.⁷³ Avec l'arrivée, en 1905, d'une communauté religieuse française à Bellegarde, les Filles de la Croix, les services viennent d'ailleurs à se régulariser davantage et l'assiduité des élèves s'améliore en conséquence. Dans les districts scolaires ruraux, il n'est pas rare au début du siècle que l'année scolaire se résume à 4 ou 5 mois de cours. Les vacances ne sont pas prises à des périodes fixes et souvent c'est en hiver que les habitants choisissent de les fixer. Mais avec l'arrivée des religieuses à Bellegarde, les vacances se prennent définitivement à compter de 1909, au cours de la période estivale.⁷⁴

Pour permettre la construction d'un couvent avec pensionnats pour les

filles et les garçons ainsi que des salles de classes, les paroissiens de St-Maurice s'étaient cotisés ou avaient consenti des prêts aux religieuses. Ceux qui ne résident pas dans le district scolaire de Bellegarde doivent accepter de placer leurs enfants à un pensionnat du couvent ou encore de faire appel aux services des écoles publiques de leur district respectif (où diverses ethnies se regroupent nécessairement). Dans ces cas, la formation en français est soit négligée ou ce sont les mères de famille qui, à temps perdu, s'en donnent la charge. De toute manière, il est permis d'affirmer que l'influence de Régina dans la mise en train de la scolarisation dans les townships 6, 7 et 8 est indéniable. Cependant, les injonctions de Régina n'auraient pas toujours suffi pour assurer l'adhésion de Bellegarde, si elles n'avaient pas été pourvues de la menace d'un retrait du financement.

D. La paroisse

1. La dépendance hiérarchique

L'Eglise catholique francophone du Canada se montre sélective dans son recrutement d'immigrants. Tout comme le gouvernement, elle attache de l'importance à la classe des agriculteurs. Durant les années 1870, elle est plus réticente à l'égard de toute immigration de provenance d'Europe. Comme elle estime que la Révolution française avait donné naissance à une "triste population... une race qui n'a ni foi ni loi..."⁷⁵ elle craint l'effet démoralisateur que sa présence risque de provoquer. Elle encourage en ce sens le rapatriement des émigrés canadiens-français qui se trouvent aux Etats-Unis. Son approche est de recruter par lettres-témoignages ou des tracts publicitaires des agriculteurs qui disposent de moyens financiers. En dissuadant les pauvres gens qui ne peuvent se payer le passage vers l'Ouest, elle exclut autant de colonisateurs canadiens-français qu'elle n'en

persuade cependant.⁷⁶ Etant donné que les immigrants jouissent de frais de transport peu élevés, la politique du gouvernement a tendance à ne pas faciliter l'immigration des Canadiens français. De fait Henri Bourrassa accuse le gouvernement d'Ottawa de la décourager: les immigrants irlandais, juifs, ukrainiens, mennonites, doukhobors, huttériens jouissent de frais de transport peu élevés; c'est là, de son avis, un complot pour nier tout accès à l'Ouest aux Canadiens français. En raison de la politique des chemins de fer, un habitant de Rivière-du-Loup se trouve en fait dans l'obligation de déboursier plus qu'un Juif de Galicie ou un paysan du Danube, prétend Bourrassa.⁷⁷

La campagne agressive de recrutement que mène Sifton en quête de cet être précieux, l'agriculteur, au moyen des tracts publicitaires, des étalages, des foires aux Etats-Unis et en Grande Bretagne, le parrainage de visites guidées pour des journalistes, l'expansion du service des agents d'immigration à l'étranger - ceux-ci passent de 6 à 300 aux Etats-Unis - le débours d'une prime pour chaque adulte recruté par la North Atlantic Trading Company (avec laquelle il transige secrètement pour contourner le fait que le recrutement est tenu illégal en Europe) ainsi que les efforts de promotion que le Canadien Pacifique lance en Europe pour peupler ses terres, contribuent à faire grimper le taux d'immigration, soit de 250 000 entre 1891 et 1901.⁷⁸ Pour des motifs d'ordre pratique, Sifton tente d'assurer à ses immigrants, un milieu social et économique stable. Le peuplement par blocs ethniques vient précisément répondre à ce besoin.

La vague d'immigrants anglo-protestants qui se dirige vers les Prairies convainc l'Eglise catholique qu'il lui faut trouver une nouvelle source pour y faire contrepoids. Ses efforts en ce sens en Europe lui remportent

quelques succès mais trop tardifs pour qu'il puisse y avoir rééquilibrage entre les groupes anglais et français. D'ailleurs, ses efforts restent sélectifs. Ce sont des "gens de la campagne, journaliers, domestiques, petits cultivateurs, fermiers"⁷⁹ qu'elle continue à encourager dans son recrutement. Elle ne veut ni flâneurs ou gens de bureaux, ni gens de "professions libérales, instituteurs, comptables, notaires, avocats, médecins... à moins que disposant de capitaux..."⁸⁰

En 1900, les Territoires du Nord-Ouest font partie de la province ecclésiastique de St-Boniface. Le métropolitain de St-Boniface, l'archevêque Adélard Langevin ainsi que ses suffragants étaient tous d'origine francophone. Si les catholiques d'ethnie francophone étaient minoritaires dans les Territoires au début du vingtième siècle, ils formaient une partie intégrante toutefois de la majorité des effectifs catholiques du Canada, soit 72% du total en 1911 par opposition à 14% des effectifs pour les catholiques de langue anglaise.⁸¹ Néanmoins, 5 sièges métropolitains sur le total des 9 sièges qui font partie du Dominion ainsi que 15 diocèses sur un total de 32 étaient placés sous la conduite des prélats irlandais.⁸² Lorsque Rome fait part de sa volonté, en 1910, de créer un nouveau diocèse à Régina, les Irlandais ou catholiques de langue anglaise exercent des pressions sur le Saint-Siège pour chercher à le convaincre que les traditions et la langue de la hiérarchie francophone avait eu l'effet de nuire à l'expansion du catholicisme au Canada.⁸³ Un recensement qui portait sur les effectifs de l'archidiocèse de St-Boniface ayant cependant confirmé la présence de 15 964 Francophones, 13 000 Ruthéniens, 12 470 Allemands et 4 211 Anglais parmi sa population catholique, ce fut Olivier-Elzéar Mathieu ancien supérieur du Grand

Séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval qui devint le premier évêque de Régina, le 23 juin 1911.⁸⁴ C'est ainsi que la paroisse de St-Maurice de Bellegarde qui avait fait partie de la province ecclésiastique de St-Boniface depuis sa fondation en 1898 venait à être placée, à compter de 1912, sous l'autorité du diocèse de Régina.⁸⁵

2. St-Maurice de Bellegarde
a) Conditions d'implantation

Afin de mieux comprendre les conditions dans lesquelles s'élaborent les rapports entre les personnes, nous tenterons de repérer les comportements sociaux et religieux qui ont pu exercer une influence dans la définition de la communauté à l'étude. Mais pour bien la saisir, il faudrait d'abord retrouver les différents facteurs qui ont orienté le peuplement de cette communauté.

Jean Gaire, prêtre colonisateur de l'Ouest canadien, est né à Lalaye, un petit village en Alsace, à proximité de la ville de Strasbourg.⁸⁶ Prêtre desservant en Lorraine, il se détermine à venir au Canada après avoir reçu par le courrier un livre qui a pour titre, Guide du colon français au Canada, rédigé par J.-B. Proulx, un prêtre canadien-français. La situation politique en France confirme d'ailleurs sa décision: "...l'aveuglement de tant de catholiques, votant pour des sectaires ennemis, me paraissait insupportable..." déclare-t-il à la suite.⁸⁷ L'autorisation qu'il sollicite de son évêque pour partir vers le Canada lui est d'abord refusée. Cependant, elle vient à lui être accordée suite à une explication sur ses intentions qu'il fournit à son évêque dans une lettre: "Ce n'est ni l'or, ni la gloire, ni le bien-être qui m'attirent là-bas; c'est donc Dieu qui m'y appelle".⁸⁸

Arrivé au Manitoba, en 1886, il tire la conclusion qu'il y gaspillerait ses énergies car il estime que l'élément français s'y suffit. Il craint néanmoins que l'ouest de cette province ne soit perdu aux gens de sang français. C'est donc dans cette hypothèse qu'il se dresse un plan: "fonder... d'abord une, puis plusieurs autres paroisses qui deviendront les citadelles françaises de l'ouest".⁸⁹

Ainsi, au sud de la province du Manitoba où il croit les paroisses en danger puisqu'elles sont pressées tout autour par des Anglais protestants, il fonde lui-même une paroisse "aux limites du désert"⁹⁰ humain. C'est près d'un endroit où il a aperçu une immense clairière qu'il choisit en effet de fonder cette première paroisse, en juillet 1888 et qu'il nomme, Grande-Clairière.

Lorsqu'au printemps de 1890, l'abbé Jean Gaire se rend compte qu'il lui faut trouver un débouché plus vaste pour "déverser le trop plein de Grande-Clairière"⁹¹ et installer tous les immigrants qui viennent frapper à sa porte, il se lance à la recherche d'un district à l'ouest. Il suit les anciens sentiers établis par les déplacements des bisons et des peuples historiques et tente de dépister en cette direction les bonnes terres agricoles. A la vue du mystérieux horizon de la prairie, sa première impression est celle de la terreur:

... notre regard a beau plonger vers l'ouest, il ne rencontre plus la moindre trace de forêt, c'est l'immense prairie bien nette qui commence là. En tout temps un débutant qui n'a jamais vu que des plaines bornées, ce spectacle est terrifiant, comme l'est celui de la mer, auquel du reste il ressemble très fort... l'effet désolant est plus fort que tous les raisonnements.⁹²

C'est en 1891 qu'il s'était rendu compte qu'il ne pouvait remettre la décision de fonder de nouvelles colonies pour tout son monde sans terre. En

1891, il longe donc le même sentier qu'il avait emprunté l'année précédente et encore une fois dès qu'il laisse derrière lui les derniers vestiges de l'habitat humain, il s'étonne: "... nous ne voyons plus ni hommes ni maisons, ni animaux domestiques: nous sommes bien sortis de l'humanité".⁹³ Il passe trois coulées solitaires notant sur son passage le sol massif et rude, la plaine à plis, jonchée de bas-fonds remplis d'eau. Dans sa course, il atteint:

... une quatrième coulée fortement encaissée et où nous trouvons de l'eau en abondance. Avec les siècles, cette coulée s'est formé une sorte de vallée d'érosion qui rompt agréablement l'uniformité de la plaine. On y voit quelques trembles réfugiés dans certains méandres de la rive, et un peu partout se confondant avec l'herbe des jeunes pousses de tremble, qui seraient des arbres, si d'impitoyables feux de prairie ne venaient pas périodiquement les ravager. Le sol que nous foulons aux pieds paraît profond et fertile; l'herbe grasse qui y pousse partout, en est la preuve évidente."⁹⁴

Jean Gaire est ravi. C'est là qu'il choisit d'établir la colonie qui doit devenir St-Maurice de Bellegarde.⁹⁵ Ce qui a donc au départ déterminé le choix du site de l'habitat, selon cette description, ce fut la distance. C'est-à-dire qu'en suivant un des sentiers d'abord tracé par les troupeaux de bisons et qu'empruntent volontiers les hommes, Jean Gaire a porté son choix sur un site qui n'est qu'à une centaine de kilomètres de Grande-Clairière. Puis, c'est une végétation naissante dans une aire diversifiée, auprès d'un ruisseau, qui a déterminé son choix de façon nette.

Le peu d'uniformité qu'il y a entre les différents milieux physiques de la prairie devait influencer la répartition des hommes sur ses sols. Au fur et à mesure que les pionniers agricoles avançaient vers l'Ouest, il y avait hésitation chaque fois que la conjoncture du paysage prenait des aspects nouveaux. Il n'y a donc pas eu un seul type d'expérience par rapport à la

première exploitation de la terre. A chaque nouveau paysage, les pionniers devaient sur une base individuelle réconcilier leur conception de la terre avec une nouvelle réalité. Jean Gaire connaît la terre de son village natal et de Fouchy en Alsace. Chaque nouveau paysage l'étonne pourtant et laisse chez lui "une impression étrange, indéfinissable..."⁹⁶

Il était ainsi tout à fait compréhensible que les 8 ou 10 colons qui se rendent auprès de la quatrième coulée dans le but d'y préparer la terre, au printemps de 1892, pour la campagne agricole de l'année suivante (avec des charrues disposées pour les sols sablonneux et sans pierre de Grande-Clairière) se soient découragés à la fin de la troisième journée de travail, qu'ils aient rechargé leurs charrues sur leurs voitures et qu'ils soient rentrés à Grande-Clairière pour y proclamer bien haut que la terre en cet endroit était trop dure. Jean Gaire se trouve néanmoins de solides Savoyards qui font la conciliation avec une autre réalité: la terre est dure en temps de sécheresse mais elle se manipule aisément suite à une pluie.⁹⁷ La série imposante des colonies francophones se tenant proche à proche dont rêvait Jean Gaire était lancée dans les Territoires. Si ce dernier venait de "trouver le premier chaînon de cette fameuse chaîne" et que sa "joie patriotique était grande"⁹⁸, sa lancée audacieuse n'était pas en revanche encore assurée.

En 1909, l'on comptait 382 inscriptions de homesteads à l'intérieur des townships 6, 7 et 8 situés dans les ranges 30 et 31, ce qui représentait la mise en culture de 95.5 sections.⁹⁹ Or, 23.75 sections de terre sont détenues par des Francophones et la balance par des Anglophones, soit 71.75. Ce premier chaînon était en effet constitué de 95 acquéreurs de homesteads qui sont Francophones par rapport à 287 détenteurs de homesteads anglophones

qui ont en grande part présenté leurs demandes au cours de la brève période de 1898 à 1905. (Voir à cet égard les tableaux des Annexes "A" et "B".)

La population des Territoires du Nord-Ouest passe de 66 799 en 1891 à 158 940 en 1901.¹⁰⁰ Selon le recensement du gouvernement du Canada, pour l'année 1901, il y a à Bellegarde une population totale de 398 habitants représentant 97 ménages et 97 demeures. Les 158 personnes de sexe féminin et les 240 personnes de sexe masculin qui forment cet ensemble se répartissent, du point de vue ethnique, de la façon suivante: 155 Français, 70 Belges, 66 Anglais, 46 Irlandais, 39 Ecossais, 20 Allemands, 1 Scandinave et 1 dont l'ethnie n'est pas précisée.¹⁰¹

Toutefois, un dénombrement dressé par le prêtre résident de St-Maurice de Bellegarde en 1900, pour le compte de l'Archevêché de St-Boniface dont dépend cette paroisse jusqu'en 1912, relève la présence de 53 ménages (dont 15 ménages formés de célibataires) et une population totale de 241 âmes. Le dénombrement répartit la population selon l'ethnie, comme suit:

1. Ménages selon l'ethnie, paroisse de St-Maurice de Bellegarde, 1900

Ménages selon l'ethnie	Chefs de famille Nombre	%	Célibataires à leur propre compte, nombre	%
Belges	17	44.7	4	26.7
Français	6	15.8	4	26.7
Canadiens-français	14	36.8	5	33.3
Irlandais	0		2	13.3
Allemands	1	2.6		
Norvégiens				
TOTAL	38	100	15	100

2. Population selon l'ethnie, paroisse de St-Maurice de Bellegarde, 1900

Ames selon l'ethnie	Ames	%
Belges	88	36.5
Françaises	32	13.3
Canadiennes-françaises	112	46.5
Irlandaises	2	0.8
Allemandes	6	2.5
Norvégiennes	1	0.4
TOTAL	241	100

Source: Archives de la paroisse de St-Maurice de Bellegarde, 1897-1949, (1900), Chancellerie de l'Archevêché de Régina.

La population des 241 âmes se répartit entre 143 (59%) âmes masculines et 98 (41%) âmes féminines. De l'examen rapide des groupes d'âges qui forment cette population, il ressort que les groupes d'âges de 15 ans et plus sont constitués de 80 personnes non mariées, soit 64 hommes et 16 femmes. Aussi ce dénombrement confirme-t-il la présence d'une population paroissiale nettement franco-belge. Il semblerait donc que les nombres mis en lumière par le recensement du gouvernement fédéral, de 1901, rendent compte de la population des townships des environs, non pas du seul hameau de Bellegarde et encore moins de la paroisse de St-Maurice de Bellegarde. D'ailleurs le hameau de Bellegarde n'a jamais eu une population aussi importante. En outre, le recensement fédéral de 1911 ne fait plus mention du "village" de Bellegarde; de fait cette entité villageoise ne paraît plus à la suite dans aucun recensement du Canada.

D'autres documents tout en étant moins explicites nous fournissent néanmoins des indices sur la constitution et le peuplement de la paroisse. En août 1897, par exemple, une pétition signée par six résidents de la

petite communauté sollicitent la présence continue d'un prêtre. Cette demande qu'ils transmettent à Mgr Langevin de St-Boniface signale la présence de 110 personnes à St-Maurice, de 25 autres personnes à St-Raphaël de Cantal et de plus de 100 personnes dans le "settlement (sic) de la Montagne de l'Orignal (sic)".¹⁰² Leur demande est pleinement motivée, de leur avis, du fait que les catholiques romains de la mission de St-Maurice ont rarement accès à un service religieux en été et aucun en hiver. De plus, leurs enfants qui sont du nombre approximatif de 25 à 30 sont dépourvus de tout enseignement primaire. Ils espèrent de la sorte que l'évêque mettra fin à leur "privation".¹⁰³

C'est aussi au moyen d'un compte rendu du premier prêtre résident, en janvier 1898, que nous parvenons à saisir le rythme de vie de cette paroisse qui prend forme. A St-Maurice se trouve une population de l'avis de ce prêtre, qui est "profondément religieuse", contente de son sort mais qui est en général pauvre; il estime néanmoins que l'abbé Jean Gaire a eu du succès dans le choix des colons pour sa paroisse.¹⁰⁴ L'église n'est en ce moment qu'une cabane dont les murs et la toiture ont été fabriqués de tranches superposées de gazon de la prairie, celles-ci ayant été coupées en longueur maniable à la charrue. Ce bâtiment tient en conséquence beaucoup plus d'une cave que d'une église.¹⁰⁵ Les maisons des environs sont en général construites de la même façon. Une quinzaine de personnes peuvent s'entasser pêle-mêle dans une seule demeure semblable. Ces habitations présentent néanmoins l'avantage de ne rien coûter, d'être froide en été et chaude en hiver, à condition que les bêtes ne viennent pas en défoncer les coins de leurs cornes.

Etant donné que la paroisse de St-Maurice de Bellegarde faisait partie

du diocèse de St-Boniface au Manitoba, avant 1912 et qu'à la suite elle passe sous la responsabilité du diocèse de Régina en Saskatchewan et qu'en plus les recensements du gouvernement fédéral ne mettent pas en lumière la population des paroisses, ce qui est connu de son profil démographique, en 1913, est plutôt mince.

De 1897 à 1913, la paroisse enregistre 177 naissances contre 50 décès, soit un gain net de 127. L'âge auquel les 34 mariages sont intervenus durant cette période n'est pas noté dans le registre; nous savons cependant que dans deux cas le conjoint était considéré fils mineur, c'est-à-dire qu'il n'avait pas l'âge de la majorité légale, soit 21 ans. Pour 21 femmes, le mariage a été célébré en conformité à l'âge de la majorité légale mais en 13 cas (38%), il y a eu mariage d'une fille mineure.¹⁰⁶

b) Encadrement religieux

Le second prêtre résident qui avait assumé ses fonctions, dès le 4 août 1900, ne tient plus des propos chaleureux sur ses ouailles de St-Maurice. Il se dit en effet en présence d'une population faisant "peu de cas des enseignements donnés par l'autorité" et ce, même s'il s'efforce de rappeler que le catéchisme est un devoir grave.¹⁰⁷ Il sent le besoin de faire part de ses profondes inquiétudes à son évêque, en 1901, étant donné que les parents de cette paroisse retiennent leurs enfants à la maison le dimanche au lieu de les envoyer au catéchisme. La froideur manifeste des paroissiens envers sa personne vient aussi ajouter aux difficultés d'adaptation de ce prêtre. Certains paroissiens ont d'ailleurs pris l'habitude de se livrer à des calculs particuliers en ce qui a trait au paiement de la dîme. Ceux-là insistent pour payer une dîme basée sur le revenu du blé seulement, les revenus, disent-ils, des autres types de céréales ne devant pas entrer dans

le calcul de la dime. D'autres encore s'abstiennent entièrement de donner.¹⁰⁸

Les travaux de la ferme sont vraisemblablement la préoccupation première. Cependant, en raison du climat de froideur qui prévaut entre le prêtre et ses paroissiens, il est permis de supposer que la religion tenait peu de place dans la vie d'une part des paroissiens à cette époque.

Si Jean Gaire s'était efforcé de recruter de bons agriculteurs catholiques tant de la France que de l'Alsace et de la Belgique, il se rend compte néanmoins qu'il y a parmi ses recrues, venues de partout, des bons éléments et des mauvais. "Il y avait (disait-il à la suite, du flot qui se déverse sur Grande-Clairière en 1892) tous les genres dans cette foule; des jeunes gens bien élevés, des hommes de bureaux, de bons paysans, des ouvriers, des rouleurs, des tarés et des voleurs".¹⁰⁹ De son avis, les plus rusés et les plus surnois viennent des petites et des grandes villes, car ce sont des "malheureux produits d'une fausse civilisation"; ceux-là affichent à son désespoir "une impiété orgueilleuse" et s'imaginent à tout propos "pouvoir en remontrer à tout le monde".¹¹⁰

Compte tenu que la paroisse de St-Maurice de Bellegarde est formée des mêmes éléments que ceux de Grande-Clairière, il est permis de croire que les comportements et les attitudes des habitants de ces deux paroisses aient été fort semblables.¹¹¹ Dès 1890-1891 Jean Gaire s'était plaint de la présence d'une bande de jeunes célibataires à Grande-Clairière qui était "sans feu ni lieu, sans religion, sans moralité, sans raison".¹¹² Nous voyons quelques années plus tard, le prêtre résident de St-Maurice qui signale à Mgr Langevin la présence en cette paroisse d'environ 25 à 30 jeunes gens âgés de 18 à 25 ans.¹¹³ Ce même prêtre laisse entendre à Mgr Langevin, en 1900,

que c'est un instituteur masculin qu'il lui faudra recruter pour St-Maurice car il n'oserait pas y faire venir "une jeune fille chez mes belges (sic), leurs coutumes (étant) aux antipodes des coutumes canadiennes et je n'aurais que du désagrément alors."¹¹⁴ De cette déclaration se dégage l'impression que les éléments négatifs identifiés par Jean Gaire à Grande-Clairière se retrouvaient à St-Maurice. Toutefois nous devons noter que ce que Jean Gaire interprétait comme manifestation de mauvaise conduite, "d'orgies ... de réunions infernales" n'était en général que des veillées où les voisins et les amis se réunissaient pour danser, chanter, manger et boire jusqu'aux petites heures du matin.¹¹⁵ De tels comportements ne faisaient pas son bonheur et inquiétaient aussi le prêtre résident de Bellegarde.

Si les habitants adressent une demande à Mgr Langevin dès 1897 pour qu'il envoie un prêtre résident à St-Maurice, ils ne sont toutefois fidèles au rendez-vous dominical que "s'ils le peuvent", c'est-à-dire, si le temps est clément, s'il n'y a pas d'autres travaux pressants qui s'imposent. Par ailleurs, même s'ils habitent à proximité de l'église ou même s'ils choisissent de venir à la "rencontre dominicale", ils se montrent réticents quand il s'agit de participer au sacrement de la communion.

Les habitants sont en revanche attirés très tôt par la vie de paroisse. La cérémonie du dimanche a un côté social qui plaît. Même les jeunes célibataires prennent goût à cette journée d'apparat où toute la population catholique se rassemble en grande tenue du dimanche. La messe exige de la part des paroissiens une grande retenue. C'est la convenance acceptée. C'est pourquoi en 1911, la participation d'un jeune célibataire qui aime prendre un verre avant la messe n'est pas appréciée de l'assemblée sur sa réserve du dimanche. Comme il se place auprès des dames, les encerclent

d'un bras, il crée un certain émoi durant l'office religieux. Le prêtre fait intenter un procès contre ce journalier qui a troublé la solennité du culte du dimanche à plus d'une reprise. Celui-ci n'est condamné (à Arcola, sans doute) qu'à 1.00\$ d'amende et à la moitié des frais, au chagrin du prêtre.¹¹⁶

3. Les installations locales

La prairie dénudée n'offre au début des années 1890 aucun bois aux colons. Ceux-ci sont dans l'obligation de transporter le bois nécessaire pour la construction puis le chauffage de leurs demeures de Grande-Clairière (à environ cent kilomètres à l'est) ou encore de Moose Mountain (à environ 80 kilomètres au nord-ouest). Comme il faut compter sur un trajet d'une durée de 3 ou 4 jours sur de simples sentiers, il s'agit là de corvées difficiles et périlleuses, particulièrement en hiver.¹¹⁷

Il est vrai que la construction du réseau ferroviaire du Canadien Pacifique rejoignait Moose Jaw et Regina dès 1882. Ce même réseau s'était prolongé à travers la région méridionale des plaines et ce sont les agglomérations le long de la voie ferrée qui étaient devenues les foyers de rayonnement pour la colonisation. Des embranchements s'étaient aussi multipliés partant de la ligne principale du Canadien Pacifique. Mais ce n'était qu'en 1900 qu'une de ces lignes de chemin de fer se poursuivait d'Antler, vers l'ouest jusqu'à Arcola. Un des résidents du township 7, J.H. Fry dont la demeure est située à environ 8 kilomètres à l'ouest d'Antler, profite de cette fièvre de la construction pour demander qu'il y ait l'établissement d'une station dans le range 31 du township 7 (section 14). Comme il est maître de poste pour la région ainsi que de Redvers plus à l'ouest, depuis 1901 et qu'il doit aller chercher le courrier à Antler, il

cherche à assurer un service quotidien à sa clientèle sur place. C'est dans sa qualité de fervent partisan du parti politique libéral qu'il parvient à obtenir l'intervention du premier ministre, Wilfrid Laurier, à sa faveur, auprès de la compagnie du Canadien Pacifique en 1906. Le village d'Antler craignant de se faire damer le pion par cet ambitieux, cherche à tourner au ridicule les efforts de J.H. Fry en soutenant que sa prochaine entreprise sera la publication d'un journal portant comme titre Fry Town Foolishness.¹¹⁸ Cependant, en 1909, la Saskatchewan Elevator Company construit un élévateur à la demande de J.H. Fry et peu après il y a également une gare et un magasin général qui s'installent dans ce hameau qui porte bien entendu le nom Fry's mais qui est à peine à 8 kilomètres à l'ouest d'Antler.

Le progrès de Fry's explique qu'en 1912, à la suite de l'incendie de l'église de bois avec solage de pierre qui fut érigée à St-Maurice en 1905, le prêtre résident de cette paroisse se soit déterminé à mieux assurer l'avenir de sa paroisse en installant sa nouvelle église auprès de la voie ferrée de cet endroit. Or, les autorités anglaises du hameau de Fry's dont la clientèle est pourtant fortement franco-belge, s'y refusent. Le prêtre résident doit donc se résoudre à construire la troisième église de la paroisse de St-Maurice de nouveau à proximité de la "quatrième coulée".

En 1899, la voie ferrée avait atteint Antler; la même année, un magasin général y paraissait ainsi qu'un bureau de poste et une gare. Vers 1900, il y a un premier élévateur construit par la Western Elevator Company qui s'établit à Antler ainsi qu'un entrepreneur de pompes funèbres, un boucher, un médecin, deux forgerons, un salon de billiards avec un café et un salon de barbier attenants, une écurie de chevaux de louage, une petite meunerie

et une maison de pension. Entre les années 1905 et 1910, Antler acquiert un hôtel, une banque, un cordonnier et une cours à bois.¹¹⁹

Les paroissiens de St-Maurice de Bellegarde sont, vers 1910, desservis par les hameaux ou villages environnants, c'est-à-dire, par l'endroit où ils reçoivent en général leur poste que ce soit à Antler, Fry's, Redvers ou à Bellegarde.¹²⁰ Auprès de la quatrième coulée, à Bellegarde se trouve, vers 1910, une église, un presbytère, un couvent, un bureau de poste, un magasin général ainsi que quelques habitations sur les homesteads des environs. Il s'agit de la sorte beaucoup plus d'un centre de rassemblement religieux et scolaire qu'un centre de services.

4. La vie quotidienne

Au début du 20^e siècle, les maisons faites de gazon ont été en général remplacées par des cabanes en planches. Parfois, les maisons sont en pierres mais de telles habitations sont perçues comme des maisons qui sortent de l'ordinaire; on les dit d'ailleurs froides comme les maisons "des vieux pays". Les cabanes n'ont qu'une pièce chauffée au moyen d'une cuisinière. Aucune partition n'est installée pour permettre que la chaleur de la cuisinière puisse atteindre toute la maisonnée. Une partie de l'unique pièce sert à la fois de cuisine et de salle à manger. Pour la séparer d'une seconde partie, où sont rassemblés tous les lits du ménage, il y a soit une armoire ou encore une latte clouée à la toiture - car la cabane n'a pas de plafond - qui supporte une couverture déployée. La cabane et la toiture sont fabriquées au départ d'un seul rang de planches. Des bardeaux cloués sur la toiture complètent le tout.¹²¹

Autour des années qui précèdent la Première Guerre mondiale, les maisons faites de gazon et les cabanes d'un seul rang de planches se font

rare et lorsqu'elles subsistent, elles ont le plus souvent été dégradées en porcherie ou en poulailler. Les maisons ont dès lors deux étages et sont soit de nouvelles constructions ou le résultat des agrandissements progressifs que leur donnent les habitants. Une petite cabane d'une seule pièce qui fait 14 pieds sur 20 pieds (4.3 mètres sur 6.1 mètres) durant un premier hiver peut s'agrandir au printemps au moyen de l'ajout d'une cuisine au rez-de-chaussée et d'une chambre au-dessus. Le printemps suivant, la cuisine peut se transformer en salle à manger et séjour avec l'ajout d'une nouvelle chambre au second étage. A la naissance du premier enfant, deux nouvelles chambres peuvent venir allonger la maison, l'une au rez-de-chaussée et l'autre au second étage. Quelles soient de nouveaux bâtiments ou des structures à ajouts, ce sont déjà des habitations aux intérieurs propres. Les femmes ne doivent en aucune circonstance en négliger le soin. Soit-elle en effet une sainte ou une princesse, la femme qui a une maison malpropre ne peut espérer avoir bonne réputation dans la région.¹²²

La femme pionnière de St-Maurice constate qu'il y a continuité dans la complémentarité des rôles et des responsabilités et qu'en plus de nouvelles tâches lui sont parfois attribuées. Dans l'Ouest, la femme est responsable de nombreux détails de la petite entreprise agricole dont tout spécialement le poulailler et le jardin. Elle doit nourrir et vêtir les enfants et son mari. Un col de chemise grisâtre ou mal empesé est, à la messe du dimanche, une indication à coup sûr de sa mauvaise gestion. A son arrivée dans la colonie, la femme porte la robe longue. Sa démarche est gênée en outre par les nombreux jupons qu'elle doit porter par souci de pudeur. Elle porte aux pieds de petits bottillons de cuir lacés. Sa chevelure est nattée en une ou deux tresses et relevée en chignon tous les matins. Elle porte, surtout si

elle est d'origine belge ou allemande, des boucles d'or à ses oreilles et ces boucles, elle ne les retire que très rarement. Elle ne fume jamais et ne consomme pas d'alcool. Elle ne doit en aucune circonstance prononcer la petite phrase: "Vous prendriez bien une petite goutte?", car le rôle d'offrir de l'alcool est réservé aux hommes. Comme l'eau est rare et qu'elle doit la transporter du puit qui peut être près de la maison ou en être éloigné d'un mille (1.6 kilomètres), elle voit à ce qu'on la ménage. Elle réussit effectivement à laver beaucoup de vaisselle avec très peu d'eau.

Un baril où s'accumule l'eau de la pluie permet d'avoir de l'eau douce pour faciliter le lavage des cheveux, le samedi. En hiver, c'est la fonte de la neige sur la cuisinière qui permet d'obtenir l'eau douce qui rend les cheveux propres et doux. C'est le samedi où se prend l'unique bain de la semaine. L'eau est chauffée sur la cuisinière et la cuve de bois remplie. Le reste de la semaine, l'on se contente de se laver dans le petit bassin en émail consacré à cet effet à la cuisine; tous les membres de la maison utilisent le même essuie-main, le même peigne et tous boivent l'eau dure du puit à partir de la même petite puisette.¹²³

Le célibataire est moins avantage que l'homme marié puisqu'il doit accomplir toutes les tâches associées à son entreprise. Une fois par semaine ou les jours de pluie, en été, il utilise son balai, s'il en possède un.¹²⁴

La propreté reste néanmoins importante pour la plupart des gens. Personne ne fait des travaux salissants en vêtements non lavables. Pour les hommes, c'est la salopette (bleue ou blanche rayée de noir) qui est de règle. Dans la maison, il y a un effort d'éviter tout encombrement: toute

terre, paille ou boue qui pénètre doit pouvoir être chassée du balai. Il n'y a donc pas de décor en lainage ni de tapis sur les planchers.¹²⁵ Les hommes des Prairies n'ont cependant pas tendance à utiliser leur rasoir d'une manière assidue. C'est un effort qu'ils semblent laisser tomber en général et ils ne pensent qu'à remédier à cette lacune lorsqu'il y a des rencontres sociales¹²⁶ (ou s'ils vont à la messe du dimanche).

Les gens des townships 6, 7 et 8 reçoivent beaucoup leurs amis ou les passants. Leurs conversations sont soutenues et alimentées sans fin à partir d'un même répertoire: les voisins, la température, les récoltes, la politique locale et générale. Les amateurs de café: "les cafteurs" et les trinqueurs qui prennent leur petite goutte d'un trait, se regroupent entre eux. Chez les Belges, l'on aime aussi "mettre la nappe", c'est-à-dire recevoir les gens, et bien entendu, l'on "cause en patois", la langue de l'ancien patelin wallon des vieux pays. Les gens de la région s'attendent que les visiteurs donnent un coup de main dans les travaux. Cela a l'avantage de rendre les visites plus intimes. Comme il n'y a pas d'hôtel, c'est la règle d'accueillir et d'héberger les passants. Si les habitants de la maisonnée sont absents, le passant peut entrer, se faire un feu et manger. Mais, il doit éteindre son feu, puis fendre du bois et entrer quelques bûches à la maison avant son départ. Pour cette raison personne ne doit fermer la porte de sa maison à clé. Nul ne craint cependant à sa sécurité. Les femmes se promènent effectivement en voiture à cheval en pleine noirceur et sans aucune inquiétude.¹²⁷

La ponctualité est chose rare. Un rendez-vous signifie: n'importe quand au courant de l'heure donnée. Comme il n'y a rien sur lequel les horloges puissent se baser et que les randonnées à cheval sont longues,

l'horloge de l'école peut avoir trente minutes d'avance. Les cérémonies rassemblent ainsi tout le monde de la localité, y compris tous les enfants, avec retard ou avec avance.¹²⁸

Les premiers pionniers se nourrissent fréquemment de lièvres, de poules de prairies et de canards sauvages qu'ils chassent durant leur temps libre. En hiver, ils ont dans le hangar, un quartier de boeuf congelé dur; avec une scie à la main, ils vont y chercher un morceau chaque jour.¹²⁹ Chaque maisonnée a son sac de farine et confectionne son propre pain. Les célibataires d'Antler font appel aux dames francophones pour leurs provisions de pain car celles-ci ont la réputation de savoir très bien en faire la confection.¹³⁰ Pour obtenir d'autres articles de consommation, avant 1900, les hommes se rendent en voiture à cheval à Reston (à 40km à l'est). Cela représente une randonnée d'une journée. Puisque c'est aussi à Reston que vient le courrier, un des habitants de Bellegarde, F. Sylvestre y fait le trajet, en 1898, une fois par semaine; il distribue le courrier le dimanche après la messe et il rapporte des provisions qu'il se met à vendre dans un petit magasin qu'il a construit près de l'église. Divers petits commerces s'établissent à Antler, Fry's et Redvers au début des années 1900. C'est aussi à ce moment que le train commence à passer deux fois par jour à ces endroits. Il est donc possible, au début des années 1900 de quitter Fry's à l'heure du midi, en direction de Reston, d'y faire ses emplettes puis d'être de retour à Fry's à l'heure du souper.

Ayant donné une première impulsion à un système de distribution de la poste, la famille Sylvestre se fait la promotrice d'un bureau de poste à St-Maurice. Comme le gouvernement signale qu'il y a déjà de nombreux St-Maurice au Canada, c'est à ce moment que la famille suggère l'adoption du

nom de Bellegarde car c'est là le "nom d'une belle paroisse de France", en Haute Savoie, au nord-ouest d'Annecy.¹³¹

Le pionnier de St-Maurice de Bellegarde n'est toutefois pas un client assidu des commerces de la localité. Il défriche quelques acres de plus sur son homestead à chaque année. A ses premiers battages, il a environ 10 à 15 acres sous culture. Il récolte ainsi un peu plus à chaque nouvelle récolte et ce qu'il récolte lui permet de faire des achats en fonction de ses principaux besoins. Au début du siècle, il vit néanmoins en général sans utiliser d'argent. C'est en apportant une douzaine d'oeufs ou de la crème au magasin général, qu'il obtient une livre de café (environ 454 grammes), une livre de sucre ou d'autres marchandises essentielles. Il n'achète pas de farine. En calculant ce dont il a besoin en farine, il peut se rendre au moulin local avec un sac de blé et laisser une partie de son sac de blé au meunier en guise de paiement du travail accompli.

Le fait capital de la contrée au début du siècle, c'est son caractère changeant et imprévisible; des petits commerces surgissent, des habitants s'installent mais du jour au lendemain ceux-là disparaissent. Le passé est absent. Ce qui s'est produit en 1900, c'est déjà de l'histoire ancienne peu après.¹³² A un moment donné où Jean Gaire doit prendre le train dans un de ces villages "où les maisons sont vieilles de 3 à 6 mois et le chemin de fer... tout juste de la même antiquité", il ne peut faire autrement que de remarquer le caractère changeant du milieu: "... un an auparavant, ce même pays était encore presque désert. Voilà comment vont les choses en Amérique".¹³³

Au moment où se déclenche la récession économique de 1913 et où s'annoncent les éléments perturbateurs du conflit mondial de 1914-1918, les

mouvements économique et démographique paraissent cependant diminuer en intensité en Saskatchewan. Le progrès économique des provinces des Prairies avait été remarquable de 1903 à 1913, mais le temps d'arrêt dans leur progrès l'est aussi. L'expansion continuelle que ces provinces avaient connue prenait fin en 1913. Si la population totale de la province de la Saskatchewan continue à croître, la proportion de sa population rurale diminue dès lors. (Voir l'Annexe "J".) La ferme mixte prend un certain recul: le nombre du bétail d'élevage est moins élevé qu'en 1908, en raison de son coût; le salaire de l'homme engagé "mange les profits de la ferme" ainsi que les tarifs douaniers protecteurs. La dette des fermiers en Saskatchewan est évaluée à 150 millions de dollars en 1913.¹³⁴ Certains fermiers qui avaient réglé les formalités d'enregistrement de leur homestead ne pouvant plus faire face aux conditions de la vie pionnière, abandonnent leurs terres. D'autres encore, désireux de faire des spéculations financières, vendent leur concession gratuite dès qu'ils ont droit d'en revendiquer la propriété.¹³⁵ Le prix du blé est à la baisse sur le marché mondial; ce facteur joint à la suite de mauvaises récoltes avant 1913 déterminent un arrêt de croissance démographique dans les petites villes et villages de l'Ouest, un ralentissement dans la construction des chemins de fer ainsi qu'une diminution des emplois.¹³⁶ Les grandes villes constituent des pôles d'attraction qui encouragent l'exode des campagnes. Comme le chômage se propage cependant dans les villes, le gouvernement du Dominion restreint le mouvement de l'immigration, le limitant à la seule catégorie des domestiques. La guerre de 1914-1918 vient néanmoins relancer le mouvement économique.

CHAPITRE II
LE TEMPS DE LA DEUXIEME GENERATION:
LES LIMITES SPATIALES ET DE SUBSISTANCE, 1914-1945

- A. Le milieu provincial
1. Les comportements démographiques
a) Avant la Grande Dépression

Dans l'espace de 19 ans, les terres disponibles dans les townships 6, 7 et 8 (ranges 30 et 31) du sud-est de la Saskatchewan ont été occupées. Si la période du peuplement s'étend de 1891 à 1909, la majorité des colons, soit 86% d'entre eux, arrivent néanmoins durant l'intervalle de temps fort bref de 8 ans, de 1898 à 1905. Il y a de fait quatre années d'affluence: 1898(13%), 1899 (13%), 1902 (26%) et 1903 (14%). C'est durant ces quatre années que 66% des homesteads des townships 6, 7, et 8 sont sélectionnés avec 1902 comme la véritable année de pointe (26% des terres choisies). (Voir aussi les Annexes "A" et "B"). Si les Francophones entreprennent en premier lieu les formalités d'inscription des homesteads (en 1891) dans les townships, dès 1899 ce sont les Anglophones qui y sont en nombre supérieur. Sur l'ensemble de la période du peuplement, de 1891 à 1909, il y a en fait une moyenne de 5 Francophones qui sélectionne un homestead par an par rapport à 15 Anglophones.

Les habitants des townships conviennent de façon générale que "les bonnes terres étaient prises" dès 1920. Un examen rapide des recensements du Canada qui portent sur les années 1921 et 1926 révèle que la population des municipalités de Storthoaks (31) et d'Antler (61) reste presque inchangée entre ces deux recensements:

3. POPULATION PAR MUNICIPALITES, 1921-1926

	Storthoaks (31)	Antler (61)
1921	1063	1414
1926	1118	1471

Sources: Recensement du Canada, 1921, vol.I, p.714;
Recensement de la Saskatchewan, 1926, p.85.

Il est donc possible qu'à ce moment les prises de homesteads dans les townships 6, 7 et 8 aient été moins fréquentes précisément parce que la répartition des terres venait d'atteindre son point limite. Bien entendu, les arrivées et les départs se poursuivent, d'autant plus que la superficie des exploitations est en changement. De fait, dès 1926 la plupart des exploitations ont une superficie dépassant les 160 acres initiaux.

4. EXPLOITATIONS AGRICOLES, PAR MUNICIPALITES EN 1926

Acres	Storthoaks (31)		Antler (61)	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 51 acres			2	0.6
51 - 160	27	14.0	63	19.6
161 - 320	61	31.6	102	31.7
321 - 480	36	18.6	69	21.4
481 - 640	30	15.5	52	16.1
641 - 800	21	10.9	17	5.3
801 - 960	7	3.6	13	4.0
961 et +	11	5.7	4	1.2
TOTAL	193	100	322	100

Source: Recensement de la Saskatchewan, 1926, p.223.

Une lecture suivie des histoires de familles rédigées pour le compte d'une société historique locale¹ révèle que durant la période antérieure à 1930, il y aurait eu arrivée de 260 pionniers et pionnières francophones par

rapport à 461 pionniers et pionnières s'intégrant à la suite au groupe anglophone. Si l'on note les lieux d'origine de ces gens, l'on constate que la majorité du groupe anglophone vient soit d'autres régions du Canada (53%) ou des Iles britanniques (21%). Il y en a de fait 38% qui sont d'origine ontarienne. Les Etats-Unis fournissent 8.5% de leurs effectifs; quant aux autres ethnies qui viennent à s'intégrer au groupe anglophone, 4% proviennent des pays scandinaves et les autres de divers pays d'Europe (dont l'Allemagne, la Hongrie et la Russie).

Chez les Francophones, la majorité vient d'Europe, soit 57.7% de la Belgique et 12.3% de France (y compris de l'Alsace). Parmi les immigrants belges, l'on constate que 40.8% proviennent de la seule province du Luxembourg. Les autres immigrants belges, dans la mesure où les sources nous l'indiquent, viennent d'Anvers, de Liège et de Namur. Les autres régions du Canada fournissent 20.4% des effectifs francophones dont 15.4% de la province du Québec. Quelques colons francophones sont rapatriés des Etats-Unis (2.3%) Deux colons arrivent d'Espagne et de la Pologne. L'origine des autres colons qui font partie du groupe francophone colonisateur, avant 1930, n'est toutefois pas précisée (6.5%).

La plupart des nouveaux venus francophones dont l'âge est connu se situe entre 14 et 45 ans, il n'y a qu'un seul homme qui a plus de 56 ans. Etant donné que la grande majorité des histoires de famille examinées ne donne pas de précision quant à la profession ou au métier exercé antérieurement, nous devons supposer que les immigrants qui arrivent avant 1930, attirés par la publicité de Clifford Sifton ou recrutés par Jean Gaire entre autres, sont effectivement surtout des agriculteurs. Il y a mention d'une occupation antérieure pour 18 hommes francophones dont: cantonnier,

bûcheron, ébéniste, couvreur en ardoise, charpentier, boulanger, mécanicien, forgeron et charron. Chez les femmes francophones quatre seulement ont une précision sur leur occupation antérieure: paysanne, enseignante, taraudeuse et chapelière. Il y a mention d'une occupation antérieure pour environ 30 hommes anglophones seulement. On retrouve pour ces derniers les mentions: commerçant, artisan, militaire, main-d'oeuvre agricole, employé d'industrie et deux homeboys d'Angleterre entre autres.² Les histoires des femmes anglophones sont particulièrement lacunaires, l'on note néanmoins parmi celles-là des domestiques, enseignantes, infirmières et sténographes.

Si 33% des immigrants francophones adoptent la Saskatchewan comme premier lieu de résidence, une bonne proportion s'établit d'abord au Manitoba (39%) dont 25% choisissent au départ d'habiter à Grande-Clairière avant de prendre résidence dans les townships 6, 7 et 8. Nous avons noté que 53% du groupe anglophone étaient d'origine canadienne. Si nous constatons qu'en 51 cas les immigrants ont choisi comme premier lieu de résidence au Canada soit Antler ou Fry's, nous devons toutefois reconnaître qu'il est difficile d'établir le lieu de la première résidence pour les autres membres du groupe anglophone. Lorsqu'il est possible néanmoins de noter qu'ils se sont établis au Manitoba au départ, nous remarquons qu'ils se sont fréquemment établis dans des villages ou villes à l'ouest de Brandon.

La plupart des hommes francophones ont à leur arrivée un emploi qui correspond au secteur occupationnel de l'agriculture, qu'ils soient propriétaires, hommes engagés ou locataires. Seulement 6 hommes sur un total de 136 accomplissent des tâches qui ne sont pas reliées à l'agriculture (charpentier, employé de chemin de fer, maître de poste,

employé d'imprimerie pour la maison du catalogue Eaton, manoeuvre, scieur de bois).

Compte tenu que St-Maurice de Bellegarde fut largement peuplé de Francophones, nous avons tenté de prendre note des motifs qui ont incité ces gens à venir s'établir dans les townships 6, 7 et 8. Deux motifs principaux ressortent des histoires de famille. D'une part, en 56% des cas, l'immigrant vient rejoindre, rendre visite ou il accompagne un parent, un conjoint ou un ami belge. D'autre part, en 23.8% des cas, c'est un motif économique qui incite l'immigrant à venir, dont la concession d'une terre gratuite, le fermage ou l'achat d'une terre, la recherche de terres de meilleure qualité, l'espoir de faire fortune ou la recherche d'un emploi. Quelques personnes viennent simplement dans le but de tenter une vie nouvelle au Canada (4 personnes), un immigrant vient parce qu'il veut éviter le service militaire en Belgique et 10 immigrants viennent en réponse à l'invitation d'un prêtre.

Une compilation des années où se sont contractés les mariages pour les ménages francophones à l'étude (moins bien entendu les cas de célibat ou de veuvage) n'a nullement été source de renseignements révélateurs. D'ailleurs 16 couples avaient déjà contractés mariage avant leur arrivée dans les townships et 2 autres couples venaient de fait passer leur lune de miel dans une cabane sur leur nouvelle concession gratuite. Les tranches d'âge les plus favorisées pour ces mariages contractés étaient chez les hommes entre les âges de 21 et 35 ans et chez les femmes, elles se situaient entre les âges de 17 et 35 ans. Aucun homme de ce groupe qui était âgé de moins de 21 ans n'avait contracté mariage mais 4.7% des femmes s'étaient mariées entre les âges de 14 ans et 16 ans et 11.8% de celles-ci entre les âges de 17 ans

et 20 ans.

Le calcul des naissances portées à terme suivant les ménages francophones démontre que chaque famille a eu une moyenne de 4.7 enfants. Les naissances de 2^e ou de 3^e union ont été trop rares pour qu'un calcul soit d'intérêt. Les deuxièmes ou troisièmes alliances sont, à dire vrai, des exceptions. (Il y a néanmoins un Belge qui, au décès de sa première épouse d'origine française, vient à contracter deux mariages subséquents avec des jeunes filles belges qu'il va chercher au Luxembourg.)

Afin de déterminer jusqu'à quel point le facteur "durabilité", prisé par Clifford Sifton, se révélait important par rapport au groupe francophone qui s'établit dans les townships 6, 7 et 8, durant la période antérieure à 1930, nous avons pris note du nombre des départs ou des abandons. Ces derniers représentent plus du quart du nombre des arrivées (27.5%). Il faut noter cependant que parmi ceux qui quittent les townships, la plupart le font pour aller s'établir ailleurs au Canada (environ 60% de ce nombre). 19% des départs donnent comme destination la France et la Belgique, une petite minorité se dirige vers les Etats-Unis (6.9%) et environ 14% ne précisent pas la destination subséquente. Les personnes qui partent pour l'Europe le font surtout en périodes de difficultés économiques comme lors de la récession de 1913 et de la Dépression (1931, 1933). Or, les motifs invoqués pour expliquer tous ces départs d'immigrants francophones, arrivés durant la période antérieure à 1930, sont moins souvent d'un ordre économique qu'affectif. 29.2% partent soit pour améliorer leur situation économique ou pour se trouver une propriété à plus grande dimension, mais 48.6% des départs sont motivés par le mal du pays, le besoin de se rapprocher de ses parents, le décès d'un conjoint ou dans un cas, la

mésentente entre conjoints. Une seule personne quitte la région en raison d'une difficulté linguistique car elle ne parle pas anglais (1.4%). 11.1% quittent les townships lorsqu'ils atteignent l'âge de la retraite. Les motifs ne sont cependant pas précisés pour ce qui est de 9.7% des cas de départs. En regardant de plus près, nous constatons que 25% des départs de ces immigrants arrivés durant la période antérieure à 1930 se sont produits durant la décennie 1931 à 1941, ce qui laisse évidemment deviner qu'il s'agissait de séquelles de la Dépression lorsqu'il a eu l'invocation d'un motif économique comme cause du départ. L'examen des histoires de ces 260 pionniers et pionnières francophones qui se sont établis dans les townships 6, 7 et 8 fait ressortir un fait d'intérêt. Par rapport aux personnes qui se sont établies dans ces townships avant 1930, il y a en 72.5% des histoires examinées, des descendants des pionniers d'origine (un ou des enfants ou ces personnes elles-mêmes) qui s'y trouvaient toujours en 1983. En dépit des nombreuses difficultés qu'ils eurent à envisager, le taux de persistance des pionniers et pionnières francophones en ces townships a donc été élevé.

b) Pendant les années de crise et de guerre

Si la densité de la population en Saskatchewan décroît en général de 1931 à 1941, l'attrait des villes ne cesse d'augmenter et la population urbaine continue à accroître ses effectifs (voir les Annexes "I" et "J"). En revanche, l'examen des reculs en milieu rural fait parfois apparaître des différences de rythme: ainsi, la proportion des effectifs catholiques en Saskatchewan, soit une population qui de vocation valorise le secteur occupationnel agricole, a pris de l'ampleur, passant de 19.5% de la population en 1901, à 18.5% en 1911, à 19.5% en 1921, puis à 25.5% en 1931

et à 27.2% en 1941.³

La paroisse de St-Maurice de Bellegarde de son côté a connu une légère diminution dans ses effectifs entre 1924 et 1934 passant de 490 âmes en 1924 à 396 âmes en 1934; il y a toutefois reprise dès 1935 car ses effectifs sont alors portés à 524, (Était-ce l'abondance en pluviosité de 1935 qui incitait à l'espoir et donc à la reprise? Mais ce fut un espoir de courte durée car ce fut aussi "l'année de la rouille"⁴ et donc d'une récolte manquée.) et en 1936 à 644 âmes. Il y a cependant nouvelle diminution des effectifs en 1939, le rapport annuel mettant en lumière un effectif de 626 âmes; de nouvelles augmentations en 1944 et 1945 font néanmoins passer la population paroissiale de 724 à 741 âmes.⁵ Il faudrait à ce propos faire remarquer que la répartition ethnique de la paroisse se modifie entre 1934 et 1945; l'élément francophone qui y représentait 90% des effectifs en 1934 en constitue 96% du total en 1945. Un mouvement semblable se produit également à l'intérieur des deux municipalités à l'étude. Si la population dans son ensemble diminue dans les deux municipalités et si le recensement de 1941 met en lumière une population à la baisse de 1931 à 1941 par rapport à chacune des ethnies en présence, nous constatons néanmoins que le groupe franco-belge (c'est-à-dire le regroupement des populations classées dans les recensements du Canada selon les origines "françaises" et "belges") y prend de l'importance.⁶ Le groupe des Ukrainiens d'Antler(61) représente aussi un cas d'exception étant donné qu'il demeure inchangé en nombre. Dans la municipalité de Storthoaks (31) le groupe franco-belge représentait 47.4% de la population totale en 1931 mais en 1941, il en forme 53.4%.⁷ La population franco-belge de la municipalité d'Antler (61) est elle-même passée de 24.9% en 1931 à 31.5% du total des effectifs en 1941. Fort

curieusement, la répartition du groupe franco-belge dans son entier se modifie entre 1931 et 1941 sans que sa somme totale pour l'ensemble des deux municipalités ne se trouve modifiée, soit 1032 personnes dans les deux cas. Ne s'agirait-il donc pas là le signe apparent de ces éléments du secteur occupationnel des agriculteurs qui sont faits pour durer - avec le groupe ukrainien - suivant la conception de Clifford Sifton? (Voir l'Annexe "K".) Dans la mesure où la réponse à cette question pourrait être affirmative, une concordance s'établirait avec l'hypothèse que présentait A.S. Qureshi quant à la possibilité des traits de caractère des habitants comme facteur explicatif contraignant dans le mouvement de la dépopulation.⁸ Pour mieux saisir ces traits de caractère, il faudra cependant se reporter à l'interrogation qui suivra sur l'univers socio-religieux de la paroisse de St-Maurice de Bellegarde.

2. L'anglo-conformisme

Compte tenu que la fin de la guerre (1914-1918) coïncide avec une baisse du prix du blé (celui-ci passant de 1.50\$ à 0.76 le boisseau)⁹ et que les prix des marchandises manufacturées se maintiennent au niveau élevé en cours durant les années de guerre, un mouvement protestataire portant le nom "progressiste" paraît chez les agriculteurs. Dès l'élection fédérale de 1921, 65 députés, sur le total de 245 élus, sont d'affiliation progressiste. De la Saskatchewan elle-même, 15 députés sur un total de 16 font partie de ce mouvement progressiste, un seul député libéral siégeant à Ottawa. L'élection provinciale de 1921 n'accorde pas plus de 6 sièges (ou 7.5% des votes) aux progressistes en Saskatchewan. Si les libéraux, qui ont la réputation de former un "gouvernement des fermiers",¹⁰ réussissent à conserver 46 sièges (ou 51.4% du total des votes) sur l'ensemble des 63

sièges¹¹, il faut néanmoins noter que dès ce moment, le parti libéral commence à perdre ses appuis auprès de la classe prédominante que constituent les fermiers en Saskatchewan. Les libéraux ne sont en effet plus en mesure de résorber les différentes oppositions. Les organisations des fermiers, telle la Saskatchewan Grain Growers Association, s'opposent à l'immigration et en réclament l'arrêt complet tout spécialement celle de provenance de l'Europe centrale. La meilleure situation des néo-Canadiens au sortir de la guerre semble susciter des réactions car d'aucuns constatent avec amertume que ceux-là n'ont pas eu à faire la guerre. C'est dans cet esprit que le programme d'immigration canadien encourage en 1919 les secteurs occupationnels des agriculteurs et des domestiques et ce, avec l'espoir que ces immigrants proviendront des pays préférés et antiseptisés tels du Royaume-Uni, de l'Europe du Nord et des Etats-Unis.¹²

La Great War Veterans Association, dont l'objet est celui de promouvoir les intérêts des vétérans de la guerre de 1914-1918 n'hésite pas à dénoncer ce qu'elle conçoit comme du favoritisme à l'égard du français et qu'elle taxe de "mesures papistes" de la part du gouvernement. Tout poste public, insiste-t-elle, doit être réservé aux Britanniques de naissance et de langue.¹³

Cependant, l'immigration a repris de l'importance grâce aux efforts, en partie, des groupes ethniques qui ont fondé des compagnies de colonisation sachant venir en aide à leurs concitoyens désireux d'émigrer au Canada. C'est à la lumière d'une crainte que ces étrangers ne soient en train de s'emparer des dernières terres vacantes de la province que l'esprit à la fois réformiste, et anxieux des anglo-Canadiens (durant les années 1914 à 1925) se transforme en peur et en agression à l'égard des néo-Canadiens, des

catholiques et des Francophones.¹⁴

C'est aussi dans cette atmosphère qu'apparaît le Ku-Klux-Klan et son évangile de la haine. Des associations affiliées à cette société secrète, d'origine américaine, fondée en 1865, s'étaient établies en Ontario dès 1925 et à la suite en d'autres provinces canadiennes dont le Manitoba, la Colombie-Britannique et les provinces de l'Atlantique. Partout ces associations avaient eu un succès de courte durée. En Saskatchewan par contre, selon K.A. McLeod, le Klan remporte de grands succès de recrutement et d'influence politique.¹⁵ Le Klan pénètre dans la province par les villes et villages situés le long des mêmes routes ferroviaires qu'avaient empruntées les immigrants américains au tournant du siècle.¹⁶ Dès son tout premier rassemblement public à Moose Jaw, le 7 juin 1927, le Klan regroupe déjà 7 ou 8 mille adeptes en provenance du sud de la province, des provinces adjacentes et des Etats-Unis. L'action du Klan s'exerce contre les immigrants de l'Europe centrale et de l'Europe du sud-est, contre les Juifs et contre le gouvernement libéral de J.G. Gardiner.¹⁷ Le Klan recrute ses membres et vend ses cartes d'adhésion tout en se déclarant une organisation non partisane et non politique.¹⁸ Mais en retirant les croix des églises et des écoles catholiques et en les brûlant,¹⁹ il démontre que c'est bien pour les catholiques qu'il réserve sa plus grande haine en Saskatchewan.²⁰ Cet anti-catholicisme ne permet toutefois pas à lui seul de comprendre pourquoi le Klan jouissait d'une grande popularité dans la province. D'ailleurs, le recensement de 1921 n'avait relevé comme catholiques que 19.4% du total de la population de la province.²¹ Selon McLeod, ce serait beaucoup plus l'atmosphère d'instabilité sociale résultant de la guerre, la période de réadaptation ainsi que le phénomène de remise en question des certitudes

idéologiques, qui seraient à la base de l'attrait du Klan.²² Celui-ci croit:

... au protestantisme, à la pureté raciale, à la liberté économique, aux lois justes, à la liberté, à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, au patriotisme pur, à l'immigration restrictive et sélective, à la liberté de parole et de presse, à la loi et à l'ordre, à une éthique morale élevée, à la liberté contre la violence de masse et à une seule école publique.²³

S'il est vrai que le Klan recrute la majorité de ses membres parmi les sympathisants du parti conservateur, parmi les protestants anglo-celtiques et scandinaves, il réussit aussi à se frayer un chemin dans tous les partis politiques, par l'attraction qu'il exerce.²⁴ Les Orangistes travaillent de pair avec le Klan et ils sont nombreux à en faire partie.²⁵ Les Orangistes s'opposent au rapatriement des Canadiens français des Etats-Unis par les prêtres qui sont agents pour le compte du ministère responsable de l'immigration et de la colonisation.²⁶

Il en résulte que l'élection provinciale du 6 juin 1929 se produit dans un climat atteint d'une vague de xénophobie accablante. Le parti libéral avait réussi à gouverner de 1905 à 1929 à l'aide d'un électorat formant une coalition constituée d'immigrants, de fermiers, de catholiques, de protestants anglo-celtiques et scandinaves. Or, en 1929, le slogan Time for a change annonce effectivement des changements.²⁷ L'élection réserve 28 sièges au parti libéral, 24 sièges aux conservateurs, 5 sièges aux progressistes et 6 sièges aux candidats indépendants. Avec les députés progressistes et indépendants, le leader du parti conservateur forme, le 6 septembre 1929, un gouvernement de coalition qu'il dit "coopératif".²⁸

3. Crises économiques et contraintes climatiques

a) Le contexte économique

Avant 1914, l'amélioration dans l'habitat était le premier signe du

progrès économique dans les townships 6, 7 et 8. Durant la guerre et à la suite, le progrès s'affiche aussi par le nombre des bâtiments de la ferme (étables, écuries, porcherie, poulailler, atelier, grèneries²⁹). En ce moment, les pratiques de la ferme mixte ont été adoptées et chaque fermier, en plus d'exploiter la terre, possède des chevaux, boeufs, vaches, porcs et volailles. La valorisation de la scolarisation, les raffinements des intérieurs des demeures restent néanmoins des considérations secondaires. C'est l'achat de machines agricoles et d'outillages pour les travaux de la ferme qui demeurent les premières priorités.

Pour les habitants, la vie pionnière est dure et le climat peu clément. Dans les vieux pays, les parents et les amis étaient plus proches, l'accès à des activités culturelles, à des journaux en français étaient aussi plus facile. Mais, il y avait moins de terres disponibles. La nostalgie des émigrés, le souci de conserver les habitudes du passé incitent quelques exploitants à reproduire des pratiques culturelles de leurs anciens milieux. La mise sur pied de petits vergers avec des groseillers, des framboisiers, des pruniers, des cerisiers à grappes en sont quelques témoignages. Les procédés de la culture céréalière, les méthodes d'élevage du bétail et l'apparence des maisons et des bâtiments se ressemblent beaucoup d'une ferme à l'autre sans égard à l'origine ethnique des exploitants en présence. Les jardins sont cependant diversifiés: les Belges, par exemple, cultivent la pomme de terre tout comme leurs voisins, mais ils soignent aussi leurs endives, ils font pousser leurs choux qu'ils transforment à l'automne en barils de choucroute, ils cultivent une variété de patate douce qu'ils ont emportée d'Europe et après la moisson, ils fabriquent par ailleurs une bière malte partant de leur orge.³⁰

Dès les années 1913-1914, il y a moins de homesteads ou de bonnes terres vacantes dans les provinces de l'Ouest. Il y a d'ailleurs eu un ralentissement dans l'arrivée des immigrants à ce moment qui coïncide avec une récession. C'est une société qui, en 1914 vient à peine d'être transposée dans un cadre institutionnel et administratif et qui reste encore fragile. C'est aussi en ce moment que le ministre de l'Agriculture d'Ottawa demande aux exploitants agricoles d'augmenter leur production de 20% afin de répondre aux besoins des pays engagés dans le conflit mondial. "Food Will Win the War" devient donc le nouveau mot d'ordre.³¹

Si la main-d'oeuvre agricole manque, étant donné que beaucoup de jeunes gens se sont enrôlés dans les forces armées, la demande d'accroître la production est cependant liée à une amélioration dans les prix des denrées agricoles. Cela favoriserait une mécanisation de la ferme. C'est justement durant la période du premier conflit mondial que le tracteur se popularise en Saskatchewan. De nouveaux tracteurs de dimension moins grande et qui fonctionnent à l'essence ou au kérosène arrivent en effet sur le marché durant cette même période. Ces nouveaux tracteurs deviennent à leur tour un facteur d'expansion en permettant aux fermiers de cultiver de plus grands espaces. Les agriculteurs qui exploitent des terres de qualité inférieure retirent des profits bien minces d'un seul quart de terre. Mais, dès qu'ils doublent ou triplent la superficie de leurs terres exploitées, l'ensemble des profits rapportés de chaque quart prend de l'importance.³²

Puisqu'il était important d'assurer un approvisionnement de blé à l'Angleterre, le gouvernement fédéral avait pris en main la commercialisation du blé et avait établi, en juin 1917, un Board of Grain Supervisors dont le mandat était de déterminer les prix des céréales et d'en

contrôler aussi leur achat et leur vente.³³ Par son intermédiaire, le blé N° 1 du Nord se vend à 2.40\$ le boisseau en août 1917.³⁴

En 1920, le gouvernement canadien choisit néanmoins de supprimer le Board et de remettre le contrôle de la commercialisation à l'entreprise privée. Or, cette décision est prise au moment même où la sécheresse sévit dans l'Ouest et au moment où les exploitants subissent des baisses et dans leur production et dans leurs revenus. Les prix du blé n° 1 du Nord passent effectivement de 2.24\$ en 1918, à 1.75\$ en moyenne, en 1920 sur le marché libre, puis tombent à 1.29\$ en 1921 et en 1922, le blé rapporte moins de 1.00\$ le boisseau.³⁵

Les fermiers réclament bien entendu la remise en vigueur d'une commission du blé. C'est à ce moment que nous voyons la municipalité de Storthoaks (31) faire parvenir une pétition à Ottawa à ce propos (août 1921).³⁶ Puisque le gouvernement refuse d'accéder à la demande des fermiers quant à la reprise en charge de la commercialisation céréalière, un mouvement de fermiers, la Farmer's Union, appuie la création d'un regroupement de producteurs en un pool à contrats. La Farmer's Union invite par ailleurs un membre fondateur des coopératives de la Californie, Aaron Sapiro, à participer à la mise sur pied d'une coopérative où les fermiers seraient placés sur un pied d'égalité avec les hommes d'affaires, le financier et le manufacturier entre autres.³⁷ Au cours des années 1923 et 1924, 68 fermiers de la région d'Antler (dont 11 Francophones) signent une entente contractuelle par laquelle ils s'engagent à livrer leurs céréales au Pool pendant une période continue de 25 ans.³⁸ Les Pools achètent les élévateurs à grain des Coopératives en 1925 et les deux organisations décident de s'unir à ce même moment.

En dépit de la fluctuation des prix du blé et des difficultés rencontrées pour en assurer sa commercialisation, les années 1920 furent dans l'ensemble une période de prospérité et d'expansion relatives. Les prix des denrées agricoles furent en général suffisants et les revenus également. Lorsque les chutes de pluie sont suffisantes, les rendements céréaliers sont bons; le fermier accélère alors le rythme de ses achats en machines agricoles, la cour de la ferme se dote de tracteurs, de camions et de grands bâtiments tout neufs, la garde-robe contient aussi un nouveau manteau de fourrure.³⁹

La récolte de 1928 est excellente; des stocks de reports importants encombrant toutefois les marchés. Avec le krach économique sur le marché mondial, à compter d'octobre 1929 à New York, il y a érosion rapide des prix et les Pools se trouvent en difficultés financières. Ainsi, à compter de 1929-1930, ce n'est plus la prospérité qui prime mais la simple survivance: les prix des denrées agricoles exportées du Canada subissent des baisses marquées durant les années 1930-1935. Le prix du blé au Canada oscille aux environs de 50 cents le boisseau (39 3/8 de cents à Fort William en 1932 et en 1933), l'orge autour de 15 cents, le seigle, 20 cents et l'avoine, 10 cents. Par ailleurs, le boeuf engraisé ne rapporte que 4 ou 5 cents la livre sur le marché et le porc ne va pas chercher plus de 2 3/4 cents la livre.⁴⁰

Il en résulte que les trois provinces des Prairies voient leurs revenus agricoles chuter de 94% en 1932-1933 comparativement à ce qu'il avait été en 1928-1929.⁴¹ De fait, les agriculteurs de la Saskatchewan ne touchent pas en 1933 plus de 1.5% en moyenne de leur revenu de 1928.⁴²

Selon J.H. Gray, c'est néanmoins durant les années 1930 que s'opère la

révolution qui doit changer les procédés de la culture sèche - du dryland farming - de la prairie. C'est en 1934 que l'ancien pionnier de l'état de l'Iowa, Charles Noble, qui ayant obtenu un homestead au nord de Lethbridge (en 1903), perfectionne le nouvel instrument de labour agricole, le cultivateur, muni d'une lame qui coupe les racines des mauvaises herbes sans déplacer les débris de surface.⁴³ J.H. Gray estime que ce cultivateur conjointement à l'invention de la moissonneuse fut une des découvertes les plus importantes pour l'agriculture.⁴⁴

C'est aussi durant cette époque que le ministre fédéral de l'Agriculture présente son projet de loi qui vise la création de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP). Le personnel des fermes expérimentales reçoit le mandat d'assurer l'application du projet qui est sanctionné le 11 avril 1935. La loi prévoit l'établissement de pâturages communautaires, la relocalisation d'exploitants sur des sols de meilleure qualité, de vastes projets de récupération des sols, d'irrigation, d'excavation de fosses pour créer des réservoirs d'eau pour les ménages mais aussi pour abreuver le bétail. C'est par le biais de l'ARAP que sont lancés des projets de prospection pédologique dont résulte un classement détaillé des sols mais aussi des projets de recherche sur l'utilisation des sols, sur le reboisement et sur la mise en sol de différentes espèces d'arbres ou d'arbrisseaux persistants qui approvisionneront les exploitants en bois mais aussi joueront le rôle de brise-vent autour des exploitations et autour des marais y favorisant de la sorte l'accumulation de la neige et des eaux d'écoulement subséquentes.⁴⁵

C'est également au cours de 1935 que la Loi sur la Commission canadienne du blé fut sanctionnée. Bien que le fermier conserve alors le

choix de vendre son blé sur le marché libre ou à la Commission, la création d'une organisation chargée de la commercialisation du blé favorise une stabilisation des prix et une réglementation du marché interne.⁴⁶

b) Le climat durant les années 1930

La prairie est le théâtre des grands espaces mais aussi des grands vents, des hivers froids et des étés très chauds ou des étés frais et des hivers extrêmement rigoureux. Son climat est sans cesse changeant. C'est un climat d'extrêmes qui peut permettre que le fermier obtienne une récolte céréalière abondante une année mais une récolte déficitaire l'année suivante. A ce climat s'associe une humidité basse, l'été de la Saint-Martin, des étés ensoleillés et des pluies abondantes précisément durant la période cruciale de croissance des mois de juin et juillet. A ce climat s'associe également cependant des conditions climatiques à effets catastrophiques dont des sécheresses, des inondations, des grêles, des blizzards, des extrêmes de température qui font baisser celle-ci jusqu'à -47.2° C. comme en février 1936 et des vagues de chaleur qui la font monter à 43.3° C. en juillet 1936 à Carlyle en Saskatchewan. La période des années 1930 à 1940 est caractérisée par des températures maximales extrêmes qui sont très élevées durant les mois de juillet et août (en moyenne 43.3° C. et 38.9° C.) et par des déficits en pluviosité.⁴⁷

Lorsqu'il y a au moins 300 millimètres en chutes de pluies par année, les bonnes récoltes se succèdent. Si la pluviosité totale de l'année n'atteint que 200 millimètres, la réserve d'humidité est insuffisante et la récolte est souvent déficitaire. Toutefois, quand les précipitations sont suffisantes en période cruciale soit en juin et en juillet, comme ce fut le cas en 1924 (162.6 millimètres) et en 1942 (177.6 millimètres) la récolte

est excellente; quand elles sont insuffisantes en cette période comme en 1936 (37.8 millimètres) et 1937 (73.1 millimètres), la récolte est largement déficitaire et ne permet pas d'équilibrer les dépenses et les recettes. Si, en outre, il y a fléchissement extrême des prix conjugué avec une baisse de pluviosité et donc baisse dans le rendement, c'est l'infortune et peut-être l'indigence qui correspondent à la situation des fermiers comme ce fut le cas au cours des années 1930 à 1939. (Voir les Annexes "E", "F" et "V".)

Les années 1932 à 1936 sont marquées par la rigueur des froids d'hivers et des chaleurs extrêmes des étés. Le mois de février 1936 fut particulièrement froid, la température minimale extrême descend en effet à -47.2° C à Carlyle. L'Ouest prend l'aspect d'un village déserté en février 1936. L'automobile disparaît des routes enneigées, les écoles se ferment, les horaires des trains deviennent irréguliers. Les quelques hommes qui s'aventurent à l'extérieur revêtent des chapeaux de fourrure avec parties tombantes sur les oreilles, le front et le cou et un manteau de fourrure ou en lainage avec un large col remontant; ils protègent leur mains d'une série de mitaines, une première en cuir et une seconde à l'intérieur en laine et les caleçons longs sont de règles pour tous, hommes et femmes. Lors des journées les plus froides, même le bétail est craintif, il refuse d'aller s'abreuver à un cours d'eau qui est éloigné; à peine sorti de l'étable, il y rentre à pleine course et refuse d'en ressortir.

Au cours des mois de mai à septembre 1936, la température maximale est élevée, elle varie de 33.9° C à 42.8° C à Carlyle et la pluviosité étant largement déficitaire (113.1 millimètres pour l'année) le rendement est bien entendu faible. Compte tenu qu'il y a très peu de chutes de neige au cours de l'hiver 1936-1937, très peu de pluie à l'automne 1936 et au printemps de

1937, la région connaît des blizzards noirs de poussière, la couche arable du sol se fait emporter par le vent. Il faut allumer la lampe en plein jour tant la visibilité est réduite en juin 1937. Les tiges de blé sont très courtes et la récolte ne donne pas plus de 5 boisseaux de l'acre, c'est-à-dire, dans les champs qui n'ont pas été mangés par les sauterelles.

L'été de 1938 est celui où Régina se recouvre de sauterelles au début d'août (bâtiments, trottoirs, rues, lignes téléphoniques) et où les sauterelles mangent les vêtements sur le dos des habitants. Mais, c'est aussi l'été précurseur de la fin des mauvaises années; la pluie vient, les sauterelles sont noyées. Par ailleurs, c'est l'année où des dizaines de milliers de mouettes atterrissent auprès du Lac Wascana de Régina et s'y gavent de sauterelles. En 1939, la Saskatchewan récolte 250 millions de boisseaux de blé, la meilleure récolte qu'elle connaisse depuis 1928.⁴⁸

c) Les conséquences conjoncturelles
(i) La pénurie de main-d'oeuvre

Il y aurait lieu par ailleurs de se demander si d'autres éléments qui s'intégreraient au contexte économique pourraient être repérés comme fondements de la répartition démographique des années 1940. Par exemple, nous savons déjà qu'au début du siècle, les agriculteurs avaient l'impression que la main-d'oeuvre venait consommer les profits. Le septième recensement du Canada avait confirmé qu'en 1931, la plus grande dépense que l'agriculteur devait consacrer à l'exploitation de sa ferme en Saskatchewan était encore celle de la main-d'oeuvre, soit une moyenne de 410.33\$ par ferme faisant rapport lors de ce recensement. Les taxes payées par les propriétaires de ferme représentant en moyenne 108.15\$ par ferme constituaient la seconde dépense d'importance.⁴⁹ La valeur globale des

produits de la ferme de la Saskatchewan est aussi en situation de fléchissement durant les années 1930:

1920 -	301 941 227\$
1925 -	415 020 151\$
1930 -	148 361 252\$

Dès lors il est normal que l'exploitant cherche à épargner sur les dépenses en main-d'oeuvre.⁵⁰ Compte tenu qu'à la suite des années de mauvaises récoltes, de nombreux fils de fermiers, des hommes engagés et des exploitants de ferme également ont saisi l'occasion de quitter le secteur occupationnel de l'agriculture pour s'enrôler dans les forces armées ou se faire embaucher dans l'industrie de guerre à compter de 1939, le bassin de main-d'oeuvre agricole disponible a bien entendu diminué dans les provinces des Prairies (il y a eu une baisse de 17% dans leur main-d'oeuvre agricole masculine du début de la guerre à mars 1942).⁵¹ Un gel sur le déplacement de la main-d'oeuvre et une publicité, Keeping the boys on the farm, dont l'objet est de muter les employés d'une région à l'autre selon les besoins (les coûts du transport étant réglés par le gouvernement fédéral) font partie des mesures gouvernementales. Durant les semailles et les moissons, les étudiants sont aussi libérés de leurs cours dans les provinces des Prairies.⁵² Des prisonniers de guerre sont, en outre, placés dans les fermes individuelles pour aider aux travaux tout spécialement de la période estivale.⁵³ En dépit du fait que les jeunes hommes de la paroisse de St-Maurice qui sont allés travailler dans les forêts, dans les mines de Sudbury sont, sur ordre du gouvernement, dans l'obligation de revenir aider aux travaux de la ferme, le bassin de main-d'oeuvre demeure insuffisant.

(ii) La mécanisation accélérée

S'il est vrai que les récoltes sont excellentes, que les revenus de la

ferme augmentent durant la guerre et que les nouvelles machines qui arrivent sur le marché procurent l'avantage de réduire les besoins en main-d'oeuvre, force est de constater qu'en l'absence d'une main-d'oeuvre adéquate, le fermier n'a d'autre choix que celui d'accélérer sa mécanisation. L'usure en outre de son équipement rapiécé durant les années 1930 l'y oblige de toute manière. Un autre facteur a l'effet de favoriser le processus de remplacement de l'équipement. C'est en 1944, qu'une exemption tarifaire sur l'équipement agricole vient permettre l'achat de machines à des prix abordables et qui sont en plus de qualité largement supérieure à celles qui étaient disponibles sur le marché durant les années 1930.⁵⁴ L'exemption a donc l'effet de susciter la mécanisation, de la culture céréalière. Cette mécanisation, incitée par les conditions de guerre et d'après-guerre, accélère cependant le courant de la dépopulation rurale.

(iii) La diminution générale de la population

D'autres éléments essentiels qui sont aussi des séquelles des années 1930 concourent au résultat de la diminution générale de la population. Il y a d'une part une diminution dans le nombre de jeunes gens de moins de 25 ans qui sont mariés. Les conditions économiques qui prévalent durant les années 1930 avaient conduit à l'occurrence du retard dans les mariages. Le recensement pour l'année 1931 révélait qu'entre les années 1921 et 1931, le nombre des naissances illégitimes au Canada (exception faite du Québec) avait doublé. Une naissance sur 50 était illégitime en 1921 tandis qu'en 1931, c'est une naissance sur 25 qui est illégitime. De la sorte, un lien causal s'établit entre la tendance au retard dans les mariages et l'augmentation des naissances illégitimes d'où, peut-on supposer un effet ultérieur sur les taux de fécondité et de reproduction.⁵⁵

Il faudrait d'autre part noter l'effet que causent les conditions des années 1930 sur le commerce. Etant donné que les affaires commerciales avaient nécessairement périclités durant les années 1930 et que les commerçants villageois qui tiraient leurs revenus de leur clientèle rurale ne subsistaient plus qu'avec difficulté, une certaine dépopulation s'était produite dans les milieux villageois. Cette dépopulation villageoise s'accompagnant de perte de services, la clientèle des campagnes, en quête de ces mêmes services, s'oriente vers d'autres centres, par exemple, la banque d'Antler ayant fait faillite durant les années 1930, c'est à Redvers que les transactions bancaires se font désormais pour les clients d'Antler, de Fry's, de Bellegarde et de Redvers bien entendu.⁵⁶

4. La vie quotidienne

a) Le logement

En général chaque ménage⁵⁷ occupe un logis construit en planches de bois et recouvert de bardeaux de bois également. C'est normalement un logis à deux étages qui comporte un grenier qui est habitable ou qui peut ne servir que de remise. Ces logis ont une cave où la viande fumée est accrochée et les pommes de terre rangées en hiver. Le seuil de la porte du logis est surélevé et l'on pénètre ce logis par un petit bâtiment adossé à la porte de la cuisine. Ce petit bâtiment, une sorte d'appentis, protège la maison des vents froids en hiver et sert fréquemment d'endroit où est remis le séparateur à lait (s'il y a sous-sol, c'est là qu'il est placé). La maison contient de 3 à 5 chambres à coucher, la plupart au second étage, une cuisine où se prennent les repas, une salle qui est à la fois salle à manger pour les grands jours et séjour. La maison est située normalement sur le quart du homestead et est entourée des divers bâtiments de la ferme (étable,

écurie, poulailler, porcherie, atelier ou hangar). Le fil de fer barbelé divise les champs, les prés et les fermes isolées. Dès que le jour tombe, la lumière est rare. Des lampes à pétrole que l'on nettoie chaque jour fournissent un filet de lumière ainsi que des chandelles pour aller vérifier le sous-sol ou se déplacer la nuit. La plupart du temps les habitants se mettent au lit au noir tandis qu'au loin les coyotes hurlent.⁵⁸ Deux séries de fenêtres protègent la maison du froid en hiver. Au printemps les fenêtres sont lavées à l'eau et au vinaigre et une série de fenêtres est remplacée par de solides moustiquaires. La salle à manger qui comprend la table et l'immense vaisselier est agrémentée de papier peint; sur les murs des reproductions d'images religieuses ou de paysages sont accrochées presque à la hauteur du plafond. Des petits coussins sur le fauteuil et le canapé ainsi que des napperons crochetés font souvent partie du décor.

Le bois sert de combustible dans la cuisinière⁵⁹ et le charbon dans la chaudière en hiver.⁶⁰ Quelques célibataires habitent encore des cabanes d'une seule pièce mais elles sont moins fréquentes qu'au début du siècle. L'extérieur des maisons est souvent peint.

b) L'alimentation

Sur le quart où se trouve la maison, il y a un jardin potager cultivé avec grand soin dès le printemps. Partant de ce jardin, la préparation des conserves pour l'hiver représente, pour les femmes, un travail essentiel qui consomme beaucoup de temps. Les carottes, betteraves, navets, choux et pommes de terre sont valorisés car ils peuvent se conserver tels quels durant tout l'hiver. L'alimentation est complétée par les produits de la ferme (oeufs, produits laitiers à partir desquels sont fabriqués le beurre et le fromage cottage) et le produit des animaux de boucherie (porcs et

boeufs). Le gibier des champs est aussi un complément utile (dont le lièvre, la perdrix, la poule d'eau, le canard sauvage). Le petit déjeuner se compose de gruau d'avoine (acheté au magasin général) ou de blé, arrosé de crème et de cassonade, de bacon et oeufs, de pain-maison, de confitures-maison ou miel et de café. Les repas du midi et du soir se ressemblent: pommes de terre, un ou deux légumes, de la viande ou de la volaille et un dessert (fruits secs ou une pâtisserie-maison).

Lorsque les familles belges font boucherie d'un porc, il s'agit d'une entreprise qui demande la collaboration de la famille entière et souvent des voisins en plus. Le porc en entier est transformé en jambons, bacon, boudins, saucisses, tête pressée, rôtis, cotelettes... Si les célibataires de la région et le curé de la paroisse ont vent de l'entreprise, ils ne manquent pas de venir solliciter les familles.

c) Le vêtement

Le Francophone contrairement à la plupart de ses voisins anglophones a deux garde-robes. La première des deux garde-robes, semblable à celle que possède son voisin anglophone, sert à remiser ses vêtements "de la semaine", c'est-à-dire pour l'homme, des pantalons et chemises solides qu'il recouvre pour tous ses travaux extérieurs d'une salopette. Des gros bas de laine, des mouchoirs bleus ou rouges, des bottillons lacés et une casquette complète cet uniforme. La seconde garde-robe utilisée par le Francophone contient les souliers fins, la chemise blanche empesée, la cravate, le complet, la montre de poche et le chapeau de feutre qui sont de mise pour la cérémonie religieuse du dimanche. Pour la femme, ce sont la robe en cotonnade et les chaussures solides qui sont remises et remplacées le dimanche par la robe ou le tailleur en tissu plus fin, le chapeau, les

gants, les chaussures de ville, le sac à main et des bijoux. Durant les années 1920, la tenue vestimentaire de la femme se modifie: les robes se font plus courtes et les cheveux se portent moins en chignon. Le samedi, la femme doit donc se coiffer. Elle se lave la tête à l'eau vinaigrée, ce qui est censé adoucir sa chevelure, sinon elle se trempe les cheveux dans de la bière. Cela lui assure, dit-on, une tête frisée. Elle utilise aussi une mixture, soit de blancs d'oeufs et d'eau ou de lin bouillie, pour la mise en place des coiffures ondulées ou des accroche-coeur.⁶¹

Pour sortir en hiver, tous doivent se protéger des grands froids de l'Ouest. S'il y a randonnée au village, tous sont munis de peaux de bisons et de couvertures de laine, de manteaux et de chapeaux épais, très souvent en fourrure, d'immenses mitaines, de gros bas de laine et des bottes feutrées qui recouvrent les chaussures. Etant donné que les routes ne sont pas déblayées de la neige, c'est en traineau à grain rempli de paille que la randonnée doit se faire. C'est ainsi que les passagers, emmitouflés des pieds à la tête, se font transporter par des chevaux qui trottaient entre les bosquets, le long des chemins de terre et à travers les champs.⁶²

d) La maisonnée

Comme le mari est le chef incontesté de la famille, il en gère son avoir.⁶³ C'est lui qui tient les cordons de la bourse. Pour cette raison, l'on dit que "l'homme est roi chez lui." Il prend les décisions, il passe en premier à table et détermine les horaires de travail pour ses fils et ses employés. Son travail est orienté par les saisons; en mars, il doit consacrer du temps à la coupe du bois pour chauffer la maison; c'est un travail qui se fait en groupe par un échange de main-d'oeuvre entre voisins. En avril, il doit passer ses grains de semence au crible pour en extraire

les mauvaises herbes et dépierrer ses champs; puis, il passe à la culture et à l'emblavage des terres. En juin, c'est la réparation des clôtures qui l'occupe et en juillet, la fenaison suivie des travaux de la moisson.⁶⁴ Durant les mois d'hiver, en plus d'accomplir les travaux reliés au soin des animaux, il consacre des heures aux travaux de réparation des harnais et à la fabrication de cordage. L'homme qui a des fils qui sont grands ou qui ont atteint l'âge adulte est favorisé car il jouit d'une main-d'oeuvre non salariée. C'est par ses fils que le fermier peut concrétiser ses rêves ambitieux.

Le garçon anticipe avec impatience le jour où il sera considéré comme un homme. A mesure qu'il grandit la somme de ses responsabilités augmente. Dès qu'il sait maîtriser les chevaux, il est initié à la maîtrise de la vie.⁶⁵ Il a fait ses preuves. Il a droit au petit verre de whisky, "à la petite goutte".

Les filles comptent beaucoup moins dans cette famille patriarcale dans la mesure où elles n'auront pas à gérer les biens et où leur contribution est moins visible. De même que les garçons, elles ne prennent de l'importance qu'au moment où elles deviennent actives soit comme bonnes cuisinières potentielles ou comme domestiques à l'extérieur. Toutefois, elles sont valorisées lorsqu'elles deviennent épouses puis mères dans une nouvelle unité familiale.⁶⁶

Les enfants jusqu'à l'âge de 5 ou 6 ans vivent des journées d'entière liberté. Ce sont des journées d'exploration des marais, d'observation de ses habitants (crapauds, insectes), d'observation aussi des gaufres bruns, des corbeaux, des moineaux, des hirondelles; des journées d'aventure avec les chats à l'écurie, de cueillette des marguerites, des lis des prairies,

de la fleur du crocus au printemps, des fraises sauvages en juin et en juillet.⁶⁷ En hiver, le découpage du catalogue Eaton, la participation aux travaux de la cuisine occupent le temps. Dès l'âge de 5 ou 6 ans, la vie avec les autres commence avec l'entrée à l'école mais c'est aussi à ce moment que les responsabilités commencent. S'il s'agit d'un garçon, il commence dès lors à revêtir de l'importance aux yeux de son père en tant que travailleur potentiel.

La femme est le facteur de succès de la maisonnée. Elle doit voir à la subsistance de la maisonnée avec très peu de moyens pour faciliter sa tâche. Peu de maisons de la contrée ont un système d'eau à la cuisine durant les années 1920. La femme entre le bois si ses enfants sont trop petits pour l'aider, sort les cendres, nettoie les lampes, va traire les vaches au printemps et en été, est responsable du jardin, de la basse-cour et fait le beurre, le pain, les conserves, le savon en plus de la cuisine puis la lessive, le raccommodage (et ce, également pour les hommes engagés).⁶⁸

Les colons qui ont le mieux réussi, disait déjà Jean Gaire, ce sont ceux qui étaient mariés car "... leur vie (n'était) ni isolée, ni triste, ni décourageante."⁶⁹ Il conseillait d'ailleurs le mariage à tout jeune colon avant de venir s'établir dans les Prairies sinon il lui faudrait se marier dès qu'il le pourrait "commodément".⁷⁰ C'est pourquoi le mariage est perçu avant 1930, comme une nécessité pour assurer le bon fonctionnement d'une unité de travail. Chacun a sa place dans le fonctionnement de cette unité.

Au cours de la crise des années 1930, la contribution de la femme devient primordiale car le rôle de l'homme, comme gagne-pain de l'unité, devient secondaire. La femme avait déjà la charge de traire les vaches, de passer le lait au séparateur, de laver les seaux et les ustensiles, de

nettoyer et de mirer les oeufs puis de transporter les bidons de crème et les caisses à oeufs à la gare pour les expédier vers Brandon ou vers d'autres points, selon la demande du marché. Ce sont, durant ces années, les chèques qu'elle reçoit qui assurent à la famille un premier moyen de subsistance.⁷¹ Si la femme réussissait à gérer sa maison avec économie avant 1930, elle doit, pendant la Dépression, la gérer avec une parcimonie minutieuse. Elle conserve ainsi précieusement, les sacs de farine en coton⁷² car elle les destine à la confection de robes, tabliers, chemises de nuit, taies d'oreillers ou linges de vaisselle qu'elle ornemente de ses broderies. Comme elle doit pourvoir aux besoins matériels de la famille, elle est fréquemment l'élément déterminant dans la subsistance de l'unité.

Durant la saison des travaux des champs, la conversation est empreinte d'une sécheresse de langage. La tendresse s'exprime peu. Le temps presse. A la fin des moissons, les activités sociales reprennent et elles sont nombreuses: bazars, souper paroissial, danses aux écoles publiques ou chez les particuliers, concerts, parties de cartes dont les jeux belges, la Mentsch, la Bête (un genre de poker).

Pour briser l'isolement du quotidien, la femme écoute la radio; elle capte des émissions anglaises de Watrous en Saskatchewan ou de Bismark au Dakota du Nord. Ses enfants écoutent les aventures du Lone Ranger ou de Fibber McGee et elle se laisse prendre par le roman fleuve Our Gal Sunday ou Ma Perkins commandités par la compagnie de savon Proctor and Gamble.⁷³ Le téléphone, qu'elle a obtenu durant les années de guerre, rompt aussi son isolement et joue le même rôle que le bavardage entre les voisins à la ville. D'ailleurs, le système de téléphone avec tous ses signaux audibles à tout un groupe d'utilisateurs permet l'écoute des conversations entre voisins en

sorte qu'elle est au courant des allées et venues et des potins. Un appel général permet de convoquer les résidents des différents townships aux réunions, aux funérailles, aux activités sociales ou de demander de l'aide s'il y a problème à la maison.

Les hommes ont aussi des endroits de prédilection où ils se tiennent au courant des événements de la localité et de la politique. Le premier endroit est l'écurie de louage qui se trouve en chaque village ou hameau. Il y a en chacune une pièce de réception munie d'un poêle et d'un banc. Les hommes peuvent s'y réchauffer en hiver tout en bavardant. Dès qu'il arrive un nouveau venu, les hommes rassemblés s'empressent de lui poser des questions sur son origine, son motif de venue au village; s'il est connu, on lui demande les dernières nouvelles. Ces écuries sont de fait des commerces. Le propriétaire approvisionne le poêle de charbon ou de bois et l'écurie de fourrage et d'avoine pour les chevaux (à raison de 1.50\$ pour la nuit ou 25 cents pour quelques heures). Il vend parfois des chevaux aux immigrants et sert de cocher au médecin lorsqu'il y a urgence.⁷⁴

Un autre endroit de rencontres privilégié est le magasin général. Certains magasins mettent des chaises ou des bancs à la disposition des clients, d'autres magasins n'en ont pas. Qu'importe, les bavards s'installent sur les comptoirs, sur les seaux de clous (les clous se vendaient en seaux de bois avec couvercle et contenaient environ 100 livres de clous le seau) ou tout autre endroit disponible.

Le salon du barbier, la patinoire, le rond de curling, le bar de l'hôtel et bien entendu la gare sont d'autres endroits de rencontres. C'est le chemin de fer qui a créé la vie dans l'Ouest et qui la domine. Le train passe deux fois par jour; à son arrivée, le bar de l'hôtel, ou le magasin

général se vide, les villageois d'Antler, de Fry's ou de Redvers s'attroupent pour venir observer. Certains fermiers viennent au village durant l'été tout simplement dans le but de voir ce que le train apporte en personnel et en marchandise.

Durant les années 1920, l'arrivée de la voiture réduit peu à peu l'isolement. Dès 1920, la Saskatchewan a le réseau routier le plus vaste du Canada, il reste que ces routes ne sont pas beaucoup plus que des buttes de terre un peu surélevées pour permettre que la neige en soit balayée par le vent. Elles font néanmoins l'affaire des fermiers. Entre 1915 et 1923, c'est la Saskatchewan qui vient en seconde place après l'Ontario comme province possédant le plus grand nombre de voitures au Canada.⁷⁵ Si le Francophone plus avancé en âge craint de conduire cette nouvelle machine, cela ne l'empêche pas de s'en procurer, le progrès l'exigeant; il choisit donc de déléguer une de ses filles comme cocher à son service. Il y a donc de part et d'autre intrusion de l'extérieur dans la vie privée, dans la vie paroissiale et dans la vie collective des villages.

B. Le niveau municipal

1. Les responsabilités

Par la constitution des municipalités d'Antler(61) et de Storthoaks (31), un redécoupage du paysage économique et social s'était opéré. Ce redécoupage s'était fait sans égard au courant des rapports établis entre les centres de Bellegarde, Antler, Fry's et Redvers, Bellegarde étant incorporée à Storthoaks(31), une municipalité hors de son circuit habituel. En outre la majorité des paroissiens de St-Maurice résidait dans la municipalité d'Antler (61). Scindée comme elle l'était au point de vue administratif, il est difficile de concevoir comment une telle paroisse

pouvait conserver une cohérence communautaire en ce cadre municipal.

Les municipalités s'étaient donné des responsabilités d'aménagement du territoire dont celle qui autorisait vers 1910 que les municipalités mettent sur pied leur propre système de téléphone.⁷⁶ C'est en fonction de cette loi qu'une compagnie rurale de téléphone recevait l'autorité d'installer des poteaux de téléphone pour le système téléphonique de Bellegarde en 1915.⁷⁷ Les municipalités nomment le peseur officiel responsable de la balance municipale et fixent les frais de chaque pesée effectuée (1.50 dollars maximum pour peser une charge de grain en 1924, par exemple).⁷⁸ Chaque village avait en effet son système de balance qui se trouvait en général près de l'endroit où se vendait le charbon. Le client faisait peser sa voiture à vide et puis la faisait repeser dès que sa voiture était chargée de charbon. Comme certains commerçants truquaient leur balance par un jeu de déséquilibre des poids, en ajoutant, par exemple, un poids à un endroit particulier, il était important que l'autorité municipale intervienne dans ce commerce.

Les municipalités se préoccupent aussi des intérêts directs de leurs contribuables. Elles ont cependant tendance à favoriser le village où se situe leur siège administratif; d'abord par sa présence, le conseil municipal accorde du prestige à la localité désignée comme siège permanent puis par les services qui s'y concentrent, par les activités et les foires qu'elle y subventionne et par les associations qu'elle y appuie (dont la société agricole). Il en résulte que la population se rassemble en ce village et que ses commerces en sont avantagés. Des travaux d'aménagement sont aussi entrepris plus rapidement dans les endroits où sont situés les sièges municipaux. Le village de Storthoaks obtient de la sorte des

trottoirs en ciment dès 1915 tandis que les hameaux de Fertile et de Bellegarde conservent leurs trottoirs de bois.⁷⁹

Au cours de la décennie, 1931-1941, la population de la municipalité de Storthoaks(31) diminue de 10.2% et celle d'Antler(61) baisse de 22%. Ces baisses pourraient être associées à la tendance générale du déclin de la population rurale en Saskatchewan. Celle-ci passe en effet de 71.1% en 1921 à 67.1% en 1941. Il faudrait néanmoins pouvoir rendre compte de la différence marquée dans le taux de diminutions des deux municipalités. Il est possible qu'entre ces deux municipalités la distinction dans le rythme de la dépopulation soit le résultat de particularités dans la texture du sol, les régions où le sol étant de moindre qualité correspondant en l'occurrence aux diminutions les plus grandes. Nous notons que les sols des deux municipalités sont de l'ordre chernozémique et font partie du même groupe d'association des sols suivant la correspondance non seulement des facteurs climatiques mais aussi physiographiques. De la sorte, nous retrouvons en ces deux municipalités des matériaux originels de sols similaires. Toutefois les habitants conviennent que la terre dans les environs du village de Storthoaks est plus sablonneuse qu'elle ne l'est au nord, soit à Bellegarde, à Antler ou à Redvers.⁸⁰ La diminution des effectifs étant plus grande dans la municipalité d'Antler(61) que dans celle de Storthoaks(31), les propriétés du sol ne peuvent être retenues comme élément d'explication.

Une comparaison dans la production des denrées agricoles pourrait faire ressortir des éléments explicatifs de différenciation. (Voir l'Annexe "H" qui établit les espèces de bétail et les grandes cultures pour les deux municipalités.) Si l'on tient compte du fait qu'Antler(61) est plus peuplé

que ne l'est Storthoaks(31), soit 1 719 personnes par rapport à 1 274 personnes en 1931, dans l'ensemble (à la lumière de l'Annexe "E") ni l'intensité de production, ni les espèces de culture ne sont assez différenciées pour que nous puissions conserver la notion de la production des denrées comme un facteur d'explication contraignant.

Dans une analyse informatisée qui porte sur les variantes perçues dans le processus de la dépopulation rurale en 24 sous-régions du sud-ouest de la Saskatchewan, Anwar S. Qureshi concluait en 1977, que la validité d'une hypothèse qui veut que la dépopulation soit la résultante de l'abandon de terres à rendement médiocre doit être remise en question. Elle constate bien au contraire que ce fut à l'intérieur des régions à capacité productrice élevée que la dépopulation fut la plus grande dans le sud-ouest de la Saskatchewan.⁸¹ Elle considère donc que c'est dans cette notion de capacité productrice que pourrait résider le facteur explicatif de la dépopulation. Elle pose l'hypothèse que les traits de caractère des habitants pourraient être, entre autres, un facteur explicatif.⁸²

2. Les moyens d'intervention

Lors de l'admission au Dominion de la Terre de Rupert, en vertu de l'Acte de la Terre de Rupert de 1868 et d'un décret du conseil de 1870, les terres, les ressources forestières et naturelles de la future province du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest demeurent sous la surveillance administrative directe du gouvernement fédéral.⁸³ En 1870 et en 1905 lorsque les trois provinces des Prairies sont intégrées au Dominion, ce dernier conserve de façon inédite ce même contrôle et ce, dans le but de se réserver la charge de la direction du processus de peuplement de l'Ouest et de l'orientation de ses voies de communication. D'où une capacité de prise

de décision pour l'Ouest qui est sérieusement limitée en de nombreuses sphères d'activités. La concession de vastes étendues de terre, la réservation des droits minéraux pour le compte de grandes sociétés dont le Canadian Pacific Railway ne faisaient qu'accentuer cette situation. Dans ces conditions l'arrivée de nombreux immigrants pèse bien entendu sur les moyens matériels dont disposent l'Ouest. Les ressources en capital des provinces des Prairies sont limitées, les gouvernements locaux de leur côté doivent se suffire partant des ressources de l'impôt foncier. Non seulement leurs ressources sont-elles de la sorte limitée mais leurs services le sont aussi.⁸⁴

C'est en 1930 qu'a lieu le transfert, au compte des provinces des Prairies, des terres publiques et des ressources naturelles; les municipalités ne sont néanmoins pas en mesure à ce moment d'être plus généreuses dans la prestation des services à leurs contribuables. De fait, pour tenter de réduire leurs propres dépenses sous l'article de l'assistance sociale, les municipalités font appel aux services des agents d'immigration. Tout nouveau venu qui est soupçonné d'être adhérent du parti communiste est arrêté, de nuit habituellement et secrètement transporté à Halifax pour être déporté.⁸⁵ Cela étant le cas, la déportation se révèle pour les municipalités, un moyen assuré de réduire dans les dépenses. Le conseil municipal d'Antler (61) fait appel en ce sens, en décembre 1930 et encore en juillet 1932 au ministère de l'Immigration ainsi qu'au Soldier Settlement Board afin d'assurer qu'une famille de la région de Parkman (au nord de Wauchope) soit déportée étant donné qu'elle est devenue une charge à la municipalité.⁸⁶

Compte tenu que sur le marché mondial la demande et les prix pour de nombreux produits de base canadiens baissent, notamment pour le blé,

l'économie du pays est affectée. La Dépression sape les recettes des trois niveaux de gouvernement canadien (fédéral, provincial, municipal). De nombreux contribuables touchés dans leurs revenus ne sont plus en mesure de payer leur impôt foncier. Or, la réponse des trois niveaux gouvernementaux, face à ces difficultés, a souvent des effets sociaux ou économiques négatifs. Pour contrer le manque de recettes, la réponse des trois niveaux est avant tout d'augmenter, dès le début des années 1930, l'ensemble des sommes à prélever. C'est ainsi que dès 1933, l'ensemble des taxes constituent 26.5% du revenu total national comparativement aux 16 ou 17% en moyenne du revenu national prélevés entre les années 1926 à 1930.⁸⁷ Les efforts d'aide d'Ottawa se révèlent même nuisibles pour certaines localités. En accordant, entre autres, des subsides pour le transport du charbon en 1930, Ottawa compromet sérieusement la production charbonnière d'Estevan. Ce centre minier perd de la sorte sa situation avantageuse sur le marché de Winnipeg étant donné que les subsides placent son lignite en concurrence avec la houille de l'Alberta.⁸⁸ Ce sont néanmoins des prêts d'Ottawa qui permettent aux municipalités et à la province de la Saskatchewan d'éviter l'insolvabilité durant la Dépression.⁸⁹

A la publication d'une nouvelle liste des taux imposés par la province, en 1930, sur les permis de camion, le Conseil de Storthoaks (31) y reconnaissant une discrimination sectorielle, proteste par voie de pétition contre ce fardeau additionnel sur le fermier. Etant donné que le transport des céréales s'effectuait antérieurement par voiture à cheval et ce, sans qu'aucune taxe ne soit imposée, la hausse paraît excessive et discriminatoire sur une base occupationnelle notamment par rapport à celle qui est imposée sur la voiture. Pour cette raison, le Conseil exige qu'il y

ait révision de la liste officielle des taux.⁹⁰

A la suite de la récolte catastrophique de 1935, la municipalité de Storthoaks (31) prend la décision qu'aucun avis d'évaluation d'impôt ne sera transmis en 1936.⁹¹ Les chutes de pluie avaient été abondantes en 1935 et la récolte s'annonçait excellente. Or, en août, les fermiers constataient avec stupeur que la rouille rongait toutes les tiges d'épis de blé Marquis.⁹² Même la paille de ce blé était inutile pour soigner le bétail. Il ne restait qu'à le faucher, le rateler et après avoir labouré autour des champs pour former des garde-feux, mettre le feu à ce blé corrompu. Les champs les moins touchés n'avaient donné que de petites criblures. Il aurait donc fallu être en mesure d'acheter la semence pour l'année suivante. Comme on ne pouvait tirer de l'huile d'un mur et que les fermiers devaient déjà recevoir de la municipalité les grains de semailles à crédit, la taxe ne pouvait certes être recueillie. Bien entendu, les machines agricoles ne se vendent plus durant cette période. C'est pourquoi, le Conseil de Storthoaks (31) accepte en octobre 1937, d'annuler les taxes d'un négociant de machines agricoles du village de Storthoaks dont la propriété n'a servi qu'à la culture depuis 1935.⁹³ En juillet 1938, cette municipalité se détermine néanmoins à recueillir des taxes de tous les contribuables à raison d'une somme minimum de 10.00\$ par quart de section et d'en recueillir plus si le percepteur estimait la chose possible.⁹⁴

Le projet de loi Unemployment Relief Act, reçoit la sanction du gouvernement fédéral en septembre 1930. Par cette loi, le gouvernement Bennett veut être en mesure de répondre aux besoins nationaux extraordinaires. L'administration du programme est une charge qui relève cependant des municipalités. Afin d'être en mesure de fournir du secours à

la population sans que celui-ci ne puisse se rattacher à une influence gouvernementale, J.T.M. Anderson, le premier ministre, met sur pied en août 1931, la Saskatchewan Relief Commission. Celle-ci est chargée de la surveillance des organisations de secours de la province, du secours aux municipalités rurales et de la création d'emplois. Elle met en oeuvre un système d'octrois afin de pourvoir aux soins médicaux et dentaires des indigents, de voir aux besoins vestimentaires des élèves et au besoin en combustible des écoles. Ces octrois sont employés aussi au soutien des exploitants agricoles qui reçoivent entre autres du fourrage pour le bétail, de la moulée pour la volaille, des grains de semailles, des pièces de réparation pour les machines et du carburant pour les tracteurs.⁹⁵

Avant d'avoir droit de faire appel au "relief", toutes les ressources doivent être épuisées. Les démunis épuisent d'abord leurs propres ressources dont leurs épargnes puis ils font appel à l'aide des parents, des amis, du crédit chez les marchands, ils vendent ensuite ou échangent leur bétail et leurs provisions céréalières. Etant tout à fait démunis, ils ont dès lors accès au secours. Les plus pauvres reçoivent donc très vite une allocation pour la nourriture, les vêtements, les soins de santé et les grains de semence. Les fermiers qui ont de plus grandes propriétés se font dire de "manger leurs terres" c'est-à-dire de les vendre. Mais la terre ne se vend pas et le blé, lorsqu'il y en a, se donne plutôt qu'il ne se vend. A Bellegarde, il se dit communément qu'il faut être soit menteur ou n'avoir absolument rien pour avoir accès au secours. Les gens de la campagne ont le sentiment qu'à la ville la population est plus choyée par rapport à la répartition du secours. Quoiqu'il en soit, l'indigence, la pauvreté est plus facile à vivre à la campagne qu'elle ne l'est à la ville puisqu'il est

possible de bien se nourrir partant des produits de la ferme.

Au départ, les gouvernements favorisent le secours indirect. Pour réduire le chômage, des projets sont conçus et financés. A Storthoaks (31), par exemple, le Conseil rémunère en mars 1931, ceux qui sarclent les mauvaises herbes ou qui coupent les broussailles. Si le participant a déjà obtenu du secours, le paiement de sa journée de travail est retenu comme remboursement.⁹⁶ En août 1931, le Conseil adresse une demande conjointe aux gouvernements fédéral et provincial pour la somme de 20 000\$ dans le but d'améliorer les routes de la municipalité tout en accordant du secours à ses résidents qui ont à se préparer pour l'hiver suite à deux récoltes déficitaires. Le fourrage, prévoit-il, va manquer pour le bétail et les résidents ne seront pas en mesure de se nourrir ni de se vêtir adéquatement.⁹⁷

Bien que l'on favorise le secours indirect, le secours direct est souvent moins coûteux à la municipalité. Il se verse en argent ou en bons de marchandises. Mais la municipalité contrôle de près ce secours octroyé. Aucune marchandise de secours ne peut être offerte sans l'autorisation écrite du président du Conseil ou à la rigueur du conseiller de la division de résidence du requérant. Les marchandises accordées doivent se limiter à la liste que dresse le Conseil, c'est-à-dire, farine, gruau, sucre (pas plus de 10 livres), pétrole à lampe, savon, beurre, poivre, sel, saindoux, levure et poudre à pâte ou bicarbonate de soude.⁹⁸ La municipalité d'Antler cherche à s'assurer en novembre 1933 qu'aucun demandeur de secours ne reçoive plus d'une valeur de 5.00\$ en secours lors du premier mois faisant suite à l'acceptation de sa demande.⁹⁹

Face aux indigents venant de l'extérieur, le gouvernement estimait que

la municipalit  ou ils arrivaient n'avait ni la responsabilit , ni l'autorit  de fournir une aide quelconque. Les indigents demeuraient en tout temps la charge de leur propre municipalit  de provenance ou de r sidence (pour la dur e d'un an).¹⁰⁰

La mis re est tellement r pandue en f vrier et en mars 1935 que le Conseil de Storthoaks (31) doit accorder du secours imm diat   de nombreux r sidents. (Voir en Annexe "G" le genre de secours accord  par le Conseil.) Les municipalit s sont de la sorte dans l'obligation de resserrer les cordons. A Storthoaks (31), l'on accepte en avril 1932 de d bourser 50.00\$ pour d frayer le co t du service fun raire d'une dame.¹⁰¹ Mais en avril 1933, le Conseil d'Antler (61) prend la d cision de limiter ce genre de charit    30.00\$ pour l'enterrement des corps des personnes sans ressources et ce uniquement dans les cas o  le d c s se produirait   l'int rieur de ses fronti res municipales.¹⁰² En f vrier 1937, Storthoaks (31) choisit de consacrer un maximum de 20.00\$   chaque d pense fun raire exig e.¹⁰³

L'alimentation des r sidents devient aussi une pr occupation de premi re importance. Le Conseil d'Antler (61) fait l'achat de deux wagons de train de pommes de terre et les vend   Redvers et   Antler moyennant 48 cents pour 70 livres en mai 1935.¹⁰⁴ Cependant cela ne peut suffire. En ao t 1937, le Conseil de Storthoaks (31) doit adresser une p tition au gouvernement provincial pour qu'il autorise la livraison gratuite de fruits aux r gions touch es par la s cheresse.¹⁰⁵ Le Conseil d'Antler (61) distribue  galement en novembre 1938, vingt livres de pommes par personne en r sidence.¹⁰⁶

Durant ces "mauvaises ann es" le secours municipal reste essentiel. Nous savons qu'  l' poque les fermiers ne peuvent pratiquement pas emprunter

auprès des banquiers. Ceux-ci conservent leurs dépôts éventuels à un intérêt de 3 ou 4% ainsi que leurs titres de terre et leurs contrats hypothécaires puisque les coffres-forts n'existent pas sur le marché et qu'il y a toujours danger de feu. Les banquiers ne prêtent cependant que sous garanties irréalisables. Un fermier de Bellegarde, propriétaire de cinq quarts, qui va trouver un banquier durant les années 1930 pour emprunter 100.00\$ pour l'hiver se dit prêt à hypothéquer sa terre comme garantie. Mais le banquier lui disant que sa terre n'a aucune valeur refuse. Quelques individus en chaque village deviennent donc des créanciers. A Antler, c'est le notaire du village, A. Steele, qui est aussi négociant de machines agricoles et député libéral à Régina de 1924 à 1929, qui est ce prêteur. En prenant une hypothèque sur les terres des emprunteurs, il prête à du 10 ou 12% d'intérêt, ce qui est élevé à l'époque. A son décès en 1937, il était de la sorte devenu propriétaire d'environ 38 quarts. L'emprunteur sans ressource quitte sa terre et fait appel au secours de la municipalité ou encore il devient le locataire de son prêteur.

Les abandons de la terre sont rares parmi les Francophones de la paroisse de St-Maurice. Plus à l'Ouest, où le sol est sablonneux, rien ne poussait. Au village de Forget, par exemple, le désastre est complet. Aucune plante n'y pousse, il n'est donc pas possible d'y élever du bétail puisque le fourrage en est absent. De la région du village de Ponteix reviennent des parents ou amis des gens de Bellegarde. La sécheresse, l'érosion éolienne prononcée les ont contraints de quitter.

Les gens de Bellegarde ont dès lors le sentiment d'être "des domestiques" de l'Ontario et de son secteur manufacturier. Ce qui déprime le plus, c'est l'arrêt complet de tout progrès. L'équipement ne peut être

remplacé, les bâtiments se détériorent, les vêtements s'usent mais il faut accepter les conditions en en prenant son parti. Pour épargner, l'exploitant doit apprendre à se débrouiller. Quand les socs de la charrue deviennent épais et ne labourent plus, il les chauffe à la forge et les martèle pour les amincir en sorte qu'ils sachent prendre la terre. Bellegarde est une communauté sans argent mais qui a tout le temps du monde à sa disposition. L'honnêteté ne s'y mesure plus par le succès financier, par les taxes payées ou par le nombre d'emprunts à la caisse de secours. Les marchés, les échanges entre particuliers se font sans papier. Celui qui tient parole est un membre respectable de la communauté. Le comportement à l'égard du voisin est important. Si un individu est profiteur ou pochard, c'est connu. Le pauvre était sans recours avant 1930, il est accepté et apprécié dès lors qu'Ottawa et Régina se donnent de plus grandes responsabilités pour le bien-être de la population. Néanmoins les gens vivent surtout d'espoir, de l'espoir d'un retour des jours meilleurs du passé, de l'espoir d'une meilleure récolte l'année suivante.

Il semble que tous les problèmes que l'agriculteur pouvait connaître s'étaient produits durant les mauvaises années. Le cheval reprend parfois sa place première dans le champ ou encore il côtoie le tracteur dans le même champ; le plus fréquemment le tracteur sert en période des battages, la charrue à quatre socs, l'andaineuse de 10 pieds peuvent encore être la charge des chevaux. Ceux qui ont la voiture ou le camion ne l'utilisent que lors des grandes occasions ou pour des randonnées tout à fait essentielles. Les gens ne voyagent pas durant les années 1930; quelques-uns ont même modifié leur voiture en boghei que certains nomment dérisoirement le "boghei Bennett" du nom du premier ministre conservateur d'Ottawa de l'époque.¹⁰⁷

Le téléphone ne fonctionne pas toujours bien car les petites compagnies de téléphone indépendantes ne sont pas en mesure de l'entretenir. De fait, le nombre des téléphones diminue en Saskatchewan, il passe de 53 000 appareils en 1921 à 50 572 en 1926 et 46 746 en 1931.¹⁰⁸ Etant donné que les postes de radio fonctionnent à piles, il faut se rendre au village pour les faire recharger au garage, l'écoute est en général réservée pour le soir. Il y a peu de postes et l'écoute s'oriente vers celui qui est capté le plus aisément. A Bellegarde, si l'on écoute parfois le poste français, c'est plus fréquemment celui de St-Boniface (au Manitoba) compte tenu précisément que c'est celui qui s'y capte le plus clairement. La marche et la lecture prennent de l'importance. Les bibliothèques du gouvernement provincial, du Wheat Pool, des services de l'extension de l'Université à Saskatoon sont très en demande.

C. Du district à l'unité scolaire

1. Le laminoir de Régina par l'école

Le premier ministre de la Saskatchewan, Walter Scott, avait établi, en 1912, une Commission d'enquête qui avait pour mandat la révision du programme scolaire. Parce qu'un petit groupe d'éducateurs des milieux urbains et ruraux avait souligné d'une part le besoin de consolider les multiples petits districts scolaires dont la clientèle était minime et d'autre part, le besoin d'assurer que la formation secondaire soit disponible également hors des centres urbains, Scott avait lancé une "croisade à la faveur de meilleures écoles".¹⁰⁹ Dans son rapport subséquent, la Commission recommande des mesures sachant promouvoir une efficacité accrue dans un nouveau monde scientifique. Elle compte accroître "l'efficacité" dans l'éducation et former des enseignants "efficaces" (c'est

là un terme fort prisé à l'époque), au moyen de la promotion des sciences naturelles, des sciences ménagères, de l'agriculture, par des cours, des foires scolaires ou des expositions; au moyen également d'un service d'extension, de la formation des enseignants et de la mise sur pied de jardins potagers à l'école.¹¹⁰

D'aucuns voient en ces recommandations l'opportunité de mettre en oeuvre des "réformes" qui toucheraient spécialement les écoles où se trouvent des groupes importants de néo-Canadiens. Le directeur du Collège presbytérien de l'Université de Saskatoon, le pasteur E.H. Oliver, en profite justement pour demander à Scott, en 1915, de ne pas exclure les communautés canadiennes-françaises du mouvement de réforme lancé car il y a là, souligne-t-il, "des enseignants incapables ou non volontaires d'enseigner l'anglais efficacement ou pas du tout...".¹¹¹ Le mouvement de réforme que Scott lançait avait donc pris une ampleur inattendue. Scott démissionne en 1916 et c'est W.M. Martin qui le remplace. Ce dernier demande à ses inspecteurs, en 1917, de faire rapport sur l'enseignement des langues autres que l'anglais dans les écoles de la province. La liste dressée en 1918 met en lumière qu'il y a 77 écoles où l'on enseigne le français, 71 écoles où l'on enseigne l'allemand et 37 écoles où l'on enseigne l'ukrainien. Parmi les quelques 4 000 écoles, il y a donc seulement 185 écoles publiques qui font l'objet d'une vive discussion réformiste.¹¹²

Quoiqu'il en soit, des mesures sont mises en oeuvre pour renforcer le contrôle gouvernemental. D'abord, le gouvernement établit l'année scolaire à 200 jours pour tous les districts scolaires (1918). Les subsides et l'inspection sont les moyens de pression utilisés pour assurer le respect de

la mesure. Puis, une nouvelle loi exige une présence obligatoire pour tous les enfants âgés de 7 ans à 14 ans durant l'année scolaire désignée. Un fonctionnaire local est à ce propos nommé responsable de l'assiduité. Les inspecteurs bien entendu voient à la mise en vigueur du processus en chacune de leur régions de surveillance. Des amendes sont prévues à l'égard des parents, soit 10.00\$ par jour d'absence de leur enfant. Les présences à l'école, il va de soi, augmentent passant de 55.3% en 1916 à 62.4%, en 1917, pour la province.¹¹³

En décembre 1918, Martin présente une "réforme" linguistique qui doit modifier la loi scolaire provinciale. Selon la section 177 de la loi il est désormais stipulé que là où "... il est nécessaire en ce qui concerne les élèves de langue française, le français peut être utilisé comme langue d'enseignement mais il ne doit pas être utilisé au-delà de la première année...". Dès lors après cette première année, l'enseignement du français ne doit pas dépasser une heure par jour et cette heure doit se limiter à la lecture, à la grammaire et à la composition française.¹¹⁴

Martin voit aussi à la mise en vigueur, en mai 1919, d'une loi qui prévoit l'obligation pour les commissaires élus d'être des sujets britanniques de naissance sinon d'être naturalisés ou tout au moins d'avoir déclaré l'intention de l'être au terme de la période de résidence exigée.¹¹⁵ Nous voyons par là que le gouvernement de Regina n'étant pas habilité à contrôler les églises ou les associations locales, il peut instaurer, par le biais des écoles, un système de valeur canadien et imposer la langue anglaise afin d'assurer l'acculturation de la génération montante. C'est donc la mise en oeuvre d'un tel processus qui vient de s'effectuer en Saskatchewan.¹¹⁶

Selon la conception du groupe anglo-celtique, l'Ouest devrait être le bastion de l'Empire britannique, la source de renouvellement de ses valeurs et aspirations nationales. L'école publique était manifestement l'agent approprié sachant le mieux maintenir une homogénéité linguistique dans l'Ouest et sachant au surplus éliminer l'exception, ce qui ne correspondait pas au régime standardisé, conformément à cette conception.¹¹⁷ J.T.M. Anderson, devenu premier ministre de la Saskatchewan en 1929, croit en effet que c'est dans l'éducation que réside la clé du progrès et la solution à tous les maux de la société. Pour cette raison, il préfère conserver personnellement le poste de ministre de l'Éducation de la province. L'école est bien entendu partie intégrante de ses préoccupations prioritaires dès le début de son mandat.¹¹⁸ Le 27 septembre 1929, il déclare à Saskatoon devant 400 sympathisants que les certificats d'enseignement de la province de Québec ne seront plus reconnus en raison de leur infériorité par rapport à ceux qu'octroyaient la Saskatchewan.¹¹⁹

Bellegarde n'est pas négligée dans les considérations d'Anderson. Le 1^{er} décembre 1929, une lettre de son ministère stipule que l'école de Bellegarde (qui se trouve dans le couvent et est la propriété des religieuses) n'étant pas la propriété directe de ce district scolaire, les commissaires, en conformité à la réglementation, se trouvaient dans l'obligation d'assurer la construction d'un bâtiment qui leur soit propre avant l'année scolaire 1930.¹²⁰

Au cours de ce même mois le ministère de l'Éducation décrète que l'instruction religieuse doit être dispensée en anglais et seulement durant la dernière demi-heure de la journée d'école. Les protestations étant vives, Anderson suggère un moyen de circonvenir à sa propre directive: une

nouvelle répartition de la journée scolaire qui réduirait la durée de la récréation à l'heure du midi d'une demi-heure permettrait la reprise des cours à une heure plutôt qu'à une heure et demie; la journée scolaire se terminant de la sorte à 15 h 30, une nouvelle période d'enseignement (de 15 h 30 à 16 h) deviendrait disponible et celle-ci venant après les heures de cours ne pourrait dès lors être touchée par la restriction sur la langue. Cependant, toute école qui désirait modifier le régime des heures de classe devrait d'abord obtenir son autorisation pour ce faire. Il se disait néanmoins tout à fait prêt à collaborer.¹⁷¹

Anderson ayant obtenu au début de 1930, une nouvelle interprétation du ministre du solliciteur général de la province concernant la section 191 de la Loi scolaire, déclare que conformément à cette section, l'utilisation de services autre que ceux d'un enseignant attitré, pour la prestation de l'instruction religieuse durant la dernière demi-heure de la journée, était désormais interdite selon la Loi scolaire.¹⁷²

Dans le but de perfectionner les compétences linguistiques des enseignants de la province, il instaure un examen oral d'anglais, au sortir de l'école normale, qui est obligatoire pour tout enseignant "étranger", c'est-à-dire, qui n'est pas anglo-canadien. Egalement, il fait mettre sur pied un programme spécial de cours d'été destinés aux enseignants de la province dont les capacités en anglais sont jugées "déficientes". Afin d'assurer leur participation, Anderson détermine que le ministère de l'Education fera la sélection des candidats qui auront à se présenter à ces cours.¹⁷³

Compte tenu que 35 inspecteurs de la province se sont prononcés sur l'efficacité des 166 écoles où s'enseigne le français en Saskatchewan et

que 25 de ceux-là ont conseillé qu'il y ait suppression du cours primaire de français. Anderson se donne l'objectif d'assurer "l'harmonie, la paix et la concorde" dans ses écoles publiques.¹²⁴ Pour appuyer ses efforts il met sur pied un comité d'enquête, constitué de deux personnes, un enseignant de l'école normale, d'origine francophone et un "inspecteur anglais".¹²⁵ Un amendement à la Loi scolaire, le 11 février 1930, fait suite au rapport de ce comité. L'amendement stipule:

... qu'aucun emblème de profession religieuse, de culte, d'ordre, de secte, de société ou d'association ne doit être déployé dans les locaux ou sur les locaux d'une école publique durant les heures de classe, aucune personne ne doit non plus enseigner ou permettre qu'il y ait enseignement dans une école publique si elle porte l'habit d'une profession religieuse, d'un culte, d'un ordre, d'une secte, d'une société ou d'une association quelconque.¹²⁶

A Bellegarde, les commissaires réunissent les contribuables du district, le 15 janvier 1930, dans le but de déterminer s'il y aurait construction d'une nouvelle école. Comme les contribuables se sont déjà cotisés pour construire le couvent-école, ils s'opposent bien entendu à financer la construction d'un second bâtiment de même vocation. Ils conviennent qu'il serait préférable d'accepter la perte des subsides gouvernementaux et de faire du couvent une école privée. Cependant, avant d'agir ils exigent que le gouvernement leur fournisse d'autres renseignements sur la Loi scolaire.¹²⁷ C'est ainsi que l'année scolaire 1929-1930 vient à s'écouler sans qu'il n'y ait de changement, ni de modification au régime scolaire de Bellegarde. A l'automne de 1930 il y a par contre rencontre avec l'inspecteur, ce dernier venant rappeler aux commissaires l'interdiction d'enseigner un cours public dans une institution religieuse. Les commissaires se déterminent encore une fois à faire du couvent une institution privée. Deux jours plus tard, ils se ravisent

néanmoins compte tenu des préoccupations du secrétaire-trésorier qui, d'une part, craint que l'école ne régresse et d'autre part que la mauvaise récolte de 1930 ne permette plus d'assurer un traitement salarial aux enseignants pour la durée de l'année scolaire. Le secrétaire-trésorier est en conséquence délégué à intervenir auprès du ministère de l'Education à Regina afin de trouver une solution à la situation.

L'entrevue d'une demi-heure qui a lieu en octobre 1930 entre le ministre J.T.M. Anderson et le secrétaire-trésorier du district permet un sursis dans la construction d'un second bâtiment jusqu'au 1^{er} janvier 1932 avec autorisation de louer entre-temps des pièces du couvent, le tout étant néanmoins assujéti à l'acceptation des religieuses de modifier leur habit religieux. (Voir les points importants de l'entente en Annexe "D").¹²⁸

Or, une seule congrégation religieuse dans toute la province refuse de modifier son habit religieux, les Filles de la Croix qui ont précisément des couvents à Willow Bunch et à Bellegarde. Une telle concession, disaient-elles, avait déjà été faite en France républicaine et elle n'avait eu comme conséquence que la plus grande accélération des persécutions à l'égard des écoles catholiques de France.¹²⁹

Le 28 novembre 1930, appuyé des conseils de "Mr. Ball" de Regina, les commissaires se résignent à embaucher une laïque, Mlle Kyle, pour les sept derniers mois de l'année scolaire. Celle-ci est en possession d'un certificat de 1^{re} classe de la province et reçoit le traitement de 90.00\$ par mois.¹³⁰ Peu après, les commissaires se rendent compte que cette solution ne peut suffire compte tenu de l'importance de la clientèle étudiante (environ 83 élèves, selon les registres scolaires consultés à Arcola). Il est donc résolu qu'une deuxième classe, ouverte en décembre

1930, soit de la catégorie "privée", le loyer de la classe publique étant porté à un niveau suffisamment élevé pour qu'il puisse compenser de façon raisonnable la religieuse chargée de la classe privée. A la démission de Mlle Kyle en fin d'avril 1933, le district tente d'obtenir l'autorisation de Régina d'embaucher une religieuse pour compléter l'année scolaire dans la classe "publique". Peu confiant, il se résoud à approcher en même temps l'Association catholique franco-canadienne (l'A.C.F.C) afin d'obtenir, par son intermédiaire, accès à des services enseignants. De fait, le ministère refuse que le district ne contrevienne aux directives de la Loi scolaire. L'A.C.F.C. ayant indiqué la disponibilité d'une enseignante francophone à Wolseley, le district s'empresse de l'embaucher (moyennant un traitement de 500.00\$ par an).¹³¹

En août 1934, le district scolaire prend la décision de retenir les services des religieuses seulement pour l'école publique en fonction de l'année scolaire 1934-1935 étant donné qu'il y a un nouveau gouvernement à Régina. L'élection générale du 19 juin 1934 avait en effet accordé 50 sièges sur un total de 55 aux candidats libéraux et 5 sièges aux candidats Farmer-Labour. Pas un candidat conservateur n'avait été réélu. J.T.M. Anderson avait lui-même été défait par le candidat libéral dans la circonscription de Saskatoon.¹³²

Si les emblèmes religieux commencent à reparaitre discrètement dans certaines écoles et que les religieuses mettent de côté les toges et toques qu'elles portaient pour dissimuler leur habit, les libéraux ne tentent pas de retirer la législation qui avait été réclamée par un secteur important de la population. Après plus de cinq ans dans l'opposition, ils sont prudents, selon R.J.A. Huel, et ne veulent provoquer aucune nouvelle polémique. Les

inspecteurs d'école cependant continuent leur zèle.

La décision d'embaucher des religieuses à Bellegarde provoque de la sorte une réaction à Régina. Une lettre du ministère, en octobre 1934, stipule qu'une autorisation doit être octroyée pour qu'il y ait enseignement dans un bâtiment qui n'est pas propriété du district. L'autorisation est demandée de suite. En guise de réponse, le sous-ministre demande à être saisi de la situation du district quant au respect des lois lui donnant accès aux subsides financiers. Les commissaires sont convoqués par l'inspecteur, à Alida, le 24 novembre; il y est de nouveau question de la transformation du couvent en école privée. Une rencontre subséquente entre ceux-là et le ministre de Régina permet néanmoins de conserver les "privilèges" accordés par le gouvernement précédent, soit la location des classes du couvent. Le ministre exige par contre une indication écrite de la mère supérieure qu'elle autorise le retrait du crucifix de l'école.¹³³

Comme les procès-verbaux des commissaires ne soulèvent plus de situations problématiques, il est permis de supposer que l'année scolaire 1934-1935 se termine dans un calme relatif à Bellegarde.

La Dépression économique et la défaite du gouvernement Anderson avaient néanmoins modifié la teneur du débat scolaire et social. L'attention s'était tournée vers la survivance économique. L'école de Bellegarde avait dû réduire ses effectifs. Selon les religieuses, huit années de scolarité, c'était amplement suffisant pour les élèves. Ce qui comptait de toute façon, c'était le fait de garder sa langue et sa foi. C'était le principal. Pour cette raison, les cours partant des niveaux de la 9^e année à la 11^e année sont abandonnés. Les paroissiens n'avaient pas protesté quand les religieuses avaient refusé de se soumettre aux règlements Anderson sur la

question des emblèmes religieux. Il y avait crainte que se prononcer puisse être perçu comme signe d'une volonté de lutte contre l'Eglise. De toute manière, les paroissiens n'ont pas tenté de s'informer de ce qui se passait ailleurs. La période Anderson correspondait pour eux à une époque de tracasseries matérielles. Les préoccupations de ce genre consumaient à tel point le quotidien que l'éducation passait en second lieu.

2. La consolidation des districts scolaires

Les années 1930 avaient révélé à quel point les districts scolaires en Saskatchewan se trouvaient en situation précaire. Les écarts dans les revenus provenant des contributions se reflétaient nécessairement dans les services, les districts les plus pauvres ou les plus touchés dans leurs revenus étant les moins bien desservis. Le gouvernement libéral s'était donc déterminé à asseoir l'impôt sur une base de contribuables plus large. C'est pourquoi en 1940, il avait prévu, par voie de législation, la possibilité d'une consolidation des petits districts scolaires, ces derniers ayant de la sorte la faculté de se regrouper pour constituer des "unités" scolaires. Mais les opinions ne sont pas unanimes quant aux avantages financiers de la grande unité étant donné notamment qu'en Alberta où ce système avait été imposé par décrets du conseil, les jugements défavorables semblaient indiquer qu'il y avait un traitement réservé aux unités pauvres qui se distinguait de celui accordé aux unités mieux pourvues.¹³⁴ Joseph Valois, rédacteur du journal La Liberté et le Patriote, souligne dans un éditorial de novembre 1942 que ce projet reçoit l'appui des enseignants de la province en raison de leur situation salariale peu reluisante.¹³⁵ Il craint cependant que ce projet de loi n'ait des effets négatifs sur les Francophones dont la dispersion dans le territoire provincial ne leur

assureraient qu'en de rares endroits de former la majorité et qu'ils n'auraient en outre plus la faculté de choisir leurs commissaires ou leurs instituteurs.¹³⁶

Le ministre de l'Education, Woodrow Lloyd, qui est un enseignant de profession, faisant partie du nouveau gouvernement CCF élu lors de l'élection provinciale du 15 juin 1944, se donne comme préoccupation majeure le maintien d'un "standard minimum en éducation".¹³⁷ En juillet 1944, il soutient devant les étudiants de l'Université à Saskatoon que par le biais de la grande unité, la répartition des frais de scolarisation serait plus égalitaire et qu'en tenant compte du critère de l'efficacité le gouvernement serait avantage de n'avoir à transiger qu'avec un nombre limité d'unités plutôt qu'avec 5 000 petits districts scolaires.¹³⁸ Mais selon la Liberté et le Patriote, une majorité des contribuables s'oppose au projet de loi qui porte sur cette question, dont tout spécialement l'A.C.F.C. et les associations des commissaires catholiques francophones et anglophones.¹³⁹ Pour ces organisations, l'Etat se prépare ainsi à assumer les droits inaliénables de l'homme en cherchant à entraver les droits des parents envers leurs enfants.¹⁴⁰ Néanmoins, c'est en 1944 que la Larger School Units Act entre en vigueur.

3. La scolarisation à Bellegarde

A Bellegarde, les commissaires d'école tentent non seulement de se conformer au nouveau cadre réglementaire mais de se plier en même temps aux nouvelles dépenses que l'inspecteur Stevenson "commande au district de faire".¹⁴¹ L'inspecteur demande en 1916 que le terrain de l'école soit clôturé. Comme il a exigé en 1917 que la taxe scolaire ne soit pas inférieur à 6 cents de l'acre, les commissaires se conformant à la lettre,

placent le taux pour l'année à 6 cents. En 1918, au moment où la population de l'école atteint 66 élèves, ils embauchent deux institutrices "tel qu'ordonné par monsieur l'inspecteur Stevenson".¹⁴² C'est la recommandation de l'inspecteur qui détermine aussi le niveau du certificat attribué à leurs enseignants; il n'y a ainsi nul étonnement en 1923 lorsqu'une religieuse détentrice d'un certificat de deuxième classe du Manitoba voit, sur sa recommandation, son certificat chuter en troisième classe.¹⁴³

Toutefois, pour les élèves, ce qui constitue l'essentiel c'est beaucoup moins la réglementation gouvernementale que la conséquence immédiate de l'entrée à l'école. En 1924, il y a au couvent-pensionnat de Bellegarde, possibilité de recevoir 70 pensionnaires. Parmi les religieuses présentes, trois d'entre elles sont en possession d'un diplôme d'enseignement de la province. Les frais de scolarité, de pension, de blanchissage et de raccomodage sont fixés à 12.00\$ par mois.¹⁴⁴

Pour le pensionnaire, l'entrée au couvent des filles ou des garçons représente l'admission dans une société de discipline. Pour cette raison, il arrive que certains parents soient d'avis que cette vie "avec les autres" ne doive pas commencer trop tôt. Ils préfèrent en ce cas attendre que leur enfant ait 7 ans révolus avant de l'envoyer en classe. Au moment où il commence l'école, l'enfant doit cependant se présenter seul. S'il habite au village ou dans les environs, ses parents occupés ou trop timides ne l'accompagnent pas. Si l'enfant doit entrer au pensionnat, il se présente avec ses caisses d'articles exigés passant des draps de lit, couvre-lit, chemises de nuit pour les filles, pyjamas pour les garçons, kimono (par pudeur, les termes robe de chambre et peignoir sont éliminés du vocabulaire) jusqu'au peigne fin. Tous les samedis, l'enfant doit en effet se soumettre,

après le bain qu'il prend dans une petite cuve qu'il aura transportée deux ou trois étages jusqu'à sa table de nuit, à une inspection de ses cheveux au peigne fin. L'on craint la présence des poux et effectivement quelques enfants en sont couverts.

L'enfant en pension voit rarement ses parents. Il doit se débrouiller seul dès la rentrée scolaire. Hors de la petite visite de quinze minutes le dimanche après la messe ou encore lors des événements publics comme les concerts de Noël, le pensionnaire ne voit vraiment pas ses parents durant l'année scolaire. S'ils viennent chercher leur enfant après la journée d'école ou leur enfant pensionnaire au début des vacances, les parents attendent dans la voiture à cheval. La croyance générale veut qu'un enfant devienne indépendant aussi vite que possible. Pour l'enfant qui entre en pension, l'arrivée au couvent est représentative de l'abandon de ses parents sinon de leur rejet.

L'école du district ou du couvent est un endroit où l'enseignant détient l'autorité. La cloche en est le symbole. Dès qu'elle sonne, les prières sont récitées et les présences notées. Cette autorité qu'a l'enseignant est en outre amplifiée lorsque l'inspecteur se présente.¹⁴⁵

La visite de l'inspecteur n'est jamais annoncée à l'avance. De fait, celui-ci essaie de se présenter à la porte de la classe à l'improviste car c'est, croit-on à Regina, la meilleure façon de déterminer le fonctionnement habituel d'une école. Etant donné que l'inspecteur doit entrer par le parloir du couvent à Bellegarde, le message: "L'inspecteur est là" se répand comme un feu de prairie d'une classe à l'autre. Son rapport sur l'enseignement est rédigé en quatre copies (pour l'enseignant, le conseil scolaire, le ministère de l'Education et un exemplaire pour ses propres

dossiers). Un second rapport au conseil scolaire prend note de l'assiduité, de la ponctualité, des compétences de l'enseignant, et des travaux à entreprendre. Ce sont des rapports qui sont nécessairement subjectifs dans leur analyse.¹⁴⁶ Tous les enseignants redoutent ces visites. Les aspects linguistiques et religieux ne font qu'exacerber ces journées désagréables pour les enseignants de l'école de Bellegarde. Pour les enfants qui parlent un patois wallon au foyer, le français à l'école et l'anglais seulement en présence de l'inspecteur, il va s'en dire que ce jour est déplaisant au plus haut point.

Dès sa 8^e année de scolarité, un garçon est considéré comme un homme. Il quitte l'école si ce n'est déjà fait et gradue à des travaux de la ferme qui sont plus complexes: les tâches qu'il avait comme celles d'entrer le bois à la maison pour la cuisinière ou de trouver les oeufs au poulailler, ne font plus partie de ses responsabilités. Rassembler le troupeau de bovins ou de chevaux, les mener au pâturage, au marais ou à la "crique" (un ruisseau appelé en anglais, creek) pour prendre l'eau, ce sont de nouveaux travaux qu'il effectue, à pied, à la sortie de l'école.¹⁴⁷ "Aller à l'école" n'est pas une fonction de longue durée pour le garçon. C'est une obligation et non un intérêt.

La jeune fille quitte aussi l'école dès qu'elle peut le faire selon la loi. Comme le rappelait le journal, Les Cloches de St-Boniface, en 1903, les filles feront d'abord de bonnes chrétiennes; pour cette raison, une instruction élémentaire leur suffit amplement estime-t-on:

Apprenez-leur à préparer un repas convenable, à laver, repasser, raccommoder des bas, coudre des boutons, à faire une chemise et à tailler tous leurs habits. Qu'elles sachent cuire leur pain et se rappellent qu'une cuisine épargne bien des dépenses de pharmacie.¹⁴⁸

Jean Gaire s'était également prononcé sur la place de la jeune fille dans la société, en 1911, lorsqu'il avait déclaré d'une part que les garçons devraient apprendre l'anglais mais seulement ce qui était strictement nécessaire selon la position sociale qu'ils voulaient occuper; il notait d'autre part que les filles devraient l'étudier beaucoup moins:

Celles-ci n'auront guère plus tard que leur ménage à soigner. Pour cela l'anglais n'est ni nécessaire ni utile. Au fond, ajoutait-il, il y a là un grand danger pour nos filles et la race; moins celles-ci seront mêlées aux Anglais, mieux ce sera pour elle et pour l'avenir de la race française au Canada.¹⁴⁹

Il est donc préférable que la jeune fille reprenne sa place au foyer le plus tôt possible et dès qu'elle sait tenir maison, elle est "bonne à marier".

La réglementation qui donne la priorité à l'anglais fait de l'école déjà rebutante et par sa féclure avec la famille et par sa discipline, une institution étrangère. L'obligation de fréquenter cette école partant de l'âge de 7 ans jusqu'à 14 ans sous peine d'emprisonnement ou d'amende imposée aux parents n'incite pas la population de Bellegarde à déménager comme le font des Mennonites de la région de Saskatoon (soit au Paraguay ou au Mexique).¹⁵⁰ L'école n'est de toute manière qu'une épreuve temporaire sans trop de signification pour l'avenir.

D. La paroisse

1. La pratique religieuse

En 1917, un jeune vicaire allemand affecté à St-Maurice se préoccupe du manque de participation des paroissiens au sacrement de l'Eucharistie. Il estime en effet que le prêtre résident se montre négligent par rapport à cette indifférence de ses paroissiens qui communient peu. Il lui adresse en outre le reproche de ne pas présenter un rapport annuel véridique aux

autorités puisqu'il y avait indiqué de façon affirmative que sa paroisse prenait goût à la communion fréquente.¹⁵¹ Faisant suite aux accusations qu'il a porté, une enquête est menée dans la paroisse à la demande de Mgr. Mathieu de Régina. L'enquêteur ne néglige pas de rappeler en son rapport à l'évêque qu'à St-Maurice, le diocèse a "affaire à des Belges" et non pas à des Canadiens ou à des Irlandais. L'enquêteur ajoute d'ailleurs ces propos:

Je crois que le système établi par M... d'être très à l'aise même jusqu'à faire de sa maison une vraie hôtel (sic) pour ses gens a produit le bon effet de ramener un grand nombre de ses gens à l'église (sic) et parlant de mon expérience personnelle, je puis assurer que c'est un beau travail quand on peut les amener tous à communier une fois par année. La prudence est toujours de mise mais un prêtre à St-Maurice qui se tiendrait au-dessus des gens verrait vite son église se vider.¹⁵²

Il semble donc que certains prêtres aient quelque difficulté à s'adapter à la façon de réagir ou de penser qui soit propre aux habitants de St-Maurice. Il s'y trouve là un genre de paroissien qui ne cherche en aucune manière à louer ou à flatter le prêtre ni même à lui être agréable ou complaisant. Bien au contraire, il se méfie du prêtre et s'en tient tout à fait à l'écart. Ce n'est pas un paroissien frondeur, il ne cherche pas à s'avancer et dans une rencontre, il ne fait jamais les premiers pas. Cependant, dès qu'il fait confiance au prêtre il se montre prêt à lui rendre tous les services. C'est ce qui explique qu'en 1903, 45 paroissiens avaient adressé une pétition à Mgr Langevin dans le but de lui demander de reconsidérer sa décision de muter leur "bon jeune Curé" qu'ils appréciaient et voulaient conserver.¹⁵³

L'arrivée d'un prêtre, le 7 août 1924, qui a été ordonné à Poitiers en France et qui fut curé de Meyronne en Saskatchewan (de 1909 à 1924) semble exercer une influence sur la pratique religieuse à St-Maurice. Ce prêtre,

Jules Bois, connaissait la vie du pionnier. Nous savons que Jean Gaire avait pris homestead à Grande-Clairière et qu'il y avait participé aux travaux des champs. Une lettre de janvier 1891 où il annonçait à Mgr Taché de St-Boniface que sa récolte de 1890 avait rapporté 435 minots de blé, soit 22 minots de l'acre, nous avait montré à quel point sa participation avait été réelle.¹⁵⁴ Jules Bois avait lui aussi été propriétaire d'un homestead à Meyronne où il faisait la culture et le dimanche célébrait la messe. A son arrivée à St-Maurice en 1924, il y trouve une population de 490 âmes dont 447 Francophones (91.2%), 36 Anglophones (7.4%) et 7 Polonais (1.4%). Cette population se répartit en 134 ménages, c'est-à-dire, 98 familles et 36 célibataires.¹⁵⁵ (Voir aussi l'Annexe "K".) Le registre de la paroisse met en lumière 16 baptêmes, 5 sépultures et 3 mariages pour cette même année. Parmi cette population de 490 âmes, il y a 339 communiants dont 301 ont accompli leur devoir pascal et 38 l'ont omis. Les paroissiens ont peu donné à la quête du dimanche en 1924, soit 99.70\$ et les recettes des activités comme les bazars, concerts ou pique-niques n'ont rapporté que 128.30\$. Mais la paroisse a un crédit en balance de 722.96\$.¹⁵⁶

En 1925, lorsque l'évêque de Régina vient donner les sacrements de première communion et de confirmation, il rencontre une population qui a fait de sérieux efforts pour préparer ses enfants à recevoir ces sacrements. Que ce soit à l'école du couvent, au foyer pour ce qui est des enfants qui vont à une école publique éloignée de la paroisse, tous ont étudié durant leur temps libre. Les filles vêtues de robes blanches et portant des voiles, les garçons portant leur plus beau complet avec un brassard au bras sont en mesure de répondre aux questions de l'évêque et de faire honneur à la paroisse.¹⁵⁷

En dépit du certain conformisme social qui s'était imposé dans la pratique, dans le respect de la rencontre dominicale, la communion restait peu fréquentée à St-Maurice jusqu'au début des années 1920. Compte tenu que le rapport annuel de la paroisse n'indique pas le nombre de confessions entendues, nous ne savons pas si c'est la crainte de ce dernier sacrement qui incitait les paroissiens à peu fréquenter la communion, s'ils n'en saisissaient pas sa signification ou encore s'il y avait vraiment indifférence religieuse chez eux. De toute manière, après les années 1924-1925, il y a changement. La cérémonie du dimanche, la fête cérémoniale restent importantes du côté social. Mais, il y a plus que conformisme et formalisme à l'égard du cérémonial. Leur univers religieux semble de fait moins dénué de sentiment.

S'il est pratiquement impossible de retracer ou de mesurer la vie intérieure des paroissiens de St-Maurice, la comparaison statistique de certains comportements peut fournir des indices extérieurs de la pratique religieuse. Ainsi en est-il à propos de la quête de l'office religieux du dimanche. La comparaison des sommes recueillies durant les quêtes du dimanche à St-Maurice, pour ce qui est de la période à l'étude, ne peut cependant pas être retenue comme une indication fidèle de la pratique. Les conditions économiques négatives, comme celles qui prévalent sur les marchés national et internationaux durant les années 1930, auxquelles se sont ajoutées des conditions climatiques catastrophiques en Saskatchewan, ne font pas de la quête un facteur constant permettant de rendre compte fidèlement de l'observance du culte dominical et encore moins de sa qualité. De fait, au cours des années 1930, la paroisse de St-Maurice de Bellegarde ne parvient pas à prélever des sommes suffisantes pour payer le salaire du

prêtre résident. Le produit du sol en céréales étant soit déficitaire ou inexistant, J. Bois doit subsister au moyen des produits de sa basse-cour, de son bétail et de son jardin. Les recettes des quêtes du dimanche et celles des activités paroissiales rapportent peu (un total de 372.90\$ en 1934).¹⁵⁸ Au moment où la Chancellerie lui demande d'augmenter la contribution de la paroisse en novembre 1931, J. Bois ne manque pas de souligner qu'il n'a pas encore touché à ce moment un sou de salaire de l'année. Comme la paroisse "doit vivre à la portion congrue", il estime la Chancellerie un peu gourmande.¹⁵⁹ La Chancellerie connaît cependant des difficultés financières de son côté en sorte qu'en février 1935, elle prie toutes ses paroisses de lui faire parvenir toute somme d'argent disponible afin de payer soit le cathedraticum (la part de la dime réservée à l'évêque) ou la dette de la paroisse. J. Bois qui correspond toujours en français avec la Chancellerie de Régina fait parvenir à cette occasion une réponse rédigée en anglais contenant un message très clair: "Very sorry, but you know our distressing difficulties: no crops and we had to have recourse to relief, official and voluntary. Very, very sorry..."¹⁶⁰ Toutefois, dès qu'il y a reprise économique et que les récoltes sont bonnes, les contributions augmentent et J. Bois peut déclarer à l'évêque que ses gens "ne se font pas tirer l'oreille, en général, pour payer leur dû".¹⁶¹ D'où l'indice d'une adhésion des paroissiens à l'Eglise mais non d'une constance dans le culte.

Nous savons par ailleurs que les paroissiens appréciaient les cérémonies religieuses mais qu'en 1917, le prêtre résident devait estimer avoir accompli un beau travail lorsque ses paroissiens communiaient au moins une fois l'an. Or, entre 1934 et 1945, non seulement la présence aux

offices religieux est-elle devenue unanime mais le devoir pascal est aussi plus fréquemment accompli; en 1934, il n'est omis que par 11.4% des communicants, et pas plus de 5.8% des communicants ne négligent ce devoir en 1945.¹⁶² Les effectifs de la paroisse de St-Maurice ont d'ailleurs augmenté passant de 396 âmes en 1934 à 741 âmes en 1945. Etant donné que la paroisse enregistre 289 baptêmes et 66 sépultures entre 1934 et 1945,¹⁶³ l'excédent des 223 âmes ne représente qu'une partie de la croissance de ses effectifs, le reste (345-223) provenant de l'immigration ou des migrations, c'est donc dire de nouvelles adhésions.

Le nombre de catholiques dans les municipalités d'Antler (61) et de Storthoaks (31) a d'ailleurs pris de l'importance en sorte qu'ils y représentent près de la moitié de la population totale.¹⁶⁴ C'est ensuite l'Eglise unie parmi les autres sectes religieuses qui regroupe le plus fort contingent de la population dans les deux municipalités, soit 31.5% (voir l'Annexe "L"). Non seulement les paroissiens de St-Maurice sont-ils attirés par la cérémonie du dimanche mais ils l'anticipent. Le samedi, la maison est astiquée, tout doit reluire, les vêtements doivent être repassés et les chaussures cirées par les jeunes filles et tous les plats, les pâtisseries, qui feront partie du repas du lendemain midi sont confectionnés. Ce n'est que la maladie ou le mauvais état des routes qui empêchent la présence, en grande tenue, à la messe du dimanche. La dévotion religieuse a tant et si bien attaché les paroissiens que les occasions de rencontres se sont multipliées. Les processions de la Fête Dieu rassemblent bien entendu la grande majorité des paroissiens qui récitant le chapelet ou les litanies passent d'un reposoir à autre suivant un parcours de troncs d'arbres dressés dans le hameau pour l'occasion.¹⁶⁵ La procession étant une manifestation

appréciée, il y a tentative de la répéter à d'autres moments. Le sacré se confond avec le profane en septembre 1942 lorsque la paroisse célèbre "une fête des moissons". L'intérieur de l'église et l'autel sont décorés de gerbes des céréales des champs et la messe est célébrée en remerciement de la "bonne Providence" qui a accordée une excellente récolte. Le dimanche soir, les amateurs de cinéma ont l'habitude d'assister d'abord aux vêpres puis au Salut du Saint Sacrement avant d'aller visionner le film présenté à Bellegarde. Cette fois, les vêpres se terminent par une procession aux flambeaux jusqu'à la grotte construite par les paroissiens en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.¹⁶⁶ Même le décor des logis subit l'influence religieuse. Les crucifix, les images religieuses sont présents dans toutes les pièces. Quoique peu de saints sont invoqués, à l'exception de St-Christophe, le port des médailles s'est répandu, les dames en ayant le plus grand attirail. Presque chaque paroissien qui a fait sa première communion possède un missel à partir duquel il suit la messe et dans lequel il rassemble des images religieuses.

Les fêtes importantes de l'Eglise réunissent les paroissiens mais aussi les dévotions qui permettent de gagner des indulgences dont les Quarante-Heures. Aux messes de funérailles et aux trois messes que célèbre le curé le 2 novembre pour la commémoration de toutes les âmes du purgatoire, l'église se remplit de paroissiens. A ces occasions de grande solennité, ils font preuve de grande retenue et de respect envers les morts. Le petit nombre des élus laisse présager la punition du purgatoire pour le grand nombre. Les paroissiens prient donc avec ferveur pour les âmes du purgatoire. En février, à la cérémonie de la chandeleur, St-Blaise est invoqué pour les maux de gorge et si l'état des routes le permet, les

paroissiens viennent se faire bénir la gorge. Le vendredi tous observent la loi de l'abstinence et ne mangent aucune viande. Ce sont les crêpes, les gaufres ou le poisson qui font partie du menu. Durant les jours de Carême, tous les adultes jeûnent au terme desquels certains ont perdu du poids. Les enfants, par mesure de sacrifice, conservent leurs sucreries jusqu'à Pâques; les hommes ne touchent pas à l'alcool et cessent de fumer parfois et bien entendu personne ne danse durant cette période.

Le curé de la paroisse et son nouveau vicaire (depuis 1946) sont les invités d'honneur à toutes les activités religieuses ou sociales à Bellegarde. Toutes les activités commencent donc par la sanction d'une prière. Au couvent et à l'école, la journée est rythmée par la prière: au lever, avant la messe, après la messe, avant les repas, avant le début des cours le matin et l'après-midi; à midi, il y a l'Angelus; en après-midi il y a récitation du chapelet; à la fin de la journée, "les prières du soir". A cela s'ajoutent la préparation au sacrement de Pénitence au moins une fois par mois, le Salut du Saint-Sacrement tous les jours durant le "mois de Marie" en mai. Les distributions de prix, les concerts commencent et se terminent par une prière. La remise des notes aux pensionnaires chaque samedi soir, portant sur leur conduite ainsi que la remise des bulletins scolaires sont aussi sanctionnées par une prière qui inspire à mieux accepter le jugement de l'autorité.

Les paroissiens ont aussi pris goût aux retraites paroissiales qui les rassemblent en soirée pour écouter des prédications. C'est à ce moment que dans la semi-obscurité de l'église, J. Bois prêche avec force sur le dernier jugement. Il rappelle que l'instant de la mort est important car c'est là que se décide l'éternité. Personne n'échappe au dernier jugement qui est

sans pitié. Pour éviter le purgatoire ou l'enfer, tous doivent fuir le crime du péché. De sorte que finalement les paroissiens quittent l'église et rentrent chez eux en pleine noirceur avec un double sentiment: celui du devoir accompli mais aussi celui de la hantise du péché, la peur des flammes.

La fréquentation de l'église était certes une coutume établie à St-Maurice depuis le début de la fondation de cette paroisse. Mais, la pratique renouvelée, la vie religieuse qui se fait active après 1925, suggèrent ainsi que l'univers religieux des paroissiens avait changé. Ceux-ci tiennent, sinon à tous les préceptes de l'Eglise, du moins plus qu'au simple respect dominical.

2. La paroisse comme noyau social

Durant la période initiale du peuplement de la prairie, l'Eglise avait joué un rôle social important tant à Grande-Clairière qu'à Bellegarde. Elle dominait précisément au départ, le social. C'est le cérémonial qui rassemblait la population mais autour de celui-là s'organisaient les rencontres sociales. Les villageois et les gens proches du village accueillait les paroissiens éloignés avant la messe du dimanche et après pour le repas du midi. Les veillées qui s'organisaient entre voisins au cours de la semaine échappaient néanmoins au rythme du cérémonial paroissial. Les gens se décidaient simplement d'aller rendre visite aux voisins, sans égard à l'origine ethnique ou religieuse de ceux-là. Toute la famille s'y rendait pour bavarder, chanter, jouer aux cartes (à la Bête, au Casino chez les Francophones) et lorsqu'il y avait un participant qui jouait le violon, pour y danser (quoique cela était très mal vu par les curés). Les veillées se terminaient toujours par un petit goûter de café, pain et

fruits en conserve. Mais durant les années 1940, la veillée au cours de la semaine prend du recul. Les gens continuent à beaucoup recevoir le dimanche après la messe mais les activités des villages environnants (cinéma, curling, baseball) prennent plus de place dans leur vie et plus encore pour les Francophones, c'est la paroisse qui se substitue à la veillée et devient le centre de nombreuses activités. Le sacré, le rythme des saisons mais aussi les rythmes sociaux apparaissent de la sorte en symbiose. En 1934, le rapport annuel de la paroisse met en lumière la seule organisation des Dames de Sainte-Anne; celles-ci se rencontrent le dimanche après la messe pour prier et elles participent à de bonnes oeuvres aux bénéfices des missions. Cependant, en 1945, nous constatons que cinq nouvelles confréries ou cercles paroissiaux ont été fondés dont la Ligue du Sacré Coeur, la Croisade Eucharistique (qui regroupe les adolescents), la Propagation de la foi, la Sainte Enfance et à la faveur des jeunes adultes, la Jeunesse agricole catholique.

Les paroissiens ne sont plus satisfaits de bavarder durant des heures sur le perron de l'église le dimanche, ils se revoient dans leurs cercles ou dans des activités organisées par ces cercles, soit au souper de paroisse à l'automne, aux parties de cartes, aux bazars, aux bingos et au curling en hiver puis au baseball et au pique-nique de la paroisse en été. Les activités de l'école comme celles de la distribution des prix, des concerts de Noël, de la fête des mères ne venant qu'accroître les occasions de rencontres pour les parents qui placent leurs enfants à l'école du couvent.

La pratique collective suppléant à l'absence du social au début du siècle aurait ainsi fait naître une pratique qui s'est attachée au religieux. Or, de la pratique religieuse qui se renouvelle et s'accroît par

le biais d'exercices plus fréquents s'est aussi façonné un social collectif, c'est donc dire une solidarité communautaire centrée sur la paroisse.

De ce point de vue, l'on pourrait tenter de faire un rapprochement entre les paroissiens de St-Maurice et ceux du village de Sennely en Sologne que présentait Gérard Bouchard en 1972, en son livre Le village immobile. Il s'agit ici de la reconstitution de la totalité sociale d'un petit village rural de 500 à 700 habitants qui vers les années 1700 vit d'élevage et d'agriculture. Sennely, tout comme l'est Bellegarde (de Brandon) est situé loin d'un grand centre (Orléans) et est aussi éloigné des grandes routes, comme celle de Paris-Toulouse; de plus, la poste ne le visite pas. Comme G. Bouchard n'entend pas privilégier certains facteurs dont l'ordre économique au détriment d'autres réalités fréquemment moins apparentes dans la constitution et la définition que se donnent des groupes sociaux, nous retrouvons en son livre un tableau fort riche sur les comportements religieux de ces villageois en Sologne.¹⁶⁷

Tout comme à St-Maurice, c'est le religieux qui envahit le quotidien et qui vient jouer le rôle d'intégrateur de la solidarité collective. Si les paroissiens espacent les communions, leur fréquentation aux offices religieux est toutefois assidue. Ils sont attirés à l'église, aux prières, au culte, aux jeûnes; le Carême inspire chez eux l'ardeur du sacrifice, la moindre assemblée est sanctifiée et c'est avec zèle et vénération qu'ils suivent les dévotions collectives tels les processions ou pèlerinages communautaires.¹⁶⁸ En raison cependant de ces croyances et de ces comportements religieux envahissants, l'organisation sociale fait défaut à Sennely. C'est donc dans l'univers religieux que G. Bouchard croit trouver le facteur essentiel qui est à la base de la véritable solidarité

villageoise de Sennely. De cette analyse, il tire ainsi la conclusion que le fondement de la cohérence sociale de Sennely est né de la stabilité et de la vitalité qu'offrait l'univers religieux.¹⁶⁷

Nous avons vu que le rôle de la religion avait été déterminant dans la constitution d'une solidarité communautaire à Bellegarde. Mais la similitude entre St-Maurice et Sennely n'est pas entière. Si à Sennely, le personnage du prieur est isolé, est tenu suspect et même dénoncé à l'archidiacre, sinon tenu en échec, le curé de St-Maurice a réussi à obtenir le respect et la collaboration de ses paroissiens. Il est vrai que les paroissiens de St-Maurice avaient au départ tendance à se méfier du clergé et n'en acceptaient pas les ordres sans se rebiffer: "... nous ne sommes pas des chiens nous autres...",¹⁷⁰ ne communiaient que rarement et faisaient peu de cas des enseignements de l'autorité ou du "devoir grave" du catéchisme.¹⁷¹ Mais c'est aussi durant les années 1920 que vient à s'élaborer un univers religieux respectueux des codes et règlements de l'Eglise. L'arrivée d'un prêtre européen cultivé, rodé à la vie du pionnier est un facteur de renforcement pour cet univers religieux en élaboration. Contrairement aux confréries de Sennely qui tout en s'inspirant du cadre religieux deviennent davantage des sociétés d'amis et d'égaux, les confréries, cercles et associations à St-Maurice rassemblent des groupes de fidèles liés entre eux au départ mais désireux de s'inspirer d'un cadre religieux. A l'encontre des paroissiens de Sennely qui se soucient peu du credo catholique et qui préfèrent le profit possible de la piété miraculeuse au culte divin¹⁷² les paroissiens de Bellegarde sont soucieux des commandements de Dieu et consacrent leurs prières au culte divin et à celui de la Vierge Marie, ils invoquent peu de saints et ne fêtent pas à cette

époque de saints patrons.¹⁷³

Certes à Sennely et à St-Maurice la religion constitue le fondement de la cohérence d'une société. A Sennely, la religion sert de fondement à cette cohésion, par contre l'Eglise officielle en est exclue. A St-Maurice en 1945, l'Eglise officielle ne se surimpose pas à la vie sociale, elle en fait partie intégrante. Sur ce point, il faudrait donc convenir que l'univers religieux et la solidarité communautaire qui en est découlée, sans qu'ils ne soient mesurables de façon précise furent certes des facteurs essentiels dans la persistance et la cohérence du groupe francophone des townships 6, 7 et 8 qui relève de la paroisse de St-Maurice du sud-est de la Saskatchewan. Il faudrait cependant déterminer si cette cohérence socio-religieuse parvient à résister aux conditions socio-économiques d'après-guerre.

CHAPITRE III
LES TENDANCES DES ANNEES 1945-1970

A. La province

1. L'électrification et ses conséquences

Pour l'exploitant de Bellegarde, les années 1930 représentèrent l'arrêt de tout progrès. L'effort de guerre laisse néanmoins croire, par sa direction déterminée, par son orientation des ressources et des compétences techniques et par les développements technologiques et industriels durant les années 1939-1945, que tout est possible, que les avances technologiques garantissent de nouveau le progrès. C'est d'ailleurs durant cette période qu'un meilleur équipement devient disponible à l'agriculteur, dont le tracteur, plus petit mais plus puissant, les machines agricoles de dimension plus importante comme le cultivateur, la charrue à disques, le camion conçu pour le transport des céréales ainsi que l'andaineuse et la moissonneuse plus perfectionnées.¹ En raison de cette amélioration dans l'équipement, l'agriculteur peut aisément accroître la superficie de son exploitation. Il peut à lui seul accomplir de la sorte le travail d'une ferme comportant une section de terre sans avoir besoin d'une étable remplie de chevaux ni de faire appel à une équipe de batteurs comme durant les années antérieures.²

Cependant sans électricité la réparation de ses machines est entravée. La nouvelle machine agricole qui se nomme le cultivateur et qui se caractérise par les nombreuses dents recourbées disposées symétriquement sur un bâti à roues, requiert en effet les services suivis du forgeron du village. Cela représente bien entendu des facteurs de dépenses et de temps pour l'exploitant. Pour cette raison, ce dernier aimerait être en mesure de réparer lui-même ses machines. Mais sans électricité cela n'est pas possible.

La Saskatchewan a de fait du retard dans l'électrification de ses campagnes comparativement au Manitoba. Compte tenu des distances entre les propriétés, de sa population peu nombreuse, de l'instabilité dans les revenus de sa population, l'électrification n'y a pas progressé rapidement. En 1931, il n'y a pas plus de 2.9% des fermes de recensement déclarant de l'énergie électrique en Saskatchewan.³ En 1943, le gouvernement de la province établit le Saskatchewan Reconstruction Council, lui conférant la charge d'examiner les conditions et les problèmes découlant de la guerre, mais aussi de prévoir ceux de l'après-guerre et donc de recommander éventuellement des plans, politiques et mesures appropriés. Si le conseil reconnaît l'importance économique et sociale de l'électrification de la ferme, il se rend compte, qu'en 1943, seules 300 fermes de la province sont raccordées à un réseau de distribution d'électricité.⁴ Il est vrai qu'il y avait eu régression dans la qualité de vie durant les années 1930. En dépit de cela, les villages et les particuliers, tout en demeurant dans la minorité, avaient commencé à se doter d'une installation électrique actionnée par des générateurs électriques. Carlyle entre autres avait installé son propre système d'éclairage dès 1913⁵ et les villages des townships 6, 7 et 8 s'étaient aussi donné des moyens de s'éclairer. Antler de son côté produisait son énergie électrique partant d'une installation de générateurs au garage du village. De cette manière l'hôpital d'Antler était pourvu d'un éclairage ainsi que les commerces.⁶ Ce système permettait également qu'un groupe de chanteurs gospel pût se rassembler sous un réverbère de la rue principale d'Antler pour inspirer les fêtards du samedi soir.⁷ C'est encore au moyen de ce système que la lumière se répandit dans la salle de danse d'Antler en 1947. De rares exploitants s'étaient équipés

d'un générateur, acquis aux Etats-Unis ou obtenu d'occasion chez leurs voisins du Manitoba déjà dotés de l'électricité. Un tel équipement exigeait cependant un débours de 50 \$ jusqu'à 500 \$. Au moyen de cette installation, les bâtiments et la maison étaient éclairés. Quelques exploitants utilisaient l'énergie produite pour faire fonctionner la radio, le fer à repasser, le grille-pain, l'aspirateur, le réfrigérateur, l'eau courante et la trayeuse électrique; mais la plupart la réservait à l'éclairage de la maison et l'emploi de la machine à laver.⁸

Le gouvernement Douglas prend pourtant ses précautions lorsqu'il adopte en 1949, la Loi sur l'électrification. D'une manière générale, il croit utile de munir les campagnes de l'électricité car sans elle l'exode de ces milieux risque de prendre plus d'ampleur. Par contre, en raison de la situation économique des années 1930 et du fait que le rétablissement d'une prospérité relative reste sans garantie ultérieure, il craint que la subvention d'un système semblable ne se révèle un fardeau trop onéreux pour les revenus de la province.⁹ Le gouvernement pressent un danger additionnel: l'électrification pourrait avoir l'effet d'inciter des exploitants moins prospères et moins industriels à demeurer sur des terres non rentables, ce qui risquerait d'entraîner des pertes de revenu à la province. C'est en considération de ces craintes qu'il se détermine à faire de l'électrification rurale un régime auto-suffisant. Le coût des matériaux serait donc à la charge des habitants ruraux.¹⁰ Les habitants des townships 6, 7 et 8 qui savent très bien que chez leurs voisins du Manitoba, l'installation de l'électricité s'était effectuée sans frais, protestent contre cette façon de procéder du gouvernement.

En dépit des coûts à envisager pour chacun des exploitants,

l'électrification progresse. De crainte que le système ne soit pas rentable, faute d'une consommation suffisante, le gouvernement cherche à encourager l'utilisation de cette nouvelle source d'énergie, soit au moyen d'articles qu'il publie dans des magazines ou par le biais de cours dispensés par le service de l'extension de l'Université à Saskatoon. Certains de ces cours s'adressent aux fermiers afin de les aider à prévoir leurs propres installations, d'autres s'adressent aux approvisionneurs et aux commerçants pour mieux les préparer à participer au programme et d'autres encore sont conçus pour les ménagères, dans le but de les renseigner sur les nouvelles méthodes de cuisson et de conservation des aliments, ainsi que sur l'entretien des vêtements, tout en leur fournissant des évaluations sur l'efficacité et le coût des appareils sur le marché.¹¹ C'est ainsi que le nombre de fermes de recensement faisant rapport¹² d'énergie électrique, sur l'ensemble de la province, passe de 16.3% en 1951 à 65.6% en 1961, puis à 73.9% en 1966.¹³

Les centres de Bellegarde et d'Antler sont électrifiés en 1948 et en 1949 respectivement.¹⁴ A l'encontre de la période pionnière où les priorités d'achats sont placées sur les machines aratoires, les étables, les écuries et les autres bâtiments de la ferme, la priorité est accordée en ce moment à l'amélioration du confort de l'habitat. Ce sont donc, avec l'électrification, sur les intérieurs que se portent les premières dépenses. Les gens de Bellegarde acquièrent bien entendu la radio et la télévision mais en même temps, ils commencent à transformer la cuisine avec l'achat de nouveaux appareils tels le réfrigérateur, la cuisinière et l'installation de l'eau courante. Des tâches comme le nettoyage de la lampe ou le transport du bois pour la cuisinière sont désormais éliminées. Aussi, les feux sont-

ils moins fréquents. De concert avec l'achat de l'aspirateur viennent les moquettes, les décors de tissu et les meubles capitonnés. L'habitat rural ne se distingue plus de celui du milieu urbain.¹⁵ Lois C. Volk est d'avis que cette modernisation des intérieurs a réduit la crainte des jeunes filles de se marier avec les exploitants agricoles et qu'elle a aussi rapproché les membres des unités familiales. La famille ayant plus de temps à consacrer à la détente, devient davantage ainsi, au delà de l'unité de travail, une certaine unité affective.¹⁶

Certaines tâches ont été éliminées mais la journée s'est prolongée par suite de l'électrification. En raison de l'accès constant à un éclairage électrique, les parents ont la faculté d'accorder plus de temps aux devoirs de leurs enfants, ou pour se consacrer à de nouveaux travaux de bricolage ou d'autres passe-temps qui regroupent la famille. La télévision, quoique la réception ne soit pas très bonne, rassemble aussi les membres de la famille en soirée.¹⁷

À Redvers, il y a de nouveaux commerces qui accompagnent l'électrification dont les boutiques des réparateurs d'appareils électroménagers et de l'électricien mais aussi le magasin à chambre frigorifiée. Grâce à ce dernier, la ménagère peut se dispenser de faire autant de conserves; dans les casiers qu'elle loue à cet endroit, elle place des légumes et fruits à congeler mais aussi sa viande. Les pionniers de Grande-Clairière faisant boucherie à l'automne, plaçaient les morceaux découpés dans une grènerie lorsque la température atteignait le degré de congélation et pouvaient de cette manière consommer du boeuf durant tout l'hiver. Pendant l'été, c'était le porc salé qui faisait partie de leur menu. Ce n'étaient que le poulet du dimanche midi et les produits de la chasse qui

venaient briser la monotonie de ces menus saisonniers. La chambre frigorifiée et peu après le congélateur spacieux permettaient de varier davantage les repas tout autant en hiver qu'en été.

Après les changements des intérieurs vient l'électrification des opérations de l'exploitant. Un des premiers appareils que celui de Bellegarde acquiert, c'est la machine à souder. Dès lors, l'exploitant étant en mesure de réparer le cultivateur, l'emploi de cette machine aratoire se répand. L'atelier de l'exploitant se remplit progressivement d'outils mais aussi du radiateur électrique, ce qui favorise l'entreprise de nouveaux hobbies. L'électrification encourage par ailleurs la spécialisation dans les tâches. Le nombre de fermes laitières diminue, passant de 850 en 1951 à 592 en 1966, en Saskatchewan. Le nombre de fermes où se fait l'élevage de bovins, de porcs et de moutons augmente d'autre part de 3 840 en 1951 à 6 605 en 1966. Les fermes de recensement classées comme unités de culture du blé prennent aussi de l'importance passant de 40 720 en 1951 à 51 560 en 1966 mais les fermes mixtes, où il y a combinaison de cultures et bétail, diminuent de 46% après 1961, passant de 5 547 à 2 995 en 1966 pour l'ensemble de la Saskatchewan. La valeur en outillage et en machines dans les fermes augmente par contre de 142 millions en 1941 à plus d'un milliard en 1966.¹⁸ C'est ainsi que la production d'un seul homme en 1960, permet d'en nourrir 22 autres ce qui représente de fait une productivité dédoublée en l'espace de 20 ans.¹⁹

Les progrès dans la technologie et l'électrification ont non seulement facilité la tâche de l'exploitant ou réduit les besoins en main-d'oeuvre - l'homme et la fille engagés sont devenus des personnages exceptionnels dans les townships 6, 7 et 8 en 1961 - mais ils ont permis d'accroître

l'efficacité du travail et la culture sur grandes superficies. Il en résulte une diminution dans le nombre des fermes de recensement de la Saskatchewan, celles-ci passant de 138 713 en nombre en 1941 à 85 686 en 1966. Bien entendu, l'ensemble de la population demeurant dans ces fermes en Saskatchewan subit une baisse aussi. (Voir l'Annexe "M".) Au cours de la décennie 1941-1951, 115 204 personnes quittent la ferme et entre 1941 et 1966, la Saskatchewan enregistre une perte de 233 588 personnes dans ses fermes de recensement, tandis que les municipalités de Storthoaks (31) et d'Antler (61) réunies perdent un total de 519 personnes entre 1941 et 1966.²⁰

G. MacEwan et Lois C. Volk soutiennent de part et d'autre que l'électrification et les progrès qui lui sont reliés ont été des facteurs positifs pour la province. Selon G. MacEwan, l'électrification a fait de la ferme un endroit tellement attrayant que ni les jeunes ni les personnes âgées ne désiraient plus la quitter.²¹ De son côté, Lois C. Volk estime que sans l'électrification les campagnes de la Saskatchewan auraient été rapidement désertées. C'est d'ailleurs l'électricité qui a fait prendre de la valeur aux propriétés.²² Volk voit de la sorte dans l'électrification, un élément de stabilisation pour l'industrie agricole de la Saskatchewan.²³

Dans la mesure où l'électrification et les progrès technologiques ont augmenté l'efficacité de l'exploitation agricole, ils ont pu constituer un élément d'encouragement aux fils et aux filles des exploitants des townships 6, 7 et 8 à qui s'offraient l'occasion de continuer la tradition familiale. Dès lors que ces progrès s'intègrent à un processus de consolidation et de restructuration des propriétés, ils représentent un facteur d'amélioration de la qualité de vie. Néanmoins, ils ne parviennent pas à mettre un terme

au mouvement de dépopulation rurale.

2. L'emprise technologique ultérieure

L'exploitant de Bellegarde qui, durant les années 1970, se déplace dans ses champs en sa cabine de tracteur, sur son andaineuse ou dans sa moissonneuse automotrice, fait partie d'un monde feutré, confortable, climatisé, devenu hyperélectronique et presque entièrement automatisé. Il a adopté durant les années 1960, le pantalon de denim, les bottes du cowboy albertain qu'il dit "super-confortables", mais il a conservé sa casquette à visière qui le protège des grands vents et du lourd soleil de l'Ouest. Par son appareil, Citizens Band Radio, il communique avec la maisonnée ou avec ses voisins. Au début des années 1970, il écoute en anglais les émissions politiques à lignes ouvertes comme As it happens de la Société Radio-Canada et en discute avec ses voisins sur son Citizens Band. La technologie perfectionnée vient à tout instant faciliter sa tâche. Sa moissonneuse automotrice est maintenant dotée de moniteurs qui permettent de contrôler le traitement des céréales selon le rythme le plus favorable. Si le canal d'alimentation reçoit une surcharge d'épis de blé, un signal lui permet de ralentir afin que le traitement sache se réaliser sans engorgement ou sans perte. Si les épis sont trop humides pour être traités efficacement, l'appareil le lui indique également.²⁴

Les élévateurs à Redvers et à Antler se sont informatisés. Leurs ordinateurs relient l'agent d'élévateur local avec la Commission canadienne du blé et le bureau central de la compagnie d'élévateurs pour les entrées et les extractions de données sur les transactions quotidiennes. Tout exploitant responsable des opérations des semailles et de la moisson d'une ferme doit se présenter, chaque année, devant un avoué d'office et prêter

serment pour obtenir un livret émis par la Commission canadienne du blé.²⁵ L'exploitant doit y faire inscrire l'information sur ses livraisons de produits céréaliers, sur ses "crédits", ses stocks, ses recettes successives et le coût de chargement et de déchargement des grains ("le dockage").²⁶ Mais ce monde technologique, son confort, sa vitesse et les grands espaces ont un coût. Un seul pneu de tracteur de 63 000 livres (28 575 kg) qui fait 18 pieds (5.5 m) de diamètre coûte 2 500 \$ en 1985. La moissonneuse automotrice qu'il utilise seulement durant la période de la moisson coûte au moins 130 000 \$ la même année.²⁷ Une section de terre acquise à 15 000 \$ en 1954 peut avoir la valeur de 150 000 \$ trente ans plus tard.²⁸

C'est pourquoi la ferme mixte du passé n'est plus possible. L'équipement nécessaire pour faire la fenaison étant cher, la plupart des exploitants des townships 6, 7 et 8 n'ont plus de bétail. Pour des raisons d'équipement et aussi d'un marché peu favorable, la volaille et les porcs deviennent rares dans les fermes. Quelques Francophones se concentrent néanmoins dans l'élevage de nouvelles races bovines, comme les Simmentals de Suisse, les Blondes d'Aquitaine de France. Quelques Anglophones de Redvers et d'Antler font de même dans l'élevage des Charolais de France. L'exploitant ne peut donc plus disperser ses efforts, il doit se spécialiser. Les machines et la terre étant très chères, c'est dans le volume que l'exploitant pense trouver son profit. Pour beaucoup, la terre n'est donc plus nourricière mais une denrée de production.²⁹

Tous les espaces sont employés pour la culture. Pour faciliter l'emploi d'un équipement à dimension importante, les marais sont fréquemment drainés. Sauf s'ils sont salins, les sols calcaires, dans les bas-fonds souvent détremés au printemps, sont aussi en mesure de produire de bonnes

récoltes lorsqu'ils sont drainés. Dans tout cela, l'exploitant fait du paysagement. Il retire ses clôtures de fil de fer barbelé, s'il n'a plus de bétail, pour faire place à ses machines et agrandir ses surfaces. Même les fossés sont ensemencés. En raison de ses coûts prohibitifs, l'accès à l'entreprise agricole est de plus en plus difficile. Selon G. MacEwan, les jeunes hommes qui par le passé n'avaient pas l'argent nécessaire pour aller à l'université se lançaient dans l'agriculture. Durant les années 1970, ce sont plutôt ceux qui n'ont pas les moyens de se lancer dans l'agriculture qui vont à l'université.³⁰

3. Vie économique

Au cours des deux décennies 1951-1971, la population agricole de la Saskatchewan fléchit de 41.5% (Annexes "M" et "P"); en dépit de cela la production céréalière de la province augmente. Ce sont beaucoup moins les surfaces consacrées aux principaux grains qui influent sur cette hausse que le rendement. Les augmentations les plus importantes se réalisent durant les années qui suivent 1965 et elles résultent en grande partie de l'utilisation d'herbicides et de l'apport de divers fertilisants (Annexe "N").

Cependant, dès la fin des années 1950 et au cours des années 1960, l'offre de la production dépasse la demande, celle-ci étant demeurée stable. Le prix du blé et des autres denrées agricoles, comme les marchés, demeurent également stables. Compte tenu de la hausse dans les rendements, les réserves de grains dans les fermes augmentent et cette mévente des stocks qui s'accumulent suscite de vives critiques de la part du secteur agricole à l'égard du gouvernement libéral de Louis St-Laurent après 1955.³¹ C'est pourquoi l'électorat de Bellegarde, un fidèle fief du parti libéral commence

a diviser ses voix lors de l'élection fédérale de 1957.

La mévente de la fin des années 1950 est exacerbée par une période de sécheresse profonde au début des années 1960. L'année 1961, au moment où la terre asséchée, fendillée de crevasses est transportée par le vent, est un indice que l'instabilité doit être considérée comme une partie intégrante du paysage économique de la prairie. Aux périodes où les précipitations jouent un rôle important dans les cultures, il y a manque de pluie en 1961, soit en avril, 12.7 millimètres au lieu de 27.7 millimètres au même mois de 1976 qui est perçue comme une "bonne année"; de même en juin, 17.5 millimètres au lieu de 175.0 millimètres au même mois de 1976. Mais au moment de la moisson, en septembre, c'est le contraire qui se produit, la pluie vient justement quand elle est la moins utile, soit 60.7 millimètres. (Voir les Annexes "E" et "F".) Si la récolte de la campagne agricole de 1961 est déficitaire, les exportations des grains de l'Ouest et de produits dérivés représentent pourtant 92% de la production totale de l'Ouest. Or, en 1967-1968, les exportations tombent à 43.5% de la production totale. De plus, à compter de 1966, la mercuriale de la Commission canadienne du blé pour le blé roux de printemps n° 1 de l'Ouest ne cesse de baisser. En raison précisément du prix du blé à la baisse, les exploitants consacrent de plus grandes surfaces à la culture des principaux grains lors de la campagne agricole d'août 1968 à juillet 1969. C'est encore une fois par le volume que l'exploitant espère récupérer ses pertes de revenu. La production est de cette manière plus élevée, atteignant 29 061 milliers de tonnes. Cependant, le total des exportations ne dépassant pas 33.5% de cette production et la mercuriale affichant toujours une chute des prix pour le blé, les difficultés financières des exploitants agricoles de l'Ouest sont

réelles à la fin des années 1960. (Voir l'Annexe "O".)

Le rapport de 1969, Canadian Agriculture in the Seventies qui fut élaboré par un groupe de travail mis sur pied par le gouvernement fédéral, recommande une diminution dans le nombre des fermiers, conseille l'élimination des jeunes fermiers non viables puis encourage la spécialisation et l'entreprise à haute capitalisation. Si ce rapport reconnaît la valeur de l'agriculture dans l'économie canadienne, c'est dans le sens de la grande exploitation.³² Pour l'exploitant de Bellegarde, non seulement ce rapport remet en question ce qu'il conçoit comme la pierre angulaire de l'agriculture, la ferme familiale, mais il témoigne d'un manque de confiance dans l'avenir de l'agriculture du Canada. L'exploitant de Bellegarde, qui a toujours considéré que sans un secteur agricole prospère, le bien-être économique du pays entier était menacé, comprend dès lors que sa contribution à ce bien-être devient peu importante. C'est à ce moment qu'il commence à s'intégrer à des organisations dont son père et lui-même s'étaient auparavant tenus à l'écart. La Palliser Wheat Growers Association, créée en 1970, regroupe notamment un fort contingent de ces jeunes exploitants.

De 1965-1966 à 1971-1972, le prix du blé est durement touché. Il fléchit de 14.74 \$ la tonne, passant en effet de 73.38 \$ la tonne à 58.64 \$. Etant donné que les exploitants n'ont pas vu leurs dettes baisser au même rythme que leurs revenus, certains d'entre eux, de la deuxième génération des immigrants francophones et anglophones des townships 6, 7 et 8, doivent abandonner la ferme familiale. L'économie agricole des années 1970 est marquée de deux courants perturbateurs. D'une part, la demande sur le marché international pour certains produits est marquée de fortes

fluctuations. D'autre part, l'agriculteur doit apprendre à gérer une exploitation où le coût des intrants monte en flèche par rapport aux recettes et cela avec d'autant plus d'attention que le marché est fluctuant.²³

B. La municipalité

1. La fin de l'expansion

Nous avons déjà noté le fléchissement de la population à l'intérieur des municipalités d'Antler (61) et de Storthoaks (31) qui faisait suite aux années 1930. Cette baisse se poursuit de façon continue au cours des années 1940 à 1960.

5. Population des municipalités, Storthoaks (31), Antler (61), 1926-1961

	1926	1931	1936	1941	1946	1951	1956	1961
Storthoaks (31)	1 118	1 274	1 278	1 144	1 117	1 090	986	869
Antler (61)	1 471	1 719	1 559	1 341	1 278	1 244	1 208	1 149

Source: Recensement des Provinces des prairies, 1946, Vol. I, p. 180.
Recensement du Canada, 1951, vol. I, pp. 7-32
Recensement du Canada, 1961, vol. I, pp. 6-82.

C'est une baisse de la population qui ne touche pas de la même manière les différents groupes religieux. L'Eglise unie, qui regroupe le plus fort contingent de la population protestante dans les deux municipalités, représentait 31.9% de cette population en 1941. En 1951, ses effectifs ne forment plus que 28.1% du total. La communauté catholique romaine par contre est passée de 1 207 du total des habitants des deux municipalités en 1941, à 1 298 dix ans plus tard, soit de 48.6 à 55.6% de la population (Annexe "L").

2. Le réaménagement régional

L'espace géographique dans lequel se situent les townships 6, 7 et 8 comprenait, au début du siècle, des sous-régions qui découlaient des

points de services, des gares de chemins de fer et des centres scolaires ou religieux. En 1931, 73.9% des fermes de la Saskatchewan se trouvaient à moins de 16 kilomètres d'un point de services et 77.5% à moins de 16 kilomètres également d'une gare de chemin de fer.³⁴ Le temps, l'espace mais aussi la capacité de mobilité avaient ainsi créé la région et ses sous-régions. Il s'agissait de la sorte d'un aménagement de l'espace qui correspondait à la longueur de la promenade du cheval et de son boghei. Or, dès qu'il y a révolution dans le transport et les moyens de communication, la population n'est plus confinée dans une région initiale. La région géographique se redéfinit désormais comme une aire en perpétuelle évolution. La clientèle locale qui était tournée vers les services de Fry's, Antler, Wauchope, Bellegarde et Storthoaks commence à se déplacer vers le centre de services régional de Redvers. Le maintien des hameaux et des villages satellites en unités viables est dans ces conditions remis en question, d'autant plus qu'il y a baisse de la population au même moment. Les effectifs de la municipalité de Storthoaks (31) ont en effet diminué de 24% de 1951 à 1971 et ceux d'Antler (61) de 11%.

6. Population totale par municipalité, 1951-1971

	1951	1956	1961	1966	1971
Storthoaks (31)	1 090	986	869	837	826
Antler (61)	1 244	1 208	1 149	1 129	1 104

Sources: Recensement du Canada de 1981, Divisions et subdivisions de recensements, pp. 1-2, 1-33.

De concert avec la réduction dans le nombre des habitants, il y a consolidation des services de santé à Redvers, des services scolaires à

Storthoaks, Bellegarde et Redvers. Mais ce repli démographique accélère aussi le recul du nombre des commerces, des négociants de machines agricoles et de l'ensemble des services. D'où une réduction de possibilités d'emplois dans les centres villageois et une diminution correspondante de leurs habitants. De 1961 à 1971, la population de Storthoaks tombe de 227 à 177 résidents, soit une diminution de 22% (voir le tableau 7). Antler perd quasi le quart de ses résidents (23%) au cours de cette même période. Le hameau de Fry's cesse d'exister. Son magasin général est fermé en 1957, ainsi que son bureau de poste en 1968 et ses deux élévateurs en 1974.³⁵ Les commerces du forgeron, du cordonnier, le curling, le poste d'essence disparaissent à tour de rôle sans laisser de traces. Même les demeures des quinze derniers résidents se dispersent puisqu'elles sont déménagées de toute pièce à Bellegarde (4), Antler (1), Redvers (3), Alida (1), et Sinclair (1), les autres étant dégradées en bâtiments de ferme (5).³⁶ Wauchope ne fait plus partie du recensement décennal du Canada en 1971 car ce village a été "désorganisé" en 1970. Suite à sa décision de faire détruire les 4 dernières demeures du village, qui sont devenues un danger public, le Conseil municipal d'Antler (61) fait éteindre le système d'éclairage de Wauchope en 1978; l'équipement du poste de pompier est transporté à Redvers et la caserne elle-même donnée à un exploitant qui se charge de retirer tout encombrement de l'endroit.³⁷ Entre-temps Redvers progresse, l'ensemble de sa population a effectivement augmenté de 32% de 1961 à 1971.

7. Population des centres des townships 6, 7 et 8, 1931-1971

	1931	1941	1951	1956	1961	1966	1971
Storthoaks		99	192	234	227	196	177
Antler	164	133	132	143	149	126	115
Redvers	223	195	352	561	642	795	846
Wauchope	106	74	89	78	83	46	...*

Sources: Recensement du Canada, 1971, vol. I (partie I), p. 2-86. *village désorganisé.

La réduction de 30% dans le nombre des éleveurs en Saskatchewan de 1970 à 1979 reflète non seulement ce changement dans le mode de vie et la répartition de la population mais elle influence aussi le cours des changements et des réaménagements.³⁸ Le fermier qui transporte son blé aux éleveurs de Redvers y fait aussi ses affaires. Les soins de la santé étant en plus regroupés à Redvers, les achats de produits pharmaceutiques et les emplettes se font aussi fréquemment sur place. L'essor de Redvers attire donc la jeunesse et de nouveaux résidents aux dépens des centres environnants.

Les décisions gouvernementales sont aussi des facteurs déterminants dans ces réaménagements.³⁹ Redvers bénéficie de la décision de Regina de faire de son hôpital un centre de soins de santé de base pour la région. Un centre vétérinaire ainsi qu'un foyer pour les personnes âgées sont des facteurs complémentaires venant favoriser son développement. La présence des conseils régionaux des unités scolaires favorise Arcola et Oxbow. Carlyle de son côté profite de la présence d'un détachement important du corps policier de la Gendarmerie royale du Canada. Les bureaux des Conseils municipaux qui sont à Storthoaks et à Redvers sont bien entendu des facteurs contribuant au maintien ou au progrès de ces centres.

La plupart des centres des townships 6, 7 et 8 connaissent néanmoins des diminutions d'effectifs compte tenu que la population baisse dans les fermes. Les municipalités connaissent la même tendance que la province: au cours des années 1931 à 1971, un total de 1 161 personnes a quitté les fermes dans les municipalités de Storthoaks (31) et d'Antler (61), le nombre de fermes de recensement diminuant ainsi de 183 en ces mêmes municipalités. Les exploitants qui sont uniquement locataires étant passé de 17.6 à 8.4% de l'ensemble des deux municipalités (Annexe "P"), il est permis de supposer que les départs sont beaucoup plus le fait des tenanciers que des propriétaires. Nous notons cependant que si la proportion des agriculteurs qui sont propriétaires de leur exploitation demeure stable dans la municipalité d'Antler (59.4% en 1931 et 59.7% en 1971), ce mode d'occupation est à la baisse dans celle de Storthoaks (31), passant de 58% en 1931 à 49.7% en 1971. Par ailleurs, le nombre des exploitants qui sont à la fois propriétaires et locataires a augmenté durant la même période passant de 22.7% à 31% dans la municipalité d'Antler (61) et de 24.7% à 42.7% dans celle de Storthoaks (31), (Annexe "P"). Les séquelles des années 1930, la mécanisation et la consolidation des propriétés durant la période d'après-guerre, puis la sécheresse du début des années 1960, la mévente des premières années 1970 ainsi que l'endettement du secteur agricole constituent autant de facteurs d'explication de ce changement dans le mode d'exploitation.

La nature des grandes cultures valorisées par les exploitants a peu changé dans les deux municipalités de 1931-1971 (voir l'Annexe "Q"), cependant la dimension des exploitations a pris de l'importance. Le nombre <<des grandes fermes>> a de fait quintuplé en Saskatchewan entre 1961 et 1971

passant de 681 (0.7%) de l'ensemble à 3 551 (4.6%).⁴¹ Inversement le nombre des fermes en Saskatchewan comportant une superficie de moins d'une section a chuté de 69.1% du total à 37.8% tandis que les fermes comprenant plus de 4.5 sections passaient de 0.8% à 3.0% de l'ensemble, de 1951 à 1981.⁴² Du seul fait que les champs des grandes propriétés sont souvent éloignés les uns des autres, que les trajets vers les points de services sont plus longs, que les dépenses en carburant et en équipement sont plus élevés, la location comme mode d'occupation apparaît un choix rentable. D'autre part, le nombre de fermes inhabitées, mais exploitées dans les deux municipalités, se chiffrant à 90 sur 415 (22%) en 1971, il est permis de supposer que le nombre de propriétaires non-résidents a aussi augmenté, ce qui tend à confirmer l'importance de la location comme mode d'exploitation (Annexe "P").

Un autre facteur qui relève beaucoup plus du comportement des habitants oriente le cours du réaménagement régional. Les habitants tant des villages ou des villes que de la campagne ont pris l'habitude, de se rendre dans les grands centres comme Brandon, Winnipeg et Minot aux Etats-Unis pour y faire leurs emplettes, avoir accès à des services variés et tirer avantage des prix concurrentiels entre les commerçants.⁴³ Les grands exploitants qui ont à faire des achats d'engrais, de pesticides ou d'autres produits agricoles, en grande quantité, préfèrent transiger directement avec le producteur ou le manufacturier. Ces changements, facilités par le réseau routier et la voiture, ont cependant un effet négatif sur les centres de la région.⁴⁴ C'est dans ce sens que l'exploitant de Bellegarde, tout en déplorant le recui des services disponibles dans les centres de la région, se rend à Redvers pour y faire ses affaires. Cependant dès qu'il prend sa retraite et

s'installe à Redvers. par exemple, il se rend dans de plus grands centres comme Carlyle ou Virden, au Manitoba, pour faire son marché hebdomadaire. Son comportement révèle l'effort de conserver le caractère privé de "ses affaires". L'exploitant veut faire de bons marchés sans toutefois s'embarrasser du regard du voisin. Nous voyons par là qu'une interrogation sur les glissements de population autant que sur la diminution des effectifs des townships 6, 7 et 8 ne peut exclure les considérations matérielles ou les facteurs économiques mais qu'elle ne doit pas non plus négliger les comportements d'autant plus qu'ils influent sur l'évolution des centres et les rapports entre les personnes.

C. L'unité scolaire

1. Les conséquences locales du régime des unités scolaires

Etant donné que l'unité est constituée du centre gouvernemental, des facteurs ambiants comme ceux de l'origine des groupes, des rapports établis, des traditions d'échange ou encore des facteurs ethniques et religieux n'entrent pas dans les considérations des réaménagements effectués au profit d'un service centralisé. Il en résulte que certaines paroisses voient leur territoire scindé entre deux grandes unités. Dans un système scolaire qui est celui de la majorité, l'enfant francophone peut donc être transporté dans une nouvelle école où ne s'enseigne ni le français ni la religion.⁴⁵

Si Bellegarde, Fertile et Storthoaks relèvent dès lors de l'Unité d'Oxbow qui est située au sud-ouest de la province dans le township 3, Antler, Fry's, Redvers et Wauchope sont placés sous le ressort administratif d'une unité située à Arcola, dans le township 7 à l'ouest de Redvers. Les effets de ce nouveau redécoupage du paysage paroissial ne sont pas immédiats. Dans la mesure où les paroissiens continuent à placer leurs

enfants en pension au couvent, et ce, même dans les cas où ils ne sont pas résidents des townships relevant de l'Unité scolaire d'Oxbow, l'école de Bellegarde demeure un havre de paix.

Depuis l'arrivée des Filles de la Croix, de 1905 à 1945, l'école du couvent s'est peu transformée comme milieu social. Si le couvent s'est agrandi, la vie aux pensionnats des filles et des garçons n'a pas changé. Les pensionnaires dont la vie est encadrée à l'intérieur d'un horaire précis, continuent à se lever à 6 heures et à assister à la messe tous les jours. Dans les dortoirs, chacun fait sa toilette dans les mêmes bols en émail et les mêmes règlements sévères sont en vigueur. La prière s'intègre à toutes les activités, du réveil au coucher à 8 heures du soir. Le silence absolu doit régner au dortoir, dans les couloirs, à la chapelle, en salle de classe et même au réfectoire durant la lecture d'histoires saintes, au début de chaque repas. Ce sont les pensionnaires qui ont la corvée du ménage au couvent. Chaque jour, du dortoir à la chapelle, jusqu'à la cuisine, les pensionnaires astiquent le couvent. La corvée d'épousseter les bancs de la chapelle et de ranger à la sacristie est attribuée comme privilège. Peler les pommes de terre dans la demi-clarté du sous-sol humide et froid est moins apprécié, il arrive d'ailleurs que cette corvée distingue les pensionnaires qui ne sont pas en mesure de payer leur pension sur une base régulière. Ce n'est que le samedi et le dimanche que l'horaire est réparti différemment. Sous la surveillance étroite d'une religieuse, le samedi se consacre aux devoirs, mais aussi à la promenade en groupe et en rangs, au bain et au cirage des chaussures. Le dimanche, les offices religieux occupent une bonne part de la journée.

Les contacts avec le monde extérieur sont rares. Ce n'est que le

dimanche qu'une visite de 15 minutes avec les parents, au parloir, est autorisée. Les permissions de sortir pour se promener dans le hameau ou assister à des noces sont refusées. L'emploi du téléphone n'est autorisé que pour des motifs graves. La correspondance est lue par les religieuses avant d'être transmise aux pensionnaires. La maladie est souvent envisagée avec plaisir car elle vient rompre la routine et donne accès à un privilège apprécié; au petit déjeuner habituel de gruau, de pain et de cacao vient se substituer, un café avec des rôties et de la confiture. La bonne conduite et la politesse sont valorisées. Des concours de politesse sont lancés et les élèves sont invités à se corriger mutuellement, chaque délit entraînant une pénitence. L'objet - le gage - déposé par le participant pris en faute est un jeton de liège. Il arrive cependant que chez les garçons les collections de jetons soient impressionnantes car le concours mis de côté, les jetons s'échangent pour services rendus. Rien ne doit être modifié sans l'autorisation préalable de la "sœur supérieure". C'est par elle que s'administrent les récompenses et les pénitences.

En salle de classe, l'horaire est surveillé de près. La cloche sinon le claquoir, ce petit instrument formé de deux languettes de bois reliées par une charnière et que la religieuse manie suivant un code précis, souligne le rythme des activités, permet les déplacements mais aussi souligne les manquements. Les moyens d'apprentissage sont collectifs: ce sont le tableau noir, les pancartes de lecture, la fiche arithmétique et la carte du monde. La mémorisation, les joutes entre équipes et le silence ont une place prépondérante dans cette pédagogie. Les inscriptions au tableau d'honneur ou les privilèges en sont ses récompenses. Etre mis à genoux, être retenu à la récréation, devoir écrire cent fois la même phrase, sont le

genre de pénitences utilisées.⁴⁶ Etant donné qu'il y a, à la fois le programme officiel du gouvernement à enseigner et celui de l'A.C.F.C. qui porte sur des matières à enseigner en français, l'horaire de travail n'incite pas à la flânerie. Vers 1945, les petits pensionnaires sont encore regroupés dans les dortoirs, les réfectoires ou les cours de récréation des filles et des garçons; et les moyens et moyennes font partie d'un second regroupement sur la même base. Dès qu'un garçon atteint ses douze ans, il n'a plus accès au pensionnat des religieuses. Il doit partir pour un collège ou une école publique anglaise. Faute d'intérêt ou de moyens financiers, il cesse fréquemment d'assister à l'école dès qu'il atteint ses 14 ans. De leur côté les jeunes filles peuvent poursuivre leur scolarisation; elles le font rarement cependant. Ce n'est d'ailleurs que sous la pression de l'inspecteur que les religieuses avaient accepté, à compter de 1947 de dispenser le programme complet du secondaire, c'est-à-dire le High School.⁴⁷

Cet univers se transforme au début des années 1950 en réponse notamment à une exigence de l'Unité scolaire d'Oxbow. Le district scolaire est en effet placé dans l'obligation d'assurer l'embauche d'un enseignant masculin, catholique et bilingue, sans quoi l'Unité compte lui imposer son propre choix.⁴⁸ C'est dans ces circonstances que la paroisse obtient les services d'un second ordre religieux, les frères du Sacré-Coeur. La présence de cette communauté religieuse canadienne, à compter de 1953, encourage bien entendu le prolongement de la durée de la scolarisation chez les garçons. Néanmoins des problèmes d'administration et de répartition des groupes mettent du temps à se résoudre. Les frères n'ayant pas l'autorité d'enseigner à des ~~groupes~~ mixtes, il doit y avoir dédoublément des effectifs

enseignants. Une religieuse a notamment la charge d'un groupe de filles des 7^e aux 9^e années, tandis que dans une école en face, un frère dirige une classe de garçons constituée des mêmes éléments. En 1957, moyennant une autorisation de Rome, l'enseignement mixte est permis aux frères, à Bellegarde, ce qui facilite dès lors l'intégration complète des élèves de cet endroit au mouvement de scolarisation qui a été lancé dans la province.⁴⁹

Cette intégration avait d'ailleurs déjà été fortement stimulée, à compter des années 1952 et 1953, par la mise sur pied d'un système de transport par autobus. Les garçons étaient alors en mesure de poursuivre leur scolarisation à Bellegarde jusqu'au terme de la douzième année. Les succès que remportaient les élèves aux examens administrés au niveau de la province témoignaient d'ailleurs de l'atteinte de l'objectif que W. Lloyd s'était fixé en 1940, soit celui d'assurer une qualité égale dans l'enseignement à la ville comme à la campagne.⁵⁰ Les commissaires du district consacrent dès lors une bonne part de leurs assemblées à dresser des listes de fournitures requises, qu'ils transmettent à l'Unité d'Oxbow. Ils ont aussi commencé à se préoccuper de nouvelles questions en matière d'éducation dont les batteries de tests (psychologique ou de diagnostic des faiblesses d'apprentissage, du rendement, de l'aptitude, de la personnalité, des intérêts) et les mesures protectrices de la santé, l'accès aux divers services de counselling, de soins dentaires, de soins d'infirmierie. Ils veulent agrandir l'école, ajouter des laboratoires et une nouvelle bibliothèque. Même leurs relations avec l'inspecteur Bergstrom ont pris une nouvelle orientation: non seulement y a-t-il bonne entente mais les conseils de l'inspecteur sont largement écoutés et suivis par les

commissaires.

Ainsi, jusqu'en 1957, la consolidation des districts scolaires en unités n'avait pas entravé le fonctionnement de l'école de Bellegarde; elle l'avait plutôt épaulée et secondée dans son évolution. Les difficultés économiques croissantes de la province à la fin des années 1950 devaient cependant perturber ce mouvement de scolarisation tout autant que la vie sociale de la communauté.

2. L'impasse administrative

À la lumière d'une nouvelle législation, adoptée par le gouvernement de la province de la Saskatchewan en 1957, une modification est apportée au régime des subsides scolaires. Étant donné que le système de péréquation provincial en matière de subsides scolaires était jusqu'à ce moment fondé sur le nombre de salles de classes utilisées, la formation de salles de classe additionnelles entraînait le versement de sommes supplémentaires.⁵¹ Bellegarde accueillait en ses pensionnats dirigés par des religieuses et des frères, une clientèle étudiante francophone ainsi que quelques Anglo-catholiques provenant de toutes parts de la contrée (Wauchope, Redvers, Fry's, Antler, Storthoaks, Fertile, Cantal, Alida et d'autres endroits comme Gainsborough, Régina et St-Adolphe au Manitoba). Cette clientèle venant gonfler les effectifs de son école, Bellegarde se qualifiait de la sorte pour les subsides supplémentaires de 3 700 \$ à 3 900 \$ pour chacune de ses salles de classe additionnelles. Conformément à la loi de 1957, les subsides doivent désormais se limiter à la somme de 1 400 \$ par salle de classe. En raison d'un coût opérationnel évalué de 5 000 \$ à 5 500 \$ par salle de classe, les autorités administratives scolaires de l'Unité régionale d'Oxbow doivent se résoudre à combler ce déficit au moyen des

taxes scolaires.⁵² Pour cette raison également, Oxbow cherche à limiter le nombre des salles de classe. Un emploi judicieux des enseignants tout comme des salles de classe s'impose aussi.⁵³ C'est pourquoi l'obligation de porter le fardeau financier de former une clientèle dont les parents sont contribuables en d'autres unités ou d'autres provinces ne paraît plus acceptable. Dans ces conditions l'Unité d'Oxbow exige qu'à la rentrée scolaire de 1957-1958, des frais de scolarité soient versés annuellement par la clientèle de provenance extérieure à l'Unité, soit 150 \$ par élève du niveau élémentaire et 175 \$ par étudiant du niveau secondaire. L'Unité accepte néanmoins une entente particulière avec le district scolaire d'Oatlands, situé au nord de Fry's, mais faisant partie de l'Unité d'Arcola, étant donné que la plupart de ses 35 ou 40 élèves avaient été intégrés à Bellegarde à compter de 1953-1954.⁵⁴

Dans l'espoir de régulariser la présence des autres étudiants extérieurs à l'unité, un représentant du ministère de l'Éducation de Regina, R.J. Davidson et le secrétaire-trésorier de l'Unité d'Oxbow, G.S. McGuire, se rendent à Bellegarde. Les porte-parole des 200 parents et des observateurs rassemblés attirent l'attention de R.J. Davidson sur le lien naturel qui unit les différents centres de la région, et qui tient d'une "origine raciale"⁵⁵ commune, des traditions communes, des croyances religieuses communes et des idéaux et aspirations communément partagés.⁵⁶ Au nom des privilèges octroyés aux citoyens d'un pays démocratique dont la liberté de parole, de rassemblement et de religion, les contribuables demandent par leurs porte-parole, libre accès à l'école de Bellegarde et suppression de la barrière artificielle qui délimite les districts et les paroisses en présence; ils demandent aussi que les compensations monétaires

prévues dans cet échange d'étudiants soient de la responsabilité des unités dans lesquelles les parents sont contribuables.⁵⁷ Or, l'Unité d'Oxbow qui aurait pu s'enorgueillir de la popularité que connaissait l'une de ses écoles et chercher de ce fait à en faire un centre de regroupement de la Francophonie, situe le problème de la perception des frais de scolarité dans une perspective étroite. Il ne s'agit pas pour l'unité de simples transferts financiers mais de la défense d'une entité structurelle.⁵⁸ Le président du conseil d'Oxbow déclarait, à cet effet, en août 1960:

Nous nous occuperons des nôtres. Si les religieuses et les frères veulent accepter des non-résidents, ils doivent leur fournir les locaux et cela à la condition que ces non-résidents ne soient pas intégrés à nos groupes d'élèves, dans nos salles de classe.⁵⁹

Pour Regina, il ne s'agit nullement d'une question de discrimination à l'égard d'un groupe particulier; d'ailleurs, il ne s'agit peut-être pas, croit-on à Regina, "d'une question tellement grave que les parents ne puissent pas accepter de payer pour l'obtention de ce service spécial".⁶⁰

L'Unité d'Oxbow prend de surcroît la décision, en septembre 1964, de refuser l'entrée à l'école de Bellegarde à chacun des non-résidents qui tentent de s'y inscrire. Afin de mettre un terme à la controverse, Regina décide la même année d'extraire Bellegarde de l'Unité d'Oxbow et d'intégrer le district à l'Unité d'Arcola.⁶¹ D'où de nouveaux problèmes cependant. Au départ, il y a le problème du nonaccès à l'école de Bellegarde pour les Francophones de la région du sud (Storthoaks, Fertile, Alida, Cantal). D'autre part, l'Unité d'Arcola assurant le transport des élèves anglophones qui vont à Redvers mais non celui des Francophones qui se rendent à Bellegarde, ni même le remboursement afférent,⁶² et les protestations des

parents n'ayant apporté aucun amendement aux systèmes de l'Unité, il advient forcément qu'une dispersion de la clientèle francophone se concrétise davantage à la fin des années 1960 (Annexe "R".)

Des divisions marquées apparaissent aussi entre les membres du clergé catholique de la région. Pour le curé d'origine francophone de Storthoaks, la mise à l'écart de Bellegarde a eu un effet bénéfique dans le domaine des relations anglo-protestantes de l'Unité d'Oxbow car elle a permis à l'Eglise catholique de rayonner dans une aire élargie.⁶³ Pour le prêtre irlandais desservant Wauchope et Alida, le désir des "révérends" frères du Sacré-Coeur de voir des élèves parler français aux récréations, est une chose du passé et de toute manière "les jeunes ne s'intéressent plus à ça".⁶⁴ Ce même prêtre déclare qu'il y a en outre, manque de volonté de la part de l'Unité d'Arcola de renforcer l'école de Bellegarde. Il prédit à ce propos que ce centre scolaire et villageois se dirige vers sa fin car Arcola nourrit l'espoir que le maintien sans modification de ce centre le voue à la disparition.⁶⁵ Un troisième prêtre qui joue le rôle d'interprète de la situation auprès de la Chancellerie de Régina estime ces déclarations sans fondement; de son avis, la scission tant dans la communauté francophone que dans son clergé catholique résultait davantage du fait que "Bellegarde était en train d'éclipser ses voisines un peu trop ..."⁶⁶

La nouvelle répartition du territoire scolaire avait eu un effet sur les comportements des paroissiens de St-Maurice. Ce sont les rapports entre les individus qui dans ces circonstances ont été les plus touchés. Il y eut un clivage entre ceux qui voyaient des avantages à demeurer partie intégrante de l'Unité d'Oxbow et ceux qui étaient partisans du transfert à l'Unité d'Arcola. Les uns parlaient de perte à la fois religieuse et

linguistique, les autres d'heureux événements. La confiance entre les individus étant ainsi compromise et les familles se repliant sur elles-mêmes, on peut supposer que ces modifications administratives ayant touché la paroisse de St-Maurice de Bellegarde constituaient un facteur de destructuration de la solidarité communautaire.

D. La paroisse

1. La pratique religieuse

La présence des paroissiens aux offices religieux du dimanche demeure assidue durant la deuxième moitié des années 1940. Quoique la communion quotidienne n'existe que pour les religieux et les élèves-pensionnaires du couvent, elle est le fait des dévots tous les dimanches. Selon les rapports annuels de la paroisse, l'omission du devoir pascal apparaît de plus en plus l'exception. Si 11.4% des paroissiens l'avaient omis en 1934 et encore 5.8% en 1945, il n'y a plus que 1.6% des paroissiens qui ne l'ont pas rempli en 1954.⁴⁷

Le nombre des confessions augmente en 1953 avec l'introduction de la nouvelle dévotion du premier vendredi du mois, c'est-à-dire l'office religieux du vendredi soir en l'honneur du Sacré-Coeur. Étant donné que la réception de la communion à laquelle vient s'ajouter un exercice public, la confession et des prières à l'intention du souverain pontife, permettent de gagner une indulgence, la dévotion se répand et le nombre de confessions augmente. Il y a en effet de concert avec la plus grande fréquentation au sacrement de pénitence, une moyenne de 250 communiants qui prennent part chaque premier vendredi du mois à cette dévotion, selon la correspondance du vicaire.⁴⁸ En plus des retraites paroissiales, il y a maintenant des retraites de trois jours par an qui sont destinées aux jeunes filles,

suivies soit au couvent ou à St-Boniface. Les processions de la Fête Dieu ou de la fête des Moissons ont pris de l'ampleur. À la fête des Moissons, en septembre 1951, une messe solennelle rassemble les paroissiens auprès d'un autel garni de gerbes de céréales des champs. Pendant les prières de l'Offertoire, le célébrant reçoit au pied de la "sainte table", l'offrande de gerbes présentées par quarante enfants de la paroisse. Mais la messe solennelle ne suffit pas; la cérémonie de la fête des Moissons se poursuit d'une procession à la grotte de la paroisse. C'est ainsi qu'au cours de l'après-midi du même jour, les paroissiens et leurs amis des paroisses voisines se rassemblent devant l'église. Une longue suite de fidèles se met en branle vers la grotte en chantant et en priant. Un "rosaire vivant" formé de 154 personnes, disposées selon le rosaire, venait en tête, puis les syndics transportant la statue de St-Maurice et celle de Notre-Dame des Ecoles; ensuite les paroissiens et leurs amis et finalement le clergé et sa suite. À la grotte, le célébrant dirige la récitation des invocations et du chapelet à l'aide d'un haut-parleur. C'est l'Ave Maria, dirigé cette fois par un laïc qui vient clôturer la fête en fin d'après-midi.⁶⁹ Les processions de la Fête Dieu continuent à se réaliser aussi avec grand déploiement d'apparat; la procession suit le parcours établi qui est jonché d'arbres et de fleurs et s'arrête à chaque reposoir pour y recevoir la bénédiction; la paroisse se regroupe et se dispose à l'arrière des bannières des cercles paroissiaux, 30 enfants de chœur précèdent le prêtre. Mais l'enthousiasme pour ce genre de manifestation commence peut-être à s'atténuer car le trajet paraît pour d'aucuns, vers 1954, "assez long".⁷⁰

2. La vie sociale
a) L'ordre social

De nouveaux cercles et confréries se sont ajoutés aux organisations de la paroisse dont en particulier vers les années 1950, les Chevaliers de Colomb. L'Association catholique franco-canadienne est ressuscitée encore une fois mais à cette occasion elle est active.⁷¹ La Jeunesse agricole catholique (JAC) est secondée par d'autres organisations pour les adolescents, pour les étudiants, pour les jeunes filles. Tous les cercles et la fabrique se chargent d'élaborer des activités sociales qui occuperont la jeunesse et empêcheront les écarts de conduite. En 1902, les pères de famille voyaient dans l'organisation d'un bazar un excellent moyen de contrôler le grand nombre de jeunes gens qui risquaient de "... dépenser en whisky ou inutilités quelconques."⁷² Il y avait en effet en cette paroisse de 241 âmes en 1900, 65 hommes célibataires ou veufs et 21 filles célibataires ou veuves dont 66 jeunes gens; 51 jeunes hommes et 15 filles, faisaient partie du groupe d'âge de 15 ans à 24 ans. Il est possible que la situation ait été semblable durant les années 1950. Toutefois, à la lumière des rapports annuels de la paroisse qui limitent désormais les renseignements pertinents à la répartition des effectifs paroissiaux entre deux groupes, dont d'une part les âmes de moins de 16 ans et d'autre part les âmes de 16 ans et plus (soit 44.2% et 55.8% respectivement en 1959), il faut se reporter à la correspondance ou aux divers procès-verbaux pour en trouver des indices.⁷³ Par les nombreuses délibérations des syndics sur la question de la danse et sur le besoin de "permettre aux jeunes de s'amuser" sans qu'ils aillent dans les salles publiques où prédomine un "esprit paganisant et démoralisant",⁷⁴ l'on devine le besoin de contrôler la

jeunesse paroissiale. Il y a aussi, le commentaire de Jules Bois, à son évêque en janvier 1950, qui souligne l'approbation par les paroissiens de la célébration d'une messe de minuit, la veille du jour de l'An comme moyen d'empêcher les jeunes "de faire des bêtises cette nuit-là".⁷⁵ C'est indicatif de la présence d'une jeunesse que l'on s'efforce d'encadrer. Encore en janvier 1952, dans un compte rendu que le vicaire fait parvenir à l'évêque de Regina sur les activités sociales qui ont eu lieu dans la paroisse durant ce mois, le vicaire note la présentation de séances de cinéma hebdomadaires, la tenue d'une soirée familiale où il y a eu jeux de cartes suivis de danse et d'un goûter puis l'organisation d'un bal masqué, mais aussi, la mise sur pied d'un horaire pour le patin à roulettes à la salle paroissiale, afin de "donner quelque chose à faire" aux jeunes et de les empêcher ainsi "de faire des bêtises".⁷⁶

Le principe du maintien de l'ordre social semble être une préoccupation constante. Lorsqu'il y a danse dans les salles publiques des villages avoisinants, les soirées familiales à Bellegarde se terminent à une heure du matin plutôt qu'à minuit dans le but de décourager les jeunes gens de la paroisse de s'y rendre ensuite.⁷⁷ Le comportement à l'église est aussi matière de réglementation générale. Depuis le début de la colonie, les paroissiens avaient pris l'habitude de se lancer dans de longues conversations très animées dès que le prêtre prononçait la prière finale, ite, Missa est (Allez, la messe est dite). A compter de décembre 1951, il y a cependant l'effort d'instaurer de "l'ordre" à l'église au moyen d'une interdiction de "stationner dans les escaliers, sous le porche, sur le perron de l'église" pour bavarder.⁷⁸

b) La formation des couples

Les activités sociales continuent d'être rythmées selon les saisons et les travaux agricoles. Les mariages entre les jeunes gens de la paroisse subissent également ces influences et se contractent le plus fréquemment hors des périodes pressantes des semailles ou des moissons. Durant les années de 1923 à 1939, les récoltes étant ramassées assez tardivement faute de mécanisation, 33% des mariages sont célébrés en novembre et 14.3% en octobre: le mois de juin est aussi populaire, le semis étant achevé, 15.7% des mariages se célèbrent à ce moment. Puisqu'au cours des années 1940-1955, la mécanisation permet d'accélérer les travaux de la moisson, plus de mariages se célèbrent en octobre (26.4%), le mois de novembre demeurant néanmoins populaire (pour 29.2% des mariages célébrés). Etant donné que tous les travaux agraires sont terminés et qu'il y a eu vente d'une partie des produits céréaliers, le mois de novembre reste le moment propice pour entreprendre un "voyage de noces". Les mariages se contractent rarement en hiver, il arrive que le mois d'avril (6.6%), avant les semailles, soit préféré ou encore les mois de juin (10.4%) et juillet (7.5%) avant la moisson.⁷⁹

Contrairement aux mariages qui se contractaient par intérêt sinon par le choix des parents à Grande-Clairière et à Bellegarde au début du siècle,⁸⁰ les mariages, dès les années 1930, se font dans la paroisse selon l'inclination. C'est généralement après la messe, où un sourire suffit pour qu'il y ait une invitation au repas du midi, que les fréquentations s'initient. Parfois c'est à la gare, au magasin général, au cinéma d'Antler, à une danse à Redvers, au pique-nique annuel de Bellegarde que les jeunes gens se rencontrent. Mais, le plus fréquemment pour les Francophones de la paroisse, c'est soit à l'intérieur des cercles paroissiaux ou des

activités sociales organisées que des liens sont noués.⁸¹ Cependant, les activités des groupes constitutifs de la JAC font de plus en plus l'objet de rencontres entre différents groupes paroissiaux de la région immédiate ou avec des groupes aussi éloignés que ceux de St-Boniface au Manitoba. Le cercle des fréquentations s'élargit donc durant les années 1950. D'ailleurs la voiture qui se répand chez les jeunes hommes, vers les années 1950, facilite de telles fréquentations à distance.

L'influence de l'extérieur se fait aussi plus pressante. Durant les années de guerre 1939 à 1945, 151 personnes des townships 6, 7 et 8 s'étaient enrôlées dans les forces armées, parmi lesquelles se trouvaient 35 jeunes hommes et 3 jeunes filles de la paroisse.⁸² Ces jeunes gens ont pris goût au voyage et aux déplacements. L'un de ces militaires se rend, par exemple, aux chutes Niagara en 1944.⁸³ Les études se prolongent aussi à l'extérieur de la région. Neuf jeunes filles s'inscrivent à un cours d'école ménagère à St-Boniface en 1944 et en 1945. Des jeunes hommes poursuivent leurs études à l'Université Laval à Québec, aux collèges de Gravelbourg en Saskatchewan, de St-Boniface et d'Otterburne au Manitoba et d'Edmonton en Alberta.⁸⁴

Étant donné l'emprise grandissante de l'extérieur, même les couples qui se constituent d'éléments de la paroisse ne sont plus satisfaits d'un voyage de noces à proximité. Prendre le train pour aller à Brandon ou à Winnipeg ne suffit plus. Nous voyons en novembre 1950, un jeune couple qui fait sa lune de miel à Chicago,⁸⁵ et en novembre 1953 un autre couple qui se rend aux Black Hills au Dakota du Nord, et encore un autre en Californie.⁸⁶ D'ailleurs les gens ne voyagent plus dans un but précis, que ce soit par affaire ou pour se rendre visite. Ils vont se "promener" à Winnipeg ou dans

"l'Est".⁸⁷ Cependant plus la paroisse s'ouvre sur l'extérieur, plus il y a dépassement du cadre paroissial dans les fréquentations entre jeunes gens. Dès lors, le nombre de mariages entre conjoints de différents groupes ethniques augmente. A St-Maurice, le pourcentage des Francophones diminue, passant de 96% en 1945 à 91.47% en 1950.⁸⁸

La Chancellerie de Régina avait élaboré depuis 1912 un formulaire bilingue sur lequel la paroisse devait présenter son rapport annuel. Ce formulaire commence à ne paraître qu'en anglais à compter de 1952. Il cesse en outre de tenir compte de la langue d'origine des paroissiens dès ce moment. Nous savons cependant que parmi les 157 ménages qui font partie de la paroisse en 1952, il y a six couples (3.8%) formés d'un conjoint non catholique. C'est là une indication que l'opposition de l'Eglise catholique à l'égard de l'union mixte exerce désormais moins d'influence. L'Eglise catholique estime que les mariages entre catholiques et chrétiens d'autres Eglises "exposent les époux à la discorde et à la damnation éternelle".⁸⁹ Elle prescrit instamment à ses fidèles de "sacrifier un amour humain ... (plutôt que) de s'exposer à la perdition éternelle".⁹⁰ En dépit de ces mises en garde, les jeunes gens de St-Maurice ne limitent plus leurs fréquentations au cercle franco-catholique paroissial.

(c) La restructuration des frontières paroissiales

Nous avons vu qu'en 1945, la paroisse de St-Maurice avait atteint le nombre de 741 paroissiens. Etant donné que par la suite sa population paroissiale continue à augmenter, elle doit songer dès 1947 à construire une nouvelle église. La sienne ne peut plus contenir sa population, même en y célébrant deux messes le dimanche. Puisqu'un certain nombre d'agriculteurs à la retraite voulaient s'établir au village de Bellegarde, Jules Bois avait

cherché en octobre 1944 à rectifier le curieux plan du village compte tenu que celui-ci était disposé sans "aucune direction fixe".⁹¹ Il voulait aménager des rues et des ruelles mais pour qu'il y ait vente de lots et que des rues puissent être ouvertes, il lui fallait découvrir s'il y avait eu transfert de terrain aux religieuses et en plus faire effectuer un nouvel arpentage. Malgré une correspondance suivie avec la Chancellerie de Regina et de nombreuses démarches notariales à Arcola et à Regina pour faire changer ce plan, ce n'est qu'en juillet 1949 que le nouveau plan est enfin reçu. En avril 1947, les paroissiens avaient décidé en assemblée générale de ne permettre aucune nouvelle construction au village avant l'arpentage du terrain.⁹² Il s'agissait là cependant d'une décision qui déterminait une interruption dans les possibilités d'expansion du village, interruption qui devait donc se prolonger jusqu'en juillet 1949. Entre-temps la population des centres villageois environnants augmentait. Redvers, notamment, avait pris de l'ampleur durant les années 1940. Compte tenu que les commerces et les services communs avaient pris de l'importance à Redvers, et qu'un nouvel hôpital est en construction à cet endroit, un marchand francophone de Redvers prévoit l'attrait de ce centre sur la population des environs. Pour cette raison, il demande en mai 1947, qu'il y ait un prêtre résident à Redvers.⁹³ Du seul fait que les routes ne sont pas praticables durant une partie de l'hiver et qu'il faut encore voyager en traîneau, cela signifie qu'à ces moments précis les gens de Redvers se trouvent privés d'office religieux. D'ailleurs, selon ce marchand, St-Maurice ne leur est d'aucune utilité puisque les services religieux et les annonces s'y font en français.⁹⁴

Bien entendu, Jules Bois n'apprécie pas que l'on menace de "démolir"

St-Maurice et il n'accepte pas de bonne grâce que l'on veuille "... venir fourrager à tort et à travers dans le territoire de (sa) paroisse ..." tout simplement parce que l'on fait ses affaires à Redvers.⁹⁵ Néanmoins, l'Archevêque irlandais de Regina autorisait en janvier 1950 la fondation d'une paroisse catholique à Redvers.⁹⁶ En dépit de quelques petites augmentations dans sa population à la fin des années 1959, la paroisse de St-Maurice ne parvient plus à retrouver par la suite le nombre de 741 âmes qu'elle connaissait en 1945. En 1964, elle a, avec ses 600 âmes, moins de paroissiens qu'elle n'en avait en 1936 (644 âmes).⁹⁷

Au cours des années 1950, la cérémonie dominicale continue à rassembler les fidèles dans la petite église bondée de la paroisse de St-Maurice. Cependant, l'état des rapports entre les groupes et les personnes a été bouleversé. Les absences du corps social, provoquées par la restructuration paroissiale, ont en réalité eu l'effet de fragmenter la communauté centrée sur St-Maurice. L'univers religieux avait été jusque-là, dans une certaine mesure, une manière affective de se prémunir contre les rapprochements entre les ethnies, entre les groupes linguistiques. La restructuration crée donc une ambivalence locale. D'une part, les relations sociales débordent davantage la paroisse de St-Maurice, d'où une multiplication de relations externes à la paroisse. Dans ce sens, la communauté paroissiale est fragmentée mais son éventail est plus large. D'autre part, les relations entre paroissiens et anciens paroissiens ne se définissant plus que sur le plan social, les conditions de l'univers religieux comme fondement de la cohérence communautaire sont atteintes. Dès lors également, la même communauté linguistique francophone est divisée entre deux camps compétitifs, chaque paroisse, soit à Bellegarde, à Redvers, cherchant à

surpasser sa rivale sur les plans du recrutement et de l'organisation structurelle. Plus décisive semble avoir été évidemment la situation du paroissien transplanté. Si de nouvelles possibilités lui sont ouvertes sur le plan social à Redvers, s'il peut participer plus complètement à la vie de cette petite ville, il fait partie toutefois, s'il est Francophone, d'une minorité inorganisée. La restructuration paroissiale transforme son univers religieux en le dissociant généralement de ses aspects socio-linguistiques.

Le rythme des activités sociales à St-Maurice semble peu perturbé durant les années 1950. Les effectifs de la paroisse ne cessent cependant de diminuer à compter du début des années 1960. Au même moment, l'univers religieux et les relations sociales qu'il implique, ne paraissent plus exercer de la même façon la fonction d'intégration dans la communauté paroissiale.

d) Sociabilité⁹⁸

Les paroissiens de St-Maurice de Bellegarde subissent à la fin des années 1960 et durant les années 1970 tout spécialement, l'influence de décisions des nombreuses organisations régionales, provinciales, nationales ou extra-communautaires. Des modifications apportées à la réglementation scolaire, des décisions qui orientent les tâches des municipalités, des changements entre autres qui déterminent de nouveaux objectifs de production céréalière exercent dans l'ensemble des pressions sur la communauté paroissiale. En raison de leur nombre, fréquence et portée, ces décisions d'origine extra-communautaire ont l'effet de disjoindre peu à peu la communauté paroissiale. En se trouvant ainsi sous l'emprise décisionnelle de pouvoirs ou d'influences extérieurs qui échappent à son contrôle, la communauté intervient moins dans son propre développement qu'elle n'accepte

sa dépendance des courants extérieurs. La grande part des ressources financières consacrée à de nouveaux services à Bellegarde, comme le système d'eau, à de nouvelles structures récréatives dont la patinoire et le curling, à des soins aux personnes âgées, provient de subsides et d'aide gouvernementale. Les paroissiens et villageois ne cherchaient pas à obtenir d'aide du gouvernement durant les décennies 1940-1950; ils décidaient en groupe et construisaient eux-mêmes ce qui répondait à leurs besoins.⁹⁹ Un vent de changement accompagne cependant les années 1960. L'économie a pris une dégringolade au début de la décennie, la population de la paroisse a diminué, les inscriptions scolaires ont chuté (voir l'Annexe "R").¹⁰⁰

Suite au décès de Jules Bois en 1952, il y a eu laïcisation progressive du leadership de la communauté. À la fin des années 1950, le leadership laïc de la petite communauté se manifestait dans le lobby à la faveur des services, de subsides ou d'activités sociales et de pressions sur les paroissiens pour qu'ils coopèrent et s'entraident dans le processus de décision paroissiale.¹⁰¹ Avec le regroupement des propriétés, la dispersion de la population scolaire francophone dans les six écoles régionales, soit celles de Bellegarde et Redvers de l'Unité scolaire d'Arcola et dans celles de Storthoaks, Alida, Oxbow et Carnduff de l'Unité scolaire d'Oxbow et finalement la fuite d'une bonne part des jeunes gens vers les centres urbains dès la fin du High School, la vie paroissiale tend à se désintégrer. Mais le vieillissement de la population et l'accès aisé aux centres commerciaux et récréatifs urbains, depuis l'amélioration du réseau routier, vont dans le même sens.¹⁰² De sorte que le noyau francophone centré sur la paroisse vient à se dissiper, qu'un certain désintérêt se répand à l'égard des événements qui marquaient d'ordinaire la communauté francophone et

catholique.

Si les relations entre les membres du groupe familial n'ont pas cessé d'être valorisées, les relations entre voisins ont néanmoins décliné. Au début des années 1960, les habitants des townships 6, 7 et 8 se rendaient encore à Redvers (parfois à Antler) le samedi soir pour y "faire leurs commissions". Le samedi soir se consacrait aux emplettes, au marché et avant tout aux rencontres entre voisins, fussent-ils anglophones, danois ou francophones. La rue principale de Redvers se remplissait de gens qui bavardaient jusqu'à 11 heures ou minuit. Les marchands faisaient de bonnes affaires et le barbier travaillait sans relâche; la salle de billards était achalandée, la salle de danse remplie et le cinéma accueillait une salle comble d'amateurs tout comme le bar de l'hôtel. À la fin de la soirée, la jeunesse se rassemblait chez "le Chinois", c'est-à-dire au restaurant chinois de la rue principale, pour y prendre un café, une pointe de tarte aux pommes avec une boule de crème glacée. Après l'office religieux du dimanche, les Francophones "mettaient la nappe" et recevaient les parents et amis à un repas fastueux. Les activités sociales parrainées par la paroisse de St-Maurice se succédaient de semaine en semaine.

À la fin de cette décennie cependant, le voisinage, les rapports entre personnes se sont modifiés. C'est désormais le vendredi soir que les gens de la campagne vont faire leurs provisions à la course à Redvers, s'ils vont à Redvers, car certains préfèrent aller faire leurs emplettes au loin étant donné qu'ils tiennent à garder "leurs affaires" privées ou encore à avoir accès à plus de choix sinon à des aubaines dans de grands supermarchés sans se faire déranger par des voisins curieux. Une bonne part des résidents des centres villageois, de Bellegarde, Storthoaks, Antler, Wauchope et de la

ville de Redvers vont à la messe ou assistent aux services religieux des Eglises unie et luthérienne le samedi soir. Le dimanche, ils font grasse matinée, mangent légèrement et se reposent. Le samedi soir, tous les marchands de Redvers ferment les portes de leur commerce dès 6 heures exception faite du barbier et de la salle de billards attenante. Même le restaurant chinois n'ouvre plus compte tenu que les fervents de la taverne s'étaient habitués à faire de ce restaurant une garderie. Selon l'intérêt des films présentés, les jeunes gens se rassemblent encore au cinéma à Redvers sinon à Carlyle ou ailleurs. Mais les films doivent être récents pour attirer les jeunes car tous ont des appareils de télévision à la maison. La taverne de Redvers regroupe quelques habitués et reste l'endroit d'élection pour les hommes et les femmes qui aiment partager les derniers potins. Les parents de la campagne ne vont plus au village le samedi soir, sauf s'ils assistent à un office religieux. Durant la saison froide, il y a soit des noces, des soirées sociales,¹⁰³ des danses chaque samedi soir, à Redvers, qui regroupent la jeunesse de toutes les ethnies ou groupes religieux. Au cours de la période estivale, les centres sont peu agités. Les habitants des townships 6, 7 et 8, notamment ceux de la paroisse de St-Maurice, aiment voyager durant les weekends. Ils se rendent visite, sur invitation, vont voir des spectacles à Brandon ou ailleurs ou encore vont se reposer au lac Kenosee dans le parc Moose Mountain. Quelques paroissiens de St-Maurice y sont propriétaires de chalets, d'autres préfèrent y louer un terrain ou s'y installer avec leur propre caravane parfaitement équipée (climatisée et dotée d'un téléviseur bien entendu). D'aucuns s'absentent de la ferme du vendredi soir au lundi matin. S'ils sont spécialisés dans l'élevage du bétail ou des porcs, ils règlent leur équipement avant leur

départ pour assurer un soin automatique. C'est à la petite chapelle catholique située près du lac Kenosee que les paroissiens de St-Maurice vont à la messe en ce cas.

Durant les années 1930, c'était la coutume chez les Francophones de Fry's de se réunir entre voisins durant les soirées d'hiver, et de jouer aux cartes, soit à la Bête ou au Casino, de chanter ou de s'égayer au moyen de jeux de société. Pendant la saison d'été, ils se rassemblaient sur les verandas pour discuter. La lecture à haute voix du journal La Presse et de sa caricature en première page alimentait les discussions politiques. Le fer à cheval, les quilles étaient aussi populaires chez les hommes. Durant les années 1940 et 1950, ce sont beaucoup plus les rencontres sociales organisées par les cercles de la paroisse qui se substituent à la veillée et au voisinage des soirs de semaine. À la fin des années 1960, il y a engouement généralisé pour la motoneige. Ainsi, pendant les soirées d'hiver, les voisins font des randonnées à travers champs puis se réunissent pour jouer aux cartes, à la Bête, au Poker, entre autres, et parler de politique. L'accumulation neigeuse étant moins forte durant les années 1970, cette activité perd de sa popularité. Ce sont tout spécialement à partir des associations ou des mouvements qui correspondent aux groupes d'âges ou aux intérêts occupationnels que s'établissent désormais les cercles des relations interpersonnelles extra-familiales.¹⁰⁴ Ces organisations sectorielles, d'intérêt ou d'âges, rassemblent les gens non plus de la paroisse, du hameau ou du village mais de la municipalité, de la région ou d'un centre urbain. Les organisations sont du reste souvent centrées à la ville.¹⁰⁵ Les relations entre les participants sont à la fois plus personnalisées et dépersonnalisées. Les échanges se font à un niveau

familier mais chaque organisation planifie les rencontres suivant un horaire régulier. Des heures de bureaux ont été instaurées par les conseils administratifs et elles sont respectées. Toutefois, une bonne part des habitants ne fait plus partie d'aucune association.¹⁰⁶ Les entreprises agricoles étant tellement vastes, la besogne devient tant et si bien une espèce de routine envahissante qu'il n'est plus possible de s'absenter à volonté durant les soirées printanières et estivales. Pendant l'hiver, en raison de la mévente céréalière, le stockage en grènerie représentant jusqu'à 50% de la récolte de la campagne agricole au début des années 1970, l'exploitant doit consacrer du temps à manoeuvrer, assécher, et nettoyer ses céréales. Egalement, il vérifie, répare, rafistole son équipement agricole dans ses hangars chauffés.¹⁰⁷ Le fermier de Bellegarde est donc devenu un exploitant individualiste.

Ainsi, les composantes de la sociabilité paraissent désormais peu claires. Le plus souvent les relations extra-familiales ne touchent ni l'entière communauté paroissiale ni municipale ou régionale. Les relations sociales ont comme aire d'influence une partie de la communauté régionale mais ne s'y limite pas puisque leurs sièges de direction sont centrés ailleurs. Certes les relations entre personnes ne sont plus limitées par le facteur de la proximité mais elles demeurent néanmoins en corrélation très étroite à un espace géographique déterminé.

3. La paroisse désenclavée

Le dépeuplement des campagnes de la Saskatchewan est un mal qui s'associe en général, aux cours des années 1965-1970, aux regroupements des exploitations agricoles et à la mévente céréalière (du début de la décennie 1970). Mais il représente aussi d'autres symptômes: si nombre de petits

hameaux n'ont pas été en mesure de remplacer leurs habitants migrants ou décédés ou ont été réduits à peu, c'est aussi parce que les campagnes comptent, en raison de la consolidation des propriétés en vastes exploitations, des fermes inhabitées dont 36 et 54 en nombre respectivement dans les municipalités de Storthoaks (31) et d'Antler (61) en 1971.¹⁰⁸

Comme à St-Maurice de Bellegarde la pratique religieuse et le respect du devoir pascal restent généralisés, les bilans démographiques annuels de la paroisse peuvent correspondre au mouvement général de la baisse de la population rurale (Annexe "S"). Les statistiques des rapports annuels des prêtres résidents de St-Maurice nous montrent bien que le devoir pascal n'est omis que par la minorité. C'est aussi par ces rapports annuels que nous notons, de 1952 à 1969, une baisse continue des effectifs de la paroisse malgré une brève remontée en 1959. La baisse se poursuit sans relâche jusqu'en 1979 (Annexe "R"). En 38 années les effectifs de la paroisse diminuent de 65% partant d'un apex de 741 relevé en 1941 pour chuter à 257 paroissiens en 1979. La restructuration des territoires des paroisses de la région en 1949 fournit un élément de causalité décisif. S'il y a remontée dans le nombre des effectifs en 1959, le déclin s'implante de nouveau l'année suivante. De 1959 à 1960, l'effectif humain de la paroisse décline de 14%. Il est tout à fait possible que d'une manière générale la baisse de la population de la paroisse s'intègre au mouvement général du dépeuplement dans les fermes de la province (Annexe "P").

À l'exclusion des baisses de 1934 et de 1960, toutes deux en périodes où la région est touchée de la sécheresse, nous observons une tendance à l'augmentation durant la première moitié du siècle suivie d'une tendance à la baisse continue à la suite (exception faite du sursaut de 1959). Dans

ces conditions, la courbe statistique de la paroisse semble peu fonction, entre autres variables, des fluctuations du climat, des récoltes ou des prix du blé. La mercuriale pour le blé de printemps n° 1 qui est portée à 73.38\$ la tonne lors de la campagne agricole de 1965-1966 et à 160.53\$ en 1978-1979 n'a en effet nullement infléchi la tendance à la baisse démographique des effectifs paroissiaux.¹⁰⁹ La paroisse Notre-Dame de Fatima de Redvers, qui tient tête au mouvement à la baisse depuis sa fondation en 1950, demeure également insensible, dans son développement continu, aux divers mouvements économiques qui auraient été susceptibles d'induire son déclin.

Compte tenu qu'au cours de la décennie 1959 à 1969, la paroisse de St-Maurice enregistre, à chaque année, une moyenne de 7.5 mariages et de 18.5 baptêmes par rapport à 3.2 sépultures, nous savons que le facteur de renouvellement peut l'emporter largement sur les décès. La baisse continue des effectifs est sans doute davantage le fait des émigrations, des glissements de population et de la fuite de la jeunesse qu'elle ne l'est des décès. Si les adolescents et les enfants forment une moyenne de 44% des effectifs de la paroisse par rapport aux groupes des personnes âgées de plus de 16 ans (56%) durant les années 1952 à 1969, nous notons que le groupe d'enfants d'âge pré-scolaire additionné au groupe des étudiants ne forment plus ensemble qu'une moyenne approximative de 39% des effectifs paroissiaux durant les années 1970. Il est probable que l'exode des jeunes étudiants réduit de façon importante ce groupe dans la paroisse. La liste des confréries et des cercles paroissiaux met en lumière les mêmes tendances d'ensemble.

L'endogamie ethnique et religieuse était le fait de la majorité des enfants de la 2^e génération ainsi que pour la majorité des aînés de la 3^e

génération.¹¹⁰ Les cercles paroissiaux qui encadraient la jeunesse avait eu un rôle important dans la création des couples de ces générations. Encore durant la première moitié des années 1960, les cercles paroissiaux se donnaient le but de procurer des activités et des occasions d'apprentissage à leurs jeunes gens sachant néanmoins qu'il allaient quitter la paroisse et permettraient à d'autres communautés de tirer avantage de leur formation.¹¹¹ Toutefois, le départ des jeunes gens étant devenu la règle générale, l'encadrement paroissial cesse d'être nécessaire et leurs cercles paroissiaux disparaissent. Pour les jeunes gens qui ne quittent pas la paroisse ou qui vont habiter dans une paroisse circonvoisine, le cercle des relations interpersonnelles ne se limite d'ailleurs plus à la localité immédiate. Le cercle des fréquentations s'est agrandi de sorte que pour les cadets de la 3^e génération, le mariage avec un membre d'une autre ethnie est le fait de la majorité. Le mariage avec un conjoint non catholique demeure l'exception au début des années 1960 mais il est plus commun à la suite. Ce sont fréquemment des associations scolaires sinon des clubs ou des groupes d'intérêt qui embrassent la région qui les regroupent plutôt que les cercles paroissiaux.

Les recettes de la paroisse qui sont notées dans le rapport financier annuel permettent aussi de définir une tendance eu égard aux activités sociales mises sur pied par les cercles paroissiaux (Annexe "T"). En 1924, les paroissiens donnaient peu à la quête, les concerts, bazars, pique-niques et autres activités venant compenser légèrement au manque de revenu de la paroisse. Durant les années de crise 1930, la paroisse est réduite à la portion congrue. Au cours des années 1940 et 1950, les paroissiens ne se font pas tirer l'oreille, ils donnent généreusement à la quête. Les

activités sociales étant en outre nombreuses, les recettes de la paroisse augmentent de toutes parts. Mais avec la baisse des effectifs paroissiaux et la fuite des jeunes gens, le nombre des activités sociales que la paroisse organise, diminue à la suite. Les paroissiens préfèrent dès lors donner généreusement à la quête au lieu de mettre sur pied des activités qui ont pour but la collecte des fonds.

Si le paroissien était fidèlement présent à l'office religieux de St-Maurice jusqu'à la fin des années 1950 et ne se rendait que rarement dans une autre paroisse, celui des années 1960 et 1970 choisit l'office religieux qui a lieu à l'endroit le plus près de ses activités du weekend. Lorsque vient le moment de prendre sa retraite, il préfère s'installer dans un endroit doté de nombreux services dont tout particulièrement un hôpital. Au cours des années qui précèdent la Seconde Guerre mondiale, les parents âgés habitaient avec leurs enfants. Ces derniers leur laissent la responsabilité de quelques petites besognes comme celle de soigner les poules. Au cours de la décennie 1950, une bonne part des couples pionniers de la paroisse de St-Maurice qui sont arrivés dans les townships 6, 7 et 8 au début du siècle sont septagénaires et ont accumulé suffisamment de capital pour prendre leur retraite. D'aucuns s'établissent à Bellegarde, d'autres à Antler et d'autres encore à Fry's. Quelques-uns qui habitent au nord de la voie ferrée dans la région de Fry's préfèrent s'installer à Redvers à proximité de l'hôpital régional. C'est à ce moment que commence un mouvement d'exode des retraités de la paroisse St-Maurice vers la petite ville de Redvers. Cet exode des gens de la campagne, des hameaux et des villages de la région vient gonfler les effectifs humains de Redvers et modifie en quelque sorte la composante ethnique de la paroisse Notre-Dame de

Fatima de Redvers.

C'est en mai 1947 que Jules Bois avait préparé, à l'intention de la Chancellerie de Régina, une liste des paroissiens en vue de la fondation d'une mission sinon d'une paroisse à Redvers. Il s'agissait alors d'une liste de paroissiens de St-Maurice mais qui étaient des nouveaux-venus de l'avis de Jules Bois puisqu'ils n'étaient arrivés dans la région qu'après 1912 soit, à la suite de la construction de l'église de St-Maurice en 1912. Parmi les 56 ménages qui figuraient sur sa liste provisoire, il comptait une population approximative de 212 âmes. Si 135 (64%) de ces personnes étaient d'origine francophone, soit belge, française ou canadienne-française, il ne signalait que 121 (57%) personnes parlant couramment français. Une série de remarques qu'il plaçait auprès de chacun des noms laissait deviner que l'exogamie ethnique et religieuse n'était pas rare et la fréquentation aux offices religieux en quelques cas peu assidue.¹¹²

La paroisse Notre-Dame de Fatima est formée en fin de compte en janvier 1950 de 35 ménages de Bellegarde et de 10 ménages de Storthoaks et de Wauchope.¹¹³ En une brochure que publiait cette paroisse lors du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, en 1975, paraît une liste des paroissiens.¹¹⁴ L'examen de la liste permet de noter un ensemble de 221 ménages catholiques formés de conjoints, de célibataires, veufs, veuves ou autres personnes seules. Parmi les 367 noms qui font partie de ces ménages, un total de 232 (63.2%) âmes sont d'origine francophone, (celles-ci forment soit un couple francophone, ou sont veuf, veuve, célibataire ou encore chef d'une famille monoparentale francophone). Il y a 24 (6.5%) âmes qui font partie d'un couple constitué d'un conjoint francophone et d'un conjoint anglophone et 111 (30.2%) âmes qui forment le groupe des conjoints composé

des paroissiens d'origine anglophone (britannique, polonaise, ukrainienne, notamment).¹¹⁵ Un fait majeur ressort de cette liste : une part importante des paroissiens se constitue de transfuges de St-Maurice et pour au moins 43 ménages francophones, il s'agit d'un ralliement qui a eu lieu durant les décennies 1960-1970.¹¹⁶

Ainsi, la dépopulation qui affecte St-Maurice est un phénomène complexe. Elle est dominée par la consolidation des terres, leur regroupement étant lui-même stimulé notamment par des facteurs économiques; puis elle est renforcée par l'émigration de la jeunesse vers les villes ou vers d'autres centres de services, mais elle résulte aussi de l'exode des retraités et des jeunes couples attirés par des emplois, vers la petite ville de Redvers. Les autorités diocésaines ne croient pas à l'hypothèse d'une destructuration de la paroisse de St-Maurice étant donné son dynamisme et sa vitalité. Il est vrai que le progrès démographique continu de la ville de Redvers n'est pas indicatif d'une simple destructuration de la paroisse de St-Maurice. Cependant, l'accroissement démographique de la ville tient peut-être avant tout à un exode des campagnes avoisinantes. A la fin des années 1970, cette petite ville de Redvers a en effet résorbé en grande partie les rivalités des centres villageois des townships 6, 7 et 8. Ces centres forment à ce moment des satellites qui gravitent autour d'elle. Elles craint d'être "bloquée" dans son développement à cause de la progression de Carlyle sa rivale. Afin de prendre de l'expansion, d'élargir sa base de population imposable, elle propose d'intégrer la municipalité d'Antler (61) à son conseil.¹¹⁷ C'est ainsi que les anciennes communautés locales, compartimentées dans l'espace, et regroupant des familles et des clientèles précises, ont débouché sur une communauté plus large, plus

régionale et que leurs réseaux de relations extra-familiales se sont reconstruits dans un espace plus large mais qui reste délimité. Le glissement des populations serait en ce sens à la fois facteur de destructuration et de restructuration. Du point de vue de St-Maurice, il y a donc eu une destructuration mais celle-ci ne casse pas nécessairement l'ancienne vitalité de la paroisse. Cette vitalité pourrait se prolonger dans le cadre de nouveaux regroupements de la population.

CONCLUSION

En passant de 91 279 habitants en 1901 à 921 785 habitants en 1931, la population de l'actuelle province de la Saskatchewan avait décuplé en trente ans. Cette province devenait alors la troisième du Canada au point de vue de l'importance de la population.¹ Quarante ans plus tard, au recensement de 1971, sa population se chiffrait à 926 242. Ce qui correspondait à un taux d'accroissement de 0.5% depuis 1931.² D'où le recul démographique de la province du troisième au sixième rang en 1971.

Le fait fondamental au sujet de cette décélération est la diminution considérable de la proportion rurale par opposition à la croissance continue de la proportion urbaine de la population. La population rurale était passée de 84.4%, en 1901 à 44.5% en 1976.³ Le pourcentage de la population demeurant dans les fermes diminuait également de 61.2% en 1931 à 25.2% en 1971.⁴ Ces restructurations démographiques, tout en indiquant la dépopulation des campagnes, laissent supposer d'autres changements importants concernant la concentration de la population, les lieux de résidence, la nature de l'activité économique et la redistribution de la population active sur le marché du travail.⁵ Ainsi s'expliquent les difficultés d'une province dont la production agricole contribue largement à son activité économique. C'est pourquoi il importe de souligner les effets de l'évolution démographique sur les structures économique et sociale de la Saskatchewan.

1. La province

Le peuplement des Prairies fut déterminant dans la formation de l'Etat-nation du Canada. Au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle, les forces

financières de Montréal et de Toronto envisageaient non seulement la fin d'un système d'échanges préférentiel avec la Grande-Bretagne mais aussi la fin d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis. C'est en grande partie la conjonction de ces événements et des difficultés économiques de l'époque qui incitent le Canada à se constituer un marché interne au moyen d'une expansion de son territoire vers l'ouest. L'absence de voies de communication vers l'ouest, l'absence d'une politique d'immigration précise tandis qu'il y a abondance de terres à culture humide aux Etats-Unis,⁶ la dureté du climat⁷ mais aussi le krach à Vienne et à Wall Street en 1873 et la dépression qui s'ensuit jusqu'en 1896 sont des facteurs qui entravent néanmoins le recrutement d'immigrants et le peuplement de l'Ouest au début des années 1870.⁸

De concert avec le développement d'un chemin de fer transcontinental et l'arrêt de concessions de terres gratuites aux Etats-Unis, les Prairies commencent à se peupler davantage après 1896 et à se transformer en "colonie interne".⁹ Des tarifs douaniers élevés pour protéger la production manufacturière des entrepreneurs de l'est du Canada, obligent ainsi les fermiers des Prairies à payer leur équipement agricole à des prix surélevés. Le monopole de l'infrastructure commerciale, le contrôle du crédit que détient l'est du pays, sont pour eux d'autres sources de griefs.

En 1901, la population du territoire qui correspond à l'actuelle province de la Saskatchewan se consacre en majorité à la production d'un nombre limité de denrées agricoles. Lorsqu'il y a fluctuation dans les prix de ces denrées, cette population est uniformément affectée.¹⁰ Le partage des mêmes problèmes de production et de commercialisation la coalise contre les forces extérieures. La mise sur pied d'associations coopératives, de

pools à contrats pour la vente de ses céréales sont des témoignages de la défense d'intérêts communs.¹¹

Le développement de l'équipement aratoire coïncide avec le mouvement du peuplement des Prairies et s'y intègre.¹² Mais c'est aussi la mécanisation accrue qui, pour une grande part, infléchit ensuite le flux démographique en Saskatchewan. Il est vrai que la chute des prix du blé au début des années 1920 ralentit la poussée de la mécanisation dans cette province. Cependant, la prospérité de la seconde moitié de cette décennie en accélère le mouvement.¹³ Etant donné que la mécanisation favorise la culture de plus grandes surfaces, la ferme de la Saskatchewan s'agrandit, passant des 160 acres initiales du homestead à une moyenne de 390 acres en 1926.¹⁴ Or, la mécanisation exigeant moins de main-d'oeuvre, la proportion de la population rurale de la Saskatchewan commence à décliner (Annexe "J").

Les mouvements de population et de mécanisation ne peuvent plus être réunis en des plans alternés durant la période de sécheresse de neuf ans qui correspond à la Grande Dépression des années trente. Ces deux mouvements marquent alors un temps d'arrêt. Le bilan démographique rural correspond à la régression de l'activité économique dans la province; le milieu rural perd en effet plus de 30 mille habitants entre 1931 et 1941 (Annexe "J"). Parallèlement, l'équipage des chevaux reprend la première place dans les fermes durant une décennie.

C'est néanmoins dans l'expérience collective de la Dépression que se trouve le ciment nécessaire au développement de la société régionale des Prairies, pense l'historien G. Friesen. Cette expérience, dit-il même, fut tout aussi essentielle à ce développement que la période initiale du peuplement.¹⁵ La Dépression, remarque de son côté l'historien J.H. Archer,

suscite l'adaptation aux conditions semi-arides de la prairie.¹⁶ C'est dans une adaptation à la désolation de l'environnement frontalier que s'était déjà forgée l'identité particulière des habitants de la Saskatchewan. Le climat et le terrain avaient été les premiers éléments mettant en branle le processus de leur différenciation. Mais, c'est dans les années 1930 que se trouve le facteur de changement de leur comportement politique, pense Archer. Afin de se protéger contre toute nouvelle infortune les habitants de la Saskatchewan se donnaient alors un gouvernement socialisant.¹⁷

Il est vrai que la CCF s'inscrit dans la continuité des mouvements des fermiers de la Saskatchewan. Toutefois, elle recrute peu de partisans dans les communautés catholiques et aucun chez les Francophones en 1944. Ce que la Dépression était venue remettre en cause dans les townships 6, 7 et 8, c'était la croyance qu'il n'y avait pas de limite à l'acquisition de l'espace ni au progrès matériel. Elle mettait aussi un terme à l'impression que les grands espaces étaient libres à tout preneur. La propriété apparaissait à ce moment comme l'espace circonstanciel qui obligeait à limiter les ambitions et qui menaçait en outre les acquis du passé par son association à l'imprévisible.

La nature et la crise avaient ainsi trompé l'assurance du cultivateur durant la décennie des années trente. A compter de la décennie suivante, le cultivateur n'en place pas moins son espoir dans la technologie.¹⁸ Au cours des deux décennies qui suivent les années trente, la mécanisation facilite effectivement la tâche de l'exploitant. La popularisation de la voiture, du camion, de la moissonneuse, du tracteur perfectionné, ainsi que l'électrification et la technologie ultérieure, le perfectionnement des cultures et des pratiques culturelles mais aussi la modernisation de

l'habitat sont autant de changements qui rapprochent les conditions de vie de l'agriculteur à celles du citoyen.¹⁹ Pourtant, le nombre des habitants dans les fermes de recensement continue à décliner, passant de 61.2% de la population totale de la province en 1931 à 29.4% en 1966.²⁰ La restructuration démographique apparaît ainsi comme une constante dans le milieu rural.

L'exploitant céréalier doit investir dans son entreprise un capital important; ses recettes lui rapportent toutefois un profit difficilement prévisible compte tenu des conditions de la commercialisation affectant aussi bien les quantités que les prix et compte tenu de l'incidence du climat sur la production. S'il met l'accent sur l'augmentation de la production au début du siècle, il doit plutôt chercher à survivre durant la décennie en 1930 tout en luttant contre diverses affections contagieuses s'attaquant aux graminées, contre les parasites et la sécheresse. À la fin des années 1960, les stocks des reports étant élevés, il doit réduire sa production. Ce problème de surproduction disparaît pourtant au début de la décennie suivante et il doit de nouveau gérer son exploitation de façon à intensifier ses rendements céréaliers.

En dépit des mesures de contrôle adoptées par les gouvernements fédéral et provincial pour favoriser la commercialisation ordonnée des denrées agricoles, la stabilisation des revenus et la formation des agriculteurs - ceux-ci bénéficiant de l'aide des fermes expérimentales; d'un système d'extension des services hors-campus, des conseillers agricoles locaux²¹, ainsi que des communiqués sur les perspectives du marché - l'insécurité reste très présente. La fluidité du marché international et les conditions atmosphériques imprévisibles risquent de remettre en question la sécurité

matérielle de l'agriculteur à chaque nouvelle campagne agricole. Cela ne cesse de contribuer à l'instabilité sociale du milieu rural et le recul constant du nombre des exploitants et des habitants ruraux reflète certainement cette instabilité. À la fin des années 1970, le recul démographique rural entraîne en outre une augmentation du coût de l'infrastructure (sociale) car les grandes distances de l'espace géographique commencent à interdire de nouvelles consolidations de services essentiels comme les services scolaires et de santé.²²

2. La municipalité

C'est au cours de la première décennie du vingtième siècle que les municipalités d'Antler(61) et de Storthoaks(31) sont organisées. Étant donné que le paysage en ces régions est privé de caractéristiques frappantes, comme de grands cours d'eau ou des forêts, les lignes droites des townships délimitent d'une manière commode les frontières des municipalités. Les territoires de ces deux municipalités ne sont pas vastes, les conseillers sont ainsi en mesure de les traverser en voiture à cheval en une journée et les citoyens de leur côté peuvent assister à la réunion publique annuelle.²³

Chaque municipalité forme en somme un gouvernement local démocratique. Elle offre aux fermiers la possibilité de se donner des chefs issus de leurs rangs et de se faire entendre. Cependant, ce pouvoir municipal sert aussi à avantager le village où il siège, à favoriser certains intérêts de divisions municipales particulières ou encore à promouvoir certaines revendications personnelles contre des détracteurs. La municipalité offre ainsi l'occasion de participer à la direction locale, de proposer des institutions novatrices. Toutefois, elle favorise plutôt la préservation des

comportements anciens. C'est en effet un conservatisme institutionnel qu'elle instaure minimisant de la sorte sa portée prometteuse.

L'expérience de l'aide des gouvernements fédéral et provincial durant les "mauvaises années" de la crise, et de leur rôle de surveillance, rendue nécessaire par le rationnement et le contrôle des prix lors de la Deuxième Guerre mondiale, montrent nettement que ces deux niveaux de gouvernement sont mieux en mesure que la municipalité, d'atténuer à partir d'un certain niveau la misère et les maux d'une concurrence sans frein. La municipalité offrait la participation au processus de la prise de décision, mais dans les moments de crise, les réalités économiques démontraient que des choix plus importants s'imposaient. Dans ce sens, la municipalité dissimulait dès ses débuts la continuité de l'ensemble des pouvoirs politiques et administratifs. Elle dissimulerait aussi par la suite la tendance au contrôle direct des deux autres niveaux du gouvernement, le fédéral et le provincial, qui s'accroît au début des années 1940.

Au terme des années 1970, la structure municipale des townships 6,7 et 8 a peu évolué. La délimitation des frontières entre les deux municipalités reste semblable à celle du début du siècle. A l'inverse de ce qui s'est passé en Alberta, la Saskatchewan - tout comme le Manitoba - a peu modifié la structure de ses gouvernements locaux. En raison du nombre de propriétés laissées à l'abandon dans le sud-est de l'Alberta au cours des décennies 1920 et 1930, et aussi de l'indigence de la population qui reste sur place, les gouvernements locaux des régions albertaines touchées, s'étaient effondrés. Le gouvernement de l'Alberta avait dû prendre la direction des affaires locales. D'où la formation subséquente dans cette province de districts municipaux sensiblement agrandis (1953), englobant un territoire

concordant avec celui de la division administrative scolaire.²⁴ La Saskatchewan n'a pas établi, à l'instar de l'Alberta, une délimitation des municipalités correspondant à celle de l'unité scolaire.²⁵

Même si la vie de l'agriculteur, dans les townships 6, 7 et 8, a beaucoup changé, et si la population a décliné dans les fermes avec la consolidation des propriétés, les municipalités ont peu évolué dans leur forme à la fin des années 1970. L'activité économique ou sociale régionale ne correspond plus aux délimitations municipales depuis l'amélioration du réseau routier, la centralisation des écoles et le réaménagement des points de services. Les municipalités n'étant d'ailleurs plus en mesure de pourvoir aux besoins importants de la population en matière de soins médicaux, de services de téléphone et de l'électricité ou de services à la population agricole, c'est la province qui en assume la direction.²⁶

Les vieilles divisions municipales survivent néanmoins; le même nombre de conseillers est toujours en poste au Conseil municipal, en dépit des circonstances nouvelles et de la baisse, de 1931 à 1971, de plus de 35% dans les populations respectives des deux municipalités (Annexe "K", Tableau 6). Aucune femme n'y a encore été élue en 1971, soit comme conseiller ou préfet dans l'une ou l'autre des deux municipalités. Si aucun Francophone n'avait été élu à un poste dans la municipalité d'Antler(61) en 1910 et un seul dans la municipalité de Storthoaks(31) - par la division qui intègre le hameau de Bellegarde - au moins trois des sept postes sont toutefois occupés par des Francophones, en chacun de ces deux gouvernements locaux, vers 1975. La prudence, sinon la répugnance des conseillers municipaux reste manifeste à l'égard de toute suggestion de restructuration municipale régionale au terme de la décennie 1970.

3. L'administration scolaire

a) De l'uniformisation à la consolidation

Ce sont les lignes des townships qui sont utilisées pour délimiter les districts scolaires établis dans les Territoires du Nord-Ouest, à la fin du 19^e siècle. La maison-école est normalement au centre du district et les résidences de la clientèle ne s'en éloignent que d'un à trois milles (1.6 à 4.8 km). Un seul enseignant, ordinairement une très jeune fille, a la charge de dispenser des cours de la première à la huitième année à un groupe composé d'un minimum de dix élèves.²⁷ Les taux imposés aux contribuables, en chacun de ces petits districts scolaires, varient d'un district à l'autre et la qualité des services également.²⁸

Il y a un facteur important toujours présent dans la législation territoriale et provinciale avant les années 1940: l'école est un instrument d'unification et dans ce sens, elle tend à la conservation d'une solidarité sociale britannique.²⁹ Pour former des citoyens en accord avec ce principe fondamental, l'école doit faire oublier aux immigrants non anglo-celtiques les prétentions de leur ancien monde. Pour assurer cette homogénéité culturelle, la "nouvelle éducation" ne prête ainsi aucune attention aux origines de ses habitants. A compter de 1888, l'anglais devient obligatoire dès le cours primaire et en 1892, est la seule langue autorisée dans l'enseignement des cours du niveau secondaire. Pour toute école qui tombe sous le regard de l'autorité territoriale ou provinciale, soit avant ou après 1905, le retrait des subsides est le moyen utilisé pour assurer la subordination aux nouveaux principes ainsi que la renonciation à tout ce qui ne leur est pas conforme.

Dans l'atmosphère de l'après-guerre (1914-1918), la population anglo-celtique de la Saskatchewan craint de perdre son statut dominant.³⁰ Afin de renforcer les normes et les valeurs anglo-celtiques, elle incite le gouvernement provincial à "réformer" le système scolaire. Il en résulte de nouvelles mesures de contrôle. Par l'instauration d'une présence obligatoire à l'école, et sous peine d'amende de 10 dollars par jour d'absence, le gouvernement étend sa surveillance du district scolaire et du programme enseigné pour en contrôler dorénavant le comportement des parents eux-mêmes.

En 1930, le système scolaire de la Saskatchewan comporte en outre une fin morale: il essaie d'atteindre ce qui inspire l'élève. L'enseignement de la religion - par un enseignant attitré seulement de Regina - est repoussé à la dernière demi-heure de la journée; toute trace de profession religieuse doit disparaître des écoles. Même des disciplines neutres comme l'arithmétique ou la lecture occupent une place dans cette vision. La culture physique est bien entendu une partie obligatoire de ce programme de "réforme". Par le jeu, l'école veut atteindre l'enfant "étranger" et l'amener à penser et à agir comme un Canadien.³¹ Travailler, penser et jouer ensemble forment, pense-t-on, le caractère et l'esprit d'équipe. Suivant la doctrine de l'uniformisation, tous les éléments jugés pernicieux doivent être extirpés dont, tout particulièrement, le français.

L'intégration des districts scolaires dans des unités administratives plus grandes tend à couper, après 1940, les élèves de leurs racines familiales et communautaires. Elle permet dès lors de façonner la nouvelle génération sans interférence des valeurs religieuses, ethniques ou linguistiques. L'école devient donc un agent d'assimilation important dans

le déclin des langues ancestrales, parmi les différentes collectivités ethniques de la Saskatchewan.

En 1971, 60% des habitants de la Saskatchewan ne sont pas d'origine anglo-celtique. Cependant, 70% déclarent l'anglais comme première langue et 90% comme la langue la plus fréquemment utilisée au foyer.³² Par ses efforts d'uniformisation dans l'apprentissage, Régina a aussi préparé la mobilité démographique et l'exode de ses populations rurales. Si les examens centralisés de Régina ouvrent, au terme du High School, de nombreuses possibilités professionnelles aux élèves de la province, celle-ci n'a toutefois pas l'infrastructure pour employer tous les esprits qu'elle forme; la mobilité sociale se fait à son insu.

b) Du particularisme à l'incorporation

A Bellegarde, le conseil du district scolaire se conforme à la réglementation territoriale et provinciale dans la mesure où il peut conserver son accès aux subsides. Mais dès qu'il peut différer d'agir, attendre de nouvelles précisions de Régina, sinon attendre l'arrivée d'un régime politique plus favorable, il choisit une politique temporisatrice. La réglementation progressivement discriminatoire contre l'utilisation des langues "étrangères", dont le français tout spécialement, expose néanmoins le conseil et la population du district à de nombreux efforts d'ajustements pénibles.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, "aller à l'école" n'est pas une fonction de longue durée à Bellegarde. La "nouvelle éducation" ne revêt pas encore trop de signification pour la population de la paroisse et c'est en partie parce que les gens de Bellegarde peuvent l'éviter qu'ils résistent. L'influence de Régina s'accroît considérablement avec la formation des

grandes unités hétérogènes après 1940. Par la consolidation, Régina parvient à créer des barrières administratives artificielles. Comme la population scolaire ne peut adhérer à une institution qui se trouve hors du territoire de son unité scolaire de résidence, l'école de Bellegarde perd la forte part de sa clientèle francophone. Effectivement les attaches communautaires, paroissiales, ethniques ou linguistiques étaient éliminées des considérations de Régina lors de sa répartition obligatoire des districts scolaires à l'intérieur des grandes unités administratives.³³

De nouvelles modalités autorisent sous des conditions précises qu'à la fin des années 1960, les programmes scolaires puissent comporter un enseignement en français au-delà d'une heure par jour. Conformément à la section 209 (2A) de la Loi scolaire, ce programme ne peut être instauré que lorsque la majorité des contribuables d'un district l'accepte par écrit, que le nombre des inscriptions permet que cette disposition soit économiquement rentable et que les compétences des enseignants disponibles entre autres, se révèlent satisfaisantes.³⁴

Compte tenu que les enseignants notent désormais une faiblesse du vocabulaire français chez les élèves du cours primaire,³⁵ le conseil scolaire de Bellegarde se détermine, en 1971, à faire "désigner" son école comme institution bilingue dans le but d'accroître de 40% le nombre d'heures d'enseignement en français à ce niveau.³⁶

La consolidation avait déjà forcé l'alignement de Bellegarde sur le modèle standardisé de Régina. Parce que l'école déracinait ses sujets, elle avait contribué à effacer les particularismes linguistiques et ethniques. Or, l'uniformisation cède désormais le pas à l'individualisme. L'école de Bellegarde quoique "désignée" bilingue ne correspond plus, à la fin des

années 1970, au facteur constitutif du renforcement de la cohésion communautaire essentiellement centrée sur la paroisse. L'école encourage d'ailleurs l'exode ultérieur de la grande part des éléments qu'elle forme.

4. La paroisse

a) Vers la dualité de la vie locale

L'attrait de la concession d'une terre gratuite attire une série de villageois de la région de St-Hubert en province du Luxembourg belge. Des jeunes hommes aventuriers viennent chercher fortune au Canada mais aussi des familles paysannes entières vivant à l'étroit en Europe. Si ces nouveaux venus ont suffisamment de ressources pour se lancer dans le métier de l'agriculture, ils prennent un homestead à Grande-Clairière sinon ils se font engager par d'autres pionniers. Les détenteurs de homesteads retiennent à leur tour des lots pour des parents ou amis. Le pays est neuf, largement inhabité mais les voisins sont fréquemment du même pays, parfois d'anciennes connaissances, ou d'anciens voisins du village des vieux pays. Sinon, ils peuvent partager la même langue ou, à des degrés divers, une même religion. Bien que la présence ou l'absence d'une pratique religieuse n'entre pas dans les considérations, de tels liens de parenté, de sympathie ou de langue commune favorisent bien entendu au départ un sens d'appartenance à ce milieu pionnier. Dès que la concentration dans l'espace atteint un niveau élevé dans la région de Grande-Clairière, les nouveaux venus subséquents sont orientés vers d'autres homesteads à St-Raphael de Cantal, à St-Maurice de Bellegarde, à St-Antoine de Storthoaks et à Wauchope entre autres. La migration francophone en direction des homesteads des townships 6, 7 et 8 partant d'un même point, la région de Grande-Clairière, cela nourrit aussi une solidarité entre les pionniers tout en réduisant le

sentiment d'isolement et en facilitant l'entraide et l'échange de renseignements.

Ce sont en outre des gens d'un même groupe d'âge qui font partie du front pionnier francophone des townships 6, 7 et 8. Le cycle familial partant de la formation du couple en Europe ou dans la colonie elle-même est parallèle à celui de la communauté qui se forme à St-Maurice de Bellegarde mais aussi à celui de la petite entreprise agricole. Les particularités du cycle familial influencent cependant largement la capacité productrice et d'accumulation de chaque unité agricole. Le père de famille qui arrive dans le township accompagné de 4 grands fils peut immédiatement disposer de 5 homesteads. Compte tenu qu'il peut agrandir ses avoirs, ainsi que chacun de ses fils, par l'achat d'un quart attenant à son propre homestead, son unité familiale profite de sa situation avantagée. Tout en partageant le même équipement aratoire, cette unité familiale exploite à ce compte-là collectivement 10 quarts de terre peu de temps après son arrivée. De son côté cependant, l'unité conjugale qui se constitue sur place ou qui arrive avec des enfants en bas-âge doit compenser jusqu'à la maturité des enfants ses déficits en main-d'oeuvre à l'aide d'engagés et d'une production intensifiée. Le moment où l'unité familiale atteint sa capacité maximum de production et de profit, c'est celui où tous les enfants sont en mesure de faire partie de l'unité de travail familiale.

Lorsque le couple de l'unité familiale originale vient à perdre ses forces, la stratégie de transfert de la propriété influence directement la survivance de la communauté. La survivance de St-Maurice est en effet assurée par la descendance d'une forte proportion de la première génération de ses pionniers ou par des exploitants du même milieu, c'est-à-dire d'une

origine ethnique ou linguistique semblable. Cependant, le cadre spatial se resserre, les terres vacantes se font rares. Le cycle familial qui s'achève après la Deuxième Guerre mondiale correspond donc à de nouvelles stratégies de transfert. Le couple qui perd ses forces peut encore donner un quart de terre à chacun des enfants, filles et garçons. L'intégration au métier de l'agriculture n'est toutefois plus unanime. Une partie des enfants quitte la communauté paroissiale pour d'autres occupations et ceux qui y restent font progressivement l'achat de l'unité familiale ou reçoivent la responsabilité d'en exploiter les terres tout en cédant une partie du revenu de l'exploitation aux frères et soeurs qui la quittent. Une autre stratégie est celle qui accorde de l'importance à la scolarisation des enfants et à leur progrès professionnel à l'extérieur de la communauté. En ce cas, c'est le fils qui s'attache à la tradition de la culture agricole qui, au moyen d'un achat à terme favorable succède au père. Bien entendu, ces stratégies influencent aussi la communauté dans la mesure où une sélection s'opère au sein de sa jeunesse migrante et où, de ce fait, son effectif humain se modifie. Mais le cadre spatial évolue en outre sous l'influence de nouveautés d'ordre technologique. Plus cet environnement est façonné par la technologie, plus la dispersion correspondante de la population rurale est grande.³⁷

Le terrain, l'espace et le climat ont affecté le comportement des pionniers. Ce qu'ils conservent comme procédés agraires, comme valeurs institutionnelles et culturelles de leur passé est relation directe avec le milieu et les institutions économiques. Les capacités de commercialisation et de rentabilité déterminent dès le départ les cultivars mis en valeur. Si les pionniers cherchent à se suffire à eux-mêmes, hors de la période des

battages, ils s'efforcent tout autant d'améliorer leur sort, d'agrandir les superficies cultivées, d'augmenter le nombre des bâtiments de leurs fermes. Les années de sécheresse qui correspondent à la Grande Dépression des années trente donnent lieu à une nouvelle volonté d'agir sur la nature, d'organiser les cultures, de modifier les champs pour mieux les utiliser et augmenter les rendements. Une conception comptable accompagne donc la transformation technique de l'agriculture. La diffusion d'un mode de penser, par les séances d'information des spécialistes de l'agriculture de la province, qui insiste sur le "management" efficace de l'entreprise agricole, conduit à une modification dans les comportements mais aussi à la transformation du paysage, au cours de la décennie des années 1970. Les techniques d'organisation et de gestion de "l'industrie agricole" qui sont diffusées à ce moment poussent la ferme familiale traditionnelle du début des années 1960 vers une exploitation qui se veut rationnelle et utilitaire.

Cette évolution s'est manifestée dans le réaménagement régional. Elle concerne d'une part les modes d'exploitation du sol: la culture est axée dorénavant sur la technologie, l'emploi d'engrais, d'herbicides et de pesticides, ainsi que vers l'accroissement de la taille des exploitations. Il y a donc diminution du nombre total des fermes de recensement dans les deux municipalités de Storthoaks(31) et d'Antler(61), leur nombre diminuant de 31% de 1931 à 1971 et la population qui vit en ces fermes décline pendant ce temps d'environ 44% (Annexe "P").

Il y a d'autre part déplacement des points de services. Au début du siècle, la station de chemin de fer est un débouché naturel pour le blé du fermier et elle est aussi sa fenêtre sur le monde. Le hameau ou le village qui est desservi par le chemin de fer a donc en principe des possibilités de

se maintenir plus élevées. Cependant, cet élément ne suffit pas. Dès qu'il y a progrès dans les modes de communication et l'amélioration du réseau routier, l'horizon des habitants des townships s'élargit. Ceux-ci prennent de nouvelles habitudes et négligent leur circuit traditionnel. La télévision est, à partir des années 1950, une nouvelle fenêtre sur le monde. Les modes de consolidation des propriétés, s'ils influent sur la persistance des points de services de la région ne suffisent pas non plus à expliquer le contraste entre la résistance de Bellegarde et les disparitions de Fry's et de Wauchope. La fonction que se donnent les hameaux ou les villages peut, en revanche, suggérer des différenciations importantes dans leur évolution. Le hameau qui n'a d'autre fonction que celle d'être un point de services disposant d'une gare et d'un élévateur ne peut survivre dès qu'il y a amélioration du réseau routier.

Pour le paroissien de St-Maurice de Bellegarde, l'agriculture et ses services ne coïncident pas avec le cadre religieux. Il recourt simplement, au début du siècle, au point de services le plus rapproché de sa petite entreprise. Mais il est attiré à Bellegarde, au moins une fois par semaine, à la fois par la pratique religieuse et par la vie sociale qui l'entoure. S'il n'est pas résident du district, il peut également placer ses enfants à l'école ~~du~~ couvent de Bellegarde. Ces encadrements religieux et scolaires jouent un rôle important dans sa stabilité, comme dans celle de Bellegarde, compte tenu que le hameau n'est pas desservi par un chemin de fer.

Inversement, Fry's, hameau dynamique au début des années 1940, disparaît au cours des décennies qui suivent sans laisser de traces au terme des années de 1970. Jusqu'à un certain point, Fry's suscitait une attraction sociale autour de ses services. Cependant, le hameau n'avait pas

de vraie fonction sociale, ne possédant ni église, ni école, ni services de santé. Ainsi, parce qu'il était sans vraie fonction sociale, Fry's cesse dès lors d'avoir une utilité économique lorsque la voiture et le camion se popularisent.

Wauchope, de son côté est desservi par le chemin de fer et la poste, il possède une église et un couvent-école en plus d'être un point de services. Au début des années 1970, il ne se désorganise pas moins pour autant.

C'est par son encadrement que St-Maurice de Bellegarde oriente les fréquentations de ses paroissiens. La paroisse joue non seulement un rôle important dans la persistance du hameau mais elle occupe, en plus de son rôle religieux et de sa fonction de scolarisation pour les Francophones de la région, une fonction sociale. Elle encourage la formation de cercles paroissiaux, de confréries, de regroupements pour la jeunesse; elle suscite l'intérêt des paroissiens pour le mouvement coopératif et les Caisses populaires. Par son rassemblement de la jeunesse régionale, elle favorise la formation des couples homolingustiques et se prépare de futurs chefs locaux. Cependant, à mesure que sa fonction d'encadrement social faiblit, que ses activités sociales cessent de regrouper les paroissiens et de retenir sa jeunesse, ses paroissiens s'intègrent au milieu social de Redvers ou commencent à s'identifier à l'ensemble régional et en ces cas, s'intègrent à une société économique concurrentielle et individualiste résolument de langue anglaise.³⁸ Les paroissiens de St-Maurice qui font partie de la troisième génération des immigrants belges ne "causent" plus beaucoup le patois de leur origine et s'ils possèdent toujours un excellent français,³⁹ leurs enfants ne le parlent presque plus.⁴⁰

D'aucuns conviennent que plus une communauté, formée d'une collectivité

ethnique, a d'institutions, plus elle est structurée, plus elle a la capacité de conserver son identité et ses membres.⁴¹ Des paroissiens comme ceux de St-Maurice de Bellegarde qui étaient orientés vers les services des villages circonvoisins étaient assujettis à de fortes pressions culturelles.⁴² S'il y avait un magasin général à Bellegarde, c'était néanmoins à Antler, Fry's ou Redvers que l'homme pionnier de la paroisse devait vendre ses produits céréaliers. C'était à Antler qu'il achetait ses "ferrailles" et ses vêtements de travail (sinon par le catalogue). La femme pionnière de St-Maurice n'avait pas à s'intégrer à ce monde de services agricoles. Elle n'apprenait pas l'anglais et restait étrangère à ce monde. Au contraire, l'homme pionnier de St-Maurice était un membre actif de deux univers: de sa communauté centrée sur la famille, l'église et les valeurs institutionnelles de son passé et aussi du milieu économique, concurrentiel, individualiste et de langue anglaise.⁴³ Par cette participation à deux mondes, et ce, même s'il parle peu anglais - ou pas du tout - il s'adapte à son nouveau pays. Or, du fait que sa famille, l'élément le plus stable, demeure centrée sur la paroisse, il disperse beaucoup moins ses intérêts sociaux vers des liens extra-paroissiaux.⁴⁴ D'où un regain de force pour la paroisse de St-Maurice.

L'identité première du paroissien de St-Maurice s'associe plus à la paroisse qu'à une ethnie belge, française ou canadienne-française. De ce fait, les deuxième et troisième générations, qui prennent racines dans la région, deviennent par nécessité bilingues⁴⁵ mais n'en ressentent pas un sentiment de déloyauté envers la paroisse ou la communauté francophone de la région. Le mariage hétérolinguistique pour le cadet de la troisième génération, le mariage mixte pour le paroissien de la quatrième génération

seraient plutôt le symbole de leur intégration à la société des Prairies, tout comme ils pourraient être considérés comme la synthèse d'un passé et d'un futur⁴⁶: le passé étant reflété dans la paroisse, dans le village autarciques et le futur dans une région en transition.

b) Les traditions

Les valeurs, les pratiques culturelles du passé qui ne subissent pas les effets du climat ou du marché sont conservées.⁴⁷ Le pionnier accepte d'habiter dans une maison faite de gazon à son arrivée mais dès que la chose est possible il se construit une maison de planches. C'est ainsi que les coutumes sociales telles que la veillée, le football européen, les quilles, le jeu de cartes, la Bête; les façons de vivre et de parler - de "causer patois" - se maintiennent. L'église de St-Maurice qui rassemble ses paroissiens à l'office religieux du dimanche (même s'ils n'entrent pas toujours à l'église) fut dans ce sens un facteur déterminant dans la conservation des valeurs institutionnelles et culturelles du passé. Au départ, la pratique religieuse supplée aux contacts sociaux dans la colonie. Mais avec le temps, la pratique s'attache au religieux, se renouvelle et s'accroît. De cette pratique devenue unanime pour les paroissiens se façonne une cohésion sociale centrée sur la paroisse. C'est dans une large mesure, la conformité aux traditions de la paroisse qui confère l'identité du paroissien. La tenue vestimentaire, les habitudes alimentaires ont été sujets à une adaptation en rapport avec le climat et le marché. Mais à la fin des années 1960, la choucroute, l'endive, les gaufres font encore partie des menus. Les parrains des nouveaux-nés offrent des dragées après la cérémonie du baptême; les paroissiens entourent les membres des familles éprouvées lors d'un deuil, les alimentant de victuailles, les recevant soit

à un repas ou à une réception publique après les obsèques. Le rôle du curé a déjà changé mais il demeure le dispensateur des sacrements, le conseiller et le conciliateur⁴⁸ sans être un personnage central sur le plan social. Le calendrier des mariages correspond toujours au rythme des travaux agricoles, le souper paroissial continue d'avoir lieu à l'automne et le pique-nique à la fin de juin. Toutefois, le calendrier des activités sociales organisées par la paroisse s'amenuise d'année en année. Le pique-nique paroissial rassemblait durant deux jours, au début des années 1940, les Francophones de la région ainsi que leurs parents et amis éloignés. Il les rassemblait en grande tenue autour de la fanfare de Fry's, du jeu de quilles, de divers jeux de fortune, de matchs de base-ball, de séances de cinéma et de repas champêtres. Mais à la fin des années 1960, il ne rassemble plus que les amateurs de base-ball, en tenue de sport, durant une demi-journée.

c) Le déclin de St-Maurice

Le nombre des paroissiens commence à décliner après les restructurations des territoires des paroisses de la région en 1950. St-Maurice compte néanmoins, en 1969, sensiblement le même nombre de paroissiens (584) que Notre-Dame de Fatima de Redvers (593 en 1970). L'exode paroissial s'accroît au milieu des 1970 et la population de St-Maurice diminue de 56% entre 1969 et 1979, tandis que celle de Notre-Dame de Fatima augmente d'environ 17% entre 1960 et 1980.⁴⁹

Le déclin de la paroisse se manifeste dans le paysage par la disparition progressive des commerces et des résidents du hameau de Bellegarde, par les fermes inhabitées quoique toujours cultivées, par la suppression, dans le cimetière paroissial, des tertres funéraires recouvrant les sépultures et l'aménagement, à la mode américaine, d'une pelouse à

chaque emplacement. Les paroissiens n'ont plus le même désir de vivre près de l'église de St-Maurice. Ils préfèrent, dès que l'occasion s'en présente, s'installer dans un bungalow, dans l'un des centres où se regroupent des services de santé et de poste, trouvant de plus en plus la proximité de tels services nécessaires. Ils trouvent en outre leurs loisirs sur place mais aussi à l'extérieur de la région. Les prénoms donnés aux enfants reflètent désormais l'intégration à la région. Chez les pionniers francophones, les quatre prénoms masculins les plus fréquents avaient été Jules, Joseph, Léon et Henri, et les prénoms féminins préférés avaient été, Marie et Maria, parfois Louise, Rosa, Alice, Sidonie, mais fréquemment aussi des prénoms comme Joséphine, Alphonsine, Augustine, Clémentine, Alexandrine. Les enfants masculins de la quatrième génération se nomment Richard, David mais aussi Garry, Dennis, Barry, Jason. Les prénoms féminins sont Michelle, Gisèle, Nicole mais aussi Linda, Shelly Lynn, Tammy entre autres.

Le déclin des effectifs de la paroisse coïncide parfois avec l'évolution des conditions économiques (1939,1960) mais dans l'ensemble la démographie paroissiale correspond fort peu aux mouvements économiques. Le déclin accentué du milieu des années 1970 est en fait la résultante d'au moins trois phénomènes. Le mouvement de consolidation des propriétés durant la période de l'après-guerre qui se poursuit dans les fermes et les centres les moins développés de la région. Une adaptation aux migrations des exploitants retraités et à leur glissement vers les bungalows de la petite ville de Redvers mais aussi au déplacement des exploitants vers des emplois commerciaux sinon des offices publics. Et une émigration de qualité chez les jeunes gens, qui se poursuit dorénavant d'année en année. Pour ceux qui demeurent, les comportements, la façon de vivre se sont rapprochés de ceux

des autres résidents de la région. Néanmoins une communauté sociale-
anciennement centrée sur St-Maurice - survit encore, en même temps qu'une
adhésion persistante à l'univers religieux, mesurable par le respect du
devoir pascal.

*

* *

Afin de comprendre le fonctionnement d'une communauté tant au niveau
global qu'au niveau de ses cellules de base de production - puisque celles-
ci déterminent en dernier ressort le mode de vie économique et social
communautaire - nous avons examiné plan par plan l'espace, l'habitat,
l'outillage, les procédés agraires, mais tenté aussi de reconstituer
l'univers religieux, les foyers d'intégration sociale, les plantes
cultivées, les itinéraires des modifications techniques et des dispersions
humaines. Nous avons noté l'évolution des rapports d'une communauté à
l'espace terrien. Pour découvrir les pressions extérieures mais aussi
internes permettant de cerner le problème de la dépopulation rurale en
Saskatchewan, nous avons tenté de saisir au-delà des différents cercles
d'influence, le concret et le particulier au niveau paroissial et local.

Faut-il rejeter, en fin de compte, les explications classiques qui
imputent la dépopulation des communautés rurales des Prairies et la
contraction démographique de leurs campagnes à la concentration foncière,
aux pressions climatiques, aux pertes des marchés extérieurs, aux décisions
gouvernementales ou encore à la déficience sinon à la dégradation des sols?
Même s'ils ne suffisent pas à une explication d'ensemble chacun de ces
facteurs conserve un rôle important dans la perturbation démographique des
campagnes et des communautés rurales. Cependant ils doivent être intégrés
dans une explication qui n'est pas simple juxtaposition, mais qui incorpore

plutôt ces facteurs dans un phénomène plus vaste, à deux dimensions, celui de la restructuration et donc d'une continuité. Et en même temps celui d'une destructuration. Si le ralentissement de l'expansion puis le freinage du progrès sont des indices de forces économiques agissantes, elles sont aussi l'indice de forces institutionnelles et culturelles. Le mode de vie, les comportements, l'esprit progressiste des dirigeants et tout ce qui dans le social est lié au culturel sont essentiels pour soutenir l'aspect matériel et au demeurant la stabilité démographique. Tout se tient sans doute, mais en Saskatchewan, tout se tient dans ce double mouvement de restructuration et de destructuration.

NOTES, CHAPITRE I

- 1 H.T. Epp, "Ecological Edges and Archaeological Site Location in Saskatchewan, Canada " dans North American Archaeologist, vol.5 (4), 1984, pp. 325-326.
- 2 J.P. Wiesinger, "Modelling the Agricultural Settlement Process of Southern Manitoba, 1872 to 1891: Some Implications for Settlement Theory" dans Prairie Forum, Vol. 10, n° 1 (1985) pp. 84-102.
- 3 L'abbé J. Gaire, Dix années de mission au grand Nord-Ouest canadien, Lille, 1898, p. 118.
- 4 J.P. Wiesinger, art. cit., p. 102.
- 5 D. O'ram, Promise of Eden: The Canadian Expansionist Movement and the Idea of the West, 1856-1900, Toronto, 1980, p. 67.
- 6 Agriculture Canada, Glossaire des termes de la science des sols, Publication, 1459, Ottawa, 1978(1976), p. 29.
- 7 D.W. Anderson, J.G. Ellis, Soils of the Weyburn-Virden Map Area, Saskatoon, 1987 (in preparation), pp. 21-27.
- 8 Située à environ 60 kilomètres à l'ouest de Redvers.
- 9 Service de l'environnement atmosphérique, Carlyle Sask., Tableau 006, Ref. 101.02528.D02 et E02.
- 10 D.W. Thomson, L'homme et les méridiens, Vol. 2, Ottawa, 1973, p. 25. La Terre de Rupert comprend tout le bassin des mers, baies, lacs, rivières et ruisseaux déversant dans la Baie d'Hudson. C'est en 1670 qu'au moyen de lettres-patentes, Charles II, le roi d'Angleterre, avait accordé le monopole du trafic des fourrures et du commerce ainsi que le droit de gouvernement et d'autres pouvoirs et droits sur la Terre de Rupert, à une corporation désignée du nom de "Gouverneur et compagnie d'aventuriers d'Angleterre". Le premier gouverneur de la compagnie ayant été Rupert, un cousin du roi, ce fut sous le nom de Terre de Rupert que ce territoire fut identifié. (C. Martin, "Dominion Lands" Policy, Toronto, 1973, p.1; Statuts du Canada, 1869, Ottawa, 1869, pp. 3-6.)
- 11 Un pionnier écossais avait en effet développé ce blé partant de quelques grains subtilisés d'un navire danois à Glasgow par un de ses amis écossais. Comme ce pionnier se nomme David Fife et qu'il est roux de chevelure, le blé qu'il cultive et répand est connu sous le nom Red Fife. Ce blé est aussi connu pour sa capacité de résistance aux basses températures, son adaptation à un climat sec et sa capacité meunière. G. MacEwan, Between the Red and the Rockies, Saskatoon, Sask, (1952), 1979, pp. 108-109.

- 12 D. O'ram, op. cit., p. 67, pp. 150-163.
- 13 D.W. Thomson, op. cit., pp. 44-45. La croissance de l'agriculture ne correspond pas au progrès de l'industrie en Europe. Etant donné que dans le monde occidental la demande pour des produits agricoles augmente de pair à la croissance de la population urbaine, le Canada devient un fournisseur de matières premières ou de produits semi-manufacturés. Le Canada se substitue de la sorte aux Etats-Unis qui se consacrent dès lors beaucoup plus à la production industrielle. (Voir R. Bilodeau et al, Histoire des Canadas, Ville LaSalle, Québec, 1978, p. 474.)
- 14 J.L. Elliott, "Canadian Immigration: A Historical Assessment" dans Two Nations, Many Cultures, Ethnic Groups in Canada. Ed. J.L. Elliott. Scarborough, 1979, pp. 164-165.
- 15 D.J. Hall, "Clifford Sifton: Immigration and Settlement Policy 1896-1905" dans The Settlement of the West. Ed. H. Palmer. Calgary, Alberta, 1977, p. 84.
- 16 Sir Clifford Sifton "The Immigrants Canada Wants", Maclean's, 1922, reproduit dans Immigration and the Rise of Multiculturalism. Ed. H. Palmer. Vancouver, 1975, p. 35.
- 17 Recensement du Canada, 1890-91, vol.I, Ottawa, p. 368; Recensement du Canada, 1901, vol.I, Ottawa, p. 9.
- 18 Recensement du Canada, 1901, vol.I, Ottawa, p. 9.
- 19 Ibid., pp. 396-397.
- 20 Recensement du Canada, 1911, vol.II, Ottawa, pp.316-317.
- 21 Recensement du Canada, 1911, vol. VI, Ottawa, p. 10.
- 22 Artibise, A.F., "The Urban West: The Evolution of Prairie Towns and Cities to 1930" dans The Canadian City: Essays in Urban and Social History, Ottawa, 1984, p.152.
- 23 G. MacEwan, Between the Red and the Rockies, Saskatoon, Saskatchewan, 1979, pp. 192-193. La législation de 1907 prévoit aussi, selon J. Archer, que les femmes et les hommes sont admissibles à l'Université à égalité de mérite.
- 24 E.B. Mitchell, In Western Canada Before The War, a Study of Communities, London, 1915, p. 23
- 25 T.H. Anstey, Cent Moissons, Direction générale de la recherche, Agriculture Canada, 1886-1986, n° 27, Ottawa, 1986, p. 17-19.
- 26 Ibid., p. 30.

- 27 Loc. cit.
- 28 G. MacEwan, Between the Red...op. cit., pp. 208-217.
- 29 Census of the Northwest Province, Manitoba, Sask., Alberta, 1906, vol. I, p. 87.
- 30 Nous tenons ce souvenir de notre grand-père paternel.
- 31 E.B. Mitchell, op.cit., pp. 153-162.
- 32 E. Eager, Saskatchewan Government, Politics and Pragmatism, Saskatoon, Saskatchewan, 1980, pp. 13-25.
- 33 La Gendarmerie royale du Canada à ses débuts, Ottawa, (s.d.), pp. 3-4 (du texte en français).
- 34 C. Betke, "Pioneers and Police on the Canadian Prairies, 1885-1914" dans Historical Papers 1980. Montréal, 1980, p. 10.
- 35 Ibid., p. 11. Le ministère des Postes publie presque à chaque année, entre 1886 et 1906, des cartes qui s'intitulent, "Postes et Patrouilles de la Police montée dans les Territoires du Nord-Ouest" selon D.W. Thomson, op. cit., p. 123.
- 36 Ibid., pp. 20-24.
- 37 Ibid., p. 27.
- 38 J.F.C. Wright, Saskatchewan, The History of a Province, Saskatoon, Saskatchewan, 1955, pp. 134-135.
- 39 Ibid., p. 134.
- 40 R.F. Berkhofer, "Space, Time, Culture and the New Frontier" dans Agricultural History, (1964) p. 30. La population clairsemée et dispersée des Territoires du Nord-Ouest n'avait pas permis l'établissement d'un système municipal. Pour remédier à cette lacune, le gouvernement territorial avait successivement déposé des projets de districts pare-feux ou des statuts de districts à responsabilités réunies concernant les pare-feux et l'emploi ou encore l'amélioration locale (1897). Le nouveau gouvernement de Regina dissout ces districts en 1909 et organise les régions peuplées de la province en unités temporaires comprenant chacune neuf townships. Il permet que ces unités s'organisent en municipalités dès qu'une majorité des électeurs l'accepte. Le gouvernement rend néanmoins cette organisation obligatoire pour toutes les régions peuplées de la province en 1912. Comme le township sert de base à la délimitation de la municipalité, la conformation géométrique établie lors de l'arpentage du Dominion s'étend au carré du territoire municipal. Le quadrillage municipal ne tient cependant pas compte de la texture du sol, de ses capacités de

- production, ni des points de services établis, de la densité de la population, de l'état ou de l'endroit des routes, ni de la localisation des collectivités ethniques non plus. (W. Carlyle, "The Changing Geography of Administrative Units for Rural Schooling and Local Government of the Canadian Prairies: dans Prairie Forum, vol. 12, n° 1, (1987), pp. 18-21.)
- 41 Rural Municipality of Antler N°. 61. Minute Book, 1909-1914, Redvers, Saskatchewan, pp. 17-18.
- 42 Rural Municipality of Storthoaks N°. 31, Minute Book 1910-1985, Storthoaks, Saskatchewan, p. 93. A Bellegarde, comme partout ailleurs dans les provinces de l'Ouest canadien, le gaufre brun est connu sous le nom de gaufreur c'est donc dire le terme anglais gopher sous forme francisée.
- 43 J.F.C. Wright, op. cit., pp. 150-151. Des mauvaises herbes qui ne sont pas indigènes à la prairie ont été introduites par des grains de semence mal nettoyés, dont la folle avoine, la moutarde roulante et le tabouret des champs (French weed). Ces mauvaises herbes (tout comme le gaufre brun) se répandent librement dans les terres vacantes ou abandonnées, ou encore le long des routes de terre qui ont été aménagées.
- 44 RMA(61), op. cit., p. 80.
- 45 Ibid., p. 39.
- 46 C. Betke, art. cit., p. 20.
- 47 RMA(61), op. cit., 1918-1925, p. 31.
- 48 J. H. Archer, Saskatchewan, A History, Saskatoon, Saskatchewan, 1980, pp. 64-65. L'ordonnance de 1875 instaure une dualité opérationnelle semblable à celle qui avait été mise en vigueur au Québec où, en 1875, deux comités indépendants, l'un protestant et l'autre catholique, formaient le Conseil de l'Instruction publique. Dans les Territoires, chaque section du Conseil était chargée du contrôle et de la gestion de ses propres écoles, chacune accordait les brevets à ses enseignants, effectuait le choix des manuels scolaires et nommait son personnel d'inspection. (Voir S.T. Rusak, "Relations in Education Between Bishop Legal and the Alberta Liberal Government, 1905-1920". Thèse de M.A., Université de l'Alberta, 1966, p. 78.)
- 49 R. Rottiers, Soixante années de lutte ... Esquisse historique de l'oeuvre de l'A.C.F.C., Régina, Saskatchewan, 1977, p. 5.
- 50 K.A. McLeod, "Education and the Assimilation of the New Canadians in the North-West Territories and Saskatchewan, 1885-1934". Thèse de Ph.D., Université de Toronto, 1975. pp. 29-32.

- 51 R. Rottiers, op. cit., p.5. Ce renseignement est tiré par l'auteur, du Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.
- 52 K.A. McLeod, "Education...", op. cit., p. 33.
- 53 La minorité n'est donc en droit d'organiser un district scolaire séparé qu'à l'intérieur d'un district scolaire existant de la majorité. Cela signifie que la minorité ne peut plus organiser un district scolaire, à compter de cette année, jusqu'à ce que la majorité ait établi son propre district scolaire. Bien entendu cette mesure a l'effet de freiner l'établissement d'écoles destinées pour la minorité, soient-elles protestantes ou catholiques. (Voir S.T. Rusak, op. cit., p. 8. et M.R. Lupul, The Roman Catholic Church and the North-West School Question ..., Toronto, 1974, p. 27.)
- 54 S.T. Rusak, op. cit., p. 37 et M.R. Lupul, op. cit., p. 27.
- 55 R. Rottiers, op. cit., p. 25. Pour se référer aux nombreuses interprétations données au terme cours primaire, voir entre autres, Mémoire de Monseigneur Taché sur la question des écoles ..., Montréal, 1894, p. 54; G.M. Weir, The Separate School Question in Canada, Toronto, 1934, p. 112; S.T. Rusak, op.cit., pp. 74, 105-106.
- 56 K. A. McLeod, "Education...", op. cit., pp. 43-45.
- 57 Ce qui comprend la nomination des inspecteurs, la réglementation et la remise des brevets aux titulaires enseignants, la détermination des manuels prescrits pour les écoles publiques et confessionnelles, le remaniement des frontières scolaires, entre autres charges. C'est dans l'objet d'assurer "une bonne scolarisation en anglais" que l'influence du religieux est réduite; il n'y a qu'un seul inspecteur catholique et les manuels utilisés dès lors doivent être les mêmes dans toutes les écoles (des manuels facultatifs étant toutefois permis au niveau du cours primaire). S.T. Rusak, op. cit., p. 9, p. 11.
- 58 K.A. McLeod, "Education...", op. cit., pp. 51-52.
- 59 R.J.A. Huel, L'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan: un rempart contre l'assimilation culturelle 1912-1934, Regina, Saskatchewan, 1969, p. 3.
- 60 Au-delà de leur rôle de représentants de l'autorité centrale, les inspecteurs sont le symbole le plus visible de la volonté et de la présence du gouvernement dans les écoles. De leur côté, les enseignants sont l'instrument immédiat du processus d'assimilation; pour cette raison leur formation et leur titularisation font l'objet de soins particuliers.
- 61 D.E. Smith, Prairie Liberalism: The Liberal Party in Saskatchewan 1905-1971, Toronto, 1975, p. 23.

- 62 Cette question fut également la cause d'une grave dissension au sein de la hiérarchie de l'Eglise catholique de l'Ouest canadien. A l'opposé de Mgr Adélard Langevin de St-Boniface (dont la charge comprend aussi le district d'Assiniboia) qui défendait vivement la législation de 1875, Mgr Emile Joseph Legal, évêque du diocèse de St-Albert (et après 1912, archevêque du diocèse d'Edmonton) estimait de son côté que les manifestations publiques en matière de droits scolaires étaient non seulement contraires à l'intérêt des catholiques mais de nature à transformer un conflit politique en un conflit religieux. (Voir S.T. Rusak, op. cit., p. 15, p. 19.)
- 63 P.-E. Farley, G. Lamarche, Histoire du Canada, Montréal, 1945, p. 419.
- 64 K.A. McLeod, "Education...". op. cit., pp. 116-152.
- 65 En 1905, ce nom est modifié à Bellegarde Catholic Public School District No. 50 of Saskatchewan. En conservant ce titre, l'école de Bellegarde se distinguait puisque dès 1899, la coutume d'utiliser les termes catholique et protestant comme composante des titres des établissements scolaires était tombée en désuétude. Egalement en 1901, le terme public avait cessé d'être intégré dans les titres d'écoles. Il semble que ce soit Bellegarde qui ait été le dernier district scolaire de la province à conserver un tel titre distinct. En 1931, il fut décidé par le gouvernement Anderson que les termes Protestant Public et Catholic Public seraient éliminés. (Dossier de correspondance qui porte sur Bellegarde à l'Unité scolaire d'Arcola n° 10: le 29 mars 1962).
- 66 APB, 1897-1949, (12 sept. 1901), CAR. L'école Hutton, située près de Redvers, est également dirigée par un religieux. C'est en effet un pasteur presbytérien, C.B. Kerr, qui en est son premier maître. (C. MacDonald, "Pioneer Church Life in Saskatchewan" dans Saskatchewan History (1960), p. 4.)
- 67 APB, 1897-1949, (6 sept. 1902), CAR. Ce sont les districts scolaires qui ont la responsabilité d'embaucher et de licencier les enseignants. Comme ils ont la charge de prévoir leurs propres recettes et dépenses annuelles, ils déterminent les sommes à lever et à recueillir des contribuables et ils fixent aussi le traitement salarial des enseignants. (W. Carlyle, "The Changing Geography of Administrative Units for Rural Schooling and Local Government of the Canadian Prairies" dans Prairie Forum, vol. 12, n° 1, (1987), p. 6.
- 68 Ibid., (3 oct. 1902).
- 69 Ibid., (22 avril 1903).
- 70 Ibid., (9 juin 1903). Le ministère de l'Education de la Saskatchewan accepte, à compter de 1909, qu'il y ait remise de brevets d'enseignants à des diplômés d'écoles normales du Québec. Les seules écoles normales

du Québec reconnues à cette fin sont celles de Laval, Jacques-Cartier, Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières, Nicolet, Valleyfield et Hull. (Voir S.T. Rusak, op. cit., p. 50, p. 68.)

- 71 APB, 1897-1949, (11 oct. 1905, 5 nov. 1905) La circonscription électorale provinciale de Cannington dans laquelle se trouvent les townships 6, 7 et 8, vote par prédilection pour des candidats du parti libéral, de 1905 à 1929. Si elle a élu un candidat indépendant durant la brève période de 1929 à 1934, elle continue à montrer sa préférence pour le parti libéral jusqu'en 1975. Un remaniement des frontières des circonscriptions électorales vient mettre un terme à ce fief électoral libéral en 1975 qui, une fois englobé dans la circonscription Souris-Cannington, favorise le parti progressiste-conservateur (Annexe "U").
- 72 Registre des procès verbaux des réunions des commissaires d'école de Bellegarde, 1904-1961, pp. 36-37, p. 46, p. 48.
- 73 Ibid., p. 33.
- 74 Ibid., p. 32
- 75 R. Painchaud, "The Catholic Church and the Movement of Francophones to the Canadian Prairies, 1870-1915". Thèse de Ph.D., Université d'Ottawa, 1976, p. 303.
- 76 Ibid., p. 93.
- 77 W. Peterson, "Canada's Immigration: The Ideological Background" dans Immigration and the Rise.... Ed. H. Palmer. Vancouver, 1975, p. 23.
- 78 G. Friesen, The Canadian Prairies, A History, Toronto, 1984, p. 249.
- 79 "Le Défenseur du Canada...", 1902-1913, janvier à mars 1906, n° 11, (p.7), SAB, Micro. R-1.784.
- 80 Ibid., p. 9.
- 81 R. Huel, "The Irish French Conflict in Catholic Episcopal Nominations: The Western Sees and the Struggle for Domination Within the Church" dans Canadian Catholic Historical Association, Study Sessions, 1975, SAB, p.53.
- 82 Loc. cit.
- 83 Ibid., p. 51
- 84 D'autres modifications sont apportées au territoire sous la juridiction de la province ecclésiastique de St-Boniface en 1913, lorsque le Saint-Siège créait la province ecclésiastique d'Edmonton avec Emile Joseph Legal comme archevêque et créait aussi le diocèse de Calgary où Joseph Thomas McNally devenait le premier évêque de langue anglaise dans le

territoire qui avait fait partie de la province ecclésiastique de St-Boniface, et ce, sans avis préalable au métropolitain de St-Boniface. (Voir R.J.A. Huel, art. cit., pp. 55-57.)

- 85 Le clergé irlandais à l'avantage de partager la langue et les traditions politiques du groupe britannique. Afin d'atténuer les hostilités dont les Irlandais catholiques sont cependant l'objet, le clergé irlandais croit que l'anglicisation ou l'assimilation rapide des nouveaux venus saura transformer ces derniers en citoyens responsables et acceptables. D'où leurs pressions sur le Saint-Siège, leurs pressions exercées dans les milieux politiques et la rivalité d'intérêts à l'intérieur de la hiérarchie catholique de l'Ouest. (Voir R.J.A. Huel, art. cit., pp. 51-52.) Du transfert de diocèse en 1912, se dégage, à St-Maurice, l'impression que des axes de communication se sont transformés. De plus, lorsqu'à son décès en 1929, Mgr Mathieu est remplacé par J.C. Mc Guigan et que St-Maurice, se retrouve durant une brève période dans le nouveau diocèse de Gravelbourg, il y a dès lors la conviction que la compréhension de la hiérarchie n'est plus la même à l'égard de St-Maurice.
- 86 Si le journal, "Le Défenseur du Canada Catholique et français", 1902-1913, avril à juin 1902, n° 2 (p.24), SAR, Micro.R-1.784, note que Jean Gaire est né à Fouchy, en Alsace, nous savons par un de ses parents, qu'il est né à Lalaye, c'est-à-dire en un petit village avoisinant Fouchy.
- 87 L'abbé J. Gaire, op.cit., pp. 13-14.
- 88 Ibid., p. 15.
- 89 Ibid., p. 24.
- 90 Loc.cit.
- 91 Ibid., p. 118.
- 92 Ibid., p. 105.
- 93 Ibid., p. 110.
- 94 Ibid., p. 116. Ceux qui s'installent dans les environs immédiats de la quatrième coulée sont fortunés pour l'époque et pour la région: sans avoir à creuser profondément en terre, ils ont l'eau à la surface. Les habitants des maisons construites en ces environs n'ont d'ailleurs qu'à placer une pompe à l'intérieur de leur demeure et ils ont l'eau à la portée durant toute l'année.
- 95 Encore aujourd'hui le coloris des cartes municipales révèle que la plupart des Francophones de la région se pressent toujours autour de la quatrième coulée et de la voie ferrée avec un autre petit regroupement à l'ouest où Jean Gaire avait fondé Wanchope, un autre village franco-

- belge, en 1902.
- 96 Ibid., p. 110.
- 97 Ibid., pp. 145-147.
- 98 Ibid., p. 118.
- 99 Antler and District History Committee, Footprints in the Sands of Time, Altona, Manitoba, 1983, pp. 12-19.
- 100 Census of Canada, 1890-91, Volume I, Ottawa, p.112 Census of Canada, 1901, Volume I, Ottawa, p.9.
- 101 Census of Canada, 1901, Volume I, Ottawa, p.396.
- 102 APB, 1897-1949, (1897), CAR.
- 103 Loc. cit.
- 104 Ibid., (1898).
- 105 Loc. cit. Les pionniers de Grande-Clairière peuvent employer le bois sur place pour se construire des cabanes à leur arrivée. Mais à St-Maurice, la prairie dénudée n'offre aucun bois. Le pionnier supplée à cette lacune en se construisant une cabane faite de gazon. Il défonce à la charrue, un demi-acre de son homestead et découpe des lisières de gazon d'une longueur maniable d'environ trois pieds (0.9 mètre), empile ces lisières à la manière d'un mur de briques pour former tant les murs que la toiture. Quelques perches ou planches apportées de Grande-Clairière supportent la toiture. Ces maisons primitives, qui sont quasi enfouies dans le sol, sont connues dans la prairie du Midwest des Etats-Unis comme sod houses. (L'abbé J. Gaire, op. cit., p. 147. Esquisse historique de la Paroisse St-Maurice, Bellegarde, Saskatchewan, 1949, p. 9. "Sod house", The American People Encyclopedia, vol. 17, 1958, p. 17-857.)
- 106 Registre de la paroisse de St-Maurice (Journal), 1897-1942, Bellegarde, Saskatchewan.
- 107 APB, 1897-1949, (sept. 1901), CAR.
- 108 Ibid., (février 1902).
- 109 APB, 1897-1949, (12 sept. 1901), CAR.
- 110 APB, 1897-1949, (6 sept. 1902), CAR.
- 111 Ibid., (3 oct. 1902).
- 112 Ibid., (22 avril 1903).

- 113 Ibid., (9 juin 1903).
- 114 Ibid., (11 oct. 1905, 5 nov. 1905).
- 115 L'abbé J. Gaire, op. cit., pp. 154-155.
- 116 Registre de la paroisse de St-Maurice (Journal), 1897-1942, Bellegarde, Saskatchewan, (1^{er} mars 1911).
- 117 Esquisse historique de la Paroisse St-Maurice, Bellegarde, Saskatchewan, 1949, p. 13. Jean Gaire s'étonnait, en 1888, de la dénudation absolue des sols à 60 kilomètres à l'ouest de Grande-Clairière. Comme la prairie n'offre aucun bois, les pionniers de St-Maurice sont obligés de se rendre à Moose Mountain ou à Grande-Clairière pour s'approvisionner en bois de chauffage jusqu'à l'arrivée du chemin de fer. Si l'on associe la prairie dénudée aux feux de prairies provoqués par la négligence tant des Européens que des Autochtones, de nouvelles interprétations mettent néanmoins en lumière une manipulation volontaire de la nature. Selon G. MacEwan, Between the Red...op. cit., pp. 81-82, les os de bisons, que l'on trouve dans la prairie naturelle, sont particulièrement valorisés par des entrepreneurs des Etats-Unis qui les utilisent dans le processus de blanchiment du sucre, d'autres les emploient dans la manufacture d'engrais et d'autres encore les utilisent dans la fabrication d'articles ménagers. Par ailleurs, c'était la coutume des ramasseurs, des os de bisons, autochtones ou métis notamment, de mettre le feu à la prairie au printemps et au terme de l'été dans le but de bien exposer les os blancs à la vue et d'en faciliter ainsi leur cueillette. En 1982, H.T. Lewis réussit à démontrer que dans le nord de l'Alberta, c'étaient les Autochtones qui effectuaient la mise à feu de la prairie boisée sur une base régulière. Leur but était de conserver des espaces ouverts. La vie animale a ainsi tendance à se concentrer dans des zones contiguës qui ont été suscitées puisqu'il s'y trouve une nouvelle végétation qui offre du pâturage en abondance tandis qu'à proximité se trouve encore un abri boisé. C'est donc tout à fait conscients de l'attrait de ces zones, pour les bisons, que les Autochtones agissaient sur la nature. (Cité dans H.T. Epp, op. cit., p. 331.)
- 118 Antler and District History Committee, Footprints in the Sands of Time, Altona, Manitoba, 1983, p.240.
- 119 Antler and District History Committee, op. cit., pp. 91-135.

120 Population des villages incorporés, selon le sexe
1901-1911

	1901			1906			1911		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Antler	22	12	34	47	33	80	80	58	138
Redvers				80	58	138	108	92	200
Wauchope				48	24	72	74	53	127

Source: Recensement du Canada, 1911, vol.I, Ottawa, p. 122.

- 121 L'abbé Jean Gaire, op. cit., pp. 41-42.
- 122 E.B.Mitchell, In Western Canada Before the War, a Study of Communities, London, 1915, p. 59.
- 123 G. MacEwan, Between the Red and the Rockies, Saskatoon, Saskatchewan, 1979, p. 171.
- 124 Loc. cit.
- 125 E.B. Mitchell, op. cit., p. 43.
- 126 Ibid., p. 42.
- 127 Ibid., p. 36.
- 128 Ibid., p. 48.
- 129 L'abbé Jean Gaire, op. cit., p. 42.
- 130 Antler and District History Committee, op. cit., p. 554, p. 725.
- 131 C. Sylvestre, "Petit historique de la famille Cyrille Sylvestre" SAB, Micro. R9.33.
- 132 E.B. Mitchell, op. cit., pp. 74-75.
- 133 L'abbé Jean Gaire, op. cit., p. 141.
- 134 E. B. Mitchell, op. cit., p. 155.
- 135 J. E. Archer, A. M. Derby, The Story of a Province, (s. 1.) 1955, p. 142.
- 136 E. B. Mitchell, op. cit., p. 164.
- 137 Ibid., p. 172.

NOTES, CHAPITRE II

- 1 Antler and District History Committee, op. cit., pp.357-966.
- 2 Orphelins, enfants abandonnés ou enfants en situation de détresse familiale qui sont placés dans des foyers canadiens.
- 3 Septième recensement du Canada, 1931, vol. I, Sommaire, p. 249.
- 4 Les rouilles peuvent se développer sur la plupart des graminées; ce sont des maladies provoquées par des champignons et caractérisées par des taches brunes ou jaunes. Les taches qui se propagent sur les tiges et les feuilles des céréales ressemblent d'ailleurs à des taches de rouille. Un sol humide, un manque d'aération ou d'écartement entre les lignes de semis tendent à favoriser la transmission de la maladie.
- 5 Rapport annuels, Archidioecesis Reginensis, St-Maurice de Bellegarde, 1924 à 1950, CAR.
- 6 Comme les Belges de langue flamande sont fort peu nombreux dans les townships 6, 7 et 8, nous associons la population belge de langue française (wallonne) à la population classée "française" dans les recensements des années 1931 et 1941. La composition de la population "française" englobe elle-même dans ces recensements, les groupes "français " et "canadiens-français".
- 7 En 1945, quatre conseillers municipaux sur 6 sont d'origine francophone à la municipalité de Storthoaks (31); le secrétaire-trésorier est anglophone et les délibérations du Conseil continuent à se faire en anglais.
- 8 A.S. Qureshi, "Local Variation in Rural Farm Depopulation in Southwestern Saskatchewan". Thèse de M.A., Université de Régina, 1977, p. 75.
- 9 S.M. Lipset, Agrarian Socialism, The Cooperative Commonwealth Federation in Saskatchewan..., Berkeley, (1950), 1971, p.79.
- 10 E. Eager, Saskatchewan Government, Politics and Pragmatism, Saskatoon, Saskatchewan, 1980, pp.6-8.
- 11 K. Lampard, Provincial Elections in Saskatchewan, 1905-1983, Régina, Sask., 1983, p.9.
- 12 K.A. McLeod, "Education...", op. cit., p.233.
- 13 D.E. Smith, Prairie Liberalism: The Liberal Party in Saskatchewan 1905-1971, Toronto, 1975, pp.124-125.
- 14 K.A. McLeod, "Education...", op. cit., p. 303.

- 15 Ibid., p. 353.
- 16 W. Calderwood, "The Decline of the Progressive Party in Saskatchewan, 1925-1930" dans Saskatchewan History, vol. 21, n° 3 (1968), p. 93.
- 17 K.A. McLeod, "Education...", op. cit., p. 353.
- 18 W. Calderwood, art. cit., p. 94.
- 19 P. Kyba, "Ballots and Burning Crosses - The Election of 1929" dans Politics in Saskatchewan. Editeurs N. Ward, D. Spafford. Don Mills, Ontario, 1968, p. 108.
- 20 K.A. McLeod, "Education...", op. cit., p. 353.
- 21 Loc. cit.
- 22 Ibid., p. 354.
- 23 P. Kyba, art. cit., p. 109.
- 24 W. Calderwood, art. cit., pp. 92-93.
- 25 K.A. McLeod, "Education...", op. cit., p.357.
- 26 Ibid., p. 359.
- 27 P. Kyba, art. cit., p. 123.
- 28 E. Eager, "The Conservatism of the Saskatchewan Electorate" dans Politics in Saskatchewan. Editeurs N. Ward, D. Spafford. Don Mills, Ontario, 1968, p. 12. Par les reproches qu'il adressait aux progressistes et à la société du Ku-Klux-Klan, J.G. Gardiner s'était aliéné une bonne part de l'électorat. C'est pourquoi Calderwood voit dans le Klan le "catalyseur" du rapprochement entre progressistes et conservateurs et de la collaboration subséquente de ces deux partis. (W. Calderwood, art. cit., p. 93.) Le médecin de Redvers, S.A. Arthur, s'était présenté comme candidat indépendant dans la circonscription de Cannington. C'est ainsi qu'il devenait membre du gouvernement de coalition de J.T. M. Anderson en 1929.
- 29 Le Dictionnaire encyclopédique universel, Quillet-Grolier définit ce bâtiment, à la page 2623 (1962), 1967 comme un "Endroit où l'on range les grains". Dans l'Ouest canadien, c'est le bâtiment où l'on conserve les grains destinés à la vente mais aussi ceux qui serviront de semence lors d'une campagne agricole subséquente.
- 30 En raison du climat, l'on abandonne la betterave fourragère ainsi que la navette que l'on cultivait à Fouchy comme oléagineux et que le paysan valorisait pour la confection de son huile de ménage. La betterave fourragère, par exemple, qui se cultive à la main représente

non seulement un travail ardu mais elle est menacée par le gel automnal précoce et le gel hivernal rend en plus son remisage difficile. Pour ces raisons, la culture de cette plante est rapidement abandonnée à Grande-Clairière. En Belgique, il y avait chez les familles de la région de St-Hubert, valorisation de la vache laitière. Les enfants de ces familles paysannes avaient la responsabilité de surveiller et de garder le troupeau de vaches quotidiennement. C'est pourquoi il y avait en chacune de ces familles, des enfants qui n'allaient pas à l'école, hormis une brève période de catéchisme pour se préparer à recevoir les sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie. A leur arrivée à Bellegarde, auprès de la quatrième coulée, les premiers colons belges font garder leurs bêtes à cornes pendant le jour, et la nuit ils les font entrer dans un enclos. L'obligation de construire des clôtures de fil de fer barbelé autour des propriétés met fin très rapidement à cette pratique. (Esquisse historique de la Paroisse de St-Maurice, Bellegarde, Saskatchewan, 1948, p. 11.)

- 31 G. MacEwan, Illustrated History of Western Canadian Agriculture, Saskatoon, Saskatchewan, 1980, p.130.
- 32 Id., Between the Red and the Rockies, Saskatoon, Saskatchewan (1952), 1979, p.226.
- 33 Id., Illustrated ... op. cit., p.135.
- 34 Ibid., p.136.
- 35 Ibid., p.141.
- 36 RMS(31), op. cit., p.105.
- 37 D. Spafford, "The Left Wing 1921-1931" dans Politics in Saskatchewan. Editeurs N Ward, D. Spafford. Don Mills, Ontario, 1968, pp.45-46.
- 38 Antler and District History Committee, Footprints in the Sands of Time, Altona, Manitoba, 1983, p.131.
- 39 G. MacEwan, Between the Red...op. cit., p. 218.
- 40 Antler and District History Committee, op. cit., p. 382.
- 41 M. Horn, La Grande Dépression des années 1930 au Canada, traduit par M.F. Proulx, Ottawa, n° 39, 1984, p.5.
- 42 Ibid, p. 8.
- 43 Par un labour de surface superficiel et un travail soigné en profondeur, le cultivateur conserve l'humidité dans le sol tout en constituant une couche protectrice à la surface.

- 44 J.H. Gray, The Winter Years, The Depression on the Prairies, Toronto, 1966, p. 215. Dans les environs de Bellegarde, c'est durant la période de la guerre 1939-1945 que la charrue à socs tirée par les chevaux ou le tracteur cesse d'être utilisée et que le cultivateur la remplace. Comme les débris et la paille restent à la surface, la terre est protégée et il y a moins d'érosion. La charrue avait été un bon instrument aratoire en Europe où les terres étaient petites et généralement abritées. Mais dans la prairie de l'Ouest canadien, où les terres sans protection étaient soumises à de grands vents, il fallait trouver des procédés de culture qui protègent la couche arable. Au départ, quelques agriculteurs de la région de Bellegarde se montrent réticents face à cette nouvelle machine car ils croyaient que c'est dans de la belle terre noire où ne se trouvait aucune mauvaise herbe que se conservait le mieux l'humidité. On croyait généralement que seule une petite surface mince ne s'asséchât mais que sous cette petite couche l'humidité pouvait se conserver en abondance. Quand les paroissiens se rendaient à la messe du dimanche et que le fermier venait tout juste de passer son champ à la charrue, son beau labour noir faisait sa fierté. Accepter qu'un champ soit recouvert de débris demandait donc, pour certains, un profond changement dans la façon de penser.
- 45 G. MacEwan, Between the Red and the Rockies, Saskatoon, Saskatchewan, (1952), 1979, pp.273-274. Les projets d'excavation de fosses ont aussi des utilités inattendues. De chaque côté des fosses creusées, il y a des buttes de terre que les enfants de Bellegarde transforment rapidement, dès l'arrivée de l'hiver, en pistes pour leur toboggan. L'eau des fosses devient de la même façon une patinoire en hiver et une piscine en été.
- 46 C'est en réaction aux besoins de la Dépression et des exigences de la Deuxième Guerre mondiale que le gouvernement Bennett établit la Commission canadienne du blé en 1935. Des pressions politiques, dont les défaites électorales des gouvernements conservateurs des provinces de l'Ontario et de la Saskatchewan, ne furent sans doute pas étrangères à la sanction de la loi. Le mandat de la Commission s'étend, en 1943, au moment où le gouvernement libéral de Mackenzie King se propose de constituer des stocks de grain en prévision des besoins de guerre. La Commission reçoit alors le mandat exclusif de la commercialisation du blé. Ce mandat ne s'applique cependant qu'à une région désignée qui comprend le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et certaines parties de la Colombie-Britannique. C'est en fonction des volumes que la Commission s'engage à vendre qu'un contingentement de livraison est réparti entre les producteurs de ces provinces et selon le quota établi, le producteur peut livrer ses céréales à l'élevateur local. À compter de 1949, le mandat de la Commission s'applique également à la commercialisation de l'avoine et de l'orge. (G. Skogstad, The Politics of Agricultural Policy-Making in Canada, Toronto, 1987, p. 40.)
- 47 Service de l'environnement atmosphérique, Carlyle, Sask., Tableaux 004, 005.

- 48 Ibid., Tableaux 004, 005, 007. J.H. Gray, The Winter Years, The Depression on the Prairies, Toronto, 1966, pp.105-116.
- 49 Seventh Census of Canada, 1931, Saskatchewan Census of Agriculture, p.xxiii.
- 50 Ibid., p.xxviii
- 51 I. MacPherson, J.H. Thomson, "An Orderly Reconstruction: Prairie Agriculture in World War Two" dans Canadian Papers in Rural History, Volume IV. Ed. D.H. Akenson. Gananoque, Ontario, 1984, p.20.
- 52 Ibid., p.21.
- 53 Ibid., p.22.
- 54 Ibid., pp.22-24.
- 55 J.E. Robbins, Census Monograph No.9 Dependency of Youth, Dominion Bureau of Statistics, Ottawa, (1931), p.21.
- 56 Antler and District History Committee, op. cit., p. 87.
- 57 Par ménage, nous entendons la personne ou le groupe de personnes qui occupe la même résidence. Le ménage peut comprendre en plus du groupe familial ou de la personne seule, des "hommes engagés" ou des "filles engagées" (c'est-à-dire des domestiques); il peut à l'occasion comprendre deux familles ou encore un parent veuf qui partage le même logis qu'un enfant marié et ses enfants.
- 58 W. L. Norton, "Furrow's End" dans Journal of Canadian Studies, vol. 21, n° 3 (1986), p. 23.
- 59 Se reporter à la note 117 du chapitre I.
- 60 C'est à Estevan, au sud de St-Maurice, que se trouvent les principales réserves de charbon de la province de la Saskatchewan. Etant donné que cette localité est reliée à la voie principale de la Compagnie du Canadien Pacifique dès la fin de 1892, nous savons que c'est de cet endroit que provient le combustible utilisé par les habitants de Grande-Clairière. Par suite de l'aménagement des embranchements du Canadien Pacifique (1899-1900), les townships 6, 7 et 8 peuvent s'approvisionner, entre autres, du charbon d'Estevan, le Souris coal, ou de celui de la province de l'Alberta, le Drumheller. Ce sont fréquemment les agents d'élevateurs des villages qui sont les vendeurs attitrés des différentes compagnies de charbon (le lignite d'Estevan étant le moins cher). Plus tard, les abondantes réserves de charbon d'Estevan seront utilisées pour fournir du combustible aux installations d'énergie thermo-électrique.
- 61 Antler and District History Committee, op. cit., p. 111.

- 62 W.L. Norton, art. cit., p. 16.
- 63 Voir aussi: M. Dumont et al, Quebec Women, A History, traduit par K. Gannon et R. Gill, Toronto, 1987, p. 252.
- 64 W.L. Norton, art. cit., pp. 9-10.
- 65 Ibid., p. 16.
- 66 L'on retrouve aussi cette vision très utilitaire des filles dans: C. Fairbanks, S. Brooks Sundberg, Farm Women on the Prairie Frontier: A Sourcebook for Canada and the United States, London, 1983, p.105.
- 67 W.L. Norton, art. cit., p.10.
- 68 V. Strong-Boag, "Pulling in Double Harness or Hauling a Double Load: Women, Work and Feminism on the Canadian Prairie" dans Journal of Canadian Studies, vol.21, n°3 (1986), p.37.
- 69 L'abbé Jean Gaire, op. cit., p.212.
- 70 Ibid., p.213. En 1932, le gouvernement du Québec forme le Comité du retour à la terre; ce dernier attache une grande importance au rôle de la femme lorsqu'il dresse une liste des critères essentiels pour le colon. Celui-ci doit avoir des vêtements d'hiver, un poêle, une machine à coudre, une batterie de cuisine mais aussi un certificat légal de mariage. La femme du colon doit savoir coudre, tricoter, tenir maison et de plus, savoir faire le pain. Le colon qui fait mauvais mariage ne peut espérer survivre. C'était donc là une indication que l'on reconnaissait alors l'importance de la contribution de la femme. (Voir M. Dumont et al., op. cit., p. 235.)
- 71 V. Strong-Boag, art. cit., p. 41.
- 72 M. Dumont et al, op. cit., p. 290.
- 73 Antler and District History Committee, op. cit., pp.151-152.
- 74 Ibid., p.111.
- 75 D.F. Davis, "Dependent Motorization: Canada and the Automobile to the 1930" dans Journal Canadian Studies, vol.21, n°3 (1986), p.123.
- 76 RMA(61), op. cit., (19 décembre 1910), p. 50.
- 77 RMS(31), op. cit., 1910-1917, p.148.
- 78 Ibid., p.197.
- 79 Ibid., p.140. Les municipalités détiennent en général les attributions suivantes: protection contre les feux, protection de la propriété et

- des personnes, construction et entretien des routes, ponts et systèmes d'écoulement des eaux, certains soins médicaux et secours aux indigents, et la responsabilité de la perception des impôts pour assurer ces services. Compte tenu que les villes et villages incorporés à l'intérieur d'une municipalité ont leurs propres conseils administratifs, la municipalité n'administre qu'un nombre limité de townships comprenant une population agricole. (W. Carlyle, art. cit., p. 21.)
- 80 L'examen et la classification systématique des sols des townships 1 à 48 du sud de la Saskatchewan (ainsi que leur cartographie subséquente) avaient d'ailleurs révélé en 1944 la présence de sable, de loam sableux et de gravier dans la région de Storthoaks. Voir J. Mitchell, H.C. Moss, J.S. Clayton, Soil Survey of Southern Saskatchewan ..., Soil Survey No.12, Saskatoon, 1944, pp.104-107.
- 81 A.S. Qureshi, op. cit., p.74.
- 82 Ibid., p.75.
- 83 J. Richards, J. Pratt, Prairie Capitalism: Power and Influence in the New West, Toronto, 1979, p.17.
- 84 A.S. Qureshi, op.cit., p. 28. Les revenus des municipalités proviennent principalement de l'impôt foncier. Ces revenus sont répartis d'une manière directement proportionnelle aux sommes levées, les dépenses permises en chacune des divisions des municipalités étaient ainsi fonction de la perception. (W. Carlyle, art. cit., p. 21.)
- 85 J.H. Gray, op. cit., p.131.
- 86 RMA(61), op. cit., (13 décembre 1930), p.38.
- 87 M. Horn, op. cit., pp. 7-8. En 1932, la municipalité de Storthoaks (31) prévoit que les amendes sur les arrérages, les taxes imposées sur la vente des propriétés pour recouvrement de l'impôt non payé, ainsi que ses autres revenus provenant d'organisations gouvernementales ou de la cote foncière imposée, lui permettront de réaliser un surplus de 3 212.03\$. (RM 31, op. cit., p. 180.)
- 88 J. H. Archer, Saskatchewan, A History, Saskatoon, Saskatchewan, 1980, p. 229.
- 89 M. Horn, op. cit., p. 9.
- 90 RMS(31), op. cit., (6 janvier 1930), p. 122.
- 91 Ibid., (1^{er} février 1936), p. 283.

- 92 C'est ce fameux blé, le Marquis, que C.E. Saunders avait développé en 1908 qui avait permis de peupler les Prairies. Le Red Fife avait assuré un meilleur rendement que les autres variétés de blé. Cependant ce cultivar parvenait à maturité trop tardivement pour assurer une récolte uniforme. Le Marquis résultant, du croisement de types précoces et de haute qualité (dont le Red Fife) s'était révélé supérieur. S'il résiste au départ à la rouille de la tige, il vient à succomber à de nouvelles races du champignon. (Voir T.H. Anstey, Cent Moissons, Direction générale de la recherche, Agriculture Canada, 1886-1986, n° 27, Ottawa, 1986, pp. 242-243.)
- 93 RMS(31), op. cit., (4 octobre 1937), p. 327.
- 94 Ibid., (30 juillet 1938), p. 346.
- 95 J.H. Archer, op. cit., pp.219-221.
- 96 RMS(31), op. cit., (7 mars 1931), p.151.
- 97 Ibid., (1^{er} août 1931), p.163.
- 98 Loc. cit.
- 99 RMA(61), op. cit., (4 novembre 1933), p.i37.
- 100 RMS(31), op. cit., (3 février 1934), p.222.
- 101 Ibid., (25 avril 1932), p.181.
- 102 RMA(61), op. cit., (3 avril 1933), p.118.
- 103 RMS(31), op. cit., (5 février 1937), p.307.
- 104 RMA(61), op. cit., (4 mai 1935), (s.p.).
- 105 RMS(31), op. cit., (7 août 1937), p.321.
- 106 RMA(61), op. cit., (5 novembre 1938), p.296.
- 107 Au départ le chauffeur tient le volant de la main gauche et les rênes de ses chevaux de la main droite. Après un certain temps, il fixe carrément un timon sur le devant de la voiture et y installe son attelage de chevaux.
- 108 Census of Canada, 1931, Census of Agriculture, Sask., Ottawa, p.xovi.
- 109 K.A. McLeod, "Education...", op. cit., p.252-253.
- 110 Ibid., p.254.
- 111 Ibid., p.259.

- 112 Ibid., p.281.
- 113 Ibid., pp.263-264.
- 114 Ibid., p.285.
- 115 Ibid., p.288.
- 116 Ibid., p.291.
- 117 R.J.A. Huel, "La Survivance in Saskatchewan: Schools, Politics and the Nativist Crusade for Cultural Conformity". Thèse de Ph.D. University of Alberta (Edmonton), 1975, pp.17-19.
- 118 K.A. McLeod, "Education...", op. cit., p.320.
- 119 R.J.A. Huel, "La Survivance..." op. cit., p.222.
- 120 RPVB (1^{er} décembre 1929), p.91.
- 121 K.A. McLeod, "Education...", op. cit., pp.390-391.
- 122 Ibid., p.391.
- 123 Ibid., p.393.
- 124 R.J.A. Huel, "La Survivance..." op. cit., p.230.
- 125 K.A. McLeod, "Education...", op. cit., p.393.
- 126 Ibid., p. 393. (Notre traduction.)
- 127 RFVB (15 jan. 1930), p. 93.
- 128 Ibid., (24 octobre 1930), p.95.
- 129 R.J.A. Huel, L'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan: un rempart contre l'assimilation culturelle 1912-34, traduit par R. Rottiers, Régina, Sask., 1969, p.59.
- 130 RPVB (28 novembre 1930), pp.95-96.
- 131 Ibid., pp.104-105. Voir la thèse de R.J.A. Huel pour l'historique de l'A.C.F.C. L'A.C.F.C. s'était donnée le rôle d'un ministère de l'Education parallèle. Depuis 1925, elle administrait des examens de français à la population francophone des paroisses. Les élèves de la troisième à la douzième année subissaient, durant un samedi en juin de chaque année, une batterie d'examens de français (grammaire, dictée, composition, littérature pour les élèves du secondaire et parfois d'histoire aussi pour ces derniers). Les examens étaient corrigés de façon centralisée et les résultats publiés en août dans le journal

hebdomadaire Le Patriote et après 1941 dans La Liberté et le Patriote. A l'automne chaque paroisse recevait des prix (en livres de lecture) et les diplômes à remettre aux lauréats des écoles. Ces prix étaient fréquemment des dons du Québec. Chaque paroisse organisait une cérémonie avec saynètes, chants et déclamations pour marquer la remise des prix aux élèves.

L'A.C.F.C. s'était même dotée d'un système d'inspection. Etant donné que ses inspecteurs, appelés visiteurs d'écoles (qui étaient habituellement des prêtres), rencontraient nécessairement les inspecteurs officiels du ministère de Regina, il y avait souvent de petits incidents qui mettaient l'A.C.F.C. en cause. Ses visiteurs poursuivaient néanmoins leur travail. Au départ, chaque paroisse fonde sa branche locale de l'A.C.F.C. Celle de Bellegarde fut fondée le 18 mai 1913. Le but à ce moment est celui d'assurer par l'union, le respect et la promotion des droits des Francophones. La contribution annuelle est de 1.00\$ par famille (plus tard elle est portée à 1.25\$) et le local fait parvenir 75% des sommes recueillies au comité général, c'est-à-dire successivement à Prince-Albert, Gravelbourg ou Regina.

Le cercle de Bellegarde ne paraît pas très actif. Les entrées du registre du groupe local ne portent que sur les années 1913 à 1919 et comme il y a mention en 1916 du besoin de "réorganiser le cercle" et en 1919 de "ressusciter l'organisation" il est permis de supposer que, hors de l'enseignement du français et de la religion, le cercle se veut "fidèle au rendez-vous de la cotisation" mais demeure peu actif. L'Association porte au départ le nom d'Association franco-canadienne (A.F.C.). Un article dans Le Patriote de l'Ouest du 30 janvier 1913, notait que des personnes s'étonnaient du choix du titre "franco-canadienne" plutôt que "canadienne-française". Ce titre avait été retenu parce que l'A.F.C. (dont un de ses membres fondateurs, Maurice Quennelle, de Wauchope) voulait faire "appel à tous les éléments de langue française de la province". C'était donc reconnaître la présence des ethnies francophones européennes.

- 132 K. Lampard, op. cit., p.11, p.59. Le Farmer-Labour résulte d'une union, en 1931, entre les United Farmers et Independent Labour. Ce nouveau parti a un programme économique socialiste et un programme politique semblable à celui du parti progressiste.
- 133 RPVB (août-décembre 1934), pp.107-108.
- 134 J. Valois "Pourquoi tout chambarder?", La Liberté et le Patriote, vol. XXX, (18 novembre, 1942), St-Boniface, Manitoba, p. 3, SAB.
- 135 Loc. cit.
- 136 J. Valois, "Ce qui s'en vient en Saskatchewan", Ibid., vol. XXXII, (28 juillet 1942), p. 3.

- 137 Parmi les candidats qui briguaient les suffrages sous l'égide du parti CCF (Co-operative Commonwealth Federation), à l'élection de juin 1944, il y avait 13 enseignants ou anciens enseignants, y compris le président de la fédération des enseignants, Woodrow Lloyd. Trois postes ministériels ont été comblés par des enseignants ou anciens enseignants dont celui du ministre de l'Éducation par W. Lloyd. (Voir J.E. Lyons "Ten Forgotten Years..." dans Schools in the West, Essays in Canadian Educational History, Editeurs N.M. Sheehan, J.D. Wilson, D.C. Jones, Calgary, Alberta, 1986, p. 125.
- C'était en 1932 que le nouveau parti national CCF (Co-operative Commonwealth Federation) avait été institué à Calgary. Il s'agissait d'une fédération d'entités provinciales: United Farmers of Canada (Saskatchewan Section), United Farmers of Alberta et Farmer-Labour Group. Ce nouveau parti s'inspirait du socialisme humain du Fabian Society, du solidarisme et du réformisme du socialisme chrétien et du mouvement de coopération des fermiers. (L.A. Wood, A History of Farmers' Movements in Canada, Toronto, 1975, p. xvii).
- 138 J. Valois, "Les catholiques et la centralisation scolaire", Ibid., vol. XXVII (10 nov. 1944), p. 3.
- 139 De fait, la majorité des commissaires interrogés lors d'un sondage mené par la Saskatchewan School Trustees Association, en mars 1936, s'était opposée à la grande unité: si 74 districts scolaires la favorisaient, 645 districts s'y opposaient. (J.E. Lyons, art. cit., p. 120.)
- 140 J.H. Archer, Saskatchewan, A History, op. cit., p. 263.
- 141 RPVE, 1904-1961, p.55.
- 142 Loc. cit.
- 143 Ibid., p.71.
- 144 L.P. Gravel, "La Saskatchewan... Extrait d'une conférence...", Bureau de colonisation du gouvernement fédéral, 1924, pp.1-36, SAB, Micro. R.500.111, R-9.7.
- 145 W.L. Norton, "Furrow's End" dans Journal of Canadian Studies, vol. 21, n°3 (1986), inspiré des pages 26 à 29.
- 146 J.C. Charyk, Syrup Pails and Gopher Tails, Memories of the One-Room School, Saskatoon, Saskatchewan, (1983) 1985, pp.127-130.
- 147 W.L. Norton, art. cit., p.30.
- 148 "Pensées et fragments" dans Les Cloches de Saint-Boniface, vol. II (20 janvier 1903), p.33, SAB, MICRO R-2.56.

- 149 "Le Défenseur du Canada Catholique et français", 1902-1913, avril à juin 1911, n° 32 (p. 24), SAB, Micro.R-1. 784.
- 150 K.A. McLeod, "Education...", op. cit., p. 272.
- 151 APB, 1897-1949, (10 janvier 1897), CAR.
- 152 Ibid., (14 février 1917). A noter: ce texte dactylographié ne comportait aucun accent.
- 153 Ibid., (27 septembre 1903)
- 154 AASB, Fonds Taché, (2 janvier 1891). Les habitants continuent encore aujourd'hui à employer, le terme minot, cette ancienne mesure de capacité, pour les grains équivalant approximativement 39 litres (Dictionnaire encyclopédique universel, Quillet-Grolier, Montréal (1962), 1967, p.3789) plutôt que le terme boisseau. (1 boisseau équivaut approximativement 36 litres; 1 acre équivaut 40 ares ou 0.4047 hectares).
- 155 Rapport annuel, Archidioecesis Reginaensis, St-Maurice de Bellegarde, 1924, CAR.
- 156 Loc. cit.
- 157 Antler and District History Committee, op. cit., p.319.
- 158 Rapport financier de la paroisse de St-Maurice de Bellegarde, Saskatchewan, 1934, p. 1, CAR.
- 159 APB, 1897-1949, (24 novembre 1931), CAR.
- 160 Ibid., (8 février 1935), CAR.
- 161 Ibid., (26 décembre 1941), CAR.
- 162 Rapports annuels, Archidioecesis Reginaensis, St-Maurice de Bellegarde, 1934, 1945, CAR.
- 163 Registre de la paroisse de St-Maurice (Journal) 1897-1942, 1942-1951, Bellegarde, Saskatchewan, (1934-1945).
- 164 A cette époque tous les fidèles de religion catholique de la municipalité d'Antler (61) font partie de la paroisse de St-Maurice mais les fidèles catholiques de la municipalité de Storthoaks (31) se répartissent entre St-Maurice et St-Antoine (dont l'église située au village de Storthoaks est d'abord une mission vers 1896 puis une paroisse vers 1900).

- 165 (s.a.), "Bellegarde", La Liberté et le Patriote, vol.xcccv, n°9 (20 juin 1947), St-Boniface, Manitoba, p.6, SAB. Des entrevues avec des habitants de la paroisse nous ont aussi fait tenir des renseignements complémentaires.
- 166 (s.a.), "Bellegarde", La Liberté et le Patriote, vol.xccxi, (29 septembre 1943), St-Boniface, Manitoba, p.6, SAB.
- 167 G. Bouchard, Le village immobile, Sennely-en-Sologne au XVIII^e siècle, 1972, pp.14-18.
- 168 Ibid., pp.290-310.
- 169 Ibid., p.211, p.357.
- 170 APB, 1897-1949, (10 janvier 1917), CAR.
- 171 Ibid., (12 septembre 1901), CAR.
- 172 G. Bouchard, op. cit., pp.350-351.
- 173 A cet effet, nous pourrions aussi faire remarquer que si les religieuses signalent la Ste-Catherine par la distribution de la tire aux pensionnaires, la fête de St-Jean-Baptiste n'est pas marquée ni par les religieuses ni par les paroissiens. Contrairement aussi aux écoliers de certaines institutions franco-manitobaines, les élèves ne marquent pas l'anniversaire de Dollard des Ormeaux.

NOTES, CHAPITRE III

- 1 L.C. Volk, "The Social Effects of Rural Electrification in Saskatchewan". Thèse de M.A., Université de Regina, 1980, p. 52.
- 2 G. MacEwan, Between the Red and the Rockies, Saskatoon, Sask., (1952), 1979, p. 285.
- 3 Recensement du Canada, 1966, vol. V, pp. 6-1, 7-1.
- 4 L.C. Volk, op. cit., p. 34. En 1943, le gouvernement de la province est bien déterminé à assurer une direction plus grande dans le secteur des services afin de prévenir un retour aux conditions des années 1930. C'est dans cette perspective qu'il fonde un "conseil de reconstruction".
- 5 Ibid., p. 11.
- 6 Antler and District History Committee, op. cit., p. 524.
- 7 Ibid., p. 1002.

- 8 L.C. Volk, op. cit., p. 62.
- 9 Ibid., p. 87.
- 10 Ibid., p. 89.
- 11 Ibid., pp. 144-146.
- 12 C'est-à-dire, les fermes dont l'exploitant a fourni une réponse à la question précise.
- 13 Recensement du Canada, 1966, vol. V, pp. 6-1,7-1.
- 14 Antler and District History Committee, op. cit., p. 1018.
- 15 L.C. Volk, op. cit., pp. 159-171.
- 16 Ibid., p. 171.
- 17 La télévision est bien entendu un facteur important d'anglicisation et d'américanisation. Les premiers postes captés par la région sont d'ailleurs du Dakota du Nord. Ce n'est qu'à compter de 1972 que les émissions de Brandon rejoignent la région. Aujourd'hui, au moyen des émetteurs-relais, elle a accès à un grand nombre de postes américains mais aussi à des postes de Brandon, Yorkton et Winnipeg. Depuis 1980, un émetteur-relais lui permet de visionner les émissions du poste français de la Société Radio Canada. (Antler and District History Committee, op. cit., p. 152.)
- 18 Recensement du Canada, 1966, vol. V, p. 3-1.
- 19 G. MacEwan, Illustrated History of Western Canadian Agriculture, Saskatoon, Sask., 1980, p. 167.
- 20 Recensement du Canada, 1971, vol. I, partie I, p. 2-86. La circonscription administrée par les deux municipalités comprend non seulement les fermes, les hameaux, mais aussi les villages, exception faite de la petite ville de Redvers qui a son propre conseil administratif.
- 21 G. MacEwan, Between ... op. cit., p. 294.
- 22 L.C. Volk, op. cit., p. 188.
- 23 Ibid., p. 202. Les nouvelles technologies, la tendance à la baisse dans le nombre des agriculteurs laissent présager la constitution d'un "agrinégoce" comprenant une main-d'oeuvre traditionnelle mais aussi des scientifiques, des techniciens, des opérateurs de machines spécialisés. (Annuaire du Canada, 1985, p. 305.) C'est donc dire, un ensemble qui s'associe à une "industrie agricole". Cependant ce dernier terme avait déjà été adopté par l'agriculteur de l'Ouest avant la période d'après-guerre. Une motion faite par un membre du Conseil de Stortboaks(31),

- en février 1937, proposait de mettre en cause le gouvernement provincial dont les efforts dans la réduction de la dette de la ferme s'étaient révélés nettement insuffisants pour garantir la sécurité de "l'industrie de base" agricole. (RMS(31), op. cit., (5 février 1937), p. 308.)
- 24 Ce sont des entrevues avec des habitants de la municipalité d'Antler(61) qui nous ont fait tenir ces renseignements.
- 25 La Commission canadienne du blé fut établie en 1935. Elle est la seule organisation responsable de la commercialisation interprovinciale et extérieure du blé, de l'avoine et de l'orge des Prairies. Elle est également le seul acheteur-vendeur, du pays, des céréales de provende destinées à l'exportation. Ce sont cependant les entreprises privées qui ont la charge de commercialiser les autres graminées dont le seigle, le colza (canola), le lin, le sarrasin et la moutarde. (Annuaire du Canada 1978-79, p. 504.)
- 26 B. Wilson, Beyond the Harvest, Canadian Grain at the Crossroads, Saskatoon, Sask., 1981, p. 23. Sur le marché libre, le producteur reçoit, à la livraison de ses grains, un seul paiement représentant le prix final. S'il vend ses céréales à la Commission canadienne du blé, le producteur reçoit un paiement en deux versements. Le versement initial de la Commission est un prix minimum garanti par décret du conseil avant le début de chaque campagne agricole. Les frais de manutention à l'élevateur local et les frais de transport sont néanmoins déduits de ce versement initial. Au terme de la campagne agricole, la Commission distribue un versement final aux producteurs. (Annuaire du Canada 1978-79, p. 504.)
- 27 L.L. Ross, Prairie Lives, Toronto, 1985, p. 137.
- 28 Ibid., p. 122.
- 29 Ibid., p. 24-32.
- 30 G. MacEwan, Illustrated ... op. cit., p. 172.
- 31 G. Skogstad, The Politics of Agricultural Policy - Making in Canada, Toronto, 1987, pp. 45-47.
- 32 L.L. Ross, op. cit., p. 14.
- 33 G. Skogstad, op. cit., 28.
- 34 Seventh Census of Canada, 1931, Saskatchewan Census of Agriculture, p. 46.
- 35 Un incendie en avril 1980 fait disparaître ces deux élevateurs qui sont les derniers vestiges de l'existence de ce petit hameau. Antler and District History Committee, op. cit., p. 248.

- 36 Ibid., pp. 244-252.
- 37 RMA (61), op. cit., (6 mars 1978, 8 mai 1978).
- 38 B. Wilson, op. cit., p. 126.
- 39 Ibid., p. 139.
- 40 Statistique Canada convient qu'il y a "tendance à la consolidation des fermes en grandes exploitations". (Annuaire du Canada, 1985, p. 311.) Compte tenu cependant qu'il y a de grands écarts dans la taille des exploitations d'une province à l'autre, le terme "grande" ferme peut difficilement être précisé. Si l'on considérait que 240 acres (97.1 hectares ou 1.5 quarts de section) représentaient une grande ferme dans l'est du pays, la grande ferme de l'Ouest du Canada pourrait comprendre plus de 1 000 acres (404.8 hectares ou 1.6 sections). Etant donné que les superficies des terres agricoles en culture changent peu: 18 462 689 acres en 1971 et 18 895 957 en 1976, en Saskatchewan, mais que le nombre de fermes par province ne cesse de diminuer: 112 018 en 1951, 76 970 en 1971 et 70 958 en 1976, en Saskatchewan, il est permis de supposer que les exploitations sont plus "grandes" (Annuaire du Canada 1978-79, p. 543; Annuaire du Canada, 1985, p. 342, interprétation fournie par la section du Recensement de l'agriculture, de Statistique Canada.
- 41 Recensement du Canada, 1971, vol. 5, partie 3 (Fermes), p. 23. L'auteur de cette étude thématique sur les fermes (99-729), R. Burroughs, a classé comme "grande" ferme, toute ferme de recensement dont l'exploitant avait "déclaré avoir vendu un total annuel de 25 000\$ ou plus de produits agricoles". (Information obtenue de R. Burroughs de la section du Recensement de l'agriculture, de Statistique Canada.)
- 42 Recensement du Canada, 1971, vol. 4, partie 3 (Agriculture, Prairies et Colombie Britannique), p. 4-1. Recensement du Canada, 1976, Agriculture, Saskatchewan, p. 6-1. Recensement du Canada de 1981, Agriculture, Saskatchewan, p. 12-1.
- 43 B. Wilson, op. cit., p. 138.
- 44 Ibid., p. 139.
- 45 (s.a.), Mémoire présenté par l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan et l'Association des commissaires d'école franco-canadiens à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Saskatoon, Sask. (s.d.) pp. 24-25, SAB.
- 46 M. Dumont, N. Fahmy-Eid, Les couventines, Montréal, 1986, pp. 15-125. Ce livre nous sert d'inspiration dans la mesure où il met en lumière des similitudes avec la région étudiée, des entrevues venant cependant compléter les renseignements.

- 47 APB, 1897-1949, (11 juillet 1949), CAR.
- 48 RPVRS (13 janvier 1953), p. 83.
- 49 RPVB (27 mars 1957), p. 153.
- 50 J.H. Archer, Saskatchewan, A History, op. cit., p. 263
- 51 APB, 1950-1959, (20 juillet 1957), CAR.
- 52 Loc. cit.
- 53 Les enseignants du secondaire à Bellegarde ont d'ailleurs la renommée d'être les plus "qualifiés" de l'Unité scolaire à cette époque c'est-à-dire d'être détenteurs du plus grand nombre de diplômes; pour cette raison leur traitement salarial se révèle un élément constitutif important dans le budget de l'Unité scolaire. (APB, 1950-1959, (15 août 1957), CAR.)
- 54 APB, 1950-1959, (20 juillet 1957), CAR.
- 55 Les porte-parole veulent sans doute faire allusion au lien linguistique et non à "l'origine raciale".
- 56 APB, 1950-1959, (19 nov. 1957), CAR.
- 57 Loc. cit.
- 58 RPVE, (19 nov. 1957), p. 156.
- 59 RPVB (22 août 1960), p. 170. (Notre traduction.)
- 60 Unité scolaire d'Arcola n° 10, Dossier de correspondance de Bellegarde (17 janvier 1961).
- 61 E.L. Toupin, Lettre adressée à Mgr. H. Poirier, (24 mai 1966), R9.33, SAB.
- 62 Loc. cit.
- 63 APB, 1960-1969, (19 avril 1966), CAR.
- 64 Loc. cit.
- 65 Loc. cit.
- 66 Ibid., (22 avril 1966), CAR.
- 67 Rapports annuels, Archidioecesis Reginaensis, St-Maurice de Bellegarde, 1924-1950, 1952-1969, CAR.

- 68 APB, 1950-1959, (3 oct. 1953), CAR. Il y avait, selon le Rapport annuel de la paroisse, 489 communiant réguliers et 691 âmes, en 1954.
- 69 (s.a.), "Bellegarde", La Liberté et le Patriote, vol. XXXVIII, n° 25, (28 sept. 1951), St-Boniface, Manitoba, p. 9, SAB. Un rosaire comprend de fait quinze dizaines, chacune de ces dizaines consistant en un "Notre Père", dix "Ave Maria" et un "Gloire au Père".
- 70 (s.a.), "Bellegarde", La Liberté et le Patriote, vol. XI, n° 38, (26 juin 1954), St-Boniface, Manitoba, p. 9, SAB.
- 71 L'Association franco-canadienne (A.F.C.) fut fondée en 1912. Pour marquer clairement son caractère catholique, elle prend le nom d'Association catholique franco-canadienne (A.C.F.C.) l'année suivante. Cependant, en 1964, cette même association, cherchant à souligner sa nouvelle orientation dans la promotion de la culture française tout en supprimant l'impression que ce qui est "français est nécessairement catholique", change son nom à Association culturelle franco-canadienne. (Se reporter aux notes du chapitre II ainsi qu'à la thèse de R.J.A. Huel, L'Association... op. cit., pp. 15-16, 65.)
- 72 APB, 1897-1902, (22 décembre 1902), CAR.
- 73 Annual Report, Archdiocese of Regina, Parish of St-Maurice at Bellegarde, 1959, CAR.
- 74 RPVRS (30 décembre 1951), p. 72.
- 75 APB, 1950-1959, (2 janvier 1950), CAR.
- 76 Ibid., (28 janvier 1952), CAR.
- 77 RPVRS (30 décembre 1951), p. 75.
- 78 Ibid., (28 décembre 1951), p. 68.
- 79 Registre de la paroisse de St-Maurice (Journal) 1897-1942, 1942-1951, 1952-1959, Bellegarde, Saskatchewan, (1923-1955).
- 80 Nous tenons ce renseignement de notre grand-mère paternelle.
- 81 Ces renseignements obtenus au cours d'entrevues avec des habitants de la municipalité d'Antler(61), en août 1985, sont conformes aux indications que l'on retrouve dans le recueil d'entrevues colligé par B. Broadfoot, The Pioneer Years 1895-1914, Memories of Settlers Who Opened the West, Don Mills, Ontario, 1983 (1978), 403 p. Le recueil de Broadfoot révèle que l'église occupe l'une des premières places dans les rencontres entre jeunes gens. Par les nombreuses rencontres sociales qui s'élaborent sous son regard: services religieux, sermons des prédicateurs ou prêtres de passage, parties de cartes, soupers de paroisse, concerts, pièces théâtrales, elle facilite la formation des

- couples (p. 259). D'autres événements comme le pique-nique local (p. 324), la soirée dansante (p. 334), le curling (p. 336) figurent aussi au premier plan dans les possibilités de rencontres entre jeunes gens.
- 82 Antler and District History Committee, Footprints in the Sands of Time, Altona, Manitoba, 1983, p. 337.
- 83 (s.a.), "Bellegarde", La Liberté et le Patriote, vol. XXXII, (31 mars 1944), St-Boniface, Manitoba, p. 6, SAB.
- 84 Rapports annuels, Archidioecesis Reginaensis, St-Maurice de Bellegarde, 1924-1950, CAR.
- 85 (s.a.), "Bellegarde", La Liberté et le Patriote, vol. XXXVII, n° 32, (24 nov. 1950), St-Boniface, Manitoba, p. 9, SAB.
- 86 Ibid., vol. XI, n° 31, (6 nov. 1953).
- 87 Ibid., vol. XXXIX, n° 13, (27 juin 1952).
- 88 Rapports annuels, Archidioecesis Reginaensis, St-Maurice de Bellegarde, 1924-1950, CAR.
- 89 J. Valcis, "Les mariages mixtes et les protestants", La Liberté et le Patriote, vol. XXXIV, n° 23 (27 septembre 1946), St-Boniface, Manitoba, p. 3, SAB.
- 90 Loc. cit.
- 91 APB, 1897-1949, (24 oct. 1944), CAR.
- 92 RPVRS (20 avril 1947), p. 40.
- 93 Ibid., (4 mai 1947), p. 42.
- 94 APB, 1897-1949, (31 oct. 1949), CAR.
- 95 Ibid., (7 mai 1947).
- 96 Le rapport annuel de la paroisse de Bellegarde pour l'année 1949 est aujourd'hui introuvable. Nous savons néanmoins d'après ces rapports qu'en 1950, il y avait 148 ménages et un total de 683 âmes à St-Maurice. À Redvers, la paroisse comprenait 59 ménages (et 4 célibataires ou personnes seules) et 327 âmes en 1950. Attendu que la nouvelle paroisse a reçu 10 familles de Wauchope et de Storthoaks (L. L'Heureux, Silver Jubilee 1950-1975, Notre-Dame de Fatima, Redvers, Saskatchewan, 1975, p. 3.), les chiffres avancés par des anciens paroissiens établissant à St-Maurice, en 1949, le nombre de ménages à 200 et la population de la paroisse à près de 1 000 paraissent vraisemblables.

- 97 Rapports annuels, Archidioecesis Regimensis, St-Maurice de Bellegarde, 1936-1964, CAR.
- 98 Nous nous sommes inspirée, pour cette partie qui porte sur la socialité, des renseignements obtenus de deux résidents de Redvers ainsi que des articles théoriques qui suivent: O.F. Larson, E.M. Rogers, "Rural Society in Transition: The American Setting" dans Our Changing Rural Society: Perspectives and Trends. Ed. J.H. Copp. Ames, Iowa, U.S.A., 1964, pp. 39-67. T.R. Ford, W.A. Sutton, "The Impact of Change on Rural Communities and Fringe Areas: Review of a Decade's Research" dans Our Changing .. op. cit., pp. 198-229.
- 99 B. Wilson, op. cit., p. 144.
- 100 Voir aussi B. Wilson, op. cit., p. 143.
- 101 Ibid., p. 142.
- 102 Ibid., p. 143.
- 103 Une soirée sociale est une soirée dansante qui a lieu ordinairement quelques semaines avant la célébration de noces et c'est par le journal local que la communauté entière y est convoquée.
- 104 Bien que ce sont des habitants de Redvers qui nous ont fait tenir ces renseignements, nos entrevues s'inspiraient d'articles comme celui de T.R. Ford, W.A. Sutton, "The Impact of Change...", op. cit., p. 210.
- 105 Voir aussi T. R. Ford, W.A. Sutton, op. cit., pp. 214, 226. Les résidents des townships 6, 7 et 8 donnent comme exemple la désaffection à l'égard du Wheat Pool. Cette organisation, fondée sur la coopération, sur la solidarité et qui regroupait des ensembles de fermiers en chaque centre villageois à compter des années 1920, a perdu de sa popularité durant les années 1970. Un forum d'intérêt sectoriel comme le Wheat Growers Association (Palliser) qui réunit en un congrès, une fois l'an, des exploitants céréaliers en provenance des trois provinces des Prairies, demeure par contre populaire.
- 106 Ibid., p. 209.
- 107 Renseignements obtenus d'un exploitant de la municipalité d'Antler(61). Ces hangars sont souvent mieux équipés que ne le sont les garages de la localité, compte tenu du coût élevé de la main-d'oeuvre spécialisée, les fermiers ont dû apprendre à réparer leur propre équipement.
- 108 Recensement du Canada, 1971, vol. I, partie 5, Classements recoupés, p. 49-1.
- 109 La Commission canadienne du blé, op. cit., p. 21.

- 110 Voir à cet effet, Alan B. Anderson, Ethnic Identity Retention in Francophone Communities in Saskatchewan: A Sociological Survey. Research Report No. 6, Saskatoon, 1985, pp. 18-19.
- 111 (s.a.) "Bellegarde - an example of community development", The Optimist, (Redvers, Saskatchewan), 9 mars 1965. Article publié dans Citizen, Canadian Citizenship Branch of the Secretary of State Department, SAB.
- 112 APB, 1897-1949, (7 mai 1947), CAR.
- 113 L.L. L'Heureux, op. cit., p. 3.
- 114 Il s'agit d'une liste incomplète compte tenu que les noms des enfants n'y figurent pas.
- 115 L.L. L'Heureux, op. cit., pp. 29-30.
- 116 Loc. cit.
- 117 Renseignement obtenu d'un conseiller de la municipalité d'Antler(61).

NOTES, CONCLUSION

- 1 Recensement du Canada 1971, vol. 4, partie 3, (Agriculture), Ottawa, p. 2-1.
- 2 Loc. cit.
- 3 Annexe "J" et Annuaire du Canada 1980-81, p. 147.
- 4 Recensement du Canada 1971, op. cit., pp. 2-1, 2-2.
- 5 G. Friesen, "The Prairie West Since 1945: An Historical Survey" dans The Making of the Modern West: Western Canada Since 1945. Ed. A Rasporich, Calgary, 1984, p. 1.
- 6 K. H. Norrie, "The National Policy and the Rate of Prairie Settlement: Review" dans Journal of Canadian Studies (1979), p. 66.
- 7 M. Giraud, Histoire du Canada, Paris, 1971, pp. 101-102.
- 8 W. A. Machintosh, Le fondement économique des relations entre le Dominion et les provinces, Ottawa, 1939, p. 18.
- 9 R. J. Brym, "Regional Social Structure and Agrarian Radicalism in Canada: Alberta, Saskatchewan, and New Brunswick" dans The Canadian Review of Sociology and Anthropology, 15:3, (août 1978), p. 341.
- 10 Loc. cit.

- 11 Loc. cit.
- 12 R. B. Shepard, "Tractors and Combines in the Second Stage of Agriculture Mechanization on the Canadian Plains" dans Prairie Forum, vol. 11, n° 2, (1986), p. 254.
- 13 Ibid., p. 259.
- 14 Ibid., p. 268.
- 15 G. Friesen, The Canadian Prairies, A History, Toronto, 1984, p. 382.
- 16 J. H. Archer, Saskatchewan, A History, op. cit., p. 350.
- 17 Ibid., pp. 348, 350.
- 18 G. L. Fairbairn, Will the Bounty End?..., Saskatoon, Sask., 1984, p. 10.
- 19 G. Friesen "The Prairie West ...", op. cit., p. 2.
- 20 Recensement du Canada 1971, op. cit., pp. 2-1, 2-2.
- 21 G. Friesen "The Prairie West ...", op. cit., p. 4.
- 22 Voir à ce sujet, G. C. Van Kooten, "A Socioeconomic Model of Agriculture: A Proposal for Dealing with Environmental Problems in Rural Economy", dans Prairie Forum, vol. 12, n° 1 (1987), p. 158.
- 23 W. Carlyle, "The Changing Geography of Administrative Units for Rural Schooling and Local Government of the Canadian Prairies" dans Prairie Forum, vol. 12, n° 1 (1987), pp. 20-21.
- 24 Ibid., pp. 22-24.
- 25 Loc. cit.
- 26 Ibid., p. 27.
- 27 Ibid., p. 7.
- 28 Loc. cit.
- 29 M. L. Kovacs, éd., Ethnic Canadians, Culture and Education, (Synoptic Comments), Regina, 1978, p. 486.
- 30 R.J.A. Huel, "The Public School as a Guardian of Anglo-Saxon Traditions: The Saskatchewan Experience, 1913-1918" dans Ethnic Canadians..., op. cit., p. 302.

- 31 J. D. Wilson, "Introduction: Schools in the West" dans Schools in the West, Essays in Canadian Educational History, Editeurs, N. M. Sheehan, J. D. Wilson, D. C. Jones. Calgary, 1986, p.4.
- 32 M. L. Kovacs, éd., op. cit., p. 487.
- 33 W. Carlyle, art. cit., p. 12.
- 34 Unité scolaire d'Arcola n° 10, Dossier de correspondance de Bellegarde (15 juillet 1968).
- 35 Ibid., (7 juin 1971).
- 36 Ibid., (7 avril 1971).
- 37 K.N. Conzen, "Historical Approaches to the Study of Rural Ethnic Communities" dans Ethnicity on the Great Plains. Ed. F.C. Luebke. Lincoln, 1980, pp. 8-12.
- 38 Ce point de vue est développé également par: R.C. Ostergren, "Land and Family in Rural Immigrant Communities" dans Annals of the Association of American Geographers, vol. 71, n° 3, Septembre 1981, p. 477.
- 39 En 1971, M. Jackson et B. Wilhelm font une recherche méthodique sur les communautés d'expression française en Saskatchewan. Ils sélectionnent dans le cadre de cette étude deux communautés précises, Willow Bunch et Bellegarde, compte tenu qu'en ces endroits, de nombreux ressortissants qui ont fait leurs études en français se sont ensuite orientés vers des postes de professions libérales. Ils s'étonnent du "miracle de survivance du fait français dans (ces) petites communautés isolées, privées depuis longtemps de tout support logistique culturel important, entamées par l'influence corrosive d'une culture anglaise omniprésente et disposant d'armes aussi efficaces que la télévision, les unités scolaires et les centres d'achats". Pour ce qui est de Bellegarde, ils font remarquer que "l'influence de ses origines belges est loin d'être effacée" tant au niveau de la prononciation que du vocabulaire. Encore aujourd'hui, les enfants de la troisième génération comptent-ils de cette façon "... soixante, septante, ..., nonante..." En fin d'analyse, ils notent que la réputation qui veut qu'à Bellegarde se parle "le meilleur français de la province" se justifie à la lumière du niveau grammatical et lexical de sa langue parlée. Voir, à cet effet, les résultats de leur enquête: M.J. Jackson, B. Wilhelm, "Willow Bunch et Bellegarde en Saskatchewan" dans Vie française, Revue du Conseil de la Vie française, Vol. 27, n° 11-12, juillet-août 1973, pp. 281, 315, 317.
- 40 S'ils prennent note du miracle de survivance du français à Bellegarde, des influences des origines belges qui y persistent, M.J. Jackson et B. Wilhelm craignent néanmoins que la stabilité relative dans les effectifs de Bellegarde ne "cache à longue échéance une hémorragie dangereuse" (p. 317) en raison précisément du fait que les jeunes gens

ne parlent plus français dans la rue et qu'en certains cas, ils ont aussi cessé de l'employer au foyer (p. 317).

- 41 W.W. Isajiw, "The Process of Maintenance of Ethnic Identity: The Canadian Context" dans Sounds Canadian. Ed. P.M. Higus. Toronto, 1975, p. 130.
- 42 K.N. Conzen, art. cit., p. 6, présentait aussi cette hypothèse.
- 43 R. C. Ostergren, art. cit., p. 477.
- 44 Voir aussi K. N. Conzen, art. cit., p. 12.
- 45 L'anglais est nécessaire dans les transactions commerciales extra-paroissiales mais il est aussi bien entendu imposé par la réglementation scolaire de Regina.
- 46 Voir aussi T. Palmer, "Ethnic Response to the Canadian Prairies, 1900-1950..." dans Prairie Forum, vol. 12, n° 1 (1987), p. 62.
- 47 Inspiré de l'article suivant: R. F. Berkhofer, "Space, Time, Culture and the New Frontier" dans Agricultural History, n° 38, 1964, pp. 25-26.
- 48 Voir aussi Y. Roby, "Les Canadiens français des Etats-Unis (1860-1900)..." dans Revue d'histoire de l'Amérique française, 41, 1 (1987), p. 18.
- 49 Annual Reports, Archdiocese of Regina, Parish of St-Maurice at Bellegarde, 1969, 1979, Our Lady of Fatima at Redvers, 1960, 1980, CAR.

BIBLIOGRAPHIE

I SOURCES MANUSCRITES

A. - ARCHIVES DE L'ARCHEVECHE DE SAINT-BONIFACE

Fonds Langevin, Fonds Taché, Correspondance touchant Jean Gaire et les paroisses St-Maurice de Bellegarde, St-Jean de Grande-Clairière, 1886-1921.

B. - ARCHIVES DE LA CHANCELLERIE DE L'ARCHEVECHE DE REGINA

Annual Reports, Archdiocese of Regina, Parish of St-Maurice at Bellegarde, 1952-1985.

Annual Reports, Archdiocese of Regina, Our Lady of Fatima Parish, Redvers, 1950-1980.

Archives de la paroisse St-Maurice de Bellegarde, Dossiers de correspondance 1897-1949, 1931-1948, 1950-1959, 1960-1969.

Rapports annuels, Archidioecesis Reginensis, St-Maurice de Bellegarde, 1924-1950.

Rapports financiers de la paroisse de St-Maurice de Bellegarde, 1924-1950.

C. - ARCHIVES DES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

Rural Municipality of Antler No. 61, Minute Book, Redvers, Sask., 1909-1914 (200 p.), 1914-1917 (150 p.), 1918-1925 (299 p.), 1925-1930 (174 p.), 1930-1938 (298 p.), 1939-1950 (280 p.), 1951-1979 (non paginé).

Rural Municipality of Storthoaks No. 31, Minute Book 1910-1985, Storthoaks, Sask., 1057 p. (et autres feuilles encartées et non paginées).

D. - PAROISSE DE ST-MAURICE DE BELLEGARDE

Registre de la paroisse de St-Maurice (Journal), 1897-1942, 392 p.; 1942-1951, 200 p.; 1952-1959, 147 p.

Registre des procès-verbaux des réunions des syndics, de la paroisse de St-Maurice, 1935-1959 pp. 24-123.

Registre des procès-verbaux du groupe local de l'Association franco-canadienne de la paroisse de St-Maurice, 1913-1924, 24 p.

E. - SASKATCHEWAN ARCHIVES BOARD

R.2.56, Les Cloches de Saint-Boniface, janvier à août 1903.

MICRO.R-1.784, Le Défenseur du Canada Catholique(sic) et français, 1902-1913, Jean Gaire, rédacteur.

MICRO.R.500.111, Gravel, I.P., "La Saskatchewan ... Extrait d'une conférence", Bureau de colonisation du gouvernement fédéral, 1924, pp.1-36.

R-E353, (s.a.), Mémoire présenté par l'A.C.F.C. de la Saskatchewan et l'Association des commissaires d'école franco-canadiens à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Saskatoon, Sask., (s.d.), 43 p.

F. - COLLECTION PARTICULIERE

Registre des proces-verbaux des réunions des commissaires d'école de Bellegarde, 1904-1961, 196 p.

II SOURCES IMPRIMEES, OUVRAGES DE CONTEMPORAINS

Antler and District History Committee, Footprints in the Sands of Time, Altona Manitoba, Friesen Printers, 1983, 1054 p.

Anderson, D.W., Ellis, J.G., Soils of the Weyburn-Virden Map Area, Saskatoon, Saskatchewan Institute of Pedology, University of Saskatchewan, 1987 (in preparation), pp. 21-33.

(s.a.) "Bellegarde - an example of community development", The Optimist (Redvers Saskatchewan), (9 mars 1965). Article publié dans Citizen, Canadian Citizenship Branch of the Secretary of State Department (2 pages).

Bibliothèque du Parlement, Transcript of Prime Minister's Remarks at Banquet of the Liberal Party in Manitoba, December 13, 1968, (P.E. Trudeau), 14 p.

Broadfoot, B., The Pioneer Years 1895-1914, Memories of Settlers Who Opened the West, Don Mills, Ontario, PaperJacks Special, 1983 (1978), 403 p.

Carlyle, W., "The Changing Geography of Administrative Units for Rural Schooling and Local Government of the Canadian Prairies" dans Prairie Forum, vol. 12, n° 1 (1987), pp. 5-37.

Esquisse historique de la Paroisse St-Maurice, Bellegarde, Saskatchewan, 1948 (s.c.), 22 p.

Gaire, l'abbé Jean, Dix années de mission au grand Nord-Ouest canadien, Lille, Imprimerie de l'Orphelinat de Don Bosco, 1989, 216 p.

Census of the Northwest Provinces, Manitoba, Sask., Alberta, 1906, vol. I, p. 87.

Huel, R.J.A., "The Irish French Conflict in Catholic Episcopal Nominations: The Western Sees and the Struggle for Domination Within the Church" dans Canadian Catholic Historical Association, Study Sessions, 1975, SAB, pp. 51-70.

_____, "The Public School as a Guardian of Anglo-Saxon Traditions: The Saskatchewan Experience, 1913-1918" dans Ethnic Canadians, Culture and Education. Ed. M.L. Kovacs. Regina, Canadian Plains Research Centre, 1978, pp. 295-303.

Jackson, M.J., Wilhelm, B., "Willow-Bunch et Bellegarde en Saskatchewan" dans Vie française, Revue du Conseil de la Vie française, vol. 27, n° 11-12, juillet-août 1973, pp. 291-321 (SAB).

La Liberté et le Patriote, 1944-1954, St-Boniface, Manitoba (SAB).

L'Heureux, L., Silver Jubilee 1950-1975, Notre-Dame de Fatima, Redvers, Sask., Davidson, Sask., Schmit's Directory, 1975, 30 p.

Lupul, M.R., The Roman Catholic Church and the North-West School Question: a study in church-state relations in western Canada, 1875-1905, Toronto, University of Toronto Press, 1974, 292 p.

Mémoire de Monseigneur Taché sur la question des écoles en réponses au rapport du comité de l'honorable Conseil privé du Canada, Montréal, C.O. Beauchemin & Fils, 1894, 64 p.

Mitchell, E.B., In Western Canada Before the War, A Study of Communities, London, John Murray, 1915, 205 p.

Morton, W.L., "Furrow's End" dans Journal of Canadian Studies, vol. 21, n° 3 (1986), pp. 3-31.

Recensement du Canada, 1890-91, vol. I.

Recensement du Canada, 1901, vol. I.

Recensement du Canada, 1911, vol. I, vol. II, vol. VI.

Recensement du Canada, 1921, vol. I, Population.

Septième recensement du Canada, 1931, vol. I, Sommaire.

Recensement du Canada, 1931, vol. II.

Huitième recensement du Canada, 1941, vol. I.

Recensement du Canada, 1941, vol. II.

Recensement du Canada, 1966, vol. V, Agriculture, Prairies et Colombie-Britannique.

Recensement du Canada, 1971, vol. I, partie I, Population; vol. I, partie V, Classements regroupés; vol. V, partie III (Fermes).

Recensement du Canada, 1971, vol. IV, partie II, Agriculture, Prairies et Colombie-Britannique.

Recensement du Canada, 1976, Agriculture, Saskatchewan.

Recensement du Canada, 1981, Agriculture, Saskatchewan.

Recensement du Canada, 1986, Population, Provinces de l'Ouest.

Robbins, J.E., Census Monograph No 9., Dependency of Youth, Dominion Bureau of Statistics, Ottawa (1931), p. 21.

Rottiers, R., Soixante-cinq années de lutte .. Esquisse historique de l'oeuvre de l'A.C.F.C., Regina, Saskatchewan, Zephyr Printing, 1977, 64 p.

Services de l'environnement atmosphérique, Carlyle, Sask., Tableaux 001 à 008; Tableau 118; Ref. 101.02528.A01 à B03 et 014.00017.A05

Seventh Census of Canada, 1931, Saskatchewan Census of Agriculture, pp. xxvi-xxviii, 46.

III TRAVAUX D'INTERET METHODOLOGIQUE OU THEORIQUE

Anderson, A.B., Ethnic Identity Retention in Francophone Communities in Saskatchewan, A Sociological Survey, Research Report No. 6, Saskatoon, Unité de recherches pour les études canadiennes-françaises, 1985, 35 p.

_____, French Settlements in Saskatchewan: Historical and Demographic Perspectives, Research Report No 5, Saskatoon, Unité de recherches pour les études canadiennes-françaises, 1985, 34 p.

Berkhofer, R.F., "Space, Time, Culture and the New Frontier" dans Agricultural History, n° 38, 1964, pp. 21-30.

Bouchard, G., Le village immobile, Sennely-en-Sologne au XVIIIe siècle, Plon, 1972, 386 p.

Conzen, K.N., "Historical Approaches to the Study of Rural Ethnic Communities" dans Ethnicity on the Great Plains. Ed. F.C. Luebke. Lincoln, University of Nebraska Press, 1980, pp. 1-17.

Epp, H.T., "Ecological Edges and Archaeological Site Location in Saskatchewan, Canada" dans North American Archaeologist, vol. 5(4), 1984, pp. 323-336.

Huel, R.J.A., L'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan: un rempart contre l'assimilation culturelle 1912-34, traduit par R. Rottiers, Regina, Sask., Les publications fransaskoises, 1969, 67 p.

_____, La Survivance in Saskatchewan: Schools, Politics and the Nativist Crusade for Cultural Conformity". Thèse de Ph.D., University of Alberta (Edmonton), 1975. 347 f.

Isajiw, W.W., "The Process of Maintenance of Ethnic Identity: The Canadian Context" dans Sounds Canadian, Languages and Cultures in Multi-Ethnic Society. Ed. P.M. Higus. Toronto, Peter Martin Associates, 1975, pp. 129-138.

Ford, T.R., Sutton, W.A., "The Impact of Change on Rural Communities and Fringe Areas: Review of a Decade's Research" dans Our Changing Rural Society: Perspective and Trends. Ed. J.H. Copp. Ames, Iowa State University Press, 1964, pp. 198-229.

Larson, O.F., Rogers, E.M., "Rural Society in Transition: The American Setting" dans Our Changing Rural Society: Perspectives and Trends. Ed. J.H. Copp. Ames, Iowa State University Press, 1964, pp. 39-67.

Le Roy Ladurie, E., Histoire du Climat depuis l'an mil, vol. 2, Paris, Flammarion, 1983, 254 p.

McLeod, K.A., "Education and the Assimilation of the New Canadian in the North-West Territories and Saskatchewan 1885-1934". Thèse de Ph.D., Université de Toronto, 1975. 462f.

Ostergren, R.C., "Land and Family in Rural Immigrant Communities" dans Annals of the Association of American Geographers, vol. 71, n° 3, September 1981, pp. 400-411.

Painchaud, R., "The Catholic Church and the Movement of Francophones to the Canadian Prairies, 1870-1915". Thèse de Ph.D., Université d'Ottawa, 1976. 468f.

Rusak, S.J., "Relations in Education Between Bishop Legal and the Alberta Liberal Government, 1905-1920". Thèse de M. Ed., Université de l'Alberta, 1966, 113 p.

Qureshi, A.S., "Local Variation in Rural Farm Depopulation in Southwestern Saskatchewan". Thèse de M.A., Université de Régina, 1977. 88f.

Volk, L.C., "The Social Effects of Rural Electrification in Saskatchewan". Thèse de M.A., Université de Régina, 1980. 220f.

Weir, G.M., The Separate School Question in Canada, Toronto: Ryerson Press, 1934, 298 p.

Wiesinger, J.P., "Modelling the Agricultural Settlement Process of Southern Manitoba, 1872 to 1891: Some Implications for Settlement Theory" dans Prairie Forum, vol. 10, n° 1, 1985, pp. 93-103.

IV TRAVAUX D'INTERET PARTICULIER

Archer, J.E. Koester, C.B., Footprints in Time, (Canada), The House of Grant, 1965, 116 p.

Artibise, A.F., "The Urban West: The Evolution of Prairie Towns and Cities to 1930" dans The Canadian City: Essays in Urban and Social History. Ed. G.A. Stelter, A.F. Artibise. Ottawa, Carleton University Press, 1984, pp. 138-164.

Betke, C., "Pioneers and Police on the Canadian Prairies, 1885-1914" dans Historical Papers 1980, Canadian Historical Association, Montréal, 1980, pp. 9-32.

Brym, R.J., "Regional Social Structure and Agrarian Radicalism in Canada: Alberta, Saskatchewan, and New Brunswick" dans The Canadian Review of Sociology and Anthropology, 15:3 (août 1978), pp. 339-351.

Calderwood, W., "The Decline of the Progressive Party in Saskatchewan, 1925-1930" dans Saskatchewan History, vol. 21, n° 3 (1968), pp. 81-99.

Carpenter, D.C., "Patrified Mummies and Mummified Daddies: A Study of Matriarchs and Patriarchs in Canadian Prairie Fiction" dans The Settlement of the West. Ed. H. Palmer. Calgary, Alberta, Comprint Publishing, 1977, pp. 153-173.

Charyk, J.C., Syrup Pails and Gopher Tails, Memories of the One-Room School, Saskatoon, Saskatchewan, Western Producer Prairie Books, (1983) 1985, 143 p.

La Commission canadienne du blé, Rapport annuel 1984-1985, Winnipeg, Manitoba, (s.é.), 1986, 68 p., Statistiques, 26 p.

Davis, D.F., "Dependent Motorization: Canada and the Automobile to the 1930s" dans Journal of Canadian Studies, vol. 21, n° 3 (1986), pp. 106-132.

Dumont, M. et al, Quebec Women, A History, traduit par R. Gannon et R. Gill, Toronto, The Women's Press, 1987, 396 p.

Dumont, M., Fahmy-Eid, N., Les couventines, Montréal, Boréal, 1986, 318 p.

Eager, E., "The Conservatism of the Saskatchewan Electorate" dans Politics in Saskatchewan. Editeurs N. Ward, D. Spafford. Don Mills, Ontario, Longmans Canada, 1968, pp. 1-19.

Elliott, J.L., ed., Two Nations, Many Cultures, Ethnic Groups in Canada, Scarborough, Prentice Hall, 1979, 395 p.

Fairbairn, G.L., Will the Bounty End? The Uncertain Future of Canada's Food Supply, Saskatoon, Sask., Western Producer Prairie Books, 1984, 160 p.

Fairbanks, C., Brooks-Sundberg, S., Farm Women on the Prairie Frontier. A Sourcebook for Canada and the United States, London, The Scarecrow Press, 1983, 237 p.

Friesen, G., "The Prairie West Since 1945: an Historical Survey" dans The Making of the Modern West: Western Canada Since 1945. Ed. A. Rasporich. Calgary, University of Calgary Press, 1984, pp. 1-10.

La Gendarmerie royale du Canada à ses débuts, Ottawa, (s.é.), (s.d.), 19 p. (texte français), 18 p. (texte anglais).

Gray, J.H., The Winter Years, The Depression on the Prairies, Toronto, Macmillan of Canada, 1966, 220 p.

Hall, D.J., "Clifford Sifton: Immigration and Settlement Policy 1896-1905" dans The Settlement of the West. Ed. H. Palmer. Calgary, Alberta, Comprint Publishing, 1977, pp. 60-85.

Horn, M., La Grande Dépression des années 1930 au Canada, traduit par M.-F. Proulx, Ottawa, La Société Historique du Canada, n° 39, 1984, 27 p.

Kyba, P., "Ballots and Burning Crosses - The Election of 1929" dans Politics in Saskatchewan. Editeurs, N. Ward, D. Spafford. Don Mills, Ontario, Longmans Canada, 1968, pp. 105-123.

Kovacs, M.L., éd., Ethnic Canadians, Culture and Education, "Synoptic Comments", Regina, Canadian Plains Research Center, 1978, pp. 473-495.

Lampard, K., Provincial Elections in Saskatchewan, 1905-1983, Regina, Sask., Chief Electoral Office, 1983, 226 p.

Lipset, S.M., Agrarian Socialism, The Cooperative Commonwealth Federation in Saskatchewan ..., Berkeley, University of California Press (1950), 1971, 487 p.

Lyons, J.E., "Ten Forgotten Years: The Saskatchewan Teachers' Federation and the Legacy of the Depression" dans Schools in the West, Essays in Canadian Educational History. Editeurs N.M. Sheehan, J.D. Wilson, D.C. Jones. Calgary, Alberta, Detselig Enterprises, 1986, pp. 113-129.

MacDonald, C., "Pioneer Church Life in Saskatchewan" dans Saskatchewan History (1960), pp. 1-18.

MacEwan, G., Between the Red and the Rockies, Saskatoon, Saskatchewan, Western Producer Prairie Books, (1952), 1979, 300 p.

_____, Illustrated History of Western Canadian Agriculture, Saskatoon, Saskatchewan, Western Producer Prairie Books, 1980, 185 p.

MacPherson, I., Thomson, J.H., "An Orderly Reconstruction: Prairie Agriculture in World War Two" dans Canadian Papers in Rural History, Volume IV. Ed. D.H. Akenson. Gananoque Ontario, Langdale, 1984, pp. 11-32.

McLeod, K., "Politics, Schools and the French Language, 1881-1931" dans Shaping the Schools of the Canadian West. Editeurs D.C. Jones, N.M. Sheehan, R.H. Stamp, Calgary, Detselig Enterprises, 1979, pp. 59-83.

Mitchell, J., Moss, H.C., Clayton, J.S. Soil Survey of Southern Saskatchewan from Township 1 to 48 inclusive, Soil Survey Report No 12, Saskatoon, University of Saskatchewan, 1944, pp. 104-107.

Norrie, K.H., "The National Policy and the Rate of Prairie Settlement: Review" dans Journal of Canadian Studies (1979), pp. 63-76.

Owram, D., Promise of Eden: The Canadian Expansionist Movement and the Idea of the West, 1856-1900, Toronto, University of Toronto Press, 1980, 264 p.

Palmer, T., "Ethnic Response to the Canadian Prairies, 1900-1950: A Literary Perspective on Perceptions of the Physical and Social Environment" dans Prairie Forum, vol. 12, n° 1 (1987), pp. 49-73.

Peterson, W., "Canada's Immigration: The Ideological Background" dans Immigration and the Rise of Multiculturalism. Ed. H. Palmer. Vancouver, Copp Clark Publishing, 1975, pp. 22-23.

Richards, J., Pratt, J., Prairie Capitalism: Power and Influence in the New West, Toronto, McClelland and Stewart, 1979, 340 p.

Roby, Y., "Les Canadiens français des Etats-Unis (1860-1900): dévoyés ou missionnaires" dans Revue d'histoire de l'Amérique française, 41, 1 (1987), pp. 3-22.

Ross, L.L., Prairie Lives: The Changing Face of Farming, Toronto, Between the Lines, 1985, 172 p.

Shepard, R.B., "Tractors and Combines in the Second Stage of Agricultural Mechanization on the Canadian Plains" dans Prairie Forum, vol. 11, n° 2 (1986), pp. 253-271.

Sifton, C., "The Immigrants Canada Wants" dans Maclean's, 1922, reproduit dans Immigration and the Rise of Multiculturalism. Ed. H. Palmer. Vancouver, Copp Clark Publishing, 1975, pp. 34-38.

Skogstad, G., The Politics of Agricultural Policy-Making in Canada, Toronto, University of Toronto Press, 1987, 229 p.

Smith, D.E., Prairie Liberalism: The Liberal Party in Saskatchewan 1905-1971, Toronto, University of Toronto Press, 1975, 352 p.

Spafford, D., "The Left Wing 1921-1931" dans Politics in Saskatchewan. Editeurs, N. Ward, D. Spafford. Don Mills, Ontario, Longmans Canada, 1968, pp. 44-57.

Strong-Boag, V., "Pulling in Double Harness or Hauling a Double Load: Women, Work and Feminism on the Canadian Prairie" dans Journal of Canadian Studies, vol. 21, n° 3 (1986), pp. 32-52.

Thomson, D.W., L'homme et les méridiens. Vol. 2, Ottawa, Information Canada, 1973, 364 p.

Van Kooten, G.C., "A Socioeconomic Model of Agriculture: A Proposal for Dealing with Environmental Problems in Rural Economy" dans Prairie Forum, vol. 12, n° 1 (1987), pp. 157-168.

Wilson, B., Beyond the Harvest, Canadian Grain at the Crossroads, Saskatoon, Sask., Western Producer Prairie Books, 1981, 289 p.

Wilson, J.D., "Introduction: Schools in the West" dans Schools in the West: Essays in Canadian Educational History. Editeurs N.M. Sheehan, J.D. Wilson, D.C. Jones. Calgary, Alberta, Detselig Enterprises, 1986, pp. 1-13.

V TRAVAUX GENERAUX

Agriculture Canada, Glossaire des termes de la science des sols, Publication 1459, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1978 (1976), 44 p.

Annuaire du Canada, 1985, Statistiques Canada, Ottawa, 1985, pp. 30-83; pp. 303-347.

Anstey, T.H., Cent Moissons, Direction générale de la recherche, Agriculture Canada, 1886-1986, n° 27, Ottawa, Agriculture Canada, 1986, 492 p.

Archer, J.H., Saskatchewan, A History, Saskatoon, Sask., Saskatchewan Archives Board, Western Producer Prairie Books, 1980, 365 p.

Bilodeau, R. et al. Histoire des Canadas, Ville La Salle, Québec, Hurtubise HMH, 1978, 676 p.

Eager, E., Saskatchewan Government, Politics and Pragmatism, Saskatoon, Sask., Western Producer Prairie Books, 1980, 239 p.

Farley, P.-E., Lamarche, G., Histoire du Canada, Montréal, Librairie des Clercs de St-Viateur, 1945, 551 p.

Friesen, G., The Canadian Prairies, A History, Toronto, University of Toronto Press, 1984, 524 p.

Giraud, M., Histoire du Canada, Paris, Presses Universitaires de France, 1971, 127 p.

Gravitz, M., Lexique des Sciences Sociales, 2^e éd., Paris, Dalloz, 1983, pp. 92-93, p. 144.

Mackintosh, W.A., Le fondement économique des relations entre le Dominion et les provinces, Ottawa, Imprimeur... du Roi, 1939, pp. 1-40.

Martin, C., "Dominion Lands" Policy. Ed. I.H. Thomas. Toronto, McClelland and Stewart, 1973, 259p.

Wood, L.A., A History of Farmer's Movements in Canada, Toronto, University of Toronto Press, 372 p.

Wright, J.F.C., Saskatchewan, The History of a Province, Saskatoon, Saskatchewan, McClelland and Stewart, 1955, 292 p.

ANNEXE "A": REPARTITION DES HOMESTEADS INSCRITS DANS LES TOWNSHIPS 6, 7
ET 8, RANGES 30 ET 31 A L'OUEST DU 1^{er} MERIDIEN

REPARTITION DES HOMESTEADS A NOMBRES IMPAIRS (109.25 sections)

1. 99 sections ont été réservées à la Canadian Pacific Railway, soit 46% de la terre.
2. 10.25 sections ont été réservées pour le compte des écoles (4.7% de la terre). Elles ont été ensuite vendues, par quart, à des individus, à l'exception de 2 sections. A l'intérieur de chaque township, ce sont en général, les sections 11 et 29 qui ont été retenues pour le compte des écoles.

REPARTITION DES HOMESTEADS A NOMBRES PAIRS (106.75 sections)

1. 10.5 sections ont été accordées à la Hudson's Bay Co. (4.9% de la terre) c'est-à-dire, en général, les sections 8 et 26 dans chacun des townships.
2. 0.75 section ont été accordés à la Canadian North West Land Company (0.3%)
3. Le nombre des homesteads individuels inscrits:

HOMESTEADS INDIVIDUELS (95.5 sections ou 362 quarts)

ANNEE	HOMESTEADS INSCRITS:	JAN.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	IDENTITE LINGUISTIQUE DE L'ACQUEREUR	
														Franco- phone	Anglo- phone/ Autres
														TOTAL PAR ANNEE	
1891	3							3						3	0
1892	12			3		3		1	3		1	1		6	6
1893	13.5					4	1	4	3.5		1			12.5	1
1894	6			1					1		2		2	6	0
1895	2					1		1						2	0
1896	4		1		2		1							4	0
1897	0													0	0
1898	17					1			3	2	8		3	5	12
1899	51			2	5	4	7	5	9	2	2	6	9	8	43
1900	51	2		2	3	6	14	11	5	2	2	1	3	19	32
1901	24		1			4	5	2	3	3	2	3	1	4	20
1902	99	2			4	4	16	29	17	10	5	10	2	8	91
1903	53	2	2	1	5	5	5	3	3	6	8	9	4	9	44
1904	22	1	4	3			3	5	2	1	2	1		4	18
1905	12	2	1	1	1			2	3			1	1	4	8
1906	6		1				1	1	1		1		1	0	6
1907	3	1					1	1						0	3
1908	1						1							0	1
1909	2.5		2				.5							.5	2
TOTAL	382	10	12	13	20	32	55.5	68	53.5	26	35	32	25	95	287

(95.5 sections)

Chaque acquereur a accès à un quart, moyennant la somme de 10.00 \$, ainsi qu'à un droit de préemption sur le quart de section attenant son quart, en payant un second 10.00 \$.

Source: Antler and District History Committee, Footprints in the Sands of Time, Altona, Manitoba, 1983, pp. 12-20.

ANNEXE "B": REPARTITION EN POURCENTAGE DES HOMESTEADS INDIVIDUELS SELON L'IDENTITE LINGUISTIQUE ET LE SEXE DE L'ACQUEREUR (TOWNSHIPS 6, 7 ET 8, RANGES 30 ET 31 A L'OUEST DU 1^{er} MERIDIEN)

ANNEE	HOMESTEADS INSCRITS									
	Hommes	% du total (382)	Femmes	% du total (382)	Francophones	% du total (382)	Anglophones	% du total (382)	TOTAL PAR ANNEE	% du total (382)
1891	3	0.78			3	0.78	0	0	3	0.78
1892	12	3.14			5	1.57	5	1.57	12	3.14
1893	13	3.40	0.5	0.13	12.5	3.27	1	0.26	13.5	3.53
1894	6	1.57			6	1.57	0	0	6	1.57
1895	2	0.52			2	0.52	0	0	2	0.52
1896	3	0.78	1	0.26	4	1.04	0	0	4	1.04
1897					0	0	0	0	0	0
1898	16	4.19	1	0.26	5	1.31	12	3.14	17	4.45
1899	51	13.35			8	2.09	43	11.26	51	13.35
1900	46	12.04	5	1.31	19	4.97	32	8.38	51	13.35
1901	24	6.28			4	1.05	20	5.23	24	6.28
1902	98	25.65	1	0.26	8	2.09	91	23.82	99	25.91
1903	51	13.35	2	0.52	9	2.36	44	11.51	53	13.87
1904	22	5.76			4	1.05	18	4.71	22	5.76
1905	12	3.14			4	1.05	8	2.09	12	3.14
1906	6	1.57			0	0	6	1.57	6	1.57
1907	3	0.78			0	0	3	0.78	3	0.78
1908	1	0.26			0	0	1	0.26	1	0.26
1909	2.5	0.65			0.5	0.13	2	0.52	2.5	0.65
TOTAL	371.5	97.2	10.5	2.7	95	24.87	287	75.13	382	100

Source: Antler and District History Committee, Footprints in the Sands of Time, Altona, Manitoba, 1983, pp. 12-26.

Les terres sont cadastrées en lots carrés de 1 quart chacun, soit 160 acres ou 65 hectares, 1 acre représentant 40 ares. 1 section est formée de 4 quarts (640 acres ou 260 hectares); le regroupement d'un bloc de 36 quarts (2 340 hectares) forme un township; 6 townships sont compris dans le cadre de cette étude, c'est-à-dire, 216 sections (6X36).

ANNEXE "C": POPULATION DU CANADA, PAR PROVINCES ET TERRITOIRES, 1871-1921, 1931-1986

Provinces	1871	1881	1891	1901	1911	1921
CANADA	3 689 257	4 324 810	4 833 239	5 371 315	7 206 643	9 788 483
Ile-du-Prince-Edouard	94 021	108 891	109 078	103 259	93 728	88 615
Nouvelle-Ecosse	387 800	440 572	450 396	459 574	492 338	523 837
Nouveau-Brunswick	285 594	321 233	321 263	331 120	351 889	387 876
Québec	1 191 516	1 359 027	1 488 535	1 648 898	2 005 776	2 361 199
Ontario	1 620 851	1 926 922	2 114 321	2 182 947	2 527 292	2 933 662
Manitoba	25 228	62 260	152 506	255 211	461 394	610 118
Saskatchewan	-	-	-	91 279	492 432	757 510
Alberta	-	-	-	73 022	374 295	588 454
Colombie-Britannique	36 247	49 459	98 173	178 657	392 480	524 582
Yukon	-	-	-	27 219	8 512	4 157
Territoires du Nord-Ouest	48 000	56 446	98 967	20 129*	6 507	7 988

Provinces	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1986
CANADA	10 376 786	11 506 655	14 009 429	18 238 247	21 568 311	24 343 181	25 354 064
Terre-Neuve**	-	-	361 416	457 853	522 104	567 681	568 349
Ile-du-Prince-Edouard	88 038	95 047	98 429	104 629	111 641	122 506	126 646
Nouvelle-Ecosse	512 846	577 962	642 584	737 007	788 960	847 442	873 199
Nouveau-Brunswick	408 219	457 401	515 697	597 936	634 557	696 403	710 422
Québec	2 874 662	3 331 882	4 055 681	5 259 211	6 027 764	6 438 403	6 540 275
Ontario	3 431 683	3 787 655	4 597 542	6 236 092	7 703 106	8 625 197	9 113 515
Manitoba	700 139	729 744	776 541	921 686	988 247	1 026 241	1 071 232
Saskatchewan	921 785	895 992	831 728	925 181	926 242	968 313	1 010 198
Alberta	731 605	796 169	939 581	1 331 944	1 627 874	2 237 724	2 375 278
Colombie-Britannique	694 263	817 861	1 165 210	1 629 082	2 184 521	2 744 467	2 889 207
Yukon	4 230	4 914	9 096	14 628	18 388	23 153	23 504
Territoire du Nord-Ouest	9 316	12 028	16 004	22 998	34 807	45 741	52 238

* Population après la formation des provinces de Saskatchewan et d'Alberta
Source: Recensement du Canada, 1921, Vol. I, Population, p. 3.

**Comme suite à son union avec le Canada en 1949, Terre-Neuve fait partie d'un premier recensement canadien en 1951.

Sources: Recensement du Canada, 1971, Vol. I (partie I), Population, p. 1-1.
Recensement du Canada, 1986, Population, Provinces de l'Ouest, p. 1.

ANNEXE "D": CONDITIONS RATTACHEES A L'ENSEIGNEMENT, DISTRICT SCOLAIRE DE BELLEGARDE, OCTOBRE 1930*

1. L'autorisation est accordée au district de mettre en oeuvre le programme d'enseignement dans le couvent et ce, jusqu'au 1^{er} janvier 1932. Cette organisation sera considérée une école publique durant ce temps et cette période pourrait être prolongée à la discrétion du ministère.
2. Dans le cas où il y aurait refus par les religieuses de modifier leur habit religieux conformément à la demande du ministère, une institutrice laïque devrait être embauchée et les cours présentés dans un local (retenu par le moyen de la location) de cette institution religieuse.
3. Il est accepté que durant la période de temps où les cours se donneront dans cette institution religieuse, les crucifix et autres emblèmes religieux soient présents.
4. Afin de déterminer si les cours pourront se poursuivre en ce même endroit après le 1^{er} janvier 1932, le sous-ministre de l'éducation (Ball) aura la tâche de vérifier la situation qui prévaut sur place. La possibilité d'une poursuite de l'enseignement dans le même endroit ne pourra être envisagée que si les locaux d'emploi habituel sont loués, y compris le rez-de-chaussée (où se trouvent les salles de récréation, vestiaire et réfectoire).

* Nous présentons les points importants de l'entrevue entre J.T.M. Anderson, ministre de l'éducation et le secrétaire-trésorier du district scolaire de Bellegarde, en octobre 1930. Source: Registre des procès-verbaux des réunions des commissaires d'école de Bellegarde (1904-1961), p. 95.

Pourcentage de la population de 10 ans et plus parlant les langues officielles, Canada et Saskatchewan, 1931 et 1921

	L'anglais seulement		Le français seulement		L'anglais et le français		Ni l'anglais ni le français	
	1931	1921	1931	1921	1931	1921	1931	1921
Canada	69.57	68.10	13.56	13.21	15.06	16.88	1.81	2.01
Saskatchewan	90.32	87.51	0.36	0.33	5.35	6.76	3.97	5.10

Source: Recensement du Canada, 1931, vol I, Sommaire, p.257.

ANNEXE "E": CHUTES DE PLUIE TOTALES, CARLYLE, SASKATCHEWAN. 1922-1960
(MILLIMETRES)

TAB	REF	DEBUT JUIN 1922 4011160 CARLYLE											ANNUELLE	ANNEE	
006	101.02528.D02	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC		
1922	M	M	M	M	M	M	72.4	76.7	47.5	83.1	4.1	24.9	0.3	M	1922
1923	0.0	0.0	0.0	6.4	9.4	141.2	M	23.9	69.6	14.5	2.5	0.0	0.0	M	1923
1924	0.0	0.0	0.0	13.2	13.5	81.8	80.8	81.0	36.6	104.6	0.5	0.0	0.0	412.0	1924
1925	0.0	0.0	0.0	14.0	31.0	149.9	38.5	25.9	42.7	26.7	3.5	0.0	0.0	332.4	1925
1926	0.0	0.3	0.0	5.8	59.2	93.0	58.9	61.2	41.4	30.7	0.0	0.3	0.0	350.8	1926
1927	0.0	0.0	0.0	20.1	133.4	26.2	79.2	54.6	76.7	55.6	0.0	0.0	0.0	447.8	1927
1928	0.0	0.0	1.3	4.3	7.1	130.0	77.2	5.9	24.6	6.1	0.0	0.0	0.0	259.5	1928
1929	0.0	0.0	0.0	10.9	101.3	32.5	17.3	13.7	26.2	4.8	0.0	0.0	0.0	206.7	1929
1930	0.0	0.0	0.0	8.4	38.1	56.9	117.9	14.0	11.2	43.2	0.0	0.0	0.0	269.7	1930
MOYENNE	0.0	T	0.2	10.4	49.1	87.3	68.3	36.7	45.8	32.3	3.5	0.1	0.1	333.7	MOYENNE
1931	0.0	0.0	0.0	0.3	8.6	38.6	87.4	120.4	40.1	4.3	0.0	0.0	0.0	299.7	1931
1932	0.0	0.0	0.0	92.7	24.9	96.8	57.9	93.2	1.3	13.5	0.0	0.0	0.0	380.3	1932
1933	0.5	0.0	0.0	0.9	39.9	41.4	23.9	8.9	22.9	0.8	0.9	0.0	0.0	139.9	1933
1934	0.0	0.0	0.0	0.0	9.9	67.6	33.3	83.3	15.2	4.1	0.0	0.0	0.0	213.4	1934
1935	0.0	0.0	0.0	12.2	64.0	73.7	164.3	54.9	0.3	3.8	0.0	0.0	0.0	373.2	1935
1936	0.0	0.0	0.3	0.0	24.4	17.5	20.3	9.7	40.6	0.3	0.0	0.0	0.0	113.1	1936
1937	0.0	0.0	0.0	30.5	27.2	52.3	20.8	14.2	37.1	36.1	3.0	0.0	0.0	221.2	1937
1938	0.0	0.0	13.2	3.3	47.8	60.2	79.2	46.2	13.2	19.1	13.7	0.0	0.0	295.9	1938
1939	0.0	0.0	0.0	15.7	34.3	61.7	11.2	43.4	12.2	0.0	0.0	1.3	0.0	179.8	1939
1940	0.0	0.0	0.0	0.0	59.7	102.9	99.6	69.3	44.7	20.6	0.0	0.0	0.0	396.8	1940
MOYENNE	0.1	0.0	1.4	15.6	34.1	61.3	59.8	54.4	22.8	10.3	1.8	0.1	0.1	261.7	MOYENNE
1941	0.0	0.0	0.0	64.5	34.8	101.6	65.5	78.5	46.0	0.5	3.8	0.0	0.0	395.2	1941
1942	0.8	0.0	0.0	44.5	59.9	61.0	116.5	93.0	24.9	0.0	0.0	0.0	0.0	400.7	1942
1943	0.0	0.0	0.0	3.0	26.7	80.8	38.9	36.6	9.4	5.8	0.0	0.0	0.0	201.2	1943
1944	0.0	0.0	0.0	15.2	34.0	220.7	49.3	95.3	16.8	3.0	0.0	0.0	0.0	434.3	1944
1945	0.0	0.0	13.2	6.1	23.9	129.3	17.3	22.9	64.0	20.8	0.0	0.0	0.0	297.5	1945
1946	M	0.0	7.9	16.3	12.2	49.0	74.7	35.3	10.2	17.8	0.0	6.9	0.0	M	1946
1947	2.5	0.0	0.0	15.0	21.6	171.5	12.7	103.6	20.3	3.0	10.9	0.0	0.0	361.1	1947
1948	0.0	0.0	0.0	10.9	54.1	25.9	96.3	66.8	3.8	11.9	11.9	0.0	0.0	281.8	1948
1949	0.0E	0.0	0.0	4.6	50.8	95.3	135.6	40.1	12.2	10.2	3.8	0.0	0.0	352.6E	1949
1950	0.0	0.0	0.0	0.0	31.0	84.6	169.9	40.1	25.4	10.7	0.0	0.0	0.0	361.7	1950
MOYENNE	0.4E	0.0	2.1	18.0	34.9	102.0	77.7	61.2	23.3	8.4	3.0	0.7	0.7	331.7	MOYENNE
1951	0.0	0.0	0.0	20.6	27.7	65.5	55.9	79.0	23.9	27.7	0.0	0.0	0.0	300.3	1951
1952	0.0	M	0.0	0.0	11.2	112.8	54.4	121.4	8.1	0.0	0.0	0.0	0.0	M	1952
1953	0.3	3.0	10.2	7.6	72.4	161.0	21.1	46.7	33.0	M	0.0	0.0	0.0	M	1953
1954	M	0.0	0.0	9.4	56.9	135.6	49.5	72.9	93.0	19.3	2.8	0.0	0.0	M	1954
1955	0.0	0.0	0.0	30.7	98.8	M	64.3	56.1	46.5	11.7	2.5	M	M	M	1955
1956	0.0	0.0	0.0	0.0	33.8	97.8	93.7	65.5	24.1	16.8	0.0	3.8	0.0	335.5	1956
1957	0.0	0.0	1.8	11.2	25.7	48.5	76.5	117.1	4.1	17.5	0.8	0.0	0.0	303.2	1957
1958	0.0	0.0	0.8	11.2	5.3	7.4	65.0	32.8	14.0	29.5	0.0	0.0	0.0	166.0	1958
1959	0.0	0.0	11.4	T	17.0	46.7	55.6	38.9	61.2	10.2	0.0	0.0	0.0	241.0	1959
1960	0.0	0.0	0.0	11.2	66.0	79.2	25.9	49.3	4.3	1.3	0.0	0.0	0.0	237.2	1960
MOYENNE	T	0.3	2.4	10.2	41.5	83.8	56.2	68.0	31.2	14.9	0.6	0.4	0.4	309.5	MOYENNE

Source: Service de l'environnement atmosphérique, Carlyle, Saskatchewan.

ANNEXE "F": CHUTES DE NEIGE TOTALES, CARLYLE, SASKATCHEWAN. 1922-1960
(CENTIMETRES)

TABLEAU 007		REF 101.02528.F02					DEBUT JUIN 1922 4011160 CARLYLE							SASK.	
ANNEE	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	ANNUELLE	ANNEE	
1922	M	M	M	M	M	0.0	0.0	0.0	0.0	13.2	21.1	11.2	M	1922	
1923	24.6	19.8	38.9	40.1	0.0	0.0	M	0.0	0.0	8.9	20.3	11.4	M	1923	
1924	5.8	5.1	7.1	53.6	1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	5.1	33.0	36.8	147.8	1924	
1925	38.1	10.9	41.9	10.2	2.0	0.0	0.0	0.0	24.9	8.9	3.3	5.8	146.0	1925	
1926	16.0	27.9	4.1	10.2	0.0	0.0	0.0	0.0	26.7	4.6	54.1	4.1	147.7	1926	
1927	0.8	20.3	53.3	5.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	41.7	7.1	128.3	1927	
1928	10.4	6.6	24.9	39.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.5	0.0	4.3	86.8	1928	
1929	24.1	11.4	24.9	22.9	5.1	0.0	0.0	0.0	0.0	17.8	24.6	28.7	159.5	1929	
1930	1.5	22.9	10.9	T	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.9	22.9	10.2	77.3	1930	
NOYENNE	15.2	15.6	25.8	22.7	1.1	0.0	0.0	0.0	5.7	7.7	24.6	13.3	131.7	NOYENNE	
1931	25.4	19.1	10.9	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7.6	10.2	75.2	1931	
1932	33.8	6.1	34.3	6.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	27.9	16.5	9.7	134.7	1932	
1933	39.8	31.8	12.4	26.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	35.1	29.5	35.1	204.6	1933	
1934	10.2	14.7	2.5	T	0.0	0.0	0.0	0.0	5.1	0.0	10.2	21.6	64.3	1934	
1935	27.9	2.5	25.4	5.1	2.5	0.0	0.0	0.0	0.0	7.6	30.5	14.0	115.5	1935	
1936	17.8	7.6	30.5	12.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.7	12.7	33.0	127.0	1936	
1937	15	12.7	17.8	10.2	0.0	0.0	0.0	0.0	10.2	T	8.6	12.7	87.4	1937	
1938	24.1	38.1	20.3	2.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.7	30.5	17.8	146.0	1938	
1939	25.4	21.6	5.1	5.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	2.5	0.0	21.8	82.8	1939	
1940	7.6	30.5	25.4	10.2	8.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	21.6	25.9	130.1	1940	
NOYENNE	22.1	18.5	18.5	8.1	1.1	0.0	0.0	0.0	1.7	9.9	16.8	20.2	116.9	NOYENNE	
1941	15.2	27.9	20.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.1	44.5	22.7	125.7	1941	
1942	10.2	33.0	27.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.8	6.4	12.7	26.7	120.7	1942	
1943	15.2	11.4	22.9	5.3	5.1	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	12.7	2.5	77.6	1943	
1944	5.1	15.2	17.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.2	T	48.3	1944	
1945	12.7	10.2	7.6	26.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.2	10.2	82.3	1945	
1946	M	15.2	10.2	0.0	T	0.0	0.0	0.0	0.0	4.1	30.5	M	M	1946	
1947	12.7	7.6	27.9	5.1	T	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	33.0	27.9	115.5	1947	
1948	12.7	22.9	10.2	10.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	T	15.2	45.7	116.9	1948	
1949	6.4E	2.5	29.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.2	2.5	17.8	68.6E	1949	
1950	17.8	17.8	2.5	22.9	33.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.2	20.3	17.8	142.3	1950	
NOYENNE	12.0E	16.4	17.7	7.0	3.8	0.0	0.0	0.0	0.4	4.0	19.7	17.9	98.9	NOYENNE	
1951	2.5	22.9	43.2	17.8	0.0	0.0	0.0	0.0	12.7	7.6	7.6	15.2	129.5	1951	
1952	30.5	M	2.5	5.1	T	0.0	0.0	0.0	0.0	5.1	5.1	5.1	M	1952	
1953	14.0	19.1	33.0	7.6	11.4	0.0	0.0	0.0	0.0	M	10.2	6.4	M	1953	
1954	M	5.1	3.8	12.7	2.5	0.0	0.0	0.0	0.0	T	T	0.0	M	1954	
1955	39.4	1.3	35.6	0.0	0.0	M	0.0	0.0	0.0	12.7	19.1	M	M	1955	
1956	8.9	7.6	30.5	7.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.7	12.7	80.0	1956	
1957	5.1	2.0	8.1	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.2	5.8	5.6	37.6	1957	
1958	4.3	11.4	1.0	T	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	17.8	12.7	47.2	1958	
1959	2.3	2.5	T	10.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	M	17.8	12.7	M	1959	
1960	12.7	5.1	12.7	3.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.4	7.5	47.8	1960	
NOYENNE	13.3	8.6	17.0	6.5	1.4	0.0	0.0	0.0	1.3	4.5	10.3	8.7	71.6	NOYENNE	

Source: Service de l'environnement atmosphérique, Carlyle, Saskatchewan.

ANNEXE "G": LISTES DES SECOURS APPROUVES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE STORTHOAKS (31), 1935

Le 2 février 1935, le Conseil approuve cette liste:

Bénéficiaires	Secours
K	nourriture pour 2 [personnes]
W	ajout de 1.00 \$ à sa commande régulière
E	grain de semence et fourrage
H	nourriture et moulée pour volaille
S	nourriture pour 2 mois
F	20% pour vêtements
E	ajout de la différence entre 2 commandes
H.H.....	nourriture pour la somme de 5.00\$
H	ration d'avoine, fourrage et nourriture
D	ration d'avoine et fourrage
R	vêtements pour 25.00\$ et nourriture
T	vêtements - 20%
H.A.....	vêtements - 20%

Le 30 mars 1935, le Conseil accorde le secours immédiat suivant:

Bénéficiaires	Secours
J	allocation supplémentaire de 10.00\$ pour nourriture
C	vêtements, 10.00\$
A	vêtements, 11.65\$
J	bottes, 3.90\$
G	vêtements, 4.10\$
J.B.....	vêtements, 5.00\$
E	vêtements, 8.40\$
C.M.....	vêtements, 10.00\$
A.R.....	vêtements, 25.00\$
R	vêtements, 1.40\$

Source: Rural Municipality of Storthoaks No. 31, Minute Book 1910-1985, Storthoaks, Saskatchewan, p. 252.

ANNEXE "H": BÉTAIL ET GRANDES CULTURES PAR MUNICIPALITÉS, 1931

Bétaux et cultures	Storthoaks (31)	Antler (61)
Chevaux (nombre)	2 570	4 103
Bêtes à cornes	3 423	6 036
Moutons	1 214	1 374
Porcs	3 099	4 952
Volailles	27 628	47 081

Acres en culture (total)	49 761	63 932
Blé (acres)	23 619	28 243
Orge	9 296	12 373
Avoine	10 305	15 760
Seigle	-	100
Lin et autres	6 089	6 533
Foin	219	545
Pommes de terre	83	132
Autres cultures	150	246

Source: Seventh Census of Canada, 1931, Saskatchewan Census of Agriculture, Ottawa, pp. 60-61.

ANNEXE "I": DENSITÉ DE LA POPULATION, SASKATCHEWAN ET DIVISION DE RECENSEMENT N° 1, 1901-1941 (au mille carré)

Année	Saskatchewan	Division de recensement n° 1
1901	0.38	1.62
1906	1.08	4.84
1911	2.07	5.43
1916	2.72	6.13
1921	3.18	5.94
1926	3.45	6.45
1931	3.87	6.99
1941	3.77	5.75

Sources: Recensement du Canada, 1931, vol. I, Sommaire, p. 373.
Recensement du Canada, 1941, vol. II, p. 7.

ANNEXE "J": POPULATION TOTALE, RURALE ET URBAINE EN SASKATCHEWAN, 1885-1941

Année	Population	Population rurale	%	Population urbaine	%
1885 ⁽¹⁾	32 829	32 829			
1891 ⁽¹⁾	41 522	41 522			
1901 ⁽¹⁾	91 279	77 013	84.4	14 266	15.6
1906	257 763	209 301	81.2	48 462	18.8
1911	492 432	361 037	73.3	131 395	26.7
1916	647 835	471 538	72.7	176 297	27.2
1921	757 510	538 552	71.1	218 958	28.9
1926	820 738	578 206	70.4	242 532	29.5
1931	921 785	630 880	68.4	290 905	31.6
1941	895 992	600 846	67.1	295 146	32.9

(1) Les districts provisoires d'Assiniboia et de Saskatchewan

Sources: Seventh Census of Canada, 1931, Saskatchewan Census of Agriculture, p. XVI.
Huitième recensement du Canada, 1941, vol. I, p. 450.

ANNEXE "K": POPULATION DES MUNICIPALITES, SELON LA RELIGION (1921) ET LES ORIGINES (1931-1941)

	Stortheoaks (31) 1921	Antler (61) 1921
Population totale (nombre)	1063	1414
Catholiques(%)	57.3%	33%
Anglicans	10	12.4
Baptistes	1.3	0
Méthodistes	15.6	15
Presbytériens	8.8	27
Luthériens	3.1	8
Autres sectes	3.9	4.2
	100%	100%

	Stortheoaks(31)				Antler(61)			
	1931	%	1941	%	1931	%	1941	%
Population totale	1274	100	1144	100	1719	100	1341	100
Britanniques	517	40.6	436	38	849	49.4	590	44
Français	446	35.01	424	37.1	213	12.4	221	16.5
Belges	158	12.4	187	16.3	215	12.5	200	15
Allemands	37	2.9	29	2.5	86	5.0	36	2.7
Polonais	27	2.1	12	1.0	29	1.7	20	1.5
Scandinaves	33	2.6	35	3.1	256	14.9	222	16.5
Ukrainiens	17	1.3	4	0.3	10	0.6	10	0.7
Chinois	1	0.08	-	-	10	0.6	-	-
Hollandais	18	1.4	6	0.5	37	2.1	32	2.4
Autres	20	1.6	11	1.2	14	0.8	10	0.7

Sources: Recensement du Canada, 1921, vol. I, pp.714-715. Recensement du Canada, 1931, vol. II, pp. 438-439. Huitième recensement du Canada, 1941, vol I, pp. 452-453.

ANNEXE "L": POPULATION DES MUNICIPALITES, SELON LA RELIGION, 1941-1951

1941	Storthoaks(31)	%	Antler(61)	%
Population totale	1144	100	1341	100
Anglicane	43	3.8	111	8.3
Luthérienne	22	2.0	201	15.0
Presbytérienne	17	1.5	16	1.2
Eglise unie	345	30.1	439	32.7
Baptiste	1	0.1	14	1.0
Catholique romaine	703	61.4	504	37.6
Autres	13	1.1	56	4.2

1951	Storthoaks (31)	%	Antler (61)	%
Population totale	1090	100	1244	100
Eglise d'Angleterre	29	2.7	47	3.8
Grecque orthodoxe	-	-	1	0.01
Luthérienne	3	0.3	214	17.2
Mennonite	3	0.3	4	0.3
Presbytérienne	5	0.5	17	1.4
Catholique romaine	744	68.3	554	44.5
Ukrainienne	9	0.8	-	-
Eglise unie	296	27.2	359	28.9
Autres	1	0.1	48	3.9

Sources: Recensement du Canada, 1941, vol. II, p. 614. Recensement du Canada, 1951, vol. I, pp. 41-65

ANNEXE "M": NOMBRE DE FERMES DE RECENSEMENT, POPULATION EN SASKATCHEWAN,
1911-1966

	1911	1921	1931	1941	1951	1956	1961	1966
Population totale	492 432	757 510	921 785	895 992	831 728	880 665	925 181	995 344
Population dans les fermes			564 012	514 677	399 473	362 231	305 740	281 089
Pop. demeurant dans les fermes en %			61.2	57.4	48.0	41.1	33.0	29.4
Nombre de fermes	95 013	119 451	136 472	138 713	112 018	103 391	93 924	85 686
Superficie totale possédée en propre (acres)	25 557 276	35 423 585	39 226 472	35 641 592	40 363 086	41 408 721	43 720 279	47 442 778
Superficie totale louée (acres)	2 541 931	8 599 322	16 446 988	24 319 335	21 300 109	21 385 258	20 695 239	17 966 585

Source: Recensement du Canada, 1966, vol V, Agriculture, Prairies et Colombie-Britannique, pp. 2-1, 2-2.

ANNEXE "N": RENDEMENT DU BLE EN SASKATCHEWAN

	Fourchette annuelle du rendement (t/ha)	Moyenne sur 10 ans (t/ha)
1910-1919	0,57-1,69	1,11
1920-1929	0,68-1,57	1,11
1930-1939	0,18-1,18	0,68
1940-1949	0,75-1,65	1,08
1950-1959	0,65-1,78	1,27
1960-1969	0,57-1,87	1,41
1970-1978	1,41-2,09	1,59

Source: Statistique Canada. Cité dans T.H. Anstey, Cent moissons, Direction générale de la recherche, Agriculture Canada, 1886-1986, n° 27, Ottawa, 1986, p.139.

ANNEXE "O": LES GRAINS DE L'OUEST, SUPERFICIE, PRODUCTION, PAIEMENT, 1961-1971

Campagne	Surfaces consacrées aux principaux grains (en milliers d'acres)	Rendement de tous les blés (Kg/acre)	Productions des principaux grains (en milliers de tonnes)	Campagne	Mercuriale pour le blé roux de printemps n°1 (Com. can. du blé) (\$/tonne)	Exportation de grain canadien et des produits dérivés (total en milliers de tonnes)	Nombre total de carnets de livraison de la Com. can. du blé
1960				1960-1961		11 300	104 384
1961	38 610	288	12 295	1961-1962		11 322	103 795
1962	41 087	566	24 279	1962-1963	58.86	10 335	102 420
1963	42 212	708	29 623	1963-1964	72.54	18 117	100 202
1964	43 007	542	23 635	1964-1965	69.34	12 659	98 028
1965	43 937	521	27 690	1965-1966	73.33	18 010	95 541
1966	46 028	754	33 747	1966-1967	73.01	16 374	92 302
1967	45 873	528	24 963	1967-1968	66.65	10 852	89 761
1968	46 117	593	29 061	1968-1969	62.46	9 734	88 304
1969	44 155	727	31 506	1969-1970	61.73	12 536	88 378
1970	35 016	708	24 618	1970-1971	61.40	17 826	85 453
1971	45 917	735	34 319	1971-1972	58.64	20 861	82 876

Source: La Commission canadienne du blé, Rapport Annuel 1984-85, Winnipeg, Manitoba, 1986, Statistiques, pp. 1-3, 8, 21, 26.

ANNEXE "P": FERMES DE RECENSEMENT CLASSEES SELON LE MODE D'EXPLOITATION,
PAR MUNICIPALITE, 1931-1971

	1931		1966		1971	
	Storchoaks (31) (%)	Antler (61) (%)	Storchoaks (31) (%)	Antler (61) (%)	Storchoaks (31) (%)	Antler (61) (%)
Toutes fermes de recensement	219 (100)	379 (100)	173 (100)	269 (100)	157 (100)	258 (100)
Mode d'occupation: Propriétaire	127 (58.0)	225 (59.0)	91 (52.6)	158 (58.7)	78 (49.7)	154 (59.7)
Locataire	38 (17.3)	68 (17.9)	19 (11.0)	21 (7.8)	12 (7.6)	24 (9.3)
Mi-proprétaire Mi-locataire	54 (24.7)	86 (22.7)	63 (36.4)	90 (3.5)	67 (42.7)	80 (31.0)
Population dans les fermes de recensement	1072	1588	714	1093	584	915
Fermes inhabitées					36	54

POPULATION DE LA SASKATCHEWAN DEMEURANT
DANS LES FERMES DE RECENSEMENT, 1961-1976

	1961	1966	1971	1976
Population totale (province)	925 181	955 344	926 242	921 323
Population dans les fermes	305 740	281 089	233 792	193 068
Pop. demeurant dans les fermes en %	33.0	29.4	25.2	21.0
Nombre de fermes	93 924	85 686	76 970	69 578

Sources: Census of Canada 1931, Census of Agriculture, Saskatchewan, p. 48.
Recensement du Canada, 1966, vol. V, Agriculture, Prairies et
Colombie-Britannique, pp. 27-1, 28-2. Recensement du Canada 1971,
vol. I, partie 5, pp. 49-1, 49-2, 50-1. Recensement du Canada,
1966, vol. V, Agriculture, Prairies et Colombie-Britannique, p. 2-
2. Recensement du Canada, 1971, vol. I, partie 5, p. 31-1.
Recensement du Canada, 1976, Agriculture, Saskatchewan, p. 13-1.

ANNEXE "Q": BETAII ET GRANDES CULTURES PAR MUNICIPALITE, 1931-1971

	1931		1956		1971	
	Storchoaks (31)	Antier (61)	Storchoaks (31)	Antier (61)	Storchoaks (31)	Antier (61)
Betail et quelques cultures						
Chevaux et poneys (nombre)	2 579	4 103	136	311	143	224
Bovins	3 423	5 036	6 032	12 260	7 365	11 672
Moutons	1 214	1 374	195	718	4	1 269
Porcs	3 099	4 952	1 942	2 594	2 591	6 361
Volailles	27 528	47 081	6 745	14 513	6 457	10 861
Acres en culture: total	49 761	63 932	67 415	78 255	72 937	87 079
Blé (acres)	23 619	28 243	38 403	46 328	32 900	39 066
Orge	9 296	12 373	4 143	5 301	14 872	22 827
Avoine	10 305	15 760	4 632	12 125	5 481	10 966
Seigle	-	100	3 558	810	5 305	1 537
Lin	6 089	6 533	12 184	6 229	9 613	4 663
Foin cultivé	219	545	3 514	4 002	3 370	4 186
Pommes de terre	83	132	9	20	-	-
Céréales mélangées	120	43	464	1 274	467	2 079
Colza			-	98	536	331
Avoine pour fourrage			396	849	393	1 424
Maïs d'ensilage	30	203	112	219	-	-

Sources: Census of Canada 1931, Census of Agriculture, Saskatchewan, pp. 60-61. Recensement du Canada, 1966, vol. V, Agriculture, Prairies et Colombie-Britannique, pp. 28-2, 29-1, 29-2. Recensement du Canada, 1971, vol. I, partie 5, pp. 51-1.

ANNEXE "R": POPULATION PAROISSIALE ET SCOLAIRE

REPARTITION DE LA POPULATION PAROISSIALE, ST-MAURICE DE BELLEGARDE 1945-1979

Année	Ames	Ménages	Célibataires, veufs ou autres *
1945	741	146	
1950	683	148	9
1952	677	151	
1954	691	147	
1959	719	153	
1960	618	126	
1964	600	121	
1969	584	126	
1974	465	106	3
1979	257	74	17

POPULATION SCOLAIRE A BELLEGARDE, 1918-1919 à 1978-1979

<u>Année</u>	<u>Inscriptions</u>
1918-1919	66
1924-1925	75
1930-1931	83
1940-1941	61
1950-1951	99
1960-1961	246
1970-1971	182
1971-1972	171
1973-1974**	126
1974-1975	118
1975-1976	109
1976-1977	93
1977-1978	100
1978-1979	102

Sources: *Selon les données disponibles. Rapports annuels, Archidioecesis Reginensis, 1945-1950; Annual Reports, Archdiocese of Regina, 1952-1979, St-Maurice de Bellegarde, Saskatchewan, CAR. Population scolaire, selon nos calculs, partant des Registres scolaires de Bellegarde qui se trouvent à l'Unité scolaire n° 10 d'Arcola. **Selon des données obtenues de Statistique Canada à Ottawa (Ontario).

ANNEXE "S": STATISTIQUES DE PAROISSES

Statistiques, St-Maurice de Bellegarde, 1959-1969

Année	Baptêmes	Sépultures	Mariages
1959	24	2	7
1960	23	1	3
1964	15	7	2
1969	12	3	6

Pratique religieuse à St-Maurice de Bellegarde, 1952-1969

Année	Âmes			Communiant	Devoir pascal rempli	Devoir pascal omis
	Moins de 16 ans	16 ans et plus	Total			
1952	285	392	677	515	499 (96.9%)	16 (3.1%)
1954	297	394	691	543	534 (98.3%)	9 (1.7%)
1959	318	401	719			10
1960	295	323	618			8
1964	246	354	600			17
1969	260	324	584			9

Population de la paroisse St-Maurice de Bellegarde, 1952-1969

Année	Âmes	Nombre de familles		Nombre total des familles
		2 conjoints catholiques	1 conjoint non-catholique	
1952	677	151	6	157
1954	691	147	3	150
1959	719	153	2	155
1960	618	126	1	127
1964	600	121	2	123
1969	584	126	6	132

Statistiques, Notre-Dame de Fatima à Redvers, 1950-1980

Année	Population	Nombre de familles	Célibataires ou autres personnes seules
1950	327	59	4
1960	550	110	-
1970	593	151	-
1980	644	216	81

Sources: Annual Reports, Archdiocese of Regina, Parish of St-Maurice at Bellegarde, 1952-1969, CAR. Annual Reports, Archdiocese of Regina, Our Lady of Fatima Parish at Redvers, 1950-1980, CAR.

ANNEXE "T": RECETTES ORDINAIRES, QUÊTES ET ACTIVITES SOCIALES, ST-MAURICE DE BELLEGARDE, 1924-1979

Année	Quête des dimanches	Bazars, concerts , etc.
1924	99.70	128.30
1934	155.02	217.88
1935	202.58	85.81
1944	596.11	310.35
1945	631.71	2 113.27
1954	1 589.34	4 663.61
1964	8 404.39	2 166.79
1974	7 762.53	2 086.50
1979	15 923.54	1 180.50

Sources: Rapports financiers de la paroisse de St-Maurice de Bellegarde, Saskatchewan, 1924 à 1950, CAR. Archdiocese of Regina, Annual Reports, Parish of St Maurice at Bellegarde, 1954-1979, CAR.

ANNEXE "U": DEPUTES A REGINA, CIRCONSCRIPTION INTEGRANT LES TOWNSHIPS 6, 7 ET 8, 1905-1975

Circonscription	Député	Parti politique	Durée du mandat
Cannington	J.D. Stewart	Libéral	1905-1921
	R. Douglas	Libéral	1921-1924
	A.E. Steele	Libéral	1924-1929
	S.A. Arthur	Indépendant	1929-1934
	W.J. Patterson	Libéral	1934-1949
			(Premier ministre de la province, 1935-1944)
	R.A. McCarthy	Libéral	1949-1964
Souris-Cannington	T.M. Weatherald	Libéral	1964-1975
	E.A. Bernston	Progressiste-conservateur	1975-

Source: Antler and District History Committee, Footprints in the Sands of Time, Altona, Manitoba, 1983, p. 67.

ANNEXE "V": CLIMAT IDEAL POUR LA CULTURE DU BLE DANS LE SUD-EST DE LA SASKATCHEWAN

1. Décembre à février ... une couverture de neige épaisse, garantissant de l'humidité au printemps; des vents doux.
2. Mars des averses de neige humide en début de mois; des vents doux asséchant légèrement le sol; des pluies fines en fin de mois.
3. Avril du temps ensoleillé et chaud pour achever le dégel du sol; de la pluie, de temps à autre, avant le début des semailles (quelques bonnes pluies suffisent).
4. Mai au 15 juin dès les semailles achevées, du temps sec pour permettre aux grains de faire de bonnes racines; de la chaleur durant le jour, mais des nuits froides, comme le grain pousse durant la période de refroidissement.
5. 15 juin au 25 juillet . de la pluie, au moins un pouce (2.5 cm), sinon 1/10 de pouce par semaine; si la pluie est abondante la plante céréalière se divise et forme des tiges secondaires : plus elle talle, plus le rendement est abondant; chaud et ensoleillé durant le jour, comme l'épi se forme et est en fleurs vers le 1^{er} juillet; des nuits fraîches cependant.
6. Fin juillet le temps ne doit pas être trop humide: il y a risque de rouille si la pluie est fréquente; le vent doit être sec, le vent humide apporte cependant la rouille.
7. Août la période de la moisson doit être chaude et ensoleillée mais sans vague de chaleur; un temps sec sans aucune pluie est l'idéal.
8. Septembre à novembre.. après la moisson, de bonnes pluies pour retremper la terre et permettre qu'elle soit retravaillée aisément, et les mauvaises herbes supprimées; pas de vent violent avant que la neige ne soit épaisse.

Source: Tableau inspiré de Slicher Van Bath, cité dans E. L. Roy Ladurie, Histoire du Climat depuis l'an mil, Vol. 2, Paris, 1983, p. 98, mais dont la correspondance a été établie à l'aide d'un cultivateur de Redvers, Saskatchewan.